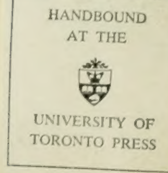


LES

GRANDS ÉCRIVAINS

DE LA FRANCE

DEUXIÈME SÉRIE

DIX-HUITIÈME ET DIX-NEUVIÈME SIÈCLES

Publiée sous la Direction

de

GUSTAVE LANSON

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

LAMARTINE

MÉDITATIONS POÉTIQUES

NOUVELLE ÉDITION

PUBLIÉE

D'APRÈS LES MANUSCRITS ET LES ÉDITIONS ORIGINALES
AVEC DES VARIANTES,
UNE INTRODUCTION, DES NOTICES ET DES NOTES

PAR

GUSTAVE LANSON

II

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1915

REPRODUCTION TYPOGRAPHIQUE

DU

TITRE DE LA SECONDE ÉDITION

DES

MÉDITATIONS POÉTIQUES

1820

MÉDITATIONS
POÉTIQUES

PAR M. ALPHONSE DE LAMARTINE

SECONDE ÉDITION
REVUE ET AUGMENTÉE

Ab Jove principium.
VIRG.

A PARIS
AU DÉPOT DE LA LIBRAIRIE
GRECQUE-LATINE-ALLEMANDE
RUE DE SEINE, Nº 12
M DCCC XX

MÉDITATION DIXIÈME

LA RETRAITE

NOTICE

M. de Pomairols et M. Léon Séché s'accordent à dater cette pièce de l'été de 1819 : Lamartine était allé à Aix au commencement d'août avec Virieu et il y était encore le 20 (*Corr.*, t. II, p. 58 et 63). Il est possible qu'il n'ait fait ces vers qu'à Milly, après son retour, aux environs du 1er septembre. « J'ai adressé, écrit-il le 16 à Virieu, une lettre de remerciement en vers pour nous deux à M. de Chatillon » (*Corr.*, t. II, p. 70).

Le ton de cette Epître contraste avec celui des *Méditations* de 1819, et rappelle la poésie du XVIIIe siècle : on serait tenté, si l'on n'avait des indications précises qui s'y opposent, de la classer parmi les essais de 1814-1815. Lamartine s'y est probablement accommodé au goût du destinataire, comme il fera encore en 1821 pour M. de la Maisonfort.

On trouvera plus loin (p. 465-466) des renseignements sur M. de Châtillon, à qui la pièce est dédiée.

N. C. — (TITRE). 9e *éd.* Douzième ; *1849, 1860* Treizième ; *1866*, XIII.

LA RETRAITE

A M. DE C***

Aux bords de ton lac enchanté,
Loin des sots préjugés que l'erreur déifie,
Couvert du bouclier de ta philosophie,
Le temps n'emporte rien de ta félicité;
Ton matin fut brillant; et ma jeunesse envie
L'azur calme et serein du beau soir de ta vie!

Ce qu'on appelle nos beaux jours
N'est qu'un éclair brillant dans une nuit d'orage,
Et rien, excepté nos amours,
N'y mérite un regret du sage;

N. L. — 1-4. « Il nous semble que tout homme qui lira sans préoccupation les trois premiers vers de la *Retraite*, éprouvera une sorte de désappointement au quatrième. Le *temps* vient là sans préparation aucune, et l'esprit n'est pas satisfait » (Thomas-Lefebvre, p. 135). Lamartine n'a jamais été plus près de la langue de Racine, qui offre de nombreux exemples de cette construction; et le principe condillacien de « la plus grande liaison des idées » est satisfait, puisque les trois premiers vers contiennent les raisons de l'impuissance du temps, indiquée au quatrième.

6. *Le matin* et *le soir de la vie* sont des métaphores courantes dans la poésie française depuis la Renaissance.

Rien ne trouble sa fin: c'est le soir d'un beau jour.
(La Fontaine, *Philémon et Baucis*.)

Mais, que dis-je? on aime à tout âge :
Ce feu durable et doux, dans l'ame renfermé,
Donne plus de chaleur en jetant moins de flamme ;
C'est le souffle divin dont tout l'homme est formé,
Il ne s'éteint qu'avec son ame.

Étendre son esprit, resserrer ses desirs,
C'est là ce grand secret ignoré du vulgaire :
Tu le connois, ami ; cet heureux coin de terre
Renferme tes amours, tes goûts et tes plaisirs ;
Tes vœux ne passent point ton champêtre domaine,
Mais ton esprit plus vaste étend son horizon,
Et du monde embrassant la scène,
Le flambeau de l'étude éclaire ta raison.

Tu vois qu'aux bords du Tibre, et du Nil et du Gange,
En tous lieux, en tous temps, sous des masques divers,
L'homme par-tout est l'homme, et qu'en cet univers
Dans un ordre éternel tout passe, et rien ne change ;

---

14. *1836, 1849, 1860, 1866* : tout homme.
17. *1860, 1866* : le [grand secret

---

18. Ce *coin*, c'est l'expression connue d'Horace : *angulus* (*Odes*, II, vi, 13).

20. C'est le thème classique de la retraite, si cher aux anciens et aux poètes de la Renaissance : Claudien, le *Vieillard de Vérone* ; Racan, *Stances à Tircis*, etc.

24. Rome ; l'Égypte ; l'Inde. — « Quand vous voyez passer comme en un instant devant vos yeux, je ne dis pas les rois et les empereurs, mais ces grands empires qui ont fait trembler tout l'univers ; quand vous voyez les Assyriens anciens et nouveaux, les Mèdes, les Perses, les Grecs, les Romains, se présenter devant vous successivement, et tomber, pour ainsi dire, les uns sur les autres : ce fracas effroyable vous fait sentir qu'il n'y a rien de solide parmi les hommes, et que l'inconstance et l'agitation est le propre partage des choses humaines » (Bossuet, *Discours sur l'Histoire Universelle*, III, 1).

Tu vois les nations s'éclipser tour-à-tour
Comme les astres dans l'espace,
De mains en mains le sceptre passe,
Chaque peuple a son siècle, et chaque homme a son jour ;
Sujets à cette loi suprême,
Empire, gloire, liberté,
Tout est par le temps emporté,
Le temps emporta les dieux même
De la crédule antiquité.

Au milieu de ce grand nuage,
Réponds-moi : que fera le sage
Toujours entre le doute et l'erreur combattu ?
Content du peu de jours qu'il saisit au passage,
Il se hâte d'en faire usage
Pour le bonheur et la vertu.

J'ai vu ce sage heureux ; dans ses belles demeures
J'ai goûté l'hospitalité,
A l'ombre du jardin que ses mains ont planté,
Aux doux sons de sa lyre il endormoit les heures
En chantant sa félicité.

Soyez touché, grand Dieu, de sa reconnoissance.
Il ne vous lasse point d'un inutile vœu ;
Gardez-lui seulement sa rustique opulence,

---

36 *9e éd., 1826, 1845* (in-16), *1849, 1860, 1866*

... **antiquité**],
Et ce que des mortels dans leur orgueil extrême
Osoient nommer la vérité.

Mais 1845 (in-16), *1849, 1860, 1866 donnent* les [mortels

---

45. Claudien, *Le Vieillard de Vérone*.

Ingentem meminit parvo qui germine quercum

« Il se souvient d'avoir vu ce grand chêne sortir d'un gland. » (v. 15.)

49. *Lasse*, répond au *fatigare* des Latins (Tacite, *Histoires*, I, 29 ; etc.).

Donnez tout à celui qui vous demande peu.
Des doux objets de sa tendresse
Qu'à son riant foyer toujours environné,
Sa femme et ses enfants couronnent sa vieillesse,
Comme de ses fruits mûrs un arbre est couronné.
Que sous l'or des épis ses collines jaunissent ;
Qu'au pied de son rocher son lac soit toujours pur ;
Que de ses beaux jasmins les ombres s'épaississent ;
Que son soleil soit doux, que son ciel soit d'azur,
Et que pour l'étranger toujours ses vins mûrissent.

Pour moi, loin de ce port de la félicité,
Hélas ! par la jeunesse et l'espoir emporté,
Je vais tenter encore et les flots et l'orage ;
Mais ballotté par l'onde et fatigué du vent,
Au pied de ton rocher sauvage,
Ami, je reviendrai souvent
Rattacher, vers le soir, ma barque à ton rivage.

---

53. *Je supprime avec 1849, 1860 ou 1866 la virgule des 2e et 9e éd. après* foyer. *Elle est inutile, et avait sans doute pour objet d'interdire de rapporter* environné *à* foyer *et de séparer les deux mots. Ou plutôt c'était un vestige de la ponctuation rythmique des manuscrits de Lamartine. Cf. Avertissement,* p. 1.

58. *1836, 1849, 1860, 1866* : ombres] épaississent

61-63. Transposition peut-être de l'image qu'Horace applique à la République :

O navis, referent in mare te novi
Fluctus ! o quid agis ? fortiter occupa
Portum.

« O navire, un nouveau flot va te ramener en mer ! Prends garde ! Ancre-toi fortement au port. »

(*Odes*, I, xiv, 1.)

Cf. *A Elvire*, v. 13-14, p. 299.

65. La métaphore traditionnelle se renouvelle par l'allusion à la position du château de M. de Chatillon, et à la manière dont le poète et ses amis l'avaient découvert (cf. p. 465-466).

MÉDITATION SEIZIÈME

LE GÉNIE

NOTICE

Le carnet Émile Ollivier donne la date de la composition de la pièce : la mise au net est datée d'*Aix en Savoye, 2 septembre 1817*.

Ce n'est donc pas en sortant de chez Elvire que Lamartine fit ces vers, ni dans la saison qu'ils passèrent ensemble à Aix. C'est l'année où elle ne vint pas, en l'attendant, qu'il écrivit cette ode, dans les mêmes jours où il fit le *Lac*.

Il l'envoya aussitôt à son amie, qui la montra à M. de Bonald. M. Doumic a retrouvé à Saint-Point et publié (p. 77-81) la lettre par laquelle Bonald, le 24 septembre, répondait avec une condescendance un peu dédaigneuse à cette communication : « Je vous sais bien bon gré, écrivait-il à Mme Charles, de m'avoir transmis le témoignage d'amitié de votre excellent jeune homme. Marquez-lui bien que je l'accepte comme gage d'amitié, et non comme élan d'admiration, quelque flatté que je sois de son suffrage. Il est pour moi une preuve de plus que ces vérités germent avec une grande facilité dans les cœurs droits, les esprits justes, les âmes affranchies des viles passions de l'orgueil, de l'ambition, de la cupidité, qu'elles y produisent même un vif sentiment d'adhésion ; et j'ai eu plusieurs fois occasion d'en faire la remarque, pas souvent cependant sur des esprits aussi distingués que M. de L. M., parce qu'ils ne sont pas communs ; et il me prouve encore ce que j'ai toujours cru, qu'il y a bien d'autres semences de bien, de beau, de grand dans l'esprit d'un poète que dans celui d'un géomètre. Je le remercie bien sincèrement d'avoir pensé à moi et d'avoir mis ses pensées en si beaux vers ; je crois lui prouver l'intérêt

---

N. C. — Titre. *9e éd.* Dix-neuvième : *1849, 1860* Vingt-deuxième ; *1866* XXII.

que j'attache à la perfection de son ouvrage, en osant vous envoyer les petits changements que j'y ai faits, et dont vous-même, Madame, qui avez le goût si sûr et si juste, aviez proposé les principaux. »

M. de Bonald ne voulait pas entendre parler de l'impression. Il ne voulait pas associer le jeune poète à son impopularité ni se laisser « soupçonner de mendier des éloges ». Il demandait donc au jeune homme inconnu d'attendre.

Julie envoya la lettre de Bonald à son ami, qui n'y répondit pas. Et sans doute M. de Bonald tenait plus qu'il ne l'avait dit aux changements qu'il avait proposés. Car le 10 novembre, Mme Charles mandait à Lamartine :

« M. de Bonald est ici... Écrivez-moi vite sur lui et pour lui.

« Il m'a demandé presque en arrivant ce que vous pensiez de ses observations, et lorsque je lui ai dit que vous étiez prêt à les adopter, il m'a dit : Vous me ferez voir sa lettre, je vous prie. Or, comme je n'ai rien à montrer, écrivez-moi à présent que dans le trouble où ma maladie a jeté mes amis, vous n'avez guère pensé à d'autres intérêts, mais qu'aujourd'hui que vous êtes rassuré par M. Alin, vous êtes pressé de me parler de M. de B...

« M. de B. est dans la plus grande admiration de votre ode. Il m'a dit qu'il ne lui appartenait pas de la louer, mais qu'elle lui paraissait d'une beauté admirable » (Doumic, p. 64-65).

On comprend pourquoi cette pièce ne prit pas place dans la 1re édition des *Méditations* : M. de Bonald ne donna sans doute l'autorisation de la publier que quand le succès du recueil lui eut garanti la valeur de l'hommage. Et il tint alors à en assurer la primeur au journal qu'il fondait avec Lamennais et Genoude.

L'ode fut imprimée dans le *Defenseur* (t. I, 2e livraison, p. 91 : cf. Maréchal, p. 129). Le titre est : Ode. *A un écrivain célèbre.* La seconde livraison du *Defenseur* dut paraître à la fin de mars 1828. Elle est annoncée par la Bibliographie de la France le samedi 1er avril 1820 : la 1re livraison l'avait été le 18 mars, et la 3e le sera le 15 avril, le même jour que la seconde édition des *Méditations*.

LE GÉNIE

A M. DE BONALD

Impavidum ferient ruinæ.

Ainsi, quand parmi les tempêtes,
Au sommet brûlant du Sina,

N. C. — Esquisses au crayon. *Carnet Emile Ollivier* (f°s 1 v°-10 v°; 64 r°; 65 r°) = *Ocr*: mise au net a l'encre, *ibid.* (f°s 65 v°-70 r°) = *Oe*. Copie manuscrite autographe : *collection Noirmont* = *N*.

Ocr, *N* : Ode à Mr de Bonald. *Oe* Ode. A Mr de Bonald sur ses détracteurs. *Ocr* (f° 2 r°) Pour Julie ; (f° 5 v°) Pour Julie à M. de B. — *Au lieu de l'épigraphe d'Horace, Oe donne après le titre ces deux vers :*

Al suon di questi voci, arde lo sdegno
E cresce in lui, quasi commossa face.
(Jérusalem — Canto quinto.)

Et, à la fin, après la date, ceux-ci :

Che nascer dèe, quando corrotto e veglio,
povero fia d'uomini illustri, il mondo.
(Jerusalem Canto decimo quinto.)

N ne donne que cette seconde épigraphe, qui y est placée après le titre ; elle est suivie du nom de l'auteur : Tasso, au lieu du titre du poème ; et elle est accompagnée d'une traduction :

..... il doit naître quand le monde vieilli
et corrompu sera épuisé d'hommes illustres.
Le Tasse.

M. de Bonald écrivait à Mme Charles : Envoyez-moi la traduction de l'épigraphe. Je vous avoue mon ignorance (*Doumic*, p. 81). *Il demandait au v. 9 de la 1re str. le changement de* Juda *en* l'Hébreu. *Or la copie Noirmont traduit l'épigraphe et porte la leçon* l'Hébreu : *on peut donc conjecturer que cette copie a été faite sous l'impression de la lettre de Bonald, et peut-être pour lui.*

Oe contient 13 str. ; N et les éditions, 12, par suppression de la 10e. Les 1res

---

N. L. — 1-10. Cf. *Exode*, XXIV, 15-16.

Jadis le plus grand des prophètes
Gravoit les tables de Juda;
Pendant cet entretien sublime,
Un nuage couvrait la cime
Du mont inaccessible aux yeux,
Et, tremblant aux coups du tonnerre,
Juda, couché dans la poussière,
Vit ses lois descendre des cieux.

Ainsi des sophistes célèbres
Dissipant les fausses clartés,

---

esquisses (Ocr) n'en prévoyaient pas tant : la 12e str. des éd. est marquée 6e; la str. supprimée après la 9e est marquée 4e. La str. 4 a été faite après les str. 5, 6, 7 qui sont numérotées 4, 4, 5. Sur une autre feuille, 5 et des amorces de 6 et 9 sont numérotées 4, 5, 6. Mais d'autre part 8 et 9 sont marquées 10e et 11e; et une 12e str., différente de la douzième des éditions, est amorcée. La str. 11 paraît avoir été la dernière trouvée; elle est à part, aux fos 64 ro et 65 vo. Et c'est alors que Lamartine, par une multiplication attentive (12 × 10 = 120), semble avoir fixé le nombre des strophes et des vers. — 1849, 1860, 1866 (sous l'épigraphe) : Horat., od. V, lib. III. — 1-10. *Ocr donne d'abord cette ébauche : 1es* strophes

Ainsi quand parmi la tempête,
Jadis un prop
(*Sur le sommet*) Au sommet brûlant de Sina

et au-dessous une rédaction complète dont je vais donner les variantes avec celles de Oe. — 1. *Ocr* : Ainsi] lorsque dans la tempête

3. *Ocr, Oe* Jadis un illustre Prophète. *Oe garde cette leçon tout en introduisant au 1er vers la leçon* tempêtes

7. *Ocr* Du mont] *invisible aux yeux, invisible à ses yeux,* inaccessible [aux yeux.

9. *N* L'Hébreu *Cf. l'observation de M. de Bonald dans la première des* N. C., *et dans la* N. L. *au vers 9.*

11-20. *Ocr* 2e strophe *avec le seul mot* Ainsi *comme amorce, et au-dessous la strophe entière qui reprend le mot* ainsi

---

3. Dans la Bible, c'est l'Éternel qui grave la loi lui-même sur les tables (*Exode*, XXIV, 12, XXXI, 18, XXXIV, 1 et 28).

5-6. Vigny, *Moïse* :

Et debout devant Dieu, Moïse ayant pris place
Dans le nuage obscur lui parlait face à face.

9. Vigny, *Moïse* :

Et six cent mille Hebreux courbés dans la poussière...

Moïse fut « écrit en 1822 », nous dit Vigny. La strophe de La-

Tu tires du sein des ténèbres
D'éblouissantes vérités.
Ce voile qui des lois premières
Couvroit les augustes mystères,
Se déchire et tombe à ta voix ;
Et tu suis ta route assurée,
Jusqu'à cette source sacrée
Où le monde a puisé ses lois.

Assis sur la base immuable
De l'éternelle vérité,

---

13. O^{cr} *fais luire au* [sein], tires du [sein.

15. O^{cr} O^{e} : Ce] rideau. *Cf.* **N. L.**

16. O^{cr} couvroit] *la source et les* [mysteres], les augustes mysteres. *N* cachoit

17. O^{cr} : *Bonald !* se déchire, se déchire et tombe [à ta voix.

20. O^{cr} D'où découlent toutes les loix. Ou la terre (*puise*) a puisé ses loix. O^{e} Ou la terre a puisé ses loix.

21-30. *O^{cr} présente 3 ébauches, dont 2 biffées. La 1re n'a que 8 vers : les vers 26-27 manquent.*

21. O^{cr} :

3e strophe

(1) *En vain l'orgueil humain murmure !*
Assis sur le sommet tranquille.
Assis sur la base (solide) durable
(2) *Assis sur la base durable*
(3) Assis sur la base durable (immuable)

---

martine, publiée en 1820, eut-elle la puissance d'une suggestion ? — « A la place de *Juda*, notait Bonald, je mettrais l'*Hébreu* qui est aussi noble et qui évite la répétition du mot *Juda* dans la même strophe » (Doumic, p. 80). On a vu par les notes critiques que Lamartine a un moment cédé à cette observation.

14. « Au lieu d'*éblouissantes* qui peut se prendre en mauvaise part, je mettrais *radieuses* ou tout autre mot » (Observation de Bonald, Doumic, p. 80).

15. « *Voile* vaudrait peut-être mieux que *rideau* » (Observation de Bonald ; Doumic, p. 80). — L'expression *lois premières* fait allusion aux titres des ouvrages de Bonald : *Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social*, 1800. *La Législation primitive considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison*, 1802.

19-20. C'est-à-dire Dieu. Voyez. la *Législation primitive.*

21. « 3e strophe. Rien à changer » (Observation de Bonald, Doumic, p. 80). — Bonald disait à ceux qui lui reprochaient le caractère

Tu vois d'un œil inaltérable
Les phases de l'humanité.
Secoués de leurs gonds antiques,
Les empires, les républiques
S'écroulent en débris épars ;
Tu ris des terreurs où nous sommes :
Par-tout où nous voyons les hommes,
Un Dieu se montre à tes regards !

En vain par quelque faux système,
Un système faux est détruit ;

---

23. O^{cr} : (1) *d'en haut. d'un œil*
24. O^{cr} : (1) *ce globe par l'homme habité*
ce globe à nos erreurs livré
25. O^{cr} (2 et 3), O^{e}, *N* : secoués] sur. — *J'ajoute la virgule à la fin du vers avec la 9e éd. et 1849, 1860, 1866.*
28-30. O^{cr} : (1) *Sans te créer de vains fantomes*
Tu vois les rois maitres des hommes
tu vois les dieux maitres des rois !
(2) *bornés que nous sommes*
nous croyons voir l'œuvre des hommes
un dieu se montre a tes regards.
tu ris de l'erreur où nous sommes
nous (croyons voir) voyons là l'œuvre des hommes
un dieu se montre a tes regards
(3) Tu ris de l'erreur ou nous sommes
(*quand partout nous*) partout où nous voyons (*des*) les hommes
(*partout Dieu brille*) un dieu se montre a tes regards
31. O^{cr} (*en marge*) renvoyé, à la str. 3, *et l'indication* 4e strophe *au-dessus des vers*

---

roide et absolu de son expression : « Toutes les fois qu'on traite du général, la vérité est absolue » (*Lég. Prim.*, Disc. préliminaire, t. I, p. 8, 3e éd., 1829).

23-27. Bonald aimait à déduire l'histoire de ses principes. Voyez sa *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile démontrée par le raisonnement et par l'histoire*, et sa *Législation primitive*.

31. « Nota. Je reviens à la 4e strophe :

En vain...

Quelque n'est pas très poétique, à moins qu'il ne soit employé en terme de mépris. Je préférerais :

Tandis que par un faux système
Un système faux est detruit, etc.

Par le désordre à l'ordre même,
L'univers moral est conduit.
Et comme autour d'un astre unique,
La terre, dans sa route oblique,
Décrit sa route dans les airs;
Ainsi, par une loi plus belle,
Ainsi la justice éternelle
Est le pivot de l'univers !

---

34. *Ocr* le monde moral
35. *Ocr* (*Et comme aut*) Et tels qu'[autour] de l'astre [unique
36. *Ocr* la sphere et ce globe phisique *et en marge* oblique. *Un signe sur les mots* sphere et *avertit sans doute qu'il faut les changer.*
37. *Ocr* Tournent (*Oe, N* tourne) dans le cercle des airs.
39. *Je supprime la virgule des 2e et 9e éd. après le second* ainsi, *avec la 12e éd., 1849, 1860, 1866.*

---

et la strophe marche également » (Observation de Bonald, Doumic, p. 81). — « Les systèmes succéderont éternellement aux systèmes, et la vérité restera toujours inconnue » (Chateaubriand, *Génie,* III, 2, 1).

33-34. Bonald décrivait la réaction conservatrice qui s'est produite après la Révolution, le retour à l'autorité et à la religion (Consulat, Concordat), dans le Discours préliminaire de la *Législation primitive* (3e éd., 1829, t. I, p. 119). — Il disait dans la *Préface* de son *Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social* (Œuvres, 1836, t. I, p. 15) : « Les révolutions, ces grands scandales du monde social, résultat nécessaire des passions humaines que le pouvoir néglige de réprimer, deviennent entre les mains de l'ordonnateur suprême, des moyens de perfectionner la constitution de la société et rentrent ainsi dans les lois générales de sa conservation, comme les comètes, malgré l'excentricité de leur orbite, l'apparente irrégularité de leurs mouvements, et le long intervalle de leurs apparitions, soumises à l'observation et au calcul, rentrent dans les lois générales du système planétaire. »

35-37. Comparaison où survit le goût du xviiie siècle pour la poésie scientifique.

39-40. « 4e strophe. Au lieu de *justice éternelle* je mettrais *raison éternelle.* La raison est la théorie, et la justice l'application » (Observation de Bonald, Doumic, p. 80).

Mais quoi ! tandis que le génie
Te ravit si loin de nos yeux,
Les lâches clameurs de l'envie
Te suivent jusque dans les cieux !
Crois-moi, dédaigne d'en descendre,
Ne t'abaisse pas pour entendre
Ces bourdonnements détracteurs.
Poursuis ta sublime carrière,

41-50. O^{cr} *offre une esquisse* (1) *numérotée* 4 ; *une esquisse des trois derniers vers* (2), *et une esquisse* (3) *numérotée* 4e strophe.

41-42. O^{cr} (1), O^{e} : Mais quoi ? tandis que le génie
t'eleve bien loin (O^{e} au dessus) de nos yeux.
O^{cr} : (3) Quand sur les ailes du génie
Tu t'élèves loin de nos yeux

46. O^{e} point ·

47. O^{cr} (1) la foible voix, (3) le murmure des [détracteurs

48-50. O^{cr} (1) Va poursuis ta vaste carrière !
(*Mots surchargés et illisibles*) *le mépris du* vulgaire
vole ! et meprise le vulgaire
c'est là (*le signe*) devise des grands cœurs.
est un des signes des grands cœurs

Devise *est une correction à l'encre de date postérieure.*

O^{cr} (2) Va poursuis ta noble carrière !
poursuis, le mepris du vulgaire
est le signe des plus grands cœurs !

O^{cr} (3) *donne le texte de la* 1re *éd. Mais Lamartine a essayé ensuite de le changer.*

O^{e} Va ! poursuis ta noble carrière
marche ! et meprise le vulgaire
c'est la le signe des grands cœurs.

N revient au texte de O^{cr} (3).

---

44. Voyez dans Doumic (p. 78-79) ce que Bonald dit de l'hostilité qu'il a soulevée.

48. Lefranc de Pompignan (*Ode sur la mort de J.-B. Rousseau*) :

Le Dieu, poursuivant sa carriere...

L'ode de Lamartine est écrite dans le même mètre, avec la même disposition de rimes ; elle débute et finit comme l'ode de Pompignan par deux comparaisons. Cette pièce de Pompignan était alors réputée un des chefs-d'œuvre du lyrisme français.

Poursuis ; le mépris du vulgaire
Est l'apanage des grands cœurs.

Objet de ses amours frivoles,
Ne l'as-tu pas vu tour-à-tour
Se forger de frêles idoles
Qu'il adore et brise en un jour?
N'as-tu pas vu son inconstance
De l'héréditaire croyance
Éteindre les sacrés flambeaux?
Brûler ce qu'adoroient ses pères,
Et donner le nom de lumières
A l'épaisse nuit des tombeaux?

51-60. *O*cr 5e Ne l'a t on pas vu ? & — (tour de Babel). *L'idée d'un développement a été abandonnée ; et l'esquisse complète, peut-être antérieure, se trouve un peu plus loin, avec le chiffre 4, à peu près telle que dans l'édition.*
51. *O*cr *O*e Eh quoi ! dans [ses
52. *O*cr Ne l'a] t'on
53. *O*cr, *O*e laches [idoles
54. *O*cr eleve [et brise.
55. *O*cr n'a t'on [pas vu — *O*e son] ignorance
56. *O*cr, *sous le mot* hereditaire (*corr. ultérieure à l'encre*), *porte une 1re leçon indéchiffrable.*

---

49. C'est le traditionnel *Odi profanum vulgus* (Horace, *Odes*, III, 1, 1). Bonald n'approuvait pas ce sentiment. « 5e strophe. Je n'en aime pas les deux derniers vers. Le vulgaire est aujourd'hui moins méprisable que des gens qui ne se croyent pas du vulgaire. J'aimerais autant :

> Et que ton ame noble (ou calme) et fière
> Dedaigne ces vaines clameurs.

ou tout autre » (Doumic, *ibid.*).

51. « La cinquième strophe commence par *mais quoi* ; la 6e par *eh quoi* (cf. N. (..) : il faudrait éviter cela » (Observation de Bonald, Doumic, p. 81).

53. « 6e strophe. Au lieu de *lâches idoles*, je mettrais *viles*, ou *frêles*, etc. » (Observation de Bonald, *ibid.*).

58. Allusion au mot légendaire de saint Rémi baptisant Clovis : « Le premier apôtre des Français dit au premier roi des Français montant

Secouant ses antiques rênes,
Mais par d'autres tyrans flatté,
Tout meurtri du poids de ses chaînes,
L'entends-tu crier : *Liberté*?
Dans ses sacrilèges caprices,
Le vois-tu, donnant à ses vices
Les noms de toutes les vertus ;
Traîner Socrate aux gémonies,
Pour faire, en des temples impies,
L'apothéose d'Anitus ?

Si pour caresser sa foiblesse,
Sous tes pinceaux adulateurs,
Tu parois du nom de sagesse
Les leçons de ses corrupteurs,
Tu verrois ses mains avilies,

61-70. *Ocr inscrit cette str. sous le chiffre* 5.
62. *Ocr* (*Et par*) par ses propres [tyrans
65. *Après le vers 64, Oe donne le v. 66, qui est biffé et suivi de 65 et 66 : ce n'est pas une variante, mais une faute de copie aussitôt réparée.*
66. *Ocr* (*prodiguer*) prodiguant aux [vices
67. *1849, 1860, 1866* vertus]. — *Quoique, dans la strophe suivante, à l'endroit correspondant, les éditions originales ne mettent qu'une virgule, la ponctuation forte, non exigée ou même déconseillée par le sens, correspond bien aux idées de Lamartine et de ses contemporains sur la structure rythmique de la strophe de dix vers.*
69. *Ocr* (*pour, et*) pour [faire
71-80. *Ocr* : 10 (*10e strophe*).
74. *Ocr* ses plus méprisables erreurs

---

sur le trône : « Sicambre, adore ce que tu as méprisé ; brûle « ce que tu as adoré » (Chateaubriand, *La Monarchie selon la charte*, II, xliv).

68-70. On peut, à la place de Socrate, entendre Louis XVI, et à la place d'Anitus Marat ou Robespierre ; mais il faut plutôt conserver un sens général à l'expression allégorique : « persécuter les bons et glorifier les méchants ». — « 7e strophe. Rien à changer, sinon à l'avant-dernier vers, *fêtes* au lieu de *temples*. Une fête peut être impie, et non pas un temple ». (Observation de Bonald, Doumic, p. 80).

Arrachant des palmes flétries
De quelque front déshonoré,
Les répandre sur ton passage,
Et, changeant la gloire en outrage,
T'offrir un triomphe abhorré !

Mais loin d'abandonner la lice
Où ta jeunesse a combattu,
Tu sais que l'estime du vice
Est un outrage à la vertu !
Tu t'honores de tant de haine,
Tu plains ces foibles cœurs qu'entraîne
Le cours de leur siècle égaré ;
Et seul contre le flot rapide,
Tu marches d'un pas intrépide
Au but que la gloire a montré !

76-77. O^{cr}, O^{e} arracher — à [quelque

79. O^{cr} (*Et te proclamant grand et sage*): *sous cette leçon raturée est écrite la leçon définitive.*

81-90. O^{cr} : 11 (*11e strophe*). *Et* (f° 4 r°), *deux vers qui sont la première ébauche du début de la strophe.*

6

Mais leur eloge est un outrage
Que l'on doit trembler d'obtenir.

84. O^{e} *hommage* (*simple lapsus de plume*), outrage.

85. O^{cr} Tu t'enorgueillis de sa [haine

86. O^{cr} les [foibles cœurs. O^{e} les cœurs foibles

88-89. O^{cr} et (*seul*) contre le (*flot*) courant rapide
(*tu marches*) seul tu vas [d'un pas

90. O^{cr} (*l'honneur t'a*) la gloire a. — *Peut-être était-ce à la fin de cette strophe que devaient s'appliquer les deux esquisses qu'on trouve au* f° 2 r° *du carnet O.*

(1) *et quand &*
(*mots surchargés illisibles : periroit ta (?) gloire*)
c'est assez d'avoir combattu.
Il est, il est pour ta mémoire

---

80. Faut-il songer aux « triomphes » de Voltaire, de Rousseau, de Marat, portés au Panthéon ?

85. Bonald, dans sa lettre à Mme Charles, aime à revenir sur les haines qu'il a excitées (Cf. Doumic, p. 78-79).

Tel un torrent, fils de l'orage,
En roulant du sommet des monts

---

deux surs garants. l'un est ta gloire,
l'autre est plus grand : c'est ta vertu

(2) Variante
Il est, il est pour ta mémoire
un garant plus sûr que ta gloire !
un prix plus beau : c'est ta vertu.

Lamartine souligne plus beau *et écrit au-dessous* plus durable et.

91. *Ici se place la str. supprimée. O^e (note marginale)* : strophe supprimée par M. de Bonald. — « 10e strophe. Je pense comme vous qu'elle peut être supprimée ». Observation de Bonald, Doumic, p. 81.

O^{cr}, O^e (*Ainsi*) Telle (*O^e* Ainsi) parmi les feux célestes
lorsque la comete à nos yeux
fait briller ses clartés funestes
dans les champs étonnés des cieux !
des cieux interrogeant la voute
le pilote loin de sa route
s'egare à sa fausse lueur !

O^{cr} (1) mais de la celeste harmonie
le sublime enfant d'Uranie
rejette cet astre trompeur !

O^{cr} (2), *O^e* le vulgaire tremble et s'écrie !
l'intrépide enfant d'Uranie
efface (*O^e* rejette) cet astre trompeur

91-100. *O^{cr}* (1) *esquisse incomplète des vers 91-94.*
(*Comme*) Tel qu'un torrent fils de l'orage
Tel un torrent fils (*des*) de l'orage
qui roulant du sommet des monts
entraîne au loin sur son passage
les humbles plantes des vallons.

(2) *esquisse complète de la strophe.*

91-92. *O^e* Ou tel un torrent que l'orage
fait rouler [du sommet

91-100. La comparaison lyrique n'est parfois qu'un apologue écrit dans un ton élevé. Ces vers semblent être une contrepartie de la Fable, *le Chêne et le Roseau*. — « 11e strophe. En supprimant la précédente, il faut changer *ou tel* qui commence celle-ci, et mettre *semblable*. Cependant il faut penser que le poète ne veut pas me comparer au torrent, mais au chêne, — et que le mot *semblable* ne serait peut-être pas juste. Alors on fait la comparaison sans l'indiquer, ce qui est même plus conforme à la marche libre et brusque de l'ode. Ainsi on pourrait dire :

Un fougueux torrent que l'orage
Fait rouler. »

(Observation de Bonald : Doumic, p. 81.)

S'il rencontre sur son passage
Un chêne, l'orgueil des vallons ;
Il s'irrite, il écume, il gronde,
Il presse des plis de son onde
L'arbre vainement menacé ;
Mais debout parmi les ruines,
Le chêne aux profondes racines
Demeure ; et le fleuve a passé !

Toi donc, des mépris de ton âge
Sans être jamais rebuté,
Retrempe ton mâle courage
Dans les flots de l'adversité !
Pour cette lutte qui s'achève,
Que la vérité soit ton glaive,
La justice ton bouclier.
Va ! dédaigne d'autres armures ;
Et si tu reçois des blessures,
Nous les couvrirons de laurier !

---

94. Ocr (2) Un chêne] (*l'honneur*) l'orgueil des vallons,
98. Ocr (2) Vain courroux ! entouré de [ruines — Oe Mais] seul [debout] sur tant de [ruines
100. Oe et le (*siecle*) fleuve
101-110. Ocr (1) *esquisse des vers 101-104* ; (2) *esquisse de la strophe entière.*
101-102. Ocr (1) Mais par les [mepris de] son [âge
le sage n'est point [rebuté
103. Ocr (1) Retrempe donc ton [courage (*le vers n'a que 7 syllabes*).
105. Ocr (2) (*Dans*) pour cette [lutte
108. Ocr (2) (*Meprise*) va, dedaigne les autres [armures

---

98. Vers suggéré par celui d'Horace qui est devenu l'épigraphe de cette ode.

100. La leçon biffée *siècle* est très intéressante : on voit que Lamartine de lui-même allait jusqu'à l'expression symbolique, jusqu'à la complète pénétration réciproque de l'idée et de l'image, et qu'il a reculé, sans doute par peur des hommes de goût.

Vois-tu dans la carrière antique,
Autour des coursiers et des chars.
Jaillir la poussière olympique
Qui les dérobe à nos regards?
Dans sa course ainsi le génie,
Par les nuages de l'envie
Marche long-temps environné;
Mais au terme de la carrière,
Des flots de l'indigne poussière
Il sort vainqueur et couronné.

111-120. *Ocr, deux esquisses* (1, 2). *L'esquisse* (2) *est numérotée* 6e str. à M. de Bonald.

111-112. *Ocr* (1) Vois tu dans les champs olimpiques
Tel dans la carriere olimpique
Tel dans la
Vois tu dans la carrière antique
Sous les pas des coursiers (*fou*..... = fougueux)... chars

Le mot chars *a été ajouté pour fixer la rime, le vers restant à remplir.*

115-116. *Ocr* (1) *Ainsi de nos jours* le genie
(tel) dans sa course ainsi le génie
par (*la poussière*) les nuages de l'envie

118-119. *Ocr* (1) mais (*tout a coup*) au terme de sa carrière
(*de ce nuage de*) des flots de la vile poussière

119. *Ocr* (2) des flots de la vile poussière.

120. *Ocr donne l'esquisse d'une str.* 12 (*la str. 11 étant dans ces ébauches celle qui commence par les mots* Mais loin, *v. 81*) :

(Ta ...) Ton ame n'est point allarmée
. . . .
. . . .
la voix imposante des ages,
ce n'est point ces clameurs volages
que la foule fait retentir.

— *Oe donne la date de la pièce :* Aix en Savoye, 2 septembre 1817, *et au dessous la seconde epigraphe dont j'ai parlé plus haut.*

111-114. Horace, *Odes*, I, 1, 3 : « Il y en a qui, dans la course des chars, se plaisent à ramasser la poussière olympique. »

Sunt quos curriculo pulverem Olympicum
Collegisse juvat.

— « 13e strophe (c.-à-d. 12e du texte). A supprimer. Je crois que l'ode se termine mieux à la précédente. » (Observation de Bonald : Doumic, p. 81.)

REPRODUCTION TYPOGRAPHIQUE

DU

TITRE DE LA NEUVIÈME ÉDITION

DES

MÉDITATIONS POÉTIQUES

1823



MÉDITATIONS
POÉTIQUES

PAR ALPHONSE DE LAMARTINE

Neuvième édition.

Ab Jove principium.

VIRG.



PARIS
LIBRAIRIE DE CHARLES GOSSELIN
RUE DE SEINE n° 12.
MDCCCXXIII

AVIS DE L'ÉDITEUR

Les Méditations de M. de Lamartine n'ont plus besoin d'éloges : dans un siècle qui prétend n'être point barbare, et où la poésie est cependant plus dédaignée que dans les âges de la plus profonde barbarie, où les cris tumultueux des passions étouffent les voix harmonieuses et inspirées des nourrissons des Muses, il a osé faire entendre la sienne ; et réalisant ce que la Fable nous raconte de ce chantre de Thrace [1], qui savoit toucher ce que la nature a de plus dur et de plus sauvage, il a forcé les plus insensibles à écouter ses chants, et les plus dédaigneux à les applaudir.

C'est qu'à toutes ces qualités qui font le poëte, à la grâce, à la flexibilité, à ce style en quelque sorte vivant d'images qui en est le principal et le plus frappant caractère, M. de Lamartine joint un esprit droit et un cœur religieux. Il a senti que le temps des vaines fictions étoit passé ; que c'étoit dans le sein de l'éternelle Vérité que la poésie devoit désormais chercher ses inspirations, par cela même que les esprits ne se nourrissent plus que de mensonges, et se consument à chercher dans l'erreur toutes les réalités. Aux tendres et pieux accents du jeune poëte se sont réveillés dans les cœurs une foule de sentiments qui ne se peuvent entièrement éteindre, tant qu'il reste en nous quelque chose de l'homme ; et M. de Lamartine a su intéresser et charmer son siècle, justement parce qu'il a su se garantir de ses corruptions.

1. Orphée.

Cette édition, que tant d'autres ont précédée [a], est enrichie de quatre pièces nouvelles, dans lesquelles on retrouvera le même talent et les mêmes inspirations. Le public l'accueillera sans doute avec la même faveur.

---

[a] Huit éditions formant plus de vingt mille exemplaires (Note de l'éditeur de 1823)

MÉDITATION TROISIÈME

A ELVIRE

NOTICE

Cette pièce n'est pas adressée à Julie Charles, mais à celle qui plus tard s'appela Graziella : le nom poétique d'Elvire lui appartint un moment avant qu'il fût transféré pour l'éternité à Mme Charles. Toute la facture et la couleur désignent ces vers comme un produit d'une inspiration élégiaque plus traditionnelle, moins personnelle que celle des vraies *Méditations*, et qui lui est antérieure.

Ces vers sont au plus tôt de l'été de 1815, quand Lamartine découvrit une source de poésie dans l'aventure italienne qu'il avait si longtemps oubliée (cf. *Introduction*, p. XVIII), et antérieurs à la fin de 1817. Précédèrent-ils ou suivirent-ils la rencontre avec Mme Charles ? Je l'ignore. On sait que le poète, à la fin de 1816, lui adressa des vers faits pour l'Elvire italienne qu'il avait perdue et qu'il croyait encore pleurer. Julie lut les vers de son ami : elle en fut émue jusqu'à la jalousie, jusqu'à craindre qu'après avoir tant aimé une telle femme, il n'eût plus rien à lui donner, à elle (Doumic, p. 29-30, et 37 : lettres du 1er et du 2 janvier 1817). Elle ne se doutait pas que dans les pièces postérieures à leur rencontre, le poète, en parlant à l'autre Elvire, avait parlé pour elle, et avait teint son ancien amour de la pureté idéale du nouveau.

La Méditation qu'on va lire devait être parmi les pièces qui inquiétaient Elvire : mais on ne le sait pas avec certitude. Virieu la mentionne (*Vois-tu comme tout change*, etc., v. 27) le 28 janvier 1818 parmi les morceaux excellents que son ami a faits (Doumic, p. 96, cf. plus haut p. 210). De l'indication de Virieu, faut-il tirer la con-

N. C. — Tome [illegible]. III.

jecture que la pièce en 1818 commençait au vers 27 ? ou bien que Virieu n'admirait pas le début ?

Le thème est une adaptation du vieil *air* lyrique : « le poète distribue l'immortalité » (Pindare, Horace, *passim*). On se rappelle les vers d'Horace (*Odes*, IV, 9, 10-12) :

Vixere fortes ante Agamemnona
Multi,...

« Bien des braves ont vécu avant Agamemnon. »

Dans la même ode, nous voyons l'idée appliquée à l'amour :

... spirat adhuc amor
vivuntque commissi calores
Eoliæ fidibus puellæ.

« Il vit encore, cet amour, ils brûlent toujours, ces feux que la poétesse Lesbienne a confiés à sa lyre. »

Le lieu commun est entré chez nous par Ronsard et Malherbe, et il y a prospéré. Je me contenterai de rappeler, après M. R. Rosières (p. 182), qu'Ecouchard Lebrun avait fait une ode (l. V, od. III) sur l'idée « Que la beauté ne revit que dans les beaux vers ».

Le souvenir que Lamartine accorde (v. 4-5) à la Léonore du Tasse a donné lieu à une curieuse hypothèse. Une seule Éléonore était fameuse dans la poésie du demi-siècle qui précéda les *Méditations* : c'était celle de Parny.

Du Pinde et de Paphos tous les antres émus
Ont retenti cent fois du nom d'Eléonore.

(Bertin, *Amours*, II, 9.)

C'était à l'Éléonore de Parny que Lamartine aussi pensait avant le voyage d'Italie (cf. les vers du 4 mai 1810, *Corr.*, t. I, p. 130). Est-ce la visite au tombeau du Tasse qui substitua la Léonore italienne à l'Éléonore française dans l'imagination du poète ? ou faut-il conjecturer, avec M. P.-Maurice Masson (*Les deux Éléonore*, Revue d'Histoire Littéraire, avril-juin 1913), que Lamartine ici même avait d'abord songé à Parny, et qu'il avait écrit ceci ou quelque chose de pareil :

Et Bourbon au siècle futur... (v. 4).

Cette hypothèse expliquerait pourquoi, tandis que Lamartine affirme que Cynthie et Laure déjà sont immortelles, il fait seulement espérer l'immortalité à Éléonore : s'il s'agit de celle du Tasse, cette différence ne se comprend pas.

On n'a pas de peine d'ailleurs à concevoir qu'en 1819-1820, lorsqu'il songea à publier, favori du faubourg Saint-Germain, et soucieux de donner quelque unité de couleur à son recueil, il ait éliminé l'allusion à Parny : cette évocation aurait fait une fausse note entre l'*Isolement* et l'*Immortalité*.

A ELVIRE

Oui, l'Anio murmure encore
Le doux nom de Cinthie aux rochers de Tibur,
Vaucluse a retenu le nom chéri de Laure,

N. C. — Ms. autographe (mise au net), *communiqué par M. Guy de Cassagnac* = *C*. — (Titre.) *C*. Méditation Troisième. A E...
3. *C l'aurore* (?) lapsus corrigé en Laure.

N. L. — 2. Allusion à l'élégie de Properce (IV, 7) où Cynthie morte lui apparaît et lui demande de placer son épitaphe au bord du chemin :

Hic Tiburtina jacet aurea Cinthia terra :
Accessit ripæ laus, Aniene, tuæ.

Au vallon de Tibur dort la belle Cinthie :
Par sa tombe, Anio, ta rive est embellie.
(Trad. de Dennebaron, 1825, p. 245.)

Pour Boileau (*Art Poétique*, II, v. 54-55), Tibulle et Ovide seuls représentent l'élégie antique. Marmontel (*Éléments de Littérature*, art. *Élégiaque*, *Élégie*) met Properce presque au-dessus de Tibulle : c'est le maître de l' « élégie passionnée ». Dennebaron l'avait traduit en vers en 1813.

3. Le souvenir de l'amant de Laure hantait les poètes depuis les *Mémoires sur la vie de Fr. Pétrarque* de l'abbé de Sade (3 v. in-4, 1764-1767) et depuis *le Génie de Pétrarque* de l'abbé Roman (1778). Parny (*La Journée champêtre*, Œuvres, éd. 1824, in-8, II, 269) disait de Laure et du poète :

Elle fut sourde à ses accents,
Et Vaucluse répète encore
Sa plainte et ses gémissements.

Cf. Lamartine, *Corr.*, t. I, p. 156; 12 déc. 1810.

Et Ferrare au siècle futur
Murmurera toujours celui d'Éléonore !
Heureuse la beauté que le poëte adore !
Heureux le nom qu'il a chanté !
Toi, qu'en secret son culte honore,
Tu peux, tu peux mourir ! dans la postérité
Il lègue à ce qu'il aime une éternelle vie,
Et l'amante et l'amant sur l'aile du génie
Montent, d'un vol égal, à l'immortalité !

---

10 *C* : (*immortelle*) éternelle.

---

4. Thomas-Lefebvre (p. 15) demande le pluriel : « aux siècles futurs ». Mais l'usage classique justifierait aisément Lamartine. Seulement chez les prédicateurs, le *siècle futur*, le *siècle à venir*, signifie l'*autre vie*.

6. Properce, III, II, 15-16, 23-24 :

Fortunata meo si qua es celebrata libello,
Carmina erunt formæ tot monumenta tuæ...
At non ingenio quæsitum nomen ab ævo
Excidet, ingenio stat sine morte decus.

Heureuse la beauté dont Properce est l'amant.
Mes vers de ses attraits sont un sûr monument...
Mais le temps ni la mort, sous leur faux ennemie,
N'abattent point un nom étayé du génie.
(Trad. de Dennebaron, 1825, p. 147-148.)

Bertin avait imité ce passage (*Amours*, III, 1).

Heureux, cent fois heureux l'objet aimable
Dont le doux nom couronnera mes vers ;
Mes vers seront un monument durable
De sa beauté qu'encensa l'univers.

Mais Lamartine, à l'image de stabilité et d'immobilité, substitue celle du mouvement, de l'élan, du vol : peut-être obéit-il en cela à la suggestion d'Horace.

Multa Dircæum levat aura cycnum,
Tendit, Antoni, quotiens in altos
Nubium tractus...

« Le cygne thébain s'enlève d'une aile puissante, lorsqu'il tend vers les hautes régions du ciel » (Hor., *Odes*, IV, 1, 25. Cf. *Ibid.*,

Ah! si mon frêle esquif, battu par la tempête,
Grâce à des vents plus doux, pouvoit surgir au port?
Si des soleils plus beaux se levoient sur ma tête?
Si les pleurs d'une amante attendrissant le sort,
Écartoient de mon front les ombres de la mort?
Peut-être?... oui, pardonne, ô maître de la lyre!
Peut-être j'oserais, et que n'ose un amant?
Égaler mon audace à l'amour qui m'inspire,
Et, dans des chants rivaux célébrant mon délire,

---

18. *C* pardonnez, ô maîtres : *leçon corrigée par surcharge.*

II, 20, 1). Peut-être aussi se souvient-il de Chateaubriand (*Génie*, III, 21). « La gloire est née sans ailes; il faut qu'elle emprunte celles des Muses quand elle veut s'envoler aux cieux. »

13. L'image (Cf. la *Retraite*, v. 61-67) est probablement dérivée de la poésie latine qui emploie souvent au sens métaphorique les expressions *cymba, navis, ventus, vela dare, vela contrahere* (Horace, *Odes*, I, 34, 35; II, 10, 23; IV, 15, 3; *Épîtres*, II, 2, 200; Ovide, *Pontiques*, I, 8, 71; *Tristes*, II, 329; Properce, *Amours*, III, 2, 21; etc.).

18. Quel est ce *maître de la lyre*? Il a nommé Properce, Pétrarque, le Tasse : rien ne désigne l'un d'eux plutôt que les autres. Il est possible qu'il faille chercher plus près du poète le maître avec lequel il osera rivaliser : si la conjecture de M. Masson sur les vers 4-5 paraissait fondée, ce ne pourrait être que Parny. Les vers de jeunesse de Lamartine attestent suffisamment son admiration pour cet élégiaque avec lequel il nous semble aujourd'hui avoir si peu de rapport. — On notera que le vers contient un hiatus et un *e* muet non élidé : si on élidait *peut-être* sur *oui*, il faudrait revenir à la leçon primitive de la copie *C*. *Maîtres de la lyre* n'offrirait plus alors aucune difficulté, et se rapporterait aux trois poètes indiqués dans les vers 1-5. Mais la correction de *C* donne bien à croire que Lamartine tenait au singulier. Pour l'absence d'élision, devant *oui*, on a des exemples classiques : « Ce oui » (Molière, *Fem. sav*, v. 5); « je répondrai que oui » (La Fontaine, *Clymène*, v. 431), etc.

21. Ce vers est encore en faveur de la conjecture de M. Masson On peut croire que Lamartine eût hésité à se dire le rival du Tasse, comme de Properce ou de Pétrarque : la rivalité avec un contemporain, fût-il Parny, est moins outrecuidante.

De notre amour aussi laisser un monument!
Ainsi le voyageur qui dans son court passage
Se repose un moment à l'abri du vallon,
Sur l'arbre hospitalier dont il goûta l'ombrage
Avant que de partir, aime à graver son nom!

Vois-tu comme tout change ou meurt dans la nature?
La terre perd ses fruits, les forêts leur parure;
Le fleuve perd son onde au vaste sein des mers;
Par un souffle des vents la prairie est fanée,

---

26. L'amant qui grave sur l'écorce d'un arbre son nom et celui de sa maîtresse, ou des vers, ou l'histoire de leur amour, est un des clichés de l'élégie française (Parny, *Élégies*, IV, 3; *Poésies érotiques, Vers gravés sur un oranger*; Bertin, *Amours*, I, 5; III, 12 et 20, etc.). Mais Lamartine, ici, a écarté l'idée galante: quoique le thème principal soit l'amour, la comparaison l'exclut, et n'évoque que l'idée de la créature éphémère qui cherche à prolonger la trace de son passage.

27. Le changement de l'univers, la succession des saisons, du beau et du mauvais temps, ont servi aux poètes latins de symboles pour illustrer la fuite de la vie ou de la jeunesse (Horace, *Odes*, I, 4; II, 9; IV, 7; Catulle, 5, etc.), ou même pour faire comprendre l'évolution de la langue (Horace, *Art Poétique*, 63). Les élégiaques français avaient naturellement exploité ce sujet (Parny, *Élégies*, IV, 13; *Mélanges*, le *Tombeau d'Eucharis*; Bertin, *Amours*, IV, 6; etc.). Bertin surtout, s'inspirant de Properce, avait traité le thème même de Lamartine: après les vers cités plus haut (note au v. 6), il continuait:

Thèbes n'est plus: tout ce vaste rivage
N'est qu'un amas de tombeaux éclatants;
Sparte, Ilion, Babylone et Carthage
Ont disparu sous les efforts du temps;
Le temps un jour détruira nos murailles,
Et ces jardins par la Seine embellis;
Le temps un jour aux plaines de Versailles
Sous la charrue écrasera les lis.

Voir la suite dans la note au v. 53-54.

28-30. Horace, *Odes*, IV, 7, 3-4.

Mutat terra vices, et decrescentia ripas
Flumina prætereunt.

« La terre change d'aspect; et les fleuves diminués glissent le long de leurs rives. »

Et le char de l'automne, au penchant de l'année,
Roule, déjà poussé par la main des hivers !
Comme un géant armé d'un glaive inévitable,
Atteignant au hasard tous les êtres divers,
Le temps avec la mort, d'un vol infatigable
Renouvelle en fuyant ce mobile univers !
Dans l'éternel oubli tombe ce qu'il moissonne :
Tel un rapide été voit tomber sa couronne
    Dans la corbeille des glaneurs !
Tel un pampre jauni voit la féconde automne
Livrer ses fruits dorés au char des vendangeurs !
Vous tomberez ainsi, courtes fleurs de la vie !
Jeunesse, amour, plaisir, fugitive beauté !
Beauté, présent d'un jour que le ciel nous envie,

---

34. Dans C, le vers 34, oublié par l'écrivain, a été rétabli par lui dans l'interligne. Il ne me paraît pas probable que ce vers, inutile à la suite des rimes, mais utile au sens, n'ait été trouvé et ajouté qu'après la mise au net. Cependant cette hypothèse n'aurait rien d'absurde.

— *Leur parure :* c'est l'expression latine *honos*. Virgile, *Géorgiques*, II, 404.

... Silvis aquilo decussit honorem.

« L'aquilon a fait tomber la parure des forêts. »

31. C'est le *pronos in annos* d'Horace (*Art Poétique*, 60).

32. Horace, *Odes*, IV, 7, 9-11.

..... Ver proterit æstas,
Interitura, simul
Pomifer autummus fruges effuderit.

« L'été pousse le printemps, et disparaîtra, dès que l'automne fécond aura versé ses fruits. »

35. Cf. la note au v. 6.

40. Cf. la note au vers 32. — Ici l'automne est peint sous son aspect traditionnel de richesse : cf. l'*Automne*, p. 246-247.

42-45. C'est le thème consacré que l'élégie française avait reçu des Latins, et tant de fois repris depuis la Renaissance. Voyez Parny, *Elégies*, IV, 14 ; *La Journée champêtre, Épilogue* ; Bertin, *Amours*, II, 3.

Ainsi vous tomberez, si la main du génie
Ne vous rend l'immortalité !

Vois d'un œil de pitié la vulgaire jeunesse,
Brillante de beauté, s'enivrant de plaisir !
Quand elle aura tari sa coupe enchanteresse,
Que restera-t-il d'elle? à peine un souvenir :
Le tombeau qui l'attend l'engloutit tout entière,
Un silence éternel succède à ses amours ;
Mais les siècles auront passé sur ta poussière,
Elvire, et tu vivras toujours !

---

54 *C à la fin de la pièce porte le nombre 53. Lamartine a souvent noté ainsi le nombre des vers des pièces qu'il avait composés. S'il marque ici 53 et non 54, c'est qu'il a compté avant d'avoir rétabli ou ajouté le v. 34. Ce vers une fois intercalé, Lamartine a écrit tout au bas et dans un coin de la page le nombre exact 54.*

45-46. Horace, *Odes*, IV, IX, 26.

..... Omnes illacrimabiles
Urgentur ignotique longa
Nocte, carent quia vate sacro.

« Ils sont tombés, sans larmes, sans mémoire, dans l'éternelle nuit, parce qu'ils n'ont pas trouvé un poète sacré. » Les deux chutes sont pareilles.

51. C'est une application de l'expression fameuse d'Horace (*Odes*, III, 6). « *Non omnis moriar.* Je ne mourrai pas tout entier. »

52. Le vers fait penser aux expressions d'Horace, *Odes*, IV, IX, 27 : *urgentur... longa nocte* (cf. note aux v. 45-46) ; 30-31 *non ego te... silebo.* « Je ne ferai pas le silence sur toi ». Horace (*Odes*, IV, IX, 13-16) montrait qu'Hélène n'avait pas été la première adultère, et que d'autres amoureuses, avant elle, étaient oubliées, n'ayant pas eu d'Homère.

53-54. Cf. les notes aux v. 1-5 et 6. — Bertin avait dit (*Amours*, III, 1) :

Ne craignez rien de sa rigueur extrême,
O charme heureux de mes derniers beaux jours !
Regardez-vous, et songez qui vous aime ;
Du ciel le temps a chassé les dieux même ;
Ils sont tombés ; mais vous vivrez toujours.

MÉDITATION DIXIÈME

ODE

NOTICE

Lamartine envoya à Virieu une strophe de cette pièce (la 12e des éditions, ou 19e de la rédaction en 28 strophes) dans une lettre datée de *Bourgoin, jeudi soir, octobre 1817* (*Corr.*, t. I, p. 275) : il résulte du passage que le reste de la pièce était déjà fait, ou du moins une grande partie. Cette indication est confirmée par le carnet Emile Ollivier qui montre que Lamartine a composé cette ode chez Virieu à Lemps en septembre (26-28). La mise au net du même carnet est datée d'octobre ; elle est postérieure à la lettre citée plus haut, puisqu'elle contient la nouvelle strophe.

La rédaction primitive, avec ses strophes virulentes contre la gloire de l'Empire et la Colonne Vendôme, avait un caractère politique beaucoup plus marqué que la pièce imprimée et aurait classé bien plus nettement l'auteur parmi les *ultra*.

Cette ode est toute classique de forme : il sera inutile de la commenter longuement.

N. C. — Titre. *1866*. X.

ODE

Delicta majorum immeritus lues.
Horat., od. vi, liv. III.

Peuple ! des crimes de tes pères
Le Ciel punissant tes enfants,

N. C. — Esquisses au crayon de seize strophes pour cet ode : *Carnet Émile Ollivier* (fos 10-17) = *Ocr*. Mise au net à l'encre : *ibid.* (fos 18-28) = *Oe*. Copie autographe *collection Noirmont* = *N*. Copie de la 12e str. (v. 111-120) *Correspondance, oct. 1817* (t. I, p. 275) = *Co*.

*N donne une version absolument conforme à l'édition (sauf une excellente correction, v. 101). Mais Oe nous fournit une rédaction de l'ode beaucoup plus ample : elle comprend 28 strophes au lieu de 13. L'ode actuelle ne comprend que les strophes 4-11, 16-19, auxquelles Lamartine a ajouté pour conclusion une strophe nouvelle. Des 16 strophes sacrifiées, deux (1 et 2) ont été reprises pour servir de début à l'*Enthousiasme *(Méditation 9e de 1820). — O indique la date de la composition de l'ode en divers endroits :* 26 sept., 26-28 sept., *et* octobre 1817, *et le lieu :* Lemps, *c'est-à-dire chez Virieu. — On trouvera en appendice les strophes rejetées, sauf les deux premières qui sont en tête de la Méditation 9e* (p. 119-120).

Titre. *Ocr, Oe* Ode aux françois. *Oe ajoute une date* 1817, *et l'épigraphe* Delicta majorum, immeritus lues, || Romane ! donec templa refeceris, || Aedesque labentes deorum et || fœda nigro simulachra fumo. Horace, *Odes*, 3 livre. *Et en regard, de l'autre côté de la page,* A J. C. *(à Julie Charles).*

1-10. *Cette str. est la 4e dans Oe.*

1. *Ocr (1) ébauches biffées, (2) rédaction entière et non biffée.*

(1) *Peuple autrefois l'amour du monde !*
Peuple ! tu porteras la peine
des crimes d'un siècle insensé

N. L. — 1-10. Cette strophe paraphrase la strophe d'Horace dont le 1er vers est donné en épigraphe et qui est citée tout entière aux N. C. Dans cette paraphrase Lamartine transpose parfois : la

De châtiments héréditaires
Accablera leurs descendants !
Jusqu'à ce qu'une main propice
Relève l'auguste édifice
Par qui la terre touche aux cieux,
Et que le zèle et la prière
Dissipent l'indigne poussière
Qui couvre l'image des dieux !

---

le crime des pères coupables
Peuple ! les crimes de tes pères !
retomberont sur tes enfants !
(et...) des (chatimens) peines héréditaires
Par des fleaux hereditaires (*addition ultérieure*)
Rien ne tarira les torrents
Jusqu'à ce que tes mains tremblantes fideles (*mot ajouté ulté-*[*rieurement*)
relevent la.....

Ocr (2) : du crime [de tes pères
3. *Ocr* (2) *de ses fl* (=*fleaux*), de chatiments
4. *Ocr* (2) tes [descendants
6. *Ocr* (2), *Oe* restaure.
8. *Ocr* (2), *Oe* : Et qu'un repentir salutaire
9. *Ocr* (2) Dissipe *a été trouvé après toute la strophe, et écrit d'une main assez différente dans le blanc qui avait été réservé.*

---

poussière de l'oubli remplace la *fumée* des sacrifices laissée par négligence sur les images des dieux.

5-7. Lamartine ne considère donc pas en 1817 que l'édifice de la religion soit encore relevé. Ces trois vers font allusion aux revendications du clergé et du parti catholiques ; voyez Chateaubriand, *De la Monarchie selon la charte*, 2e Partie, ch. 44 et 50, et *Opinion sur la résolution relative au clergé prononcée à la Chambre des pairs le 10 février 1816*. Chateaubriand demande pour le clergé la permission d'acquérir et de recevoir des dotations en fonds de terre, et la restitution des biens nationaux non vendus ; la restitution de la tenue des registres de l'État civil ; la remise de l'éducation publique aux mains des ecclésiastiques et des congrégations ; l'attribution de la pairie à tous les archevêchés et l'éligibilité des évêques à la Chambre des députés ; l'interdiction du divorce ; et l'indépendance entière de l'administration ecclésiastique. C'est probablement à peu près ainsi que Lamartine se figurait en 1817 la restauration de l' « auguste édifice ».

Sortez de vos débris antiques,
Temples que pleuroit Israël ;
Relevez-vous, sacrés portiques ;
Lévites, montez à l'autel !
Aux sons des harpes de Solime,
Que la renaissante victime
S'immole sous vos chastes mains !
Et qu'avec les pleurs de la terre
Son sang éteigne le tonnerre
Qui gronde encor sur les humains !

Plein d'une superbe folie,
Ce peuple au front audacieux
S'est dit un jour : « Dieu m'humilie ;
Soyons à nous-mêmes nos dieux !

---

15. *O^{cr}* de la harpe sublime.

20. *O^{cr}, O^{c}* : Qui] fume. — *Au bas de cette str. l'indication suivante* Lemps — septembre 26-28, 1817. *Cette strophe est la dernière des 9 strophes ébauchées dans O : elle est immédiatement suivie de la mise au net (O^{c}) en 28 strophes. — Après la dernière ébauche au crayon* (str. 5 de la rédaction en 28 str., ou str. 2 des éditions) *deux feuillets ont été arrachés : ils ne pouvaient guère contenir plus que les canevas de 4 strophes, au maximum. On a vu plus haut (Notice, p. 303) que, venant de quitter Lemps, Lamartine, au début d'octobre, avait envoyé de Bourgoin à Virieu une nouvelle strophe qu'il venait de faire (la 19e de la rédaction complète, ou 12e des éditions) : il résulte de la même lettre que le passage précédent (la str. 18-11) et, nécessairement, le développement qui l'amène, existaient avant son départ de Lemps. Lamartine avait probablement au moins deux carnets dont il usait simultanément, et la strophe 19-12, d'autres aussi, ont dû être écrites sur un autre que celui qui arriva aux mains de M. Emile Ollivier.*

21-23. *O^{c}* :
Enflé d'un savoir téméraire,
ce peuple, contempteur des cieux !
a dit : affranchissons la terre !

---

11. *Isaïe*, LX, 10 ; LXI, 4. — Notez le contraste du vers 10, tout latin, avec cette strophe, toute biblique.

14-17. Jérémie, XXXIII, 18.

15. Réminiscence biblique (*Ps.* XXXII, 2 ; CXXXVI, 2).

21-24. Cf. *Ps.* X, 4, 7, 13 ; XIII, 1 ; LII, 1.

Notre intelligence sublime
A sondé le Ciel et l'abyme
Pour y chercher ce grand esprit !
Mais ni dans les flancs de la terre,
Mais ni dans les feux de la sphère,
Son nom pour nous ne fut écrit.

« Déjà nous enseignons au monde
A briser le sceptre des rois ;
Déjà notre audace profonde
Se rit du joug usé des lois.
Secouez, malheureux esclaves,
Secouez d'indignes entraves,
Rentrez dans votre liberté !
Mortel ! du jour où tu respires,
Ta loi, c'est ce que tu désires ;
Ton devoir, c'est la volupté !

« Ta pensée a franchi l'espace,
Tes calculs précèdent les temps,

26-27. *Oe* : A] scruté [le ciel et l'abime],
Sur ce dieu, trop longtemps rêvé !
28. *Oe* dans] le sein
30. *Oe* Son nom] par [nous ne fut] trouvé.
34. *Oe* joug] vieilli
38. *Oe* Homme !
42. *Oe* devancent

25-30. Matérialisme scientifique du 18e siècle.

31-37. Politique de Rousseau. « L'homme est né libre, et partout il est dans les fers » (*Contrat social*, I, 1).

33. Thomas-Lefebvre (p. 45-46) trouve l'épithète mal choisie : *profonde*, au sens défavorable d'*extrême*, ne convient pas, surtout, selon lui, lorsque l'audacieux se qualifie lui-même.

38-40. Morale du bonheur (ou du plaisir).

42. Prévision des phénomènes naturels par la connaissance des lois qui les régissent.

La foudre cède à ton audace,
Les cieux roulent tes chars flottants;
Comme un feu que tout alimente,
Ta raison, sans cesse croissante,
S'étendra sur l'immensité!
Et ta puissance, qu'elle assure,
N'aura de terme et de mesure
Que l'espace et l'éternité.

« Heureux nos fils! heureux cet âge
Qui, fécondé par nos leçons,
Viendra recueillir l'héritage
Des dogmes que nous lui laissons!
Pourquoi les jalouses années
Bornent-elles nos destinées
A de si rapides instants?
O loi trop injuste et trop dure!
Pour triompher de la nature
Que nous a-t-il manqué? le temps. »

Eh bien! le temps sur vos poussières
A peine encore a fait un pas!
Sortez, ô mânes de nos pères,
Sortez de la nuit du trépas!

---

47. *Oe* dans [l'immensité.
49. *Oe* borne
59. *Oe* Pour être dieux [de...

---

43. Le paratonnerre
44. Les ballons.
45-50 Théorie de la perfectibilité indéfinie. Cf. Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 2e éd., an III, in-8 : Introduction, p. 4 et 14; et Dixième époque. Des progrès futurs de l'esprit humain, p. 327 et suiv.
51-54. Espérances rationnelles. *Ibid.*
61-62. Il songe sans doute particulièrement à Voltaire et à Rousseau, aux philosophes qui moururent à la veille de la Révolution.

Venez contempler votre ouvrage!
Venez partager de cet âge
La gloire et la félicité!
O race en promesses féconde,
Paraissez! bienfaiteurs du monde,
Voilà votre postérité!

Que vois-je? ils détournent la vue,
Et se cachant sous leurs lambeaux,
Leur foule, de honte éperdue,
Fuit et rentre dans les tombeaux!
Non, non, restez, ombres coupables;
Auteurs de nos jours déplorables,
Restez! ce supplice est trop doux.
Le Ciel, trop lent à vous poursuivre,
Devoit vous condamner à vivre
Dans le siècle enfanté par vous!

Où sont-ils, ces jours où la France,
A la tête des nations,
Se levoit comme un astre immense
Inondant tout de ses rayons?
Parmi nos siècles, siècle unique,
De quel cortège magnifique
La gloire composait ta cour!
Semblable au dieu qui nous éclaire,
Ta grandeur étonnoit la terre,
Dont tes clartés étoient l'amour!

---

66. *Oe* de [notre] âge
78. *Oe* : Et [le ciel], lent
81. *Ici quatre strophes supprimées. Celle-ci est la 16e dans Oe.*
87. *Oe* environnoit
88. *Oe* Comme le [dieu,

---

81. Le *Siècle de Louis XIV*. La comparaison du vers 83 fait allu-

Toujours les siècles du génie
Sont donc les siècles des vertus !
Toujours les dieux de l'harmonie
Pour les héros sont descendus !
Près du trône qui les inspire,
Voyez-les déposer la lyre
Dans de pures et chastes mains,
Et les Racine et les Turenne
Enchaîner les grâces d'Athène
Au char triomphant des Romains !

Mais, ô déclin ! quel souffle aride
De notre âge a séché les fleurs ?

---

96. *Oe* leur [lyre
97. *Oe* Aux pieds de nos chantres divins
99-100. *Oe* reunir [les graces d'Athène]
aux fiers triomphes [des Romains !

101. *Oe* Quel changement ! — *Presque toutes les éditions, à la suite de la 1re, portent* avide *qui est un non-sens. La correction* aride (*1845* in-32, *1866*) *était une correction d'éditeur excellente ; elle se trouve justifiée par* Oe et par *N* : *ces deux manuscrits portent nettement* aride. *D'ailleurs il était facile de confondre le* v *et l'*r *dans l'écriture de Lamartine à la date de la 1re impression.*

102. *Oe* Du monde a desséché les fleurs.

---

sion à la fameuse médaille, où la figure du grand roi était entourée de rayons comme le soleil, avec la devise *nec pluribus impar*.

98-100. Le tour ici n'est pas net. Athènes correspond à Racine et Rome à Turenne, et c'est la réunion de Racine avec Turenne dans un même âge qui fait que les grâces d'Athènes sont enchaînées au char de triomphe des Romains.

102-110. Invective contre les mathématiciens et leur esprit contraire à la poésie : c'est un lieu commun qu'on retrouve dans les *Destinées de la poésie* (p. 377 et suiv.). Cf. Chateaubriand, *Génie*, III, 2, 1.

101-102. « Il y a eu dans notre âge à quelques exceptions près une sorte d'avortement général des talents » (Chateaubriand, *Génie*, III, 4, 5 : Que l'incrédulité est la principale cause de la décadence du goût et du génie).

Eh quoi! le lourd compas d'Euclide
Étouffe nos arts enchanteurs?
Élans de l'âme et du génie!
Des calculs la froide manie
Chez nos pères vous remplaça:
Ils posèrent sur la nature
Le doigt glacé qui la mesure,
Et la nature se glaça!

Et toi, prêtresse de la terre,
Vierge du Pinde ou de Sion!
Tu fuis ce globe de matière,
Privé de ton dernier rayon!
Ton souffle divin se retire
De ces cœurs flétris que la lyre
N'émeut plus de ses sons touchants!

---

106. *Oe* la] triste [manie.
107. *Oe* Chez les français
111-120. *La 1re rédaction de cette strophe est donnée aussi dans la* Corr., t. I, p. 275, oct. 1817.
112. *Oe Co* : Fille [du Pinde]
113. *Oe Co* poussière
116. *Oe Co* cœurs] glacés

---

103. « Rien ne dérange le compas du géomètre » (Chateaubriand, *Ibid.*).

106. « Nous avouons qu'il nous fait quelque peine de voir l'esprit d'analyse et de classification dominer dans les sciences aimables, où l'on ne devrait rechercher que la beauté et la bonté de la divinité » (Chateaubriand, *Génie*, III, 2, 2). « Si pourtant il est quelque science où les inconvénients de l'incrédulité se fassent sentir dans leur plénitude, c'est en histoire naturelle. On flétrit alors tout ce qu'on touche... » (*Ibid.*).

115-117. « Nécessairement encore l'incrédulité introduit l'esprit raisonneur, les définitions abstraites, le style scientifique, et avec lui le néologisme, choses mortelles au goût et à l'éloquence » (Chateaubriand, *Génie*, III, 4, 5.)

Et pour son Dieu qui le contemple,
Sans toi, l'univers est un temple
Qui n'a plus ni parfums ni chants !

Pleurons donc, enfants de nos pères !
Pleurons ! de deuil couvrons nos fronts !
Lavons dans nos larmes amères
Tant d'irréparables affronts !
Comme les fils d'Héliodore,
Rassemblons du soir à l'aurore
Les débris du temple abattu !
Et sous ces cendres criminelles
Cherchons encor les étincelles
Du génie et de la vertu !

118-119. *Oe Co* : Dieu qui] la [contemple
hélas ! la nature [est un temple...

121-130. *Strophe nouvelle faite lorsque l'ode a été remaniée et raccourcie. Elle manque dans Oe.*

119-120. « Les parfums, l'éclat des couleurs, l'élégance des formes disparaissent dans les plantes pour le botaniste qui n'y attache ni moralité ni tendresse » (Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, III, 2, 2).

122. *De deuil* : ces mots correspondent à la *cendre* de la Bible : « *spargens cinerem capiti*, répandant la cendre sur sa tête » (Esther, IV, 1).

125. Je ne vois pas d'où peut venir cette comparaison, et diverses personnes que j'ai consultées n'ont pu me renseigner. Cet Héliodore ne paraît pas dans la Bible. Je pense que Lamartine a voulu faire allusion à la reconstruction du Temple (début du livre d'Esdras) : Zorobabel évidemment ni Josué ni aucun des noms cités en cet endroit ne lui donnaient la rime féminine dont il avait besoin.

128. Application de l'expression bien connue d'Horace : « *ignes suppositos cineri doloso*, des feux qui couvent sous la cendre trompeuse » (*Odes*, II, 1, 7-8).

APPENDICE

A LA 10e MÉDITATION

Ode aux français.

1817

(A J. C.).

> Delicta majorum immeritus lues,
> Romane ! donec templa refeceris,
> Ædesque labentes deorum et
> fœda nigro simulachra fumo !
> Horace, *Odes*, 3e livre.

Str. 1 et 2 : voyez p. 119-121, et 128-130.

Str. 3. Mais en vain… déjà fuit la terre,
mes yeux n'ont plus rien de mortel !
déjà dans la céleste sphère
j'assiste au conseil éternel !
aux yeux des parques étonnées,
j'arrache aux mains des destinées,
les clés, du terrible avenir !

N. C. — *Je publie le texte de la mise au net* O^e. *Les ébauches et leurs variantes* (O^{cr}) *sont données dans les notes. J'ai respecté ici l'orthographe et la ponctuation de Lamartine.*

2. O^{cr} Silence ! profanes mortels !

4. O^{cr} aux conseils éternels.

7. O^{cr} : (*la*) les clefs.

et ce luth, fécond en miracles,
dont les accents sont des oracles,
entre mes mains, va retentir.

. . . .

Str. 4-11 : cf. p. 304-309.

. . . .

Str. 12. Qu'est devenu? ce sceptre antique,
qui ferme, dans la main des rois,
tenoit sous un pouvoir unique
un peuple, docile a ses droits?
il n'est plus : sous les mains rivales,
de trois puissances inégales,
l'état, cherche en vain son repos!
simulacre de monarchie,
source, d'éternelle anarchie,
d'où sort, un éternel cahos!

Str. 13. Au bruit des clameurs Populaires,
que vois-je? un turbulent sénat,
s'arrache, et pousse, en sens contraires,
le timon (*brisé*) bannal de l'État.
principes, vérité, justice.
tout change, au gré de son caprice!

Str. 3. v. 8-10. O[cr] Variante (*sans raccord au reste de la strophe*).
..... entre mes mains
remet la lyre prophétique
(*dont*) qui rend les arrets du destin!
Str. 12, v. 5-7. Deux vers et demi biffés et rétablis dans O[e].

Str. 12, v. 3. Monarchie absolue.

V. 5-6. Sont-ce les trois pouvoirs de Montesquieu (exécutif, législatif, judiciaire)? Ou plutôt ne sont-ce pas le ministère, le Parlement, et le clergé? Un seul point est clair : c'est que ces vers représentent l'anarchie de l'ancien régime aux approches de la révolution.

Str. 13. Les assemblées révolutionnaires.

et sous ces Solons inconstants,
la france, ressemble au navire,
hélas ! qu'un pilote en délire,
gouverneroit, au gré des vents !

Str. 14. Par nos discordes intestines,
le trône, et le temple abattus,
ont couvert des mêmes ruines,
et les vainqueurs et les vaincus !
mais, de tant de débris funestes,
(*les*) deux partis, s'arrachant les restes,
se combattent encore, entre eux :
et sûrs, du sort qui les menace,
semblent, se disputer la place,
qui va, les engloutir, tous deux,

Str. 15. Cependant ! l'Europe attentive,
à nos plus légers mouvements,
craint, de voir fondre sur sa rive,
nos orageux débordements !
ainsi, la Sicile ébranlée
se réveillant, pâle et troublée,
aux moindres rumeurs de l'Etna,
voit déjà, ses bouches béantes,
vomir ses entrailles fumantes,
sur les champs paisibles, d'Enna.

. . . .

Str. 16-19 : cf. p. 309-312.

. . . .

Str. 13, v. 8. Image suggérée par Horace (*Odes*, I, 14, 1), mais depuis longtemps devenue un cliché oratoire et poétique.

Str. 15, v. 1-4. La contre-révolution ; entrevue de Pillnitz ; hostilité de l'Angleterre.

V. 5-10. Cf. l'*Enthousiasme*, p. 120, **N. C.**

Str. 20. Je disais !... mais un cri stupide
part ; et s'éleve, jusqu'à moi.
l'Europe à ce bruit s'intimide,
et répond par un cri d'effroi !
o france ! c'est la voix guerrière
de tes fils, vainqueurs de la terre !
ils s'indignent de tes douleurs :
nous n'adorons que la victoire !
chantez ! disent-ils : notre gloire
qui nous absout de tes malheurs !

Str. 21. La gloire ! insensés que vous êtes !
ce prix des généreux travaux,
la gloire, mortels ! sur vos têtes
entre ses mains, tient deux flambeaux !
l'un ; d'une sanglante lumière
éclaire, l'horrible carriere
des peuples, dans le crime heureux !
semblable aux torches des furies
que jâdis, les fameux impies,
sur leurs pas, laissaient après eux !

Str. 22. L'autre ; du sombre oubli des âges,
tombeau des peuples, et des rois,

Str. 21-22. O[cr] : 26, 7[bre]. Ôde aux françois ! — a Lemps ; *et l'esquisse complète des deux strophes, ainsi que des str. 24-25, au crayon.*

Str. 21, v. 1-3. O[cr] La gloire ! insensés que (*nous sommes*) (*vous etes*) nous [sommes !
pour guider les pas des héros !
La gloire sur (*la nuit des ages*) l'œuvre des hommes

— *Les strophes 21-22 ont été reprises dans l'*ode sur la Naissance du duc de Bordeaux (*v. 83-100* ; *cf. p.* 325-326).

Str. 21, v. 7. O[cr] des] *mortels* peuples

10. O[cr] *trainoient* laissoient

Str. 22, v. 2-3. O[cr] (*sauvant*) tirant les peuples et les rois !
(*n'éclaire*) ne sauve que (*les*) des siecles sages

Str. 20. Victoires révolutionnaires et impériales.

ne sauve que les (*peuples*) siècles sages,
et les légitimes exploits !
ses clartés immenses, et pures,
traversant les races futures
vont s'unir, au jour éternel !
pareil, à ces feux pacifiques
ô Vesta ! que des mains pudiques
entretenaient, sur ton autel !

Str. 23. Par tous ces monuments de gloire,
élevés, dans les champs français,
peut-être, l'implacable histoire
un jour, comptera vos forfaits !
ces lauriers qui ceignent vos têtes,
prix, de tant d'injustes conquêtes,
sécheront sur vos fronts altiers !
la vérité, les met en poudre :
craignez le tems ! craignez la foudre !
la foudre, frappe, ces lauriers !

Str. 24. Colonne ! dont le front sublime
semble braver un ciel vengeur

Str. 22, v, 4. *Ocr* et] (*les*) des
8. *Ocr* : semblable [a
Str. 24. *Ocr* *indique un développement qui devait sans doute prendre place vers cet endroit du poème :*

et planté dans le sang du juste
cet arbre
n'a produit que des fruits sanglants !

Sur la même page, on trouve une esquisse de la strophe 24 et une amorce des vers 5-7 de la

---

Str. 23, v. 9-10. Allusion à l'antique croyance que rappelait Corneille dans *Horace* (V, 3, v. 1679-80) :

Lauriers, sacrés rameaux qu'on veut réduire en poudre,
Vous qui mettez sa tête à couvert de la foudre...

Str. 24, v. 1. La Colonne Vendôme surmontée de la statue de Napoléon.

quel dieu portes-tu sur ta cime?
— un superbe triomphateur :
— quel fut son titre? — vingt batailles :
— qu'attestes-tu? — des funérailles :
— d'où vient ce bronze précieux?
— il fut, dans d'injustes querelles,
conquis, sur des peuples fidèles,
défendant leurs lois, et leurs dieux !

Str. 25. Tombe donc ! témoin redoutable !
des exploits d'un peuple oppresseur !
affranchis la terre coupable
de ton aspect accusateur !
françois ! en passant sous son ombre,
n'entendez-vous pas, gémir l'ombre,
des peuples tombés sous vos coups?

Str. 25 = Ocr (1), un peu plus loin, une première rédaction au crayon des str. 24-25 = Ocr (2).

Ocr (1) Et toi, Colonne !
quelles mains l'ont élevée ?
celles d'un tiran !
quel sang l'a payé?
celui de tes enfants ?
sur qui cet airain a-t-il été conquis ?
sur des peuples defendant leur sainte liberté
et dans les Temples du Dieu vengeur ? —

Et à côté de la première ligne. Penses tu donc que tes colonnes

Str. 24. v. 4. *Ocr* (2) un conquerant, un oppresseur !

5. *Ocr* (2) qui t'a payé? — trente batailles !

Str. 25, v. 1. *Ocr* (2) *monument..... (mot illisible)* temoin redoutable

3. *Ocr* (2) la] ville

5-7. *Ocr* (1) *indique seulement le développement par ces mots :* en passant sous son ombre, *sur la page où est la première idée de ce passage.*

Str. 24, v. 8. La Colonne est faite du bronze des canons pris à Austerlitz.

Str. 25, v. 1. Cette strophe nous montre Lamartine sous la figure d'un *ultra* ; il était exalté sans doute par les milieux qu'il traversait, et déjà il n'était plus le même en 1820. Je doute qu'à cette date il eût demandé la démolition de la colonne. C'est peut-être pour cela qu'il n'a ni terminé ni publié ces strophes.

ne voyez-vous pas la vengeance,
monter, et planer en silence
sur vos monuments, et sur vous?

Str. 26. Mais déjà, tu portes les peines
des triomphes, de ton orgueil!
déjà, de tes grandeurs hautaines
ta grandeur même fut l'écueil!
jour mémorable! jour horrible!
ou du Seigneur, la main terrible,
écrasa la dent des lions!
où le Ciel vengeur de la terre
te frappa du même tonnerre
dont tu (*frappas*) frappais les nations!

Str. 27. Relève-toi! chere patrie!
présse, tes enfants sur ton sein!
que sur ta couronne flétrie
un dieu sauveur pôse sa main!
pleine d'un espoir prophétique,
ressaisis l'oriflâmme antique
qui devait triompher des ans!
et qu'il soit, dans ta main guerriere
un signe, d'effroi pour la terre
et d'union, pour tes enfants!

Str. 25, v. 8-10. Oer (2) :

ne voyez vous pas sur sa cime
s'asseoir un dieu vengeur du crime?
pretes a découler sur vous!
ne voyez-vous pas la vengeance
monter, et (*s'asseoir*) rouler en silence
(*les*) des yeux pleins, d'un divin courroux?

Str. 26. Il s'adresse à Napoléon.

Str. 27. L'oriflamme de saint Denis était un symbole cher à la littérature royaliste de la Restauration (Cf. Chateaubriand, *De Buonaparte et des Bourbons*; t. VII, p. 33).

Str. 28. Ainsi ; fléchi par nos prières
le dieu juste, le dieu vengeur,
fera veiller sur tes frontières,
et sa justice, et sa terreur !
ainsi, sur sa bâse (*immortelle*) éternelle,
sa main, d'une france nouvelle
raffermira les (*dé*) fondements !
et comme un fleuve intarissable,
versera la race innombrable,
de tes fortunés déscendants !

Lemps — 8 (?). octobre 1817.
(28 strophes, 280 vers).

Date. *Je ne sais s'il ne faut pas lire, plutôt que* 8, *le signe* &, *qui voudrait dire*. Lemps — et autres lieux. octobre 1817. *Ce qui serait plausible.*

MÉDITATION QUINZIÈME

LA NAISSANCE DU DUC DE BORDEAUX

NOTICE

La date de cette pièce est fournie par la *Correspondance*. « Je viens de faire, écrit-il à Genoude, une mauvaise ode sur le duc de Bordeaux. Je l'envoie au Roi. Je vous l'enverrai. Vous verrez si cela pourrait se lire et se vendre séparément » (Naples, 29 octobre 1820 ; *Corr.*, t. II, p. 139). Il n'en eut pas probablement de grands compliments des personnes à qui il la montra ; car il écrivit trois mois plus tard au même Genoude : « Si mon *ode sur le duc de Bordeaux* vous tombe entre les mains par malheur, oubliez mes premiers avis, et cachez-la à l'univers entier. De vrais amis qui l'ont vue me mandent qu'elle est mauvaise, médiocre au moins. Je les crois. Ne révélez pas ma nudité » (Rome, 1er février 1821 ; *Corr.*, t. II, p. 149). Le même jour, il mandait au chevalier de Fontenay chargé d'affaires près de la cour de Naples : « ... On me mande que mon ode est détestable. Je m'en doutais. Que tout cela retombe sur votre tête ! » (*Corr.*, t. II, p. 152). Que veulent dire les derniers mots ? Évidemment Fontenay est responsable d'un conseil qu'il a donné au poète. Mais lequel ? A-t-il poussé Lamartine à faire l'ode ? ou bien seulement à la montrer ?

N. C. — (Titre). *1849, 1860* **Dix-septième ;** *1866*, **XVII.**

ODE

SUR LA NAISSANCE

DU DUC DE BORDEAUX

Versez du sang ! frappez encore !
Plus vous retranchez ses rameaux,
Plus le tronc sacré voit éclore
Ses rejetons toujours nouveaux !
Est-ce un dieu qui trompe le crime ?
Toujours d'une auguste victime
Le sang est fertile en vengeur !
Toujours échappé d'Athalie

N. C. — Titre. — *1826* Ode. La naissance, etc. *1849, 1860, 1866*, La [naissance...] Ode.

N. L. — *Titre*. Henri Charles Ferdinand Marie Dieudonné, duc de Bordeaux (plus tard comte de Chambord), fils posthume du duc de Berry et petit-fils de Charles X, était né le 29 septembre 1820.

7. Il faudrait *vengeurs* ; et Thomas-Lefebvre (p. 16) a ici pleinement raison. Lamartine a mis le singulier pour faire une rime plus régulière avec *Seigneur*. L'interdiction de faire rimer un singulier et un pluriel pesait sur lui comme une contrainte tout extérieure. On voit par ses manuscrits que son invention spontanée enfreint sans cesse la règle, qui ne correspond à aucun effet sensible dans la versification. Cf. p. 177, v. 83.

8. *Échappé à Athalie*, impossible en vers, serait plus correct ; Thomas-Lefebvre (p. 173) l'avait fait remarquer. On échappe d'un péril, on échappe à un ennemi. — Le souvenir de Joas était très naturel et s'était présenté à toutes les mémoires. Voyez l'article de Chateaubriand du 18 février 1820 (*Œuvres*, t. VIII, p. 51).

Quelque enfant que le fer oublie
Grandit à l'ombre du Seigneur !

Il est né l'enfant du miracle !
Héritier du sang d'un martyr,
Il est né d'un tardif oracle,
Il est né d'un dernier soupir !
Aux accents du bronze qui tonne
La France s'éveille et s'étonne
Du fruit que la mort a porté !
Jeux du sort ! merveilles divines !
Ainsi fleurit sur des ruines
Un lis que l'orage a planté.

Il vient, quand les peuples victimes
Du sommeil de leurs conducteurs
Errent aux penchants des abymes
Comme des troupeaux sans pasteurs !
Entre un passé qui s'évapore,
Vers un avenir qu'il ignore,
L'homme nage dans un chaos !
Le doute égare sa boussole,
Le monde attend une parole,
La terre a besoin d'un héros !

Courage ! c'est ainsi qu'ils naissent !
C'est ainsi que dans sa bonté
Un dieu les sème ! Ils apparoissent
Sur des jours de stérilité !
Ainsi dans une sainte attente,
Quand des pasteurs la troupe errante

---

12. Le duc de Berry, père de l'enfant, avait été assassiné par Louvel le 13 février 1820.

15. Le canon des Invalides.

35-40. Lamartine confond ici les mages (Saint Mathieu, II) et les

Parloit d'un Moïse nouveau,
De la nuit déchirant le voile,
Une mystérieuse étoile
Les conduisit vers un berceau !

Sacré berceau ! frêle espérance
Qu'une mère tient dans ses bras !
Déjà tu rassures la France ;
Les miracles ne trompent pas !
Confiante dans son délire,
A ce berceau déjà ma lyre
Ouvre un avenir triomphant ;
Et, comme ces rois de l'Aurore,
Un instinct que mon âme ignore
Me fait adorer un enfant !

Comme l'orphelin de Pergame,
Il verra près de son berceau
Un roi, des princes, une femme,
Pleurer aussi sur un tombeau !
Bercé sur le sein de sa mère,
S'il vient à demander son père,
Il verra se baisser leurs yeux !
Et cette veuve inconsolée,
En lui cachant le mausolée,
Du doigt lui montrera les cieux !

---

57. *1826, 1849, 1860, 1866* les [yeux

---

bergers (Saint Luc, II) : ce sont les mages qui sont conduits par l'étoile, et les bergers reçoivent la visite d'un ange.

48. Encore les mages.

51. Astyanax, après la mort d'Hector : Lamartine fait allusion aux lamentations d'Andromaque, d'Hécube et d'Hélène sur le corps du héros (*Iliade*, XXIV, 723 et suiv.).

Jeté sur le déclin des âges,
Il verra l'empire sans fin,
Sorti de glorieux orages,
Frémir encor de son déclin.
Mais son glaive aux champs de victoire
Nous rappellera la mémoire
Des destins promis à Clovis,
Tant que le tronçon d'une épée,
D'un rayon de gloire frappée,
Brilleroit aux mains de ses fils !

Sourd aux leçons efféminées
Dont le siècle aime à les nourrir,
Il saura que les destinées
Font roi, pour régner ou mourir ;
Que des vieux héros de sa race
Le premier titre fut l'audace,
Et le premier trône un pavois ;
Et qu'en vain l'humanité crie :
Le sang versé pour la patrie
Est toujours la pourpre des rois !

Tremblant à la voix de l'histoire,
Ce juge vivant des humains,
Français ! il saura que la gloire
Tient deux flambeaux entre ses mains !
L'un, d'une sanglante lumière

83-100. *Lamartine replace ici deux strophes (21-22) de la première rédaction de l'ode* aux Français (*voyez plus haut, p. 316*).

79-80. Ces vers devaient sonner mal aux oreilles royalistes : quel sang les princes avaient-ils versé pour la patrie, et même pour leur droit ? Leur sang n'avait coulé que par l'assassinat (duc d'Enghien, duc de Berry) ; et de fervents défenseurs de leur cause avaient eu honte pour eux de les voir toujours si loin des champs de bataille.

Sillonne l'horrible carrière
Des peuples par le crime heureux ;
Semblable aux torches des furies
Que jadis les fameux impies
Sur leurs pas traînoient après eux !

L'autre, du sombre oubli des âges,
Tombeau des peuples et des rois,
Ne sauve que les siècles sages,
Et les légitimes exploits :
Ses clartés immenses et pures,
Traversant les races futures,
Vont s'unir au jour éternel ;
Pareil à ces feux pacifiques,
O Vesta ! que des mains pudiques
Entretenoient sur ton autel !

Il saura qu'aux jours où nous sommes,
Pour vieillir au trône des rois,
Il faut montrer aux yeux des hommes
Ses vertus auprès de ses droits ;
Qu'assis à ce degré suprême,
Il faut s'y défendre soi-même,
Comme les dieux sur leurs autels ;
Rappeler en tout leur image,

Plus d'un dut trouver l'éloge de Lamartine intempestif et maladroit. Le vers 74 également formait une apparence d'amère ironie dès qu'on pensait aux comtes de Provence et d'Artois sous la Révolution.

101-104. Peut-être ces vers, entachés de libéralisme, expliquent-ils en partie le froid accueil que le monde royaliste semble avoir fait à cette ode : déjà les vers 75-77 pouvaient paraître une négation du droit divin. L'établissement de la dynastie capétienne était un précédent plus favorable à Napoléon qu'au duc de Bordeaux. En 1817, les Bourbons tenaient le rôle des derniers descendants de Charlemagne, que leurs ancêtres avaient éliminés.

Et faire adorer le nuage
Qui les sépare des mortels!

Au pied du trône séculaire
Où s'assied un autre Nestor,
De la tempête populaire
Le flot calmé murmure encor!
Ce juste, que le ciel contemple,
Lui montrera par son exemple
Comment, sur les écueils jeté,
On relève sur le rivage,
Avec les débris du naufrage,
Un temple à l'immortalité!

Ainsi s'expliquoient sur ma lyre
Les destins présents à mes yeux;
Et tout secondoit mon délire,
Et sur la terre, et dans les cieux!
Le doux regard de l'espérance
Éclairoit le deuil de la France:
Comme, après une longue nuit,
Sortant d'un berceau de ténèbres,
L'aube efface les pas funèbres
De l'ombre obscure qui s'enfuit.

---

118. *1826, 1849, 1860, 1866* élève.

---

112. Louis XVIII.

MÉDITATION VINGTIÈME

PHILOSOPHIE

NOTICE

Lamartine, en congé depuis le commencement de l'année 1821, avait quitté Naples, séjourné à Rome, traversé Florence et Turin, et s'était fixé enfin avec sa femme à Aix-les-Bains pour tout l'été (Lettre à Virieu du 12 juin : *Corr.*, t. II, p. 158). A Florence, il avait fait la connaissance du ministre de France, le marquis de la Maisonfort, qui l'avait fort bien reçu (*Ibid.*, p. 155). Ce gentilhomme faisait des vers et lui en lut. En les lui rappelant, dans une lettre du 25 juillet (*Corr.*, II, 164), Lamartine lui promettait des siens. « ... Je rétablis lentement ma santé dans ce charmant pays et je réveille de temps à autre une Muse bien endormie. J'aspire à vous en envoyer quelque fruit moins indigne de vous » (*Ibid.*). Il n'avait pas encore tenu parole le 17 septembre lorsqu'il quitta Aix : ce fut au contraire La Maisonfort qui lui envoya une « charmante prose entremêlée de vers » (*Corr.*, t. II, p. 174 et 177). Ce ne fut que lorsqu'il fut établi à Milly, le 4 novembre, qu'il fit son épître au marquis. « Je ne sais si c'est cet air poétique (l'air de Milly, qui avait inspiré les *Méditations*) ou la pensée que j'avais à écrire à un poète qui m'a un peu réveillé de mon sommeil éternel ; quoi qu'il en soit, j'ai senti couler facilement, trop facilement peut-être, quelques gouttes de cette veine depuis longtemps tarie. Je vous les envoie bien vite, car si j'avais le temps de la réflexion, je ne vous les enverrais peut-être pas du tout. Ne lisez pas en poète, mais en ami, si vous me permettez ce doux nom en prose ainsi qu'en vers. Songez que cela n'est pas adressé à la postérité, mais à l'homme aimable et indulgent quand il va se recueillir dans sa

---

N. C. — *1849, 1860* Vingt-troisième ; *1866*, XXIII.

charmante villa et donner un léger souvenir à ceux qu'il a vus passer » (Milly, 5 novembre 1821 ; *Corr.*, t. II, p. 177).

Peut-être ces vers n'avaient-ils coulé si facilement à Milly que parce qu'ils avaient été commencés à Aix (voyez plus loin p. 509) : Lamartine peut mettre quelque coquetterie à dissimuler son travail.

La Maisonfort reçut la pièce le 18 novembre et remercia Lamartine le 20 décembre 1821, en lui envoyant aussi des vers : c'était, disait-il, donner du petit vin pour du Bourgogne. « Vos vers nous ont charmés. Ils sont dignes de l'Épître à lord Byron, de la pièce au duc de Rohan, et de ces vers à l'Immortalité qui vont droit à leur adresse » (*Lettres à Lamartine*, p. 24-25).

Outre son *Commentaire de 1849*, Lamartine a parlé du marquis de la Maisonfort dans ses *Mémoires politiques* (*Lamartine par lui-même*, p. 204-209, 214-216, 251-252). Le marquis était demeuré fidèle à l'idéal littéraire du XVIIIe siècle et à la poésie de Voltaire ; on peut s'en apercevoir au ton de cette épître. Sans rien dire qui ne soit sincère, Lamartine l'a adaptée à son correspondant. Aussi cette pièce tourmenta-t-elle beaucoup Mme de Lamartine la mère lorsqu'elle la lut dans la 9e édition. M. Pierre de Lacretelle a publié (p. 110, n. 1) la lettre qu'elle lui écrivit pour l'adjurer de ne pas profaner son talent, et de ne pas se laisser aller à « l'abominable philosophie » du XVIIIe siècle.

PHILOSOPHIE

AU MARQUIS DE L. M. F.

Oh ! qui m'emportera vers les tièdes rivages,
Où l'Arno couronné de ses pâles ombrages,

N. C. — Première rédaction de cette pièce : *Correspondance*, 5 novembre 1821 (t. II, p. 177) = *Co*. Une copie manuscrite (6 pages) de cette pièce se trouve au château de Saint-Point (= *S.-P.*). Mme de Lamartine a écrit au dos de la feuille blanche qui reste : « Epitre au Ms Lamaisonfort. 2è[s] Méditations — copiée par ma mère (Mme Birch). » Le titre est, en effet : Épître au marquis de la Maisonfort. — Il est probable que *S.-P.* est postérieur à la copie que représente *Co* (cf. v. 110 et v. 115-116). Ou plutôt *Co* et *S.-P.* ont été corrigés séparément, si bien que tantôt l'un, tantôt l'autre sont plus près de l'imprimé.

(Titre.) *1832, 1849, 1860, 1866.* Au marquis de] La Maisonfort.

1. *Co* Ah ! [qui m'emportera] sur

N. L. — 1. « Quand pourrai-je encore à l'ombre de vos vignes, dans le jardin de votre villa, en entendre (des vers) de votre bouche ? » (Lettre à M. de la Maisonfort, 25 juillet 1821 ; *Corr.*, t. II, p. 163). — Mais le mouvement se retrouve encore mieux dans une autre lettre : « Oh ! qui me portera sur les bords de la mer de Naples, sous l'oranger de Sorrente, sous le laurier de Pausilippe ! Qui m'y laissera rêver à loisir, recevoir et rendre sans travail les immenses impressions du pays du génie » (Naples, 8 décembre 1820 ; *Corr.*, t. II, p. 143-144). Le poète s'est d'ailleurs inspiré des vers bien connus de Virgile :

... O qui me gelidis convallibus Hæmi
Sistat, et ingenti ramorum protegat umbra.

« Oh ! qui m'emportera vers les fraîches vallées de l'Hémus, et me couvrira de l'épaisseur des feuillages ombreux. »

(*Géorgiques*, II, 487-488.)

On remarquera que les deux poètes ont choisi des épithètes con-

Aux murs des Médicis en sa course arrêté,
Réfléchit le palais par un sage habité,
Et semble, au bruit flatteur de son onde plus lente,
Murmurer les grands noms de Pétrarque et du Dante?
Ou plutôt, que ne puis-je, au doux tomber du jour,
Quand le front soulagé du fardeau de la cour,
Tu vas sous tes bosquets chercher ton Égérie,
Suivre, en rêvant, tes pas de prairie en prairie;
Jusqu'au modeste toit par tes mains embelli,
Où tu cours adorer le silence et l'oubli!
J'adore aussi ces dieux: depuis que la sagesse
Aux rayons du malheur a mûri ma jeunesse,
Pour nourrir ma raison des seuls fruits immortels,
J'y cherche en soupirant l'ombre de leurs autels;

---

3. *1826, 1849, 1860, 1866* de [Medicis]
4. *Co* par] la muse — *S.-P.* par] ta muse
6. *S.-P.* de [Dante]
8. *S.-P.* des soucis
11. *Co S.-P.* champetre [toit — *Co.* ennobli
12. *Co S.-P.* tu] vas
16. *Co S.-P.* je [cherche

---

traires, *gelidis*, *tièdes*. Pour l'Italien, c'est l'été qui est à fuir dans de *fraîches* vallées; mais le Français rêve de *tièdes* rivages pour se dérober à l'hiver du Nord. — Au vers 2, *pâles* est l'épithète ordinaire de l'olivier.

3. Florence.

9. Est-ce une expression purement allégorique, pour signifier que le diplomate va prendre conseil de la solitude et des bois? ou plutôt cette *Egérie* n'est-elle pas « l'aimable voyageuse » que la Maisonfort attendait quand Lamartine le visita (*Corr.*, t. II, p. 165)? « Il avait été suivi à Florence par une amie, de famille distinguée et de relations équivoques, qui continuait à tenir sa maison d'ambassadeur et à exercer un rude empire sur sa volonté. Il l'imposait à la cour et à la ville » (*Lamartine par lui-même*, p. 205). Elle s'appelait Mme Esmangart (*Ibid.*, p. 251, et *Corr.*, II, 354).

11. La villa voisine de Florence dont il est question dans la lettre déjà citée (*Corr.*, II, 165).

Et, s'il est au sommet de la verte colline,
S'il est sur le penchant du coteau qui s'incline,
S'il est aux bords déserts du torrent ignoré
Quelque rustique abri, de verdure entouré,
Dont le pampre arrondi sur le seuil domestique
Dessine en serpentant le flexible portique ;
Semblable à la colombe errante sur les eaux,
Qui, des cèdres d'Arar découvrant les rameaux,
Vola sur leur sommet poser ses pieds de rose,
Soudain mon âme errante y vole et s'y repose !
Aussi, pendant qu'admis dans les conseils des rois,
Représentant d'un maître honoré par son choix,
Tu tiens un des grands fils de la trame du monde ;

---

17. *Co* d'une [verte
18. *Co* d'un [coteau
19. *Co S.-P.* d'un [torrent
27. *Co, S.-P.* assis à la table [des rois
28. *1845* (in-16) *1849*, *1860*, *1866*, maître], *(virgule qui fausse le sens)*.

---

23. *Genèse*, VIII, 4 et 11.

26. Ces vers correspondent à l'état réel de l'âme du poète à cette date. Il rêvait le 22 mai 1821 de « rester dans un coin d'Italie avec cinq ou six mille francs, limite de toute *son* ambition » (*Corr.*, t. II, p. 157). Et le 7 septembre, il écrit à Virieu : « Faisons-nous ermites et cultivons » (*Ibid.*, p. 175). Le 1er décembre : « Je suis dépris tout à fait de tout, hors de ma vieille passion pour les champs et les prés, mes chevaux et les chiens » (*Ibid.*, p. 182).

28. Il faut entendre : représentant d'un maître qui s'est honoré par son choix. L'introduction de la virgule après *maître*, en 1849, fait du premier hémistiche une platitude à peine correcte.

29. Lamartine dit au contraire dans ses *Mémoires politiques* : « Ses fonctions... n'avaient rien de trop sérieux alors dans les cours de Modène, de Parme, de Lucques, de Florence où il résidait » (*Lamartine par lui-même*, p. 215). Elles se bornaient, selon lui, à amuser Louis XVIII par les anecdotes contées dans ses lettres, et à recevoir les princes et autres personnages de distinction qui passaient par Florence.

Moi, parmi les pasteurs, assis aux bords de l'onde,
Je suis d'un œil rêveur les barques sur les eaux ;
J'écoute les soupirs du vent dans les roseaux ;
Nonchalamment couché près du lit des fontaines,
Je suis l'ombre qui tourne autour du tronc des chênes,
Ou je grave un vain nom sur l'écorce des bois,
Ou je parle à l'écho qui répond à ma voix,
Ou dans le vague azur contemplant les nuages,
Je laisse errer comme eux mes flottantes images ;
La nuit tombe, et le Temps, de son doigt redouté,
Me marque un jour de plus que je n'ai pas compté !

Quelquefois seulement quand mon âme oppressée
Sent en rhythmes nombreux déborder ma pensée ;

---

30. *Co* au bord
37. *S.-P.* un [vague
39. *Dans une lettre à Virieu, 1er déc. 1821 (Corr., t. I, p. 181). Lamartine cite ce vers avec le suivant en le modifiant :* et la mort. *S.-P. et Co donnaient bien :* et le temps.
42. *Co* sa [pensée

---

30. « Rapprochez de ces vers la lettre du 22 mai 1821, citée dans l'*Introduction*, p. LXIII. — Tout ce développement, depuis le v. 27, pour être indubitablement sincère, n'en est pas moins, dans l'idée générale et dans certains détails de l'expression, d'une couleur tout à fait traditionnelle. L'opposition des agitations de la vie politique et de la tranquillité du campagnard est un des thèmes principaux de la poésie idyllique et rustique des anciens que les modernes ont recueilli et souvent exploité. Voyez, pour les origines antiques du thème, Virgile, *Eglogues*, I, v. 46-78, et *Géorgiques*, l. II, v. 455-539 ; l. IV, v. 125-146 ; et sur la transmission du thème, E. Philipot, *La vie et l'œuvre littéraire du N. de Fail*, in-8, 1914, p. 110-113, et suivantes. Les expressions des vers 33, 35-36 sont suggérées par les auteurs latins ; celles des vers 31-32, 34, 37-38, sont plus personnelles, ou du moins plus modernes.

41. « Il faut du repos et du silence à cette douce végétation de la pensée qui produit des vers... » (Milly, 5 nov. 1821, *Corr.*, t. II, p. 177).

41-42. Il est possible que le moule musical de ces vers ait été pré-

Au souffle inspirateur du soir dans les déserts,
Ma lyre abandonnée exhale encor des vers !
J'aime à sentir ces fruits d'une sève plus mûre,
Tomber sans qu'on les cueille, au gré de la nature,
Comme le sauvageon secoué par les vents,
Sur les gazons flétris, de ses rameaux mouvants
Laisse tomber ses fruits que la branche abandonne,
Et qui meurent au pied de l'arbre qui les donne !
Il fut un temps, peut-être, où mes jours mieux remplis,
Par la gloire éclairés, par l'amour embellis,
Et fuyant loin de moi sur des ailes rapides,
Dans la nuit du passé ne tomboient pas si vides.
Aux douteuses clartés de l'humaine raison,
Égaré dans les cieux sur les pas de Platon,
Par ma propre vertu je cherchais à connoître
Si l'âme est en effet un souffle du grand être ;
Si ce rayon divin, dans l'argile enfermé,
Doit être par la mort éteint ou rallumé ;

---

43. *Co* du] vent
48 *Co, S.-P.* Au souffle des hivers, [de ses... — *La* 9e *éd. met la virgule après* mouvants, *et pas de ponctuation après* flétris. *Ce qui fait un non sens. Je corrige avec 1826 et suiv.*
51. *S.-P.* sans doute [où
52. *S.-P.* Par l'étude occupés, par la gloire [embellis

---

paré sous l'influence inconsciente de deux vers de Millevoye (*Plaisirs du poète*, 2e éd., p. 81. Cité par Ladoué, *Millevoye*, p. 303).

> Et de longs souvenirs l'âme encore oppressée
> Je marchais au hasard, seul avec ma pensée

Mais il n'y a peut-être dans ce rapprochement qu'un effet presque mécanique de la suggestion des rimes.

54. « Il y a comparaison » : donc, conclut Thomas-Lefebvre (p. 239), il faut *aussi vides*. C'est vrai selon la théorie grammaticale ; l'usage des écrivains, dès l'époque classique, a très souvent démenti la règle.

55-76. Lamartine représente par ces vers le travail qui créa ses grandes *Méditations* philosophiques : l'*Homme*, l'*Immortalité, la Foi*, etc.

S'il doit après mille ans revivre sur la terre;
Ou si, changeant sept fois de destins et de sphère,
Et montant d'astre en astre à son centre divin,
D'un but qui fuit toujours, il s'approche sans fin?
Si dans ces changements nos souvenirs survivent?
Si nos soins, nos amours, si nos vertus nous suivent?
S'il est un juge assis aux portes des enfers,
Qui sépare à jamais les justes des pervers?
S'il est de saintes lois qui, du ciel émanées,
Des empires mortels prolongent les années,

---

62. *Co* changeant] toujours — *S.-P.* sans fin de destin [et de sphère
64. *Co* D'un] point
63-65. *S.-P.*

Et montant d'astre en astre au dernier rang des cieux,
Homme, il s'élève à l'Ange, Ange, il s'unisse aux Dieux?
Si dans ce doux réveil

68. *Co* choisit pour [jamais

Il donne à son activité un caractère plus intellectuel qu'elle n'eut en réalité. Peut-être a-t-il obéi à la suggestion des *Géorgiques* qui opposent la gloire de la pensée philosophique à la vie rustique, douce et sans gloire (l. II, v. 485-493). Il se donne visiblement ici les deux attitudes virgiliennes. Il teinte d'une nuance plus austère sa vie passée pour la faire contraster avec l'incuriosité épicurienne d'aujourd'hui, peut-être aussi par égard pour Mme de Lamartine : voyez la variante du v. 52, dans S.-P.

62. Il y a ici de vagues réminiscences de Platon ; les sept sphères sont celles des sept astres indiqués dans le *Timée* (*Œuvres de Platon*, trad. Victor Cousin, t. XII, p. 31) : le soleil, la lune et les cinq planètes. — Le changement de destins est une allusion à la métempsychose platonicienne (*Timée*, *ibid.*, p. 139 ; *Phédon*, *ibid.*, t. I, p. 242); mais Lamartine répugne à une précision qui destinerait son âme à habiter des corps d'animaux.

67. Properce, III, 27, 17 : « Là siège Minos, juge des enfers. »

Minos sedet arbiter Orci.

Minos juge aux enfers tous les pâles humains.
(Racine, *Phèdre*, v. 1280.)

Mais le vers suivant montre bien que dans l'esprit de Lamartine, Minos n'est qu'un symbole, et qu'il s'agit pour lui de la question des peines et des récompenses éternelles.

Jettent un frein au peuple indocile à leur voix,
Et placent l'équité sous la garde des rois?
Ou si d'un dieu qui dort l'aveugle nonchalance
Laisse au gré du destin trébucher sa balance,
Et livre, en détournant ses yeux indifférents,
La nature au hasard, et la terre aux tyrans?
Mais ainsi que des cieux, où son vol se déploie,
L'aigle souvent trompé redescend sans sa proie;
Dans ces vastes hauteurs où mon œil s'est porté,
Je n'ai rien découvert que doute et vanité!
Et las d'errer sans fin dans des champs sans limite,
Au seul jour où je vis, au seul bord que j'habite,
J'ai borné désormais ma pensée et mes soins:
Pourvu qu'un dieu caché fournisse à mes besoins!

73-74. *Co, S.-P.*

Ou si] de nos destins l'arbitre juste et sage
Après l'avoir formé s'endort sur son ouvrage,

76. *Co, S.-P.* et] le monde

78. *Co* redescend] sur [sa proie. *Ce* sur *n'est peut-être qu'une faute de lecture de l'éditeur de la* Correspondance.

79. *S.-P.* déserts [où

80. *Co, S.-P.* n'ai] trouvé partout — *S.-P.* qu'erreur

81. *Co, S.-P.* dans] ces [champs

82. *Co* aux seuls bords

---

76. La première rédaction rappelait davantage le vers connu de Voltaire :

Ciel! à quels plats tyrans as-tu livré le monde!

84. « O Mélibée, un Dieu m'a fait ces loisirs. »

O Meliboee deus nobis hæc otia fecit.
(Virgile, *Eglogues*, I, 6.)

Comme Auguste pour Virgile, est-ce Louis XVIII qui est le *dieu caché* de Lamartine? Le poète rêvait de troquer son emploi diplomatique contre une pension (25 janv. 1821; *Corr.*, t. II, p. 148); il refusa le secrétariat général des Musées (30 août 1821; *Corr.*, t. II, p. 173). S'il fallait rester dans la diplomatie, il voulait Florence (*Ibid.*). Il craignait qu'on ne lui conservât point indéfiniment son traitement de congé (*Ibid.*, p. 185). Il est difficile de croire que le *dieu caché* soit le *deus absconditus* de Pascal, c'est-à-dire ici la Providence.

Pourvu que dans les bras d'une épouse chérie
Je goûte obscurément les doux fruits de ma vie!
Que le rustique enclos par mes pères planté
Me donne un toit l'hiver, et de l'ombre l'été;
Et que d'heureux enfants ma table couronnée
D'un convive de plus se peuple chaque année!
Ami! je n'irai plus ravir si loin de moi,
Dans les secrets de Dieu ces comment, ces pourquoi,
Ni du risible effort de mon foible génie,
Aider péniblement la sagesse infinie!

---

86. *Co, S.-P.* innocemment des [doux fruits de] la [vie

87. *S.-P.* champêtre [enclos

89. *9e éd.* enfants], [... couronnée], — *Je supprime avec 1826, 1849, 1860, 1866, ces deux virgules, trace de la ponctuation métrique des manuscrits, dont la première surtout est fâcheuse pour la continuité du rythme.*

91. *Co* Je n'irai plus] en vain [ravir si loin. *Le mot* ami *est supprimé au début du vers.*

92. *Co. S.-P.* ses [comment,] ses [pourquoi — *La 9e éd. écrit* dieu.

85-90. Rapprochez de ces vers les passages de la *Correspondance*, cités dans l'*Introduction* (p. LXI-LXIV. Lettres des 23 août et 1er déc. 1821, etc.). En voici d'autres de même couleur. « Je m'en vais philosophiquement *ad patres* entre ma femme et mon enfant, prenant le temps comme il vient, et n'ayant plus la sottise d'espérer mieux, en ce monde s'entend » (A M. de Genoude, 22 mai 1821; *Corr.*, t. II, p. 157). « Je suis tel que tu m'as vu à Paris dans mon plus bas temps. Malgré cela, la paix intérieure, l'admiration pour ma femme, le contentement de l'âme, une affection heureuse me remplissent d'une grande félicité intime, spirituelle. J'y joins la résignation, vieille vertu acquise par habitude, et l'acceptation, nouvelle vertu que la bonne religion préfère à toutes » (A Virieu, 30 août 1821; *Corr.*, t. II, p. 174). Voyez enfin la lettre à Virieu du 1er décembre (*Ibid.* p. 181), et ce mot à M. de Fontenay: « Ma femme et mon enfant suffisent à mon bonheur. Partout où ils sont, je suis bien. Je ne désire qu'un peu plus d'aisance pour les rendre plus heureux, et je la possède, tant qu'on ne m'ôte pas le titre doublement flatteur de votre *attaché* » (2 déc. 1821; *Corr.*, t. II, p. 183).

89-90. Cf. *la Retraite*, v. 52-55, p. 275.

Vivre est assez pour nous ; un plus sage l'a dit :
Le soin de chaque jour à chaque jour suffit.
Humble, et du saint des saints respectant les mystères,
J'héritai l'innocence et le dieu de mes pères ;
En inclinant mon front j'élève à lui mes bras,
Car la terre l'adore et ne le comprend pas :
Semblable à l'Alcyon, que la mer dorme ou gronde,
Qui dans son nid flottant s'endort en paix sur l'onde,
Me reposant sur Dieu du soin de me guider
A ce port invisible où tout doit aborder,
Je laisse mon esprit libre d'inquiétude,
D'un facile bonheur faisant sa seule étude,
Et prêtant sans orgueil la voile à tous les vents,
Les yeux tournés vers lui, suivre le cours du temps.

97-100. *Ces quatre vers pieux manquent dans S.-P. et dans Co.*
103. *La 9e éd. écrit* dieu.
104. *S.-P.* Jusqu'au port
105. *S.-P.* bercé par l'habitude
107. *Co, S.-P.* sans] efforts

---

96. « *Sufficit diei malitia sua.* A chaque jour suffit sa peine » (*Imitation*, III, 30).

95. Voyez la lettre du 15 oct. 1821 citée dans l'*Introduction* (p. LXII).

97-100. M. de la Maisonfort n'était pas dévot. « En religion et en politique, il avait plus de sarcasmes contre les ridicules que de foi dans les axiomes de son parti » (*Lamartine par lui-même*, 206) Il était resté le gentilhomme voltairien qu'il était en 1789. Ce n'est donc pas par égard pour son correspondant que Lamartine a écrit ces vers. M. des Cognets a montré que cette période de bonheur conjugale est celle où Lamartine est revenu le plus complètement à la religion catholique (*La vie intérieure de Lamartine*, p. 127-129). Mais est-ce par courtoisie, est-ce par cette faculté optimiste de conciliation dont il a donné tant de preuves ? il ne semble pas saisir de différence entre la nonchalance épicurienne de La Maisonfort et son acceptation chrétienne : il y voit deux formes du même art de vivre. Et c'est pour cela que sa mère ne perçut aussi dans la pièce que du matérialisme (cf. p. 330) : il se pourrait qu'il eût ajouté (cf. **N. C.**) ces quatre vers pour lui donner une satisfaction.

Toi, qui long-temps battu des vents et de l'orage,
Jouissant aujourd'hui de ce ciel sans nuage,
Du sein de ton repos contemples du même œil
Nos revers sans dédain, nos erreurs sans orgueil;
Dont la raison facile et chaste sans rudesse,
Des sages de ton temps n'a pris que la sagesse,
Et qui reçus d'en haut ce don mystérieux
De parler aux mortels dans la langue des dieux;
De ces bords enchanteurs où ta voix me convie,
Où s'écoule à flots purs l'automne de ta vie,
Où les eaux et les fleurs, et l'ombre, et l'amitié,
De tes jours nonchalants usurpent la moitié,
Dans ces vers inégaux que ta muse entrelace,
Dis-nous, comme autrefois nous l'auroit dit Horace,
Si l'homme doit combattre ou suivre son destin?
Si je me suis trompé de but ou de chemin?

---

109. *Co, S.-P.* longtemps] helas! *Co* ballotté par [l'orage *S.-P.* battu par tant d'orages.

110. *Co* Possesseur aujourd'hui de ce calme du sage *S.-P.* du ciel serein des sages.

111. *S.-P.* Du haut [de ton repos

112. *S.-P.* Nos] malheurs

114. *1826, 1849, 1860, 1866* : de] son [temps

115-116. *Co* Et] dont la voix connait cet art noble et flatteur
De fixer notre oreille en nous parlant au cœur

118. *Co, S.-P.* le reste [de ta vie

119. *Co* où les] bois [et les fleurs — *S.-P.* où les] bois [et les] eaux

120. *Co* de tes jours] partagés — *S.-P.* jours] trop étroits

121. *S.-P.* tes [vers

122. *Co, S.-P.* Dis-moi

123-124. *S.-P. intervertit l'ordre de ces deux vers.* — *S.-P* le [destin

---

119. *L'amitié*, c'est Mme Esmangart. Cf. la note au v. 9.

121. La Maisonfort employait la forme si goûtée des petits poètes du XVIIIe siècle, les vers libres. « Il faisait des vers agréables dans la coupe des poésies légères de Voltaire » (*Lamartine par lui-même*, p. 208).

S'il est vers la sagesse une autre route à suivre?
Et si l'art d'être heureux n'est pas tout l'art de vivre.

---

125. *S.-P.* vers] le bonheur

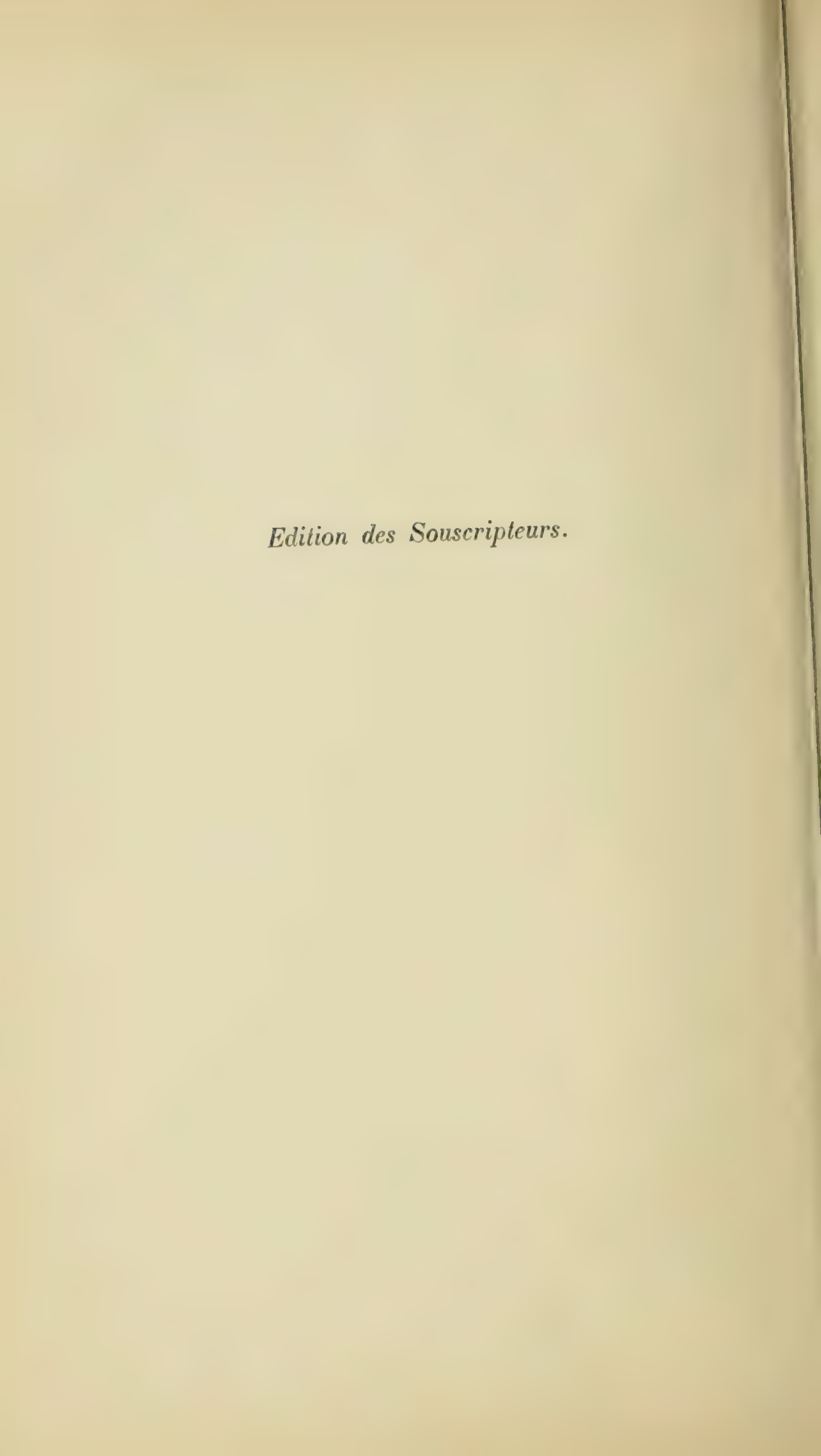
---

126. Lamartine n'en était pas absolument sûr. Il concevait, après cette retraite, la possibilité d'un retour à l'activité, aux grandes ambitions. « Il nous faut détendre nos ressorts dans un repos un peu monotone et nous rafraîchir à l'ombre comme des plantes brûlées du soleil. Après quelques années de ce repos nécessaire, ou nous reprendrons notre élan, ou nous continuerons ce doux repos rendu plus cher par l'habitude » (A Virieu, 1er décembre 1821 ; *Corr.*, t. II, p. 181).

MÉDITATIONS ET COMMENTAIRES

PUBLIÉS

DANS L'ÉDITION DE 1849



Edition des Souscripteurs.

REPRODUCTION TYPOGRAPHIQUE

DU TITRE DE L'ÉDITION

DES

MÉDITATIONS POÉTIQUES

DE 1849

ŒUVRES

DE M. A. DE

LAMARTINE

MÉDITATIONS POÉTIQUES

AVEC COMMENTAIRES

PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRERES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56.

M DCCC XLIX

PREMIÈRE PRÉFACE

NOTICE

Cette *première Préface* est chronologiquement la seconde, puisqu'elle est datée du 2 juillet 1849. Elle fut écrite au milieu des soucis politiques de Lamartine. Il avait mesuré la chute de sa popularité dans l'élection à la Présidence de la République (10 décembre 1848). Il n'avait pas été renommé député en mai 1849. Le département du Loiret répara cet injuste échec le 13 juillet 1849 ; et bientôt Mâcon le réélut aussi. Cependant pour payer ses dettes et conserver Milly, il avait publié à la fin de 1848, dans la *Presse*, les *Confidences* ; puis, en 1849, *Raphaël* ; la préface des *Méditations* se rattache naturellement à ces souvenirs de jeunesse. Il faut aussi la rapprocher de la lettre à M. d'Esgrigny, datée du 4 novembre 1849, et écrite pour servir de nouvelle préface aux *Harmonies*.

Je réduirai le commentaire de cette première préface, de la seconde, et de tout l'apport de 1849, aux observations strictement indispensables. Nous sommes, à vrai dire, bien loin des *Méditations* ; et tous ces textes nouveaux qui s'échelonnent de 1834 à 1849 sont des documents pour l'étude d'une autre période de la vie et de l'activité du poète.

PREMIÈRE PRÉFACE

DES MÉDITATIONS

(1849)

L'homme se plaît à remonter à sa source ; le fleuve n'y remonte pas. C'est que l'homme est une intelligence et que le fleuve est un élément. Le passé, le présent, l'avenir, ne sont qu'un pour Dieu. L'homme est Dieu par la pensée. Il voit, il sent, il vit à tous les points de son existence à la fois. Il se contemple lui-même, il se comprend, il se possède, il se ressuscite et il se juge dans les années qu'il a déjà vécu. En un mot, il revit tant qu'il lui plaît de revivre par ses souvenirs. C'est sa souffrance quelquefois, mais c'est sa grandeur. Revivons donc un moment, et voyons comment je naquis avec une parcelle de ce qu'on appelle poésie dans ma nature, et comment cette parcelle de feu divin s'alluma en moi à mon insu, jeta quelques fugitives lueurs sur ma jeunesse, et s'évapora plus tard dans les grands vents de mon équinoxe et dans la fumée de ma vie.

J'étais né impressionnable et sensible. Ces deux qualités sont les deux premiers éléments de toute poésie. Les choses extérieures à peine aperçues laissaient une vive et

N. C. — Titre. *1860, 1866 La date* 1849 *est supprimée. — 1860 multiplie les alinéas et les blancs : j'ai cru inutile de relever ces particularités.*

profonde empreinte en moi ; et, quand elles avaient disparu de mes yeux, elles se répercutaient et se conservaient présentes dans ce qu'on nomme l'*imagination*, c'est-à-dire la mémoire, qui revoit et qui repeint en nous. Mais de plus, ces images ainsi revues et repeintes se transformaient promptement en sentiment. Mon âme animait ces images, mon cœur se mêlait à ces impressions. J'aimais et j'incorporais en moi ce qui m'avait frappé. J'étais une glace vivante qu'aucune poussière de ce monde n'avait encore ternie, et qui réverbérait l'œuvre de Dieu ! De là à chanter ce cantique intérieur qui s'élève en nous, il n'y avait pas loin. Il ne me manquait que la voix. Cette voix que je cherchais et qui balbutiait sur mes lèvres d'enfant, c'était la poésie. Voici les plus lointaines traces que je retrouve au fond de mes souvenirs presque effacés des premières révélations du sentiment poétique qui allait me saisir à mon insu, et me faire à mon tour chanter des vers au bord de mon nid, comme l'oiseau.

J'avais dix ans ; nous vivions à la campagne. Les soirées d'hiver étaient longues. La lecture en abrégeait les heures. Pendant que notre mère berçait du pied une de mes petites sœurs dans son berceau, et qu'elle allaitait l'autre sur un long canapé de velours d'Utrecht rouge et râpé, à l'angle du salon, mon père lisait. Moi je jouais à

---

27. *1860* ... [m'avait] ému.
31. *1860 omet* me
42. *1866 omet les mots* de velours.

---

30. « La vie est un cantique dont toute âme est une voix » (Lettre à M. d'Esgrigny, fin).
38-76. Comparez les *Confidences*, l. III, p. 51-54 : là c'est la *Jérusalem délivrée* qui est lue. Mais plus loin (l. IV, p. 75) nous trouvons « quelques tragédies de Voltaire, surtout *Mérope* lue par mon père à la veillée ».

terre à ses pieds avec des morceaux de sureau que le jardinier avait coupés pour moi dans le jardin ; je faisais sortir la moelle du bois à l'aide d'une baguette de fusil. J'y creusais des trous à distances égales, j'en refermais aux deux extrémités l'orifice, et j'en taillais ainsi des flûtes que j'allais essayer le lendemain avec mes camarades les enfants du village, et qui résonnaient mélodieusement au printemps sous les saules au bord du ruisseau, dans les prés.

Mon père avait une voix sonore, douce, grave, vibrante, comme les palpitations d'une corde de harpe, où la vie des entrailles auxquelles on l'a arrachée semble avoir laissé le gémissement d'un nerf animé. Cette voix, qu'il avait beaucoup exercée dans sa jeunesse en jouant la tragédie et la comédie dans les loisirs de ses garnisons, n'était point déclamatoire, mais pathétique. Elle empruntait un attendrissement d'organe et une suavité de son de plus, de l'heure, du lieu, du recueillement de la soirée, de la présence de ces petits enfants jouant ou dormant autour de lui, du bruit monotone de ce berceau à qui le mouvement était imprimé par le bout de la pantoufle de notre mère, et de l'aspect de cette belle jeune femme qu'il adorait, et qu'il se plaisait à distraire des perpétuels soucis de sa maternité.

Il lisait dans un grand et beau volume relié en peau

62. *1860* : ses
65. *1849 et 1860 donnent* par [l'aspect] *qui fait un non-sens, corrigé en 1866.*

58. Le chevalier de Lamartine entra au service à quinze ans : il eut son brevet de sous-lieutenant au régiment de Dauphin Cavalerie (1769), et fut successivement sous-lieutenant en pied (1772), lieutenant en second (1776), lieutenant en premier (1779), capitaine en second (1781), et capitaine (1788). Il quitta pour se marier en 1790.

et à tranche dorée (c'était un volume des œuvres de Voltaire) la tragédie de *Mérope*. Sa voix changeait d'accents avec le rôle. C'était tantôt le tyran cruel, tantôt la mère tremblante, tantôt le fils errant et persécuté; puis les larmes de la reconnaissance, puis les soupçons de l'usurpateur, puis la fureur, la désolation, le coup de poignard, les larmes, les sanglots, la mort, le livre qui se refermait, le long silence qui suit les fortes commotions du cœur.

Tout en creusant mes flûtes de sureau, j'écoutais, je comprenais, je sentais; ce drame de mère et de fils se déroulait précisément tout entier dans l'ordre d'idées et de sentiments le plus à la portée de mon intelligence et de mon cœur. Je me figurais Mérope dans ma mère; moi dans le fils disparu et reconnu retombant dans ses bras, arraché de son sein. De plus, ce langage cadencé comme une danse des mots dans l'oreille, ces belles images qui font voir ce qu'on entend, ces hémistiches qui reposent le son pour le précipiter ensuite plus rapide, ces consonnances de la fin des vers qui sont comme des échos répercutés où le même sentiment se prolonge dans le même son, cette symétrie des rimes qui correspond matériellement à je ne sais quel instinct de symétrie morale cachée

---

81. *1860* : à portée

86-87. Ainsi M. de Lamartine le père conservait le rythme classique de l'alexandrin : la voix montait avec lenteur dans le premier hémistiche, et descendait d'un mouvement accéléré dans le second.

89-93. Lamartine a changé d'avis plus tard. Dans le IVe Entretien (*Cours*. t. I, p. 263-266), il considère le vers comme une *puérilité* inventée par la sensualité des peuples jeunes, indifférente et même contraire à la poésie intellectuelle des peuples modernes. Il exécute en deux phrases la césure et la rime.

au fond de notre nature, et qui pourrait bien être une contre-empreinte de l'ordre divin, du rhythme incréé dans l'univers ; enfin cette solennité de la voix de mon père, qui transfigurait sa parole ordinairement simple, et qui me rappelait l'accent religieux des psalmodies du prêtre le dimanche dans l'église de Milly ; tout cela suscitait mon attention, ma curiosité, mon émotion même. Je me disais intérieurement : « Voilà une langue que je voudrais bien savoir, que je voudrais bien parler quand je serai grand. » Et quand neuf heures sonnaient à la grosse horloge de noyer de la cuisine, et que j'avais fait ma prière et embrassé mon père et ma mère, je repassais en m'endormant ces vers, comme un homme qui vient d'être ballotté par les vagues sent encore, après être descendu à terre, le roulis de la mer, et croit que son lit nage sur les flots.

Depuis cette lecture de *Mérope*, je cherchais toujours de préférence les ouvrages qui contenaient des vers, parmi les volumes oubliés sur la table de mon père ou sur le piano de ma mère, au salon. La *Henriade*, toute sèche et toute déclamatoire qu'elle fût, me ravissait. Ce n'était que l'amour du son, mais ce son était pour moi une musique. On me faisait bien apprendre aussi par cœur quelques fables de La Fontaine ; mais ces vers boiteux, disloqués, inégaux, sans symétrie ni dans l'oreille ni sur la page, me rebutaient. D'ailleurs, ces histoires d'animaux

---

99-100. *J'ajoute, avec 1866 les guillemets qui manquent en 1849 et 1860.*

107-110. Il faut retenir, de ces mentions de *Mérope* et de la *Henriade*, l'importance qu'eut le vers de Voltaire dans la première éducation de l'oreille et de la sensibilité rythmique de Lamartine.

114. « La Fontaine, selon nous, est un préjugé de la nation » (*Cours*, t. II, p. 126). Ainsi commencent deux pages de l'Entretien VIII où Lamartine manifeste encore son antipathie pour La Fontaine.

qui parlent, qui se font des leçons, qui se moquent les uns des autres, qui sont égoïstes, railleurs, avares, sans pitié, sans amitié, plus méchants que nous, me soulevaient le cœur. Les fables de La Fontaine sont plutôt la philosophie dure, froide et égoïste d'un vieillard, que la philosophie aimante, généreuse, naïve et bonne d'un enfant : c'est du fiel, ce n'est pas du lait pour les lèvres et pour les cœurs de cet âge. Ce livre me répugnait : je ne savais pas pourquoi. Je l'ai su depuis : c'est qu'il n'est pas bon. Comment le livre serait-il bon ? l'homme ne l'était pas. On dirait qu'on lui a donné par dérision le nom du *bon La Fontaine*. La Fontaine était un philosophe de beaucoup d'esprit, mais un philosophe cynique. Que penser d'une nation qui commence l'éducation de ses enfants par les leçons d'un cynique ? Cet homme, qui ne connaissait pas son fils, qui vivait sans famille, qui écrivait des contes orduriers en cheveux blancs pour provoquer les sens de la jeunesse, qui mendiait dans des dédicaces adulatrices l'aumône des riches financiers du temps pour payer ses faiblesses ; cet homme dont *Racine, Corneille, Boileau, Fénelon, Bossuet*, les poètes, les écrivains

---

118-120. Lamartine subit peut-être l'influence du jugement de Rousseau (*Émile*, l. II, p. 107-112).

133. Allusion aux *Contes* publiés en 1685 dans les *Ouvrages de prose et de poésie des Srs de Maucroy et de La Fontaine* : La Fontaine avait 64 ans.

135. Les principales dédicaces de La Fontaine sont adressées au Dauphin, au duc de Bourgogne, à Mme de Montespan, à la duchesse de Bouillon, etc. Il n'y en a pas une qui soit adressée à un financier. Lamartine vise sans doute Mme de la Sablière et M. d'Hervart, femme et fils de financiers, qui furent les protecteurs et les hôtes de La Fontaine. Que dirait-il de la dédicace de *Cinna* ?

137. Boileau a écrit une dissertation sur *Joconde*, Fénelon un éloge en latin de La Fontaine. C'est Fénelon qui a commandé le XIIe livre des *Fables* pour le duc de Bourgogne. Lamartine a soin d'oublier dans son énumération La Bruyère et Mme de Sévigné.

ses contemporains, ne parlent pas, ou ne parlent qu'avec une espèce de pitié comme d'un vieux enfant, n'était ni un sage ni un homme naïf. Il avait la philosophie du sans-souci et la naïveté de l'égoïsme. Douze vers sonores, sublimes, religieux d'*Athalie*, m'effaçaient de l'oreille toutes les cigales, tous les corbeaux et tous les renards de cette ménagerie puérile. J'étais né sérieux et tendre ; il me fallait dès lors une langue selon mon âme. Jamais je n'ai pu, depuis, revenir de mon antipathie contre les fables.

Une autre impression de ces premières années confirma, je ne sais comment, mon inclination d'enfant pour les vers.

Un jour que j'accompagnais mon père à la chasse, la voix des chiens égarés nous conduisit sur le revers d'une montagne boisée, dont les pentes, entrecoupées de châtaigniers et de petits prés, sont semées de quelques chaumières et de deux ou trois maisonnettes blanchies à la chaux, un peu plus riches que les masures de paysans, et entourées chacune d'un verger, d'un jardin, d'une haie vive, d'une cour rustique. Mon père ayant retrouvé les chiens et les ayant remis en laisse avec leur collier de grelots, cherchait de l'œil un sentier qui menait à une de ces maisons, pour m'y faire déjeuner et reposer un moment, car nous avions marché depuis l'aube du jour. Cette maison était habitée par un de ses amis, vieil officier des armées du roi, retiré du service, et finissant ses jours dans ses montagnes natales, entre une servante et

165 *1849, 1860, 1866* : ces. *Mais l'adjectif* natales *exige* ses, *que j'introduis.*

164. Serait-ce « le chevalier de la Cense, mousquetaire retiré dans le village » de Saint-Sorlin « avec Mlle de Moleron sa sœur » ? (***Mémoires inédits***, in-8, p. 30)

un chien. C'était une belle journée d'automne. Les rayons du soleil du matin, dorant de teintes bronzées les châtaigniers et de teintes pourpres les flèches de deux ou trois jeunes peupliers, venaient se réverbérer sur le mur blanc de la petite maison, et entraient avec la brise chaude par une petite fenêtre ouverte encadrée de lierre, comme pour l'inonder de lumière, de gaieté et de parfum. Des pigeons roucoulaient sur le mur d'appui d'une étroite terrasse, d'où la source domestique tombait dans le verger par un conduit de bois creux, comme dans les villages suisses. Nous appuyâmes le pouce sur le loquet, nous traversâmes la cour ; le chien aboya sans colère, et vint me lécher les mains en battant l'air de sa queue, signe d'hospitalité pour les enfants. La vieille servante me mena à la cuisine pour me couper une tranche de pain bis, puis au verger pour me cueillir des pêches de vigne. Mon père était entré chez son ami. Quand j'eus mon pain à la main et mes pêches dans mon chapeau, la bonne femme me ramena à la maison rejoindre mon père.

Je le trouvai dans un petit cabinet de travail, causant avec son ami. Cet ami était un beau vieillard à cheveux blancs comme la neige, à l'aspect militaire, à l'œil vif, à la bouche gracieuse et mélancolique, au geste franc, à la voix mâle mais un peu cassée. Il était assis entre la fenêtre ouverte et une petite table à écrire, sur laquelle les rayons du soleil, découpés par les feuilles d'arbres, flottaient aux ondulations du vent, qui agitaient les branches du peuplier comme une eau courante moirée d'ombre et de jour. Deux pigeons apprivoisés becquetaient les pages d'un gros livre ouvert sous le coude du vieillard. Il y avait sur la table une écritoire en bois de rose avec deux petites coupes d'argent ciselé, l'une pour la liqueur noire, l'autre pour le sable d'or. Au milieu de la table on voyait de

belles feuilles de papier vélin blanc comme l'albâtre, longues et larges comme celles des grands livres de plain-chant que j'admirais le dimanche à l'église sur le pupitre du sacristain. Ces feuilles de papier étaient liées ensemble par le dos avec des nœuds d'un petit ruban bleu de ciel qui aurait fait envie aux collerettes des jeunes filles de Milly. Sur la première de ces feuilles, où la plume à blanches ailes était couchée depuis l'arrivée de mon père, on voyait quelque chose d'écrit. C'étaient des lignes régulières, espacées, égales, tracées avec la règle et le compas, d'une forme et d'une netteté admirables, entre deux larges marges blanches encadrées elles-mêmes dans de jolis dessins de fleurs à l'encre bleue. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces lignes étaient des vers. Le vieillard était poète; et comme sa médiocrité n'était pas aussi dorée que celle d'Horace, et qu'il ne pouvait pas payer à des imprimeurs l'impression de ses rêves champêtres, il se faisait à lui-même des éditions soignées de ses œuvres en manuscrits qui ne lui coûtaient que son temps et l'huile de sa lampe; il espérait confusément qu'après lui la *gloire tardive*, comme disent les anciens, la meilleure, la plus impartiale et la plus durable des gloires, ouvrirait un jour le coffret de *cèdre* dans lequel il renfermait ses manuscrits poétiques, et le vengerait du silence et de l'obscurité dans lesquels la fortune ensevelissait son génie vivant. Mon père et lui causaient de ses ouvrages pendant que je mangeais mes pêches et mon pain, dont je jetais les miettes aux deux pigeons. Le vieillard, enchanté d'avoir

---

221. Allusion un peu confuse à l'*Art Poétique* d'Horace.

Speramus carmina fingi
Posse linenda cedro et levi servanda cupresso ?

« Pensons-nous qu'on puisse écrire des poèmes qui méritent d'être enduits d'huile de cèdre et conservés dans les coffres de cyprès poli ? » L'huile de cèdre et le cyprès préservaient des mites et de la moisissure.

un auditeur inattendu, lut à mon père un fragment du poème interrompu. C'était la description d'une fontaine sous des châtaigniers, au bord de laquelle des jeunes filles déposent leurs cruches à l'ombre, et cueillent des pervenches et des marguerites pour se faire des couronnes; un mendiant survenait, et racontait aux jeunes bergères l'histoire d'Aréthuse, de Narcisse, d'Hylas, des dryades, des naïades, de Thétis, d'Amphitrite, et de toutes les nymphes qui ont touché à l'eau douce ou à l'eau salée. Car ce vieillard était de son temps, et en ce temps-là aucun poète ne se serait permis d'appeler les choses par leur nom. Il fallait avoir un dictionnaire mythologique sous son chevet, si l'on voulait rêver des vers. Je suis le premier qui ai fait descendre la poésie du Parnasse, et qui ai donné à ce qu'on nommait la muse, au lieu d'une lyre à sept cordes de convention, les fibres mêmes du cœur de l'homme, touchées et émues par les innombrables frissons de l'âme et de la nature.

Quoi qu'il en soit, mon père, qui était trop poli pour s'ennuyer de mauvais vers au foyer même du poète, donna quelques éloges aux rimes du vieillard, siffla ses chiens, et me ramena à la maison. Je lui demandai en chemin quelles étaient donc ces jolies lignes égales, symétriques, espacées, encadrées de roses, liées de rubans, qui étaient sur la table. Il me répondit que c'étaient des vers, et que notre hôte était un poète. Cette réponse me frappa. Cette scène me fit une longue impression; et depuis ce jour-là, toutes les fois que j'entendais parler d'un poète, je me représentais un beau vieillard assis près d'une fenêtre ouverte à large horizon, dans une maisonnette au bord de grands bois, au murmure d'une source, aux rayons d'un

---

255. *1866* auprès.

soleil d'été tombant sur sa plume, et écrivant entre ses oiseaux et son chien des histoires merveilleuses, dans une langue de musique dont les paroles chantaient comme les cordes de la harpe de ma mère, touchées par les ailes invisibles du vent dans le jardin de Milly. Une telle image, à laquelle se mêlait sans doute le souvenir des pêches, du pain bis, de la bonne servante, des pigeons privés, du chien caressant, était de nature à me donner un grand goût pour les poètes, et je me promettais bien de ressembler à ce vieillard et de faire ce qu'il faisait quand je serais vieux. Les beaux versets des psaumes de David, que notre mère nous récitait le dimanche en nous les traduisant pour nous remplir l'imagination de piété, me paraissaient aussi une langue bien supérieure à ces misérables puérilités de La Fontaine, et je comprenais que c'était ainsi qu'on devait parler à Dieu.

Ce furent là mes premières notions et mes premiers avant-goûts de poésie. Ils s'effacèrent longtemps et entièrement sous le pénible travail de traduction obligée des poètes grecs et latins qu'on m'imposa ensuite comme à tous les enfants dans les études de collège. Il y a de quoi dégoûter le genre humain de tout sentiment poétique. La peine qu'un malheureux enfant se donne à apprendre une langue morte, et à chercher dans un dictionnaire le sens français du mot qu'il lit en latin ou en grec dans *Homère*, dans *Pindare* ou dans *Horace*, lui enlève toute la volupté de cœur ou d'esprit que lui ferait la poésie même, s'il la lisait couramment en âge de raison. Il cherche, au lieu de jouir. Il maudit le mot sans avoir le loisir de penser au

277-278. A la pension Puppier et au collège de Belley. Cf. P. de Lacretelle, 3e P., ch. II et III. Lamartine atténue ce jugement sévère sur l'étude des langues mortes dans le *Cours de littérature* (E. I, t. I, p. 16).

sens. C'est le pionnier qui pioche la cendre ou la lave dans les fouilles de Pompéi ou d'Herculanum pour arracher du sol, à la sueur de son front, tantôt un bras, tantôt un pied, tantôt une boucle de cheveux de la statue qu'il déterre, au lieu du voluptueux contemplateur qui possède de l'œil la Vénus restaurée sur son piédestal, dans son jour, dans sa grâce et dans sa nudité, parmi les divinités de l'art du Vatican ou du palais Pitti à Florence.

Quant à la poésie française, les fragments qu'on nous faisait étudier chez les jésuites consistaient en quelques pitoyables rapsodies du P. Ducerceau et de Mme Deshoulières, dans quelques épîtres de Boileau sur l'*Équivoque,* sur les bruits de Paris, et sur le mauvais dîner du restaurateur Mignot. Heureux encore quand on nous permettait de lire l'épître à Antoine,

Son jardinier d'Auteuil,
Qui *dirige* chez *lui* l'if et le chèvrefeuille,

et quelques plaisanteries de sacristie empruntées au *Lutrin !*

Qu'espérer de la poésie d'une nation qui ne donne pour modèle du beau dans les vers à sa jeunesse que des poèmes burlesques, et qui, au lieu de l'enthousiasme, enseigne la parodie à des cœurs et à des imaginations de quinze ans ?

Aussi je n'eus pas une aspiration de poésie pendant

---

298. Ces *épîtres* sont les satires XII, VI et III. Il est assez curieux, et peut-être douteux que les Pères de Belley, des jésuites, aient choisi précisément, pour la faire étudier à leurs élèves, la satire sur l'*Equivoque,* qui ne fut pas agréable à la Compagnie.

310. Du séjour à Belley datent au moins trois pièces, le *Chant du Rossignol*, le *Cantique sur le torrent de Thoys* (ou, par une faute souvent répétée, *Tuisy*) et les *Adieux au Collège de Belley* (Cf. Lacretelle, p. 196). On les trouvera dans l'éd. in-16 des *Recueillements* (p. 291-300).

toutes ces études classiques. Je n'en retrouvais quelque étincelle dans mon âme que pendant les vacances, à la fin de l'année. Je venais passer alors six délicieuses semaines près de ma mère, de mon père, de mes sœurs, dans la petite maison de campagne qu'ils habitaient. Je retrouvais sur les rayons poudreux du salon la *Jérusalem délivrée* du Tasse et le *Télémaque* de Fénelon. Je les emportais dans le jardin, sous une petite marge d'ombre que le berceau de charmille étend le soir sur l'herbe d'une allée. Je me couchais à côté de mes livres chéris, et je respirais en liberté les songes qui s'exhalaient pour mon imagination de leurs pages, pendant que l'odeur des roses, des giroflées et des œillets des plates-bandes m'enivraient des exhalaisons de ce sol, dont j'étais moi-même un pauvre cep transplanté !

Ce ne fut donc qu'après mes études terminées que je commençai à avoir quelques vagues pressentiments de poésie. C'est Ossian, après le Tasse, qui me révéla ce monde des images et des sentiments que j'aimai tant depuis à évoquer avec leurs voix. J'emportais un volume d'Ossian sur les montagnes ; je le lisais où il avait été inspiré, sous les sapins, dans les nuages, à travers les brumes d'automne, assis près des déchirures des torrents, aux frissons des vents du nord, au bouillonnement des

---

319. La charmille décrite dans les *Confidences* (p. 69), dans les *Mémoires inédits* (p. 23), et dans le *Cours* (E. XXIV, t. IV, p. 473-476).

326. Il lut Ossian au début de 1808 (*Corr.*, t. I, p. 7). Cf. les *Confidences*, l. VI (p. 116), le *Cours* (E. CXLV, t. XXV, p. 141-143), et Zyromsky (p. 85 et suiv.). — Lamartine parle de sa campagne natale comme si c'eût été un pays de haute montagne. S'il lisait Ossian *dans les nuages*, c'est quand ils étaient bien bas ; et les *eaux de neige*, au vrai sens du mot, n'ont existé que dans sa fantaisie.

eaux de neige dans les ravins. Ossian fut l'Homère de mes premières années ; je lui dois une partie de la mélancolie de mes pinceaux. C'est la tristesse de l'Océan. Je n'essayai que très-rarement de l'imiter ; mais je m'en assimilai involontairement le vague, la rêverie, l'anéantissement dans la contemplation, le regard fixe sur des apparitions confuses dans le lointain. C'était pour moi une mer après le naufrage, sur laquelle flottent, à la lueur de la lune, quelques débris ; où l'on entrevoit quelques figures de jeunes filles élevant leurs bras blancs, déroulant leurs cheveux humides sur l'écume des vagues ; où l'on distingue des voix plaintives entrecoupées du mugissement des flots contre l'écueil. C'est le livre non écrit de la rêverie, dont les pages sont couvertes de caractères énigmatiques et flottants avec lesquels l'imagination fait et défait ses propres poèmes, comme l'œil rêveur avec les nuées fait et défait ses paysages.

Je n'écrivais rien moi-même encore. Seulement quand je m'asseyais au bord des bois de sapins, sur quelque promontoire des lacs de la Suisse, ou quand j'avais passé des journées entières à errer sur les grèves sonores des mers d'Italie, et que je m'adossais à quelque débris de

---

335. Ossian était pour la critique, au début du XIX[e] siècle, l'Homère du Nord : voyez Mme de Stael, *De la littérature*, ch. XI.

352. Dès le mois de janvier 1808, Lamartine envoie des vers à son ami Virieu, et toute la suite de sa correspondance dément l'affirmation qu'il donne ici.

354. A Narnier, pendant les Cent Jours. Narnier, il est vrai, est en Savoie ; mais le lac de Genève, c'est la Suisse, pour Lamartine, et pour le public français. Il est vrai encore que les *bois de sapin* ne sont pas la vraie caractéristique du paysage de la côte de Savoie, vers Narnier surtout, Yvoire et Thonon. Lamartine mêle-t-il ici des impressions de ses voyages ultérieurs dans la Suisse allemande ?

356. Pendant le voyage de 1811-1812.

môle ou de temple pour regarder la mer ou pour écouter l'inépuisable balbutiement des vagues à mes pieds, des mondes de poésie roulaient dans mon cœur et dans mes yeux ; je composais pour moi seul, sans les écrire, des poèmes aussi vastes que la nature, aussi resplendissants que le ciel, aussi pathétiques que les gémissements des brises de mer dans les têtes de pins-lièges et dans les feuilles des lentisques, qui coupent le vent comme autant de petits glaives, pour le faire pleurer et sangloter dans des millions de petites voix. La nuit me surprenait souvent ainsi, sans pouvoir m'arracher au charme des fictions dont mon imagination s'enchantait elle-même. Oh ! quels poèmes, si j'avais pu et si j'avais su les chanter aux autres alors comme je me les chantais intérieurement ! Mais ce qu'il y a de plus divin dans le cœur de l'homme n'en sort jamais, faute de langue pour être articulé ici-bas. L'âme est infinie, et les langues ne sont qu'un petit nombre de signes façonnés par l'usage pour les besoins de communication du vulgaire des hommes. Ce sont des instruments à vingt-quatre cordes pour rendre les myriades de notes que la passion, la pensée, la rêverie, l'amour, la prière, la nature et Dieu font entendre dans l'âme humaine. Comment contenir l'infini dans ce bourdonnement d'un insecte au bord de sa ruche, que la ruche voisine ne comprend même pas ? Je renonçais à chanter, non faute de mélodies intérieures, mais faute de voix et de notes pour les révéler.

Cependant, je lisais beaucoup, et surtout les poètes. A force de les lire, je voulus quelquefois les imiter. A mes

---

376. *1866* des [myriades.

384. Sur les lectures de Lamartine, cf. l'*Introduction*, p. XI-XVIII.

retours de voyages, pour passer les hivers tristes et longs à la campagne, dans la maison sans distraction de mon père, j'ébauchai plusieurs poèmes épiques, et j'écrivis en entier cinq ou six tragédies. Cet exercice m'assouplit la main et l'oreille aux rhythmes. J'écrivis aussi un ou deux volumes d'élégies amoureuses, sur le mode de Tibulle, du chevalier de Bertin et de Parny. Ces deux poètes faisaient les délices de la jeunesse. L'imagination, toujours très sobre d'élans et alors très-desséchée par le matérialisme de la littérature impériale, ne concevait rien de plus idéal que ces petits vers corrects et harmonieux de Parny, exprimant à petites doses les fumées d'un verre de vin de Champagne, les agaceries, les frissons, les ivresses froides, les ruptures, les réconciliations, les langueurs d'un amour de bonne compagnie qui changeait de nom à chaque livre. Je fis comme mes modèles, quelquefois peut-être aussi bien qu'eux. Je copiai avec soin, pendant un automne pluvieux, quatre livres d'élégies, formant ensemble deux volumes, sur du beau papier vélin, et gravées plutôt qu'écrites d'une plume plus amoureuse que mes vers. Je me proposais de publier un jour ce recueil quand j'irais à Paris, et de me faire un nom dans un des médaillons de cette guirlande de voluptueux immortels qui n'ont cueilli de la vie humaine que les roses et les myrtes, qui commencent à Anacréon, à Bion, à Moschus, qui se continuent par Properce, Ovide, Tibulle, et qui finissent à Chaulieu, à la Fare, à Parny.

---

386. *1855, 1866* : voyage.

---

388. *Clovis, la bataille de Pharsale.*

389. *Médée, Zoraïde, Saül,* et une quatrième tragédie, une pièce politique, qu'il avait dans la tête en 1818 (*Corr.*, t. I, p. 297).

391. Cf. *Corr.*, t. I, p. 151-154, 240 et 265. Voyez p. 511-512.

410. La correction voudrait : *cette guirlande... qui commence... se continue... finit.* L'attraction de *qui n'ont cueilli* a suscité ces pluriels.

Mais la nature en avait autrement décidé. A peine mes deux beaux volumes étaient-ils copiés, que le mensonge, le vide, la légèreté, le néant de ces pauvretés sensuelles plus ou moins bien rimées m'apparut. La pointe de feu des premières grandes passions réelles n'eut qu'à toucher et à brûler mon cœur, pour y effacer toutes ces puérilités et tous ces plagiats d'une fausse littérature. Dès que j'aimai, je rougis de ces profanations de la poésie aux sensualités grossières. L'amour fut pour moi le charbon de feu qui brûle, mais qui purifie les lèvres. Je pris un jour mes deux volumes d'élégies, je les relus avec un profond mépris de moi-même, je demandai pardon à Dieu du temps que j'avais perdu à les écrire, je les jetai au brasier, je les regardai noircir et se tordre avec leur belle reliure de maroquin vert sans regret ni pitié, et j'en vis monter la fumée comme celle d'un sacrifice de bonne odeur à Dieu et au véritable amour.

Je changeai à cette époque de vie et de lectures. Le service militaire, les longues absences, les attachements sérieux, les amitiés les plus saines, le retour à mes instincts naturellement religieux cultivés de nouveau en moi par la *Béatrice* de ma jeunesse, le dégoût des légèretés du cœur, le sentiment grave de l'existence et de son but, puis enfin la mort de ce que j'avais aimé, qui mit un sceau de deuil sur ma physionomie comme sur mes

---

420. Si l'amour vrai a été pour quelque chose dans le sacrifice des élégies érotiques, ce ne peut être, en 1810, que l'amour d'Henriette Pommier (Lacretelle, p. 239). Ni Graziella ni Julie Charles ne sont encore entrées dans la vie du poète. Mais tout ce récit est une biographie idéale, simplifiée, généralisée, plutôt « humaine » que personnelle.

422. Cf. le Commentaire du *Golfe de Baïa*, l. 2, et la note.

431. Il fut garde du corps, en garnison à Beauvais, en 1814.

434. Julie Charles.

lèvres ; tout cela, sans éteindre en moi la poésie, la refoula bien loin et longtemps dans mes pensées. Je passai huit ans sans écrire un vers.

Quand les longs loisirs et le vide des attachements perdus me rendirent cette espèce de chant intérieur qu'on appelle poésie, ma voix était changée, et ce chant était triste comme la vie réelle. Toutes mes fibres attendries de larmes pleuraient ou priaient, au lieu de chanter. Je n'imitais plus personne, je m'exprimais moi-même pour moi-même. Ce n'était pas un art, c'était un soulagement de mon propre cœur, qui se berçait de ses propres sanglots. Je ne pensais à personne en écrivant çà et là ces vers, si ce n'est à une ombre et à Dieu. Ces vers étaient un gémissement ou un cri de l'âme. Je cadençais ce cri ou ce gémissement dans la solitude, dans les bois, sur la mer ; voilà tout. Je n'étais pas devenu plus poète, j'étais devenu plus sensible, plus sérieux et plus vrai. C'est là le véritable art : être touché ; oublier tout art pour atteindre le souverain art, la nature :

Si vis me flere, dolendum est
Primum ipsi tibi !...

Ce fut tout le secret du succès si inattendu pour moi de

---

451. *1855, 1866* Cadençai.

---

440. Il faut peut-être lire *huit mois,* et la correspondance prouve qu'il ne faut pas même entendre huit semaines. Julie meurt le jeudi 18 décembre 1817, et dès le 23 janvier l'amant en pleurs vient de finir « un acte entier » de *Saül.* Lamartine probablement se figure en 1849 que l'*Isolement* est la première pièce qu'il écrivit après la mort de Mme Charles (cf. la note au Comm., ligne 82, et la note) : il y a bien huit mois de la fin de décembre 1817 à la fin d'août 1818. Il est curieux pourtant que ce nombre fantastique de *8 ans* nous reporte exactement à la suppression des élégies érotiques qui fut faite en 1810 (*Corr.*, t. I, p. 155). Lamartine se figure-t-il qu'entre les vers de son adolescence et l'*Isolement* il n'a pas fait de vers ? c'est bien ce qu'il semble dire

458. Horace, *Art Poétique,* v. 102.

ces *Méditations*, quand elles me furent arrachées, presque malgré moi, par des amis à qui j'en avais lu quelques fragments à Paris. Le public entendit une âme sans la voir, et vit un homme au lieu d'un livre. Depuis J.-J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand, c'était le poète qu'il attendait. Ce poète était jeune, malhabile, médiocre ; mais il était sincère. Il alla droit au cœur, il eut des soupirs pour échos et des larmes pour applaudissements.

Je ne jouis pas de cette fleur de renommée qui s'attacha à mon nom dès le lendemain de la publication de ce premier volume des *Méditations*. Trois jours après je quittai Paris pour aller occuper un poste diplomatique à l'étranger. Louis XVIII, qui avait de l'*Auguste* dans le caractère littéraire, se fit lire, par le duc *de Duras*, mon petit volume, dont les journaux et les salons retentissaient. Il crut qu'une nouvelle *Mantoue* promettait à son règne un nouveau *Virgile*. Il ordonna à M. *Siméon*, son ministre de l'intérieur, de m'envoyer, de sa part, l'édition des classiques de Didot, seul présent que j'aie jamais reçu des cours. Il signa le lendemain ma nomination à un emploi de secrétaire d'ambassade, qui lui fut présen-

---

471. Sur tous les faits rappelés dans cette page, cf. *Introduction*, p. LXXIX-LXXXIV. — *Trois jours* est un arrangement légendaire. Les *Méditations* parurent au plus tard le 13 mars et Lamartine attendait encore sa nomination le 23 mars.

474. Pair de France et premier gentilhomme de la Chambre du roi.

477. Joseph-Jérôme Siméon, né à Aix en 1749, fils d'un avocat et beau-frère de Portalis, député aux Cinq cents en 1795, déporté à l'île d'Oléron après le 18 fructidor, membre du Tribunat après le 18 brumaire, conseiller d'État, régent du royaume de Westphalie (1807), préfet du Nord (1814), démissionnaire aux Cent Jours, député du Var et Conseiller d'État après la seconde restauration. Il devint ministre de l'Intérieur dans le second ministère Richelieu le 20 février 1820. Il mourut en 1842.

tée par M. Pasquier, son ministre des affaires étrangères. Le roi ne me vit pas. Il était loin de se douter qu'il me connaissait beaucoup de figure, et que le poète dont il redisait déjà les vers était un de ces jeunes officiers de ses gardes qu'il avait souvent paru remarquer, et à qui il avait une ou deux fois adressé la parole quand je galopais aux roues de sa voiture, dans les courses à Versailles ou à Saint-Germain.

Ces vers cependant furent pendant longtemps l'objet des critiques, des dénigrements et des railleries du vieux parti littéraire classique, qui se sentait détrôné par cette nouveauté. Le *Constitutionnel* et la *Minerve*, journaux

---

482. Étienne-Denis Pasquier, né en 1767 à Paris, baron en 1809, après avoir servi l'empire, fut garde des sceaux en 1815 dans le premier ministère Talleyrand et de nouveau en 1817 dans le premier ministère Richelieu. Il venait de prendre dans le second ministère Richelieu le ministère des affaires étrangères. Il devait être président de la Chambre des Pairs sous Louis-Philippe, chancelier en 1837 et duc en 1844.

484. Cf. *Lamartine par lui-même* (*Mémoires politiques*), p. 18-19. Mais selon les *Mémoires inédits* (p. 247) il s'en souvint; Lamartine a beaucoup varié sur ce point.

487. Selon les *Mémoires inédits*, il fut de service deux fois auprès de Louis XVIII : une fois au Louvre, à côté de la chaise roulante que deux valets poussaient à travers le musée (p. 239) ; une fois dans les environs d'Auteuil ou de Saint-Cloud, en accompagnant à cheval le carrosse royal (248). Il lui arriva aussi d'escorter les plats qui contenaient le déjeuner ou le dîner du roi (p. 249). Le roi ne l'interpella jamais : seulement au Louvre, il lui parla des yeux et du sourire (p. 246).

492. C'était plutôt le sentiment libéral que l'esprit classique qui résistait aux *Méditations* (cf. *Introduction*, p. LXXVIII et suiv.). Mais l'un se couvrait de l'autre.

493. Le *Constitutionnel*, après avoir depuis 1815 traversé diverses vicissitudes, avait été rétabli le 2 mai 1819. Il fut dès lors le grand journal de l'opposition libérale. Le *Constitutionnel* attaqua Lamartine dans son numéro du 25 août 1820 ; voyez aussi les numéros du 20 novembre et du 30 décembre 1820 (cf. *Introduction*, p. CI-CII, CIV-CV).

très-illibéraux en matière de sentiment et de goût, s'acharnèrent pendant sept à huit ans contre mon nom. Ils m'affublèrent d'ironies, ils m'aguerrirent aux épigrammes. Le vent les emporta, mes mauvais vers restèrent dans le cœur des jeunes gens et des femmes, ces précurseurs de toute postérité. Je vivais loin de la France, j'étudiais mon métier, j'écrivais encore de temps en temps les impressions de ma vie en méditations, en harmonies, en poèmes; je n'avais aucune impatience de célébrité, aucune susceptibilité d'amour-propre, aucune jalousie d'auteur. Je n'étais pas auteur, j'étais ce que les modernes appellent un *amateur*, ce que les anciens appelaient un *curieux* de littérature, comme je suppose qu'Horace, Cicéron, Scipion, César lui-même, l'étaient de leur temps. La poésie n'était pas mon métier; c'était un accident, une aventure heureuse, une bonne fortune dans ma vie. J'aspirais à tout autre chose, je me destinais à d'autres travaux. Chanter n'est pas vivre : c'est se délasser ou se consoler

---

506. *1860* que Horace

Quelle est la *Minerve* dont parle Lamartine? La *Minerve française*, recueil hebdomadaire, fut fondée en 1818 pour remplacer le *Mercure de France* dont le privilège avait été retiré aux rédacteurs : avec Benjamin Constant et Étienne, elle fit une guerre très vive à la Restauration; aussi ne put-elle vivre au delà de mars 1820. Elle ne rendit pas compte des *Méditations*. Mais en 1820 parut la *Minerve littéraire*, revue non politique, de tendance libérale et classique, que dirigeait Mme Dufrénoy. C'est là que parut en 1821 un article sévère de Dupaty (t. II, p. 255) dont M. Desgranges a donné un extrait (*La Presse littéraire sous la Restauration*, p. 256; voyez aussi ci-dessus, p. CVI). La *Minerve littéraire* disparut en 1822 : l'expression *sept ou huit ans* ne peut donc s'appliquer qu'au *Constitutionnel*.

500. Son métier de diplomate. Jamais Lamartine n'a accepté que la poésie fût un métier. Cf. plus bas, l. 514.

501. *Nouvelles méditations* (1823), et *Harmonies* (1830). Les « poèmes » sont *La Mort de Socrate*, le *dernier chant de Child Harold* et les *Épîtres*.

par sa propre voix. Heureux temps! bien des jours et bien des événements m'en séparent.

Et aujourd'hui je reçois continuellement des lettres d'inconnus qui ne cessent de me dire : « Pourquoi ne chantez-vous plus? Nous écoutons encore. » Ces amis invisibles de mes vers ne se sont donc jamais rendu compte de la nature de mon faible talent et de la nature de la poésie elle-même? Ils croient apparemment que le cœur humain est une lyre toujours montée et toujours complète, que l'on peut interroger du doigt à chaque heure de la vie, et dont aucune corde ne se détend, ne s'assourdit ou ne se brise avec les années et sous les vicissitudes de l'âme? Cela peut être vrai pour des poètes souverains, infatigables, immortels ou toujours rajeunis par leur génie, comme Homère, Virgile, Racine, Voltaire, Dante, Pétrarque, Byron, et d'autres que je nommerais s'ils n'étaient pas mes émules et mes contemporains. Ces hommes exceptionnels ne sont que pensée, cette pensée n'est en eux que poésie, leur existence tout entière n'est qu'un développement continu et progressif de ce don de l'enthousiasme poétique que la nature a allumé en eux en les faisant naître, qu'ils respirent avec l'air, et qui ne s'évapore qu'avec leur dernier soupir. Quant à moi, je n'ai pas été doué ainsi. La poésie ne m'a

---

514. Les lettres de gens obscurs à Lamartine abondent à Saint-Point. Il serait intéressant d'y faire un choix et d'y étudier, dans les appels ou les réponses qui lui venaient, la manière dont Lamartine avait saisi les cœurs.

526. On remarquera cette place assignée à Voltaire parmi les *poètes souverains*. Il ne la doit pas aux opinions politiques que Lamartine professait en 1849 : il l'avait eue dès 1820, et avant, et l'on ne saurait exagérer sa part dans la formation intellectuelle et littéraire du futur auteur des *Méditations*.

528. On ne voit guère que V. Hugo à qui il puisse penser à cette date. Et Hugo se taisait depuis 1840. Sans doute aussi Béranger.

jamais possédé tout entier. Je ne lui ai donné dans mon âme et dans ma vie seulement que la place que l'homme donne au chant dans sa journée : des moments le matin, des moments le soir, avant et après le travail sérieux et quotidien. Le rossignol lui-même, ce chant de la nature incarné dans les bois, ne se fait entendre qu'à ces deux heures du soleil qui se lève et du soleil qui se couche, et encore dans une seule saison de l'année. La vie est la vie, elle n'est pas un hymne de joie ou un hymne de tristesse perpétuel. L'homme qui chanterait toujours ne serait pas un homme, ce serait une voix.

L'idéal d'une vie humaine a toujours été pour moi celui-ci : la poésie de l'amour et du bonheur au commencement de la vie ; le travail, la guerre, la politique, la philosophie, toute la partie active qui demande la lutte, la sueur, le sang, le courage, le dévouement, au milieu ; et enfin le soir, quand le jour baisse, quand le bruit s'éteint, quand les ombres descendent, quand le repos approche, quand la tâche est faite, une seconde poésie ; mais la poésie religieuse alors, la poésie qui se détache entièrement de la terre et qui aspire uniquement à Dieu, comme le chant de l'alouette au-dessus des nuages. Je ne comprends donc le poète que sous deux âges et sous deux formes : à vingt ans, sous la forme d'un beau jeune homme qui aime, qui rêve, qui pleure en attendant la vie active ; à quatre-vingts ans, sous la forme d'un vieillard qui se repose de la vie, assis à ses derniers soleils contre le mur du temple, et qui envoie devant lui au Dieu

---

555. Sur ce que peut entendre Lamartine à cette date par le mot *religieuse*, voyez des Cognets, p. 427 et 452. *Religieuse*, alors, ne signifie plus *catholique*, ni même *chrétienne* : mais la sympathie se réveillera plus tard en lui, à défaut de la foi, pour les croyances de son enfance.

de son espérance ses extases de résignation, de confiance et d'adoration, dont ses longs jours ont fait déborder ses lèvres. Ainsi fut David, le plus lyrique, le plus pieux et le plus pathétique à la fois des hommes qui chantèrent leur propre cœur ici-bas. D'abord une harpe à la main, puis une épée et un sceptre, puis une lyre sacrée ; poète au printemps de ses années, guerrier et roi au milieu, prophète à la fin, voilà l'homme d'inspiration complet ! Cette poésie des derniers jours, pour en être plus grave, n'en est pas moins céleste : au contraire, elle se purifie et se divinise en remontant au seul être qui mérite d'être éternellement contemplé et chanté, l'Être infini ! C'est encore la sève du cœur de l'homme, formée de larmes, d'amour, de délires, de tristesses ou de voluptés ; mais ce cœur, mûri par les longs soleils de la vie, n'en est pas moins savoureux : il est comme l'arbre d'encens que j'ai vu dans les sables de la Judée, dont la sève en vieillissant devient parfum, et qui passe des jardins, où on le cueillait à l'ombre, sur l'autel, où on le brûle à la gloire de Jéhovah.

Une naïve et touchante image de ces deux natures de poésie et des deux natures de sons que rend l'âme du poète aux différents âges me revient de loin à la mémoire au moment où j'écris ces lignes.

Quand nous étions enfants, nous nous amusions quelquefois, mes petites sœurs et moi, à un jeu que nous appelions *la musique des anges*. Ce jeu consistait à plier une baguette d'osier en demi-cercle ou en arc à angle très aigu, à en rapprocher les extrémités par un fil semblable à la corde sur laquelle on ajuste la flèche, à nouer ensuite des cheveux d'inégale grandeur aux deux côtés de l'arc, comme sont disposées les fibres d'une harpe, et à exposer cette petite harpe au vent. Le vent d'été, qui

dort et qui respire alternativement d'une haleine folle, faisait frissonner le réseau, et en tirait des sons d'une ténuité presque imperceptible, comme il en tire des feuilles dentelées des sapins. Nous prêtions tour à tour l'oreille, et nous nous imaginions que c'étaient des esprits célestes qui chantaient. Nous nous servions habituellement, pour ce jeu, des longs cheveux fins, jeunes, blonds et soyeux, coupés aux tresses pendantes de mes sœurs ; mais, un jour, nous voulûmes éprouver si les anges joueraient les mêmes mélodies sur des cordes d'un autre âge, empruntées à un autre front. Une bonne tante de mon père, qui vivait à la maison, et dont les cachots de la Terreur avaient blanchi la belle tête avant l'âge, surveillait nos jeux en travaillant de l'aiguille, à côté de nous, dans le jardin. Elle se prêta à notre enfantillage, et coupa avec ses ciseaux une longue mèche de ses cheveux, qu'elle nous livra. Nous en fîmes aussitôt une seconde harpe, et, la plaçant à côté de la première, nous les écoutâmes toutes deux chanter. Or, soit que les fils fussent mieux tendus, soit qu'ils fussent d'une nature plus élas-

606. Je ne trouve pas de mention d'une grand'tante de Lamartine à qui puisse s'appliquer ce passage : on ne pourrait songer qu'à Mme de Luzy, religieuse aux Ursulines de Mâcon, que la Révolution avait dû chasser de son couvent. Mais, née en 1713, elle n'avait pas dû attendre les cachots de la Terreur pour blanchir. Il est probable que *tante* est ici un *lapsus calami* pour *sœur* : il s'agit d'une tante du poète, d'une sœur de son père. Mais laquelle ? Seule, l'aînée, Sophie, qu'on appelait Mlle de Monceau, vécut à Milly : mais elle ne fut pas emprisonnée sous la Terreur ; elle fut laissée à Pérone avec son père et sa mère. Elle était faible d'esprit. Les deux autres furent enfermées dans les prisons de Mâcon et d'Autun. Mais la cadette, Suzanne, la chanoinesse du Villard, habita la terre de Pérone. La plus jeune, Charlotte, Mlle de Lamartine, vécut à Mâcon et à Montceau avec son frère aîné (Lacretelle, p. 88-89 et 123-124). On peut penser qu'il s'agit de Sophie, et que Lamartine ignore ou a oublié qu'elle n'a pas partagé la prison des deux autres.

tique et plus plaintive, soit que le vent soufflât plus doux et plus fort dans l'une des petites harpes que dans l'autre, nous trouvâmes que les esprits de l'air chantaient plus tristement et plus harmonieusement dans les cheveux blancs que dans les cheveux blonds d'enfant ; et, depuis ce jour, nous importunions souvent notre tante pour qu'elle laissât dépouiller par nos mains son beau front.

Ces deux harpes dont les cordes rendent des sons différents selon l'âge de leurs fibres, mais aussi mélodieux à travers le réseau blanc qu'à travers le réseau blond de ces cordes vivantes ; ces deux harpes ne sont-elles pas l'image puérile, mais exacte, des deux poésies appropriées aux deux âges de l'homme ? Songe et joie dans la jeunesse ; hymne et piété dans les dernières années. Un salut et un adieu à l'existence et à la nature, mais un adieu qui est un salut aussi ! un salut plus enthousiaste, plus solennel et plus saint à la vision de Dieu qui se lève tard, mais qui se lève plus visible sur l'horizon du soir de la vie humaine !

Je ne sais pas ce que la Providence me réserve de sort et de jours. Je suis dans le tourbillon au plus fort du courant du fleuve, dans la poussière des vagues soulevées par le vent, à ce milieu de la traversée où l'on ne voit plus le bord de la vie d'où l'on est parti, où l'on ne voit pas encore le bord où l'on doit aborder, si on aborde ; tout est dans la main de Celui qui dirige les atomes comme les globes dans leur rotation, et qui a compté d'avance les palpitations du cœur du moucheron et de l'homme comme les circonvolutions des soleils. Tout est bien et tout est béni de ce qu'il aura voulu. Mais si, après les sueurs, les labeurs, les agitations et les lassitudes de

---

640-644. C'est le sentiment de la seconde *Méditation*, cf. p. 41 et suiv.

la journée humaine, la volonté de Dieu me destinait un long soir d'inaction, de repos, de sérénité avant la nuit, je sens que je redeviendrais volontiers à la fin de mes jours ce que je fus au commencement : un poète, un adorateur, un chantre de sa création. Seulement, au lieu de chanter pour moi-même ou pour les hommes, je chanterais pour lui : mes hymnes ne contiendraient que le nom éternel et infini, et mes vers, au lieu d'être des retours sur moi-même, des plaintes ou des délires personnels, seraient une note sacrée de ce cantique incessant et universel que toute créature doit chanter, du cœur ou de la voix, en naissant, en vivant, en passant, en mourant, devant son Créateur.

LAMARTINE.

2 juillet 1849.

653-658. Il revient donc à la conception des *Harmonies*.

SECONDE PRÉFACE

NOTICE

Ce morceau dont deux fragments parurent dans la *Revue des deux Mondes* du 15 mars 1834, fut imprimé à part la même année : DES DESTINÉES DE LA POÉSIE | PAR M. A. DE LAMARTINE | DE D'ACADÉMIE FRANÇAISE | Paris | librairie de Charles Gosselin | rue Saint-Germain-des-Prés, nº 9 | librairie de Furne, quai des Augustins, nº 39 | MDCCCXXXIV. Et au verso : *Imprimerie de H. Fournier, rue de Seine, nº 14.*

« As-tu vu ma Préface ? Je te l'envoie sous bande à tout risque, » écrit Lamartine à Virieu le 9 mai 1834 (*Corr.*, t. III, p. 336). Le morceau avait été annoncé par la *Bibliographie de la France* le samedi précédent (3 mai 1834), sous le nº 2484, avec cette note : « C'est la Préface de la nouvelle édition des œuvres de l'auteur. Voyez nº 2542. » En effet, à cet endroit sont annoncées les « ŒUVRES COMPLÈTES DE M. A. DE LA MARTINE, de l'Académie française. Édition nouvelle, publiée pour la première fois par l'auteur. Première livraison, in-8 : à Paris chez Ch. Gosselin... ; chez Furne... Cette édition formera 4 volumes in-8... »

On voit que le morceau était destiné à être une préface générale des *Œuvres*, plutôt qu'une préface particulière des *Méditations*. Mais tous les avertissements faits par Genoude, Gosselin et Nodier pour le premier recueil disparurent ; le morceau de 1834 parut les avoir remplacés ; et en 1849 Lamartine, en lui donnant le titre et le rang de *Seconde Préface*, le rattacha uniquement à son ouvrage de début.

Je conserve le texte de 1849, puisque ce petit écrit n'a droit de figurer à cette place que comme ayant fait partie de cette édition, et je donne dans les Notes Critiques les variantes d'ailleurs en général peu importantes de l'édition séparée de *1834*, celles aussi des deux fragments antérieurement parus dans la *Revue des deux Mondes* (= *R. D. M.*), enfin celles des éditions de *1860* et *1866*. Je néglige, comme ailleurs, les différences de ponctuation, d'accentuation, de majuscules, etc.

SECONDE PRÉFACE

DES DESTINÉES

DE LA POÉSIE

L'homme n'a rien de plus inconnu autour de lui que l'homme même. Les phénomènes de sa pensée, les lois de sa civilisation, les phases de ses progrès ou de ses décadences, sont les mystères qu'il a le moins pénétrés. Il connaît mieux la marche des globes célestes qui roulent à des millions de lieues de la portée de ses faibles sens, qu'il ne connaît les routes terrestres par lesquelles la destinée humaine le conduit à son insu ; il sent qu'il gravite vers quelque chose, mais il ne sait où va son esprit, il ne peut dire à quel point précis de son chemin il se trouve. Jeté loin de la vue des rivages sur l'immensité des mers, le pilote peut prendre hauteur, et marquer avec le compas la ligne du globe qu'il traverse ou qu'il suit ; l'esprit

---

N. C. — 3. *1849, 1860, 1866*. la. *Je donne, d'après 1834,* sa [civilisation], *qui est le seul texte possible.*
8. *1845 (in-32) donne seul* gravite (*et non* gravit) : *la correction s'impose.*

N. L. — 1-35. Il est probable que dans ce premier paragraphe Lamartine pense à l'histoire de son pays, à ses révolutions, et à celle de 1830, dont on ne peut encore prévoir les conséquences.

humain ne le peut pas ; il n'a rien hors de soi-même à quoi il puisse mesurer sa marche ; et toutes les fois qu'il dit : « Je suis ici, je vais là, j'avance, je recule, je m'arrête », il se trouve qu'il s'est trompé et qu'il a menti à son histoire, histoire qui n'est écrite que bien longtemps après qu'il a passé, qui jalonne ses traces après qu'il les a imprimées sur la terre, mais qui d'avance ne peut lui tracer son chemin. Dieu seul connaît le but et la route, l'homme ne sait rien ; faux prophète, il prophétise à tout hasard ; et quand les choses futures éclosent au rebours de ses prévisions, il n'est plus là pour recevoir le démenti de la destinée, il est couché dans sa nuit et dans son silence, il dort son sommeil ; et d'autres générations écrivent sur sa poussière d'autres rêves aussi vains, aussi fugitifs que les siens ! Religion, politique, philosophie, systèmes, l'homme a prononcé sur tout, il s'est trompé sur tout ; il a cru tout définitif, et tout s'est modifié ; tout immortel, et tout a péri ; tout véritable, et tout a menti ! — Mais ne parlons que de poésie.

Je me souviens qu'à mon entrée dans le monde il n'y avait qu'une voix sur l'irrémédiable décadence, sur la mort accomplie et déjà froide de cette mystérieuse faculté de l'esprit humain. C'était l'époque de l'empire ; c'était l'heure de l'incarnation de la philosophie matérialiste du dix-huitième siècle dans le gouvernement et dans les

---

36. Lamartine confond ici l'Empire et les idéologues : on sait combien ceux-ci étaient peu goûtés de Napoléon, qui, par sa défiance de la pensée libre, fut loin de continuer le XVIIIe siècle. Mais il est vrai que du point de vue de la poésie, cette opposition disparaissait : l'analyse prévalait partout, et l'esprit positif. Cependant la renaissance poétique se préparait, et il n'est pas difficile de saisir dans les vers du premier empire un désir, une recherche de ce que les *Méditations* devaient apporter : voyez l'ouvrage de Potez.

mœurs. Tous ces hommes géométriques qui seuls avaient alors la parole et qui nous écrasaient, nous autres jeunes hommes, sous l'insolente tyrannie de leur triomphe, croyaient avoir desséché pour toujours en nous ce qu'ils étaient parvenus en effet à flétrir et à tuer en eux, toute la partie morale, divine, mélodieuse, de la pensée humaine. Rien ne peut peindre, à ceux qui ne l'ont pas subie, l'orgueilleuse stérilité de cette époque. C'était le sourire satanique d'un génie infernal quand il est parvenu à dégrader une génération tout entière, à déraciner tout un enthousiasme national, à tuer une vertu dans le monde; ces hommes avaient le même sentiment de triomphante impuissance dans le cœur et sur les lèvres, quand ils nous disaient : « Amour, philosophie, religion, enthousiasme, liberté, poésie ; néant que tout cela ! Calcul et force, chiffre

---

45. *1834* subi, *conformément sans doute à l'orthographe de l'auteur.*

---

39. L'expression, ces *hommes géométriques*, et tout ce qui suit, vise l'empereur, et son système de gouvernement ; mais Lamartine songe sans doute aussi à son oncle de Montceau et aux luttes qu'il eut à soutenir pour obtenir de suivre ses goûts littéraires (cf. Lacretelle, p. 214-215 ; *Nouvelles Confidences*, p. 55-66). Ce que Lamartine écrit ici, il l'avait dit avec une brièveté irritée dans une lettre du 3 mars 1809 à Virieu. « Sans ces mathématiques maudites je serais déjà habile (dans la langue italienne). Ma haine contre Bezout et toute sa clique ne peut plus croître, je ne sais pas où je voudrais les voir tous, etc., etc. » (*Corr.*, t. I, p. 61). L'oncle de Lamartine n'avait pourtant aucune tendresse pour le despotisme impérial.

52. *Religion* a sans doute rapport à Chateaubriand ; *enthousiasme* à Mme de Staël. Le mot *philosophie* signifierait-il les *idéologues*, malgré la remarque que j'ai faite plus haut ? Est-ce une allusion à la suppression de la classe des sciences morales et politiques de l'Institut ? C'est possible. Lamartine oublie le Concordat : si Napoléon voulait se rendre maître de l'Église, c'est qu'il reconnaissait une force sociale dans la religion.

et sabre, tout est là. Nous ne croyons que ce qui se prouve, nous ne sentons que ce qui se touche ; la poésie est morte avec le spiritualisme dont elle était née. » Et ils disaient vrai, elle était morte dans leurs âmes, morte dans leurs intelligences, morte en eux et autour d'eux. Par un sûr et prophétique instinct de leur destinée, ils tremblaient qu'elle ne ressuscitât dans le monde avec la liberté ; ils en jetaient au vent les moindres racines à mesure qu'il en germait sous leurs pas, dans leurs écoles, dans leurs lycées, dans leurs gymnases, surtout dans leurs noviciats militaires et polytechniques. Tout était organisé contre cette résurrection du sentiment moral et poétique ; c'était une ligue universelle des études mathématiques contre la pensée et la poésie. Le chiffre seul était permis, honoré, protégé, payé. Comme le chiffre ne raisonne pas, comme c'est un merveilleux instrument passif de tyrannie qui ne demande jamais à quoi on l'emploie, qui n'examine nullement si on le fait servir à l'oppression du genre humain ou à sa délivrance, au meurtre de l'esprit ou à son émancipation, le chef militaire de cette époque ne voulait pas d'autre missionnaire, pas d'autre séide, et ce séide le servait bien. Il n'y avait pas une idée en

---

62. Napoléon avait remis les écoles primaires aux frères de la Doctrine chrétienne. Que faut-il entendre par les *gymnases* qui sont nommés à côté des *lycées* impériaux ? Sont-ce les collèges, ou les institutions particulières ? Partout la base de l'enseignement devait être « les préceptes de la religion chrétienne ». Lamartine n'a guère senti cette oppression chez les Pères de Belley : ce qu'il écrit est un jugement général où n'entre sans doute aucun souvenir d'expérience personnelle.

64. L'École militaire fondée sous le Consulat avait été établie à Fontainebleau, puis transportée à Saint-Cyr. L'École polytechnique datait de la Convention : son caractère d'école de hautes mathématiques la désigne à l'antipathie de Lamartine. Mais dans l'Université, l'enseignement grammatical et littéraire dominait.

Europe qui ne fût foulée sous son talon, pas une bouche qui ne fût baillonnée par sa main de plomb. Depuis ce temps, j'abhorre le chiffre, cette négation de toute pensée ; et il m'est resté contre cette puissance des mathématiques exclusive et jalouse le même sentiment, la même horreur qui reste au forçat contre les fers durs et glacés rivés sur ses membres, et dont il croit éprouver encore la froide et meurtrissante impression quand il entend le cliquetis d'une chaîne. Les mathématiques étaient les chaînes de la pensée humaine. Je respire ; elles sont brisées !

Deux grands génies que la tyrannie surveillait d'un œil inquiet, protestaient seuls contre cet arrêt de mort de l'âme, de l'intelligence et de la poésie, madame de Staël et M. de Chateaubriand. Madame de Staël, génie mâle dans un corps de femme ; esprit tourmenté par la surabondance de sa force, remuant, passionné, audacieux, capable de généreuses et soudaines résolutions, ne pouvant respirer dans cette atmosphère de lâcheté et de servitude, demandant de l'espace et de l'air autour d'elle, attirant, comme par un instinct magnétique, tout ce qui sentait fermenter en soi un sentiment de résistance ou d'indignation concentrée ; à elle seule, conspiration vivante, aussi capable d'ameuter les hautes intelligences contre cette tyrannie de la médiocrité régnante, que de mettre le poignard dans la main des conjurés, ou de se frapper elle-même pour rendre à son âme la liberté qu'elle aurait voulu rendre au monde ! Créature d'élite et d'exception, dont la nature n'a

83. *1860* [croit] encore sentir

77. Cf. le *Ressouvenir du lac Léman*, v. 203-210, p. 494.

pas donné deux épreuves, réunissant en elle Corinne et Mirabeau! Tribun sublime, au cœur tendre et expansif de la femme; femme adorable et miséricordieuse, avec le génie des Gracques et la main du dernier des Catons! Ne pouvant susciter un généreux élan dans sa patrie, dont on la repoussait comme on éloigne l'étincelle d'un édifice de chaume, elle se réfugiait dans la pensée de l'Angleterre et de l'Allemagne, qui seules vivaient alors de vie morale, de poésie et de philosophie, et lançait de là dans le monde ces pages sublimes et palpitantes que le pilon de la police écrasait, que la douane de la pensée déchirait à la frontière, que la tyrannie faisait bafouer par ses grands hommes jurés, mais dont les lambeaux, échappés à leurs mains flétrissantes, venaient nous consoler de notre avilissement intellectuel, et nous apporter à l'oreille et au cœur ce souffle lointain de morale, de poésie, de liberté, que nous ne pouvions respirer sous la coupe pneumatique de l'esclavage et de la médiocrité.

M. de Chateaubriand, génie alors plus mélancolique et plus suave, mémoire harmonieuse et enchantée d'un passé dont nous foulions les cendres et dont nous retrouvions

---

109. En janvier 1800, ordre d'aller à la campagne; en 1803, défense de revenir à Paris, et (octobre) obligation de le quitter; en 1805, défense de rentrer en France ; puis défense d'approcher de Paris; en 1810, ordre de quitter la Touraine dans les quarante-huit heures; de 1810 à 1812, surveillance de Coppet par les préfets et la police; enfin (mai 1812) fuite de Mme de Staël (Cf. Paul Gautier, *Mme de Staël et Napoléon*, 1903, in-8).

110. *Corinne* et l'*Allemagne*.

113. La première édition de l'*Allemagne* fut mise au pilon en 1810 par ordre du duc de Rovigo, ministre de la police. L'ouvrage fut réimprimé à Londres en 1813.

115. Allusion aux articles officieux du *Journal des Débats*, du *Mercure*, du *Journal de l'Empire* contre *Delphine* et son auteur (cf. Paul Gautier, p. 109, 117, 223).

l'âme en lui ; imagination homérique jetée au milieu de nos convulsions sociales, semblable à ces belles colonnes de Palmyre, restées debout et éclatantes, sans brisure et sans tache, sur les tentes noires et déchirées des Arabes, pour faire comprendre, admirer et pleurer le monument qui n'est plus ! Homme qui cherchait l'étincelle du feu sacré dans les débris du sanctuaire, dans les ruines encore fumantes des temples chrétiens, et qui, séduisant les démolisseurs même par la pitié, et les indifférents par le génie, retrouvait des dogmes dans le cœur, et rendait de la foi à l'imagination ! Des mots de liberté et de vertu politique sonnaient moins souvent et moins haut dans ses pages toutes poétiques ; ce n'était pas le Dante d'une Florence asservie, c'était le Tasse d'une patrie perdue, d'une famille de rois proscrits ; chantant ses amours trompés, ses autels renversés, ses tours démolies, ses dieux et ses rois chassés, les chantant à l'oreille des proscripteurs, sur les bords mêmes des fleuves de la patrie ; mais son âme, grande et généreuse, donnait aux chants du poète quelque chose de l'accent du citoyen. Il remuait toutes les fibres généreuses de la poitrine, il ennoblissait la pensée, il ressuscitait l'âme ; c'était assez pour tourmenter le sommeil des geôliers de notre intelligence. Par je ne sais quel instinct de leur nature, ils pressentaient un vengeur dans cet homme qui les charmait malgré eux. Ils savaient que tous les nobles sentiments se touchent et s'engendrent, et que, dans des cœurs où vibrent le sentiment religieux et les pensées mâles et indépendantes, leur tyrannie aurait à trouver des juges, et la liberté des complices.

Depuis ces jours, j'ai aimé ces deux génies précurseurs qui m'apparurent, qui me consolèrent à mon entrée dans

---

135. *1834* Les [mots]

---

134. Allusion au *Génie du Christianisme.*

la vie, Staël et Chateaubriand ; ces deux noms remplissent bien du vide, éclairent bien de l'ombre ! Ils furent pour nous comme deux protestations vivantes contre l'oppression de l'âme et du cœur, contre le dessèchement et l'avilissement du siècle ; ils furent l'aliment de nos toits solitaires, le pain caché de nos âmes refoulées ; ils prirent sur nous comme un droit de famille, ils furent de notre sang, nous fûmes du leur, et il est peu d'entre nous qui ne leur doive ce qu'il fut, ce qu'il est ou ce qu'il sera.

En ce temps-là je vivais seul, le cœur débordant de sentiments comprimés, de poésie trompée, tantôt à Paris, noyé dans cette foule où l'on ne coudoyait que des courtisans ou des soldats ; tantôt à Rome, où l'on n'entendait d'autre bruit que celui des pierres qui tombaient une à une dans le désert de ses rues abandonnées ; tantôt à Naples, où le ciel tiède, la mer bleue, la terre embaumée,

---

156. Lamartine projette dans son passé ses sentiments actuels. Il ne paraît pas par sa *Correspondance* que Chateaubriand et Mme de Staël aient exercé une influence de cette nature sur sa vie sentimentale. Sans doute il s'enthousiasme pour *Corinne* (*Corr.*, t. I, p. 75 et 79) : mais avant, dit-il, il n'avait pour cette femme qu' « un profond mépris ». Puis l'*Allemagne* l'ennuie : il « regrette son argent » (*Corr.*, t. I, p. 228), et enfin il dit : « En philosophie et en littérature, je regarde Mme de Staël comme un grand homme ; en politique, comme une des dernières femmelettes » (*Corr.*, t. I, p. 314). Ce qu'il aimait dans *Corinne*, c'était les idées esthétiques et l'exaltation de la sensibilité ; et de même dans Chateaubriand. La politique et la liberté ne tiennent pas beaucoup de place dans la *Correspondance* jusqu'en 1814-1815 : mais c'était justement cela, l'étouffement du régime impérial.

164. Lamartine a dans l'idée : *il n'est presque pas un d'entre nous* ; d'où l'incorrection du singulier *doive*.

167. Au printemps de 1812. — Lamartine aurait pu ne pas oublier Lyon où il avait passé joyeusement l'hiver de 1810-1811.

169-172. Le voyage d'Italie eut lieu de juillet 1811 au mois d'avril 1812.

m'enivraient sans m'assoupir, et où une voix intérieure me disait toujours qu'il y avait quelque chose de plus vivant, de plus noble, de plus délicieux pour l'âme que cette vie engourdie des sens, et que cette voluptueuse mollesse de sa musique et de ses amours. Plus souvent je rentrais à la campagne, pour passer la mélancolique automne dans la maison solitaire de mon père et de ma mère, dans la paix, dans le silence, dans la sainteté domestique des douces impressions du foyer ; le jour, courant les forêts ; le soir, lisant ce que je trouvais sur les vieux rayons de ces bibliothèques de famille.

Job, Homère, Virgile, le Tasse, Milton, Rousseau, et surtout Ossian et *Paul et Virginie,* ces livres amis me parlaient dans la solitude la langue de mon cœur ; une langue d'harmonie, d'images et de passion ; je vivais tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, ne les changeant que quand je les avais pour ainsi dire épuisés. Tant que je vivrai, je me souviendrai de certaines heures de l'été que je passais couché sur l'herbe dans une clairière des bois, à l'ombre d'un vieux tronc de pommier sauvage, en lisant la *Jérusalem délivrée,* et de tant de soirées d'automne ou d'hiver passées à errer sur les collines, déjà couvertes de brouillards et de givre, avec Ossian ou *Werther* pour compagnon ; tantôt, soulevé par l'enthousiasme intérieur qui me dévorait, courant sur les bruyères comme porté par un esprit qui empêchait mes pieds de toucher

---

178. *1866* le mélancolique automne. *1834, 1849, 1860 s'accordent à donner la leçon de l'auteur sans nul doute* (*cf.* à Elvire, v. 40, *et* Commentaire de l'automne, l. 5, p. 547, *et la note*).

187. *1866 omet* et *après* images

---

179. A Milly.

184. Voyez sur les lectures de Lamartine, le début de l'*Introduction,* p. IX-XVIII, et la *Première Préface,* p. 358-363.

le sol ; tantôt assis sur une roche grisâtre, le front dans mes mains, écoutant, avec un sentiment qui n'a pas de nom, le souffle aigu et plaintif des bises d'hiver, ou le roulis des lourds nuages qui se brisaient sur les angles de la montagne, ou la voix aérienne de l'alouette, que le vent emportait toute chantante dans son tourbillon, comme ma pensée, plus forte que moi, emportait mon âme. Ces impressions étaient-elles joie ou tristesse, douleur ou souffrance ? je ne pourrais le dire ; elles participaient de tous les sentiments à la fois. C'était de l'amour et de la religion, des pressentiments de la vie future délicieux et tristes comme elle, des extases et des découragements, des horizons de lumière et des abîmes de ténèbres, de la joie et des larmes, de l'avenir et du désespoir ! C'était la nature parlant par ses mille voix au cœur encore vierge de l'homme ; mais enfin c'était de la poésie. Cette poésie, j'essayais quelquefois de l'exprimer dans des vers ; mais ces vers, je n'avais personne à qui les faire entendre ; je me les lisais quelques jours à moi-même ; je trouvais, avec étonnement, avec douleur, qu'ils ne ressemblaient pas à tous ceux que je lisais dans les recueils ou dans les volumes du jour. Je me disais : « On ne voudra pas les lire ; ils paraîtront étranges, bizarres, insensés » ; et je les brûlais à peine écrits. J'ai anéanti ainsi des volumes de cette première et vague poésie du cœur, et j'ai bien fait ; car, à cette époque, ils seraient éclos dans le ridicule, et morts dans le mépris de tout ce qu'on appelait la littérature. Ce que j'ai écrit depuis ne

213. *1834* ces [mille]

216. Lamartine oublie son ami de Virieu.

222. Sur ces vers qu'il a brûlés, cf. *Corr.*, t. I, p. 155. Il ne brûlait pas ces poésies parce qu'elles étaient étranges, mais parce qu'il les sentait trop banales et trop faibles.

valait pas mieux, mais le temps avait changé ; la poésie était revenue en France avec la liberté, avec la pensée, avec la vie morale que nous rendit la restauration. Il semble que le retour des Bourbons et de la liberté en France donna une inspiration nouvelle, une autre âme à la littérature opprimée ou endormie de ce temps ; et nous vîmes surgir alors une foule de ces noms célèbres dans la poésie ou dans la philosophie qui peuplent encore nos académies, et qui forment le chaînon brillant de la transition des deux époques. Qui m'aurait dit alors que, quinze ans plus tard, la poésie inonderait l'âme de toute la jeunesse française ; qu'une foule de talents, d'un ordre divers et nouveau, auraient surgi de cette terre morte et froide ; que la presse, multipliée à l'infini, ne suffirait pas à répandre les idées ferventes d'une armée de jeunes écrivains ; que les drames se heurteraient à la porte de tous les théâtres ; que l'âme lyrique et religieuse d'une génération de bardes chrétiens inventerait une nouvelle langue pour révéler des enthousiasmes inconnus ; que la liberté, la foi, la philosophie, la politique, les doctrines les plus antiques comme les plus neuves, lutteraient, à la face du soleil, de génie, de gloire, de talents et d'ardeur, et qu'une vaste et sublime mêlée des intelligences couvrirait la France et le monde du plus beau comme du plus hardi mouvement intellectuel qu'aucun de nos siècles eût encore vu ? Qui m'eût dit cela alors, je ne l'aurais pas cru ; et cependant cela est. La poésie n'était donc pas

---

228-229. Ceci paraît contredire le fameux commencement de la *Confession d'un enfant du siècle*. Mais Lamartine est d'accord en cela avec Edgar Quinet, *Histoire de mes idées* (p. 140-141), et Michelet, *Ma jeunesse* (p. 178-179).

234. En poésie, il songe à Soumet, Hugo, Vigny ; en philosophie, à Lamennais et Cousin.

242. Allusion au triomphe du drame romantique après 1830, à la suite des représentations de *Henri III et sa cour* et de *Hernani*.

morte dans les âmes, comme on le disait dans ces années de scepticisme et d'algèbre ; et puisqu'elle n'est pas morte à cette époque, elle ne meurt jamais.

Tant que l'homme ne mourra pas lui-même, la plus belle faculté de l'homme peut-elle mourir? Qu'est-ce, en effet, que la poésie? Comme tout ce qui est divin en nous, cela ne peut se définir par un mot ni par mille. C'est l'incarnation de ce que l'homme a de plus intime dans le cœur et de plus divin dans la pensée, dans ce que la nature visible a de plus magnifique dans les images et de plus mélodieux dans les sons ! C'est à la fois sentiment et sensation, esprit et matière ; et voilà pourquoi c'est la langue complète, la langue par excellence qui saisit l'homme par son humanité tout entière, idée pour l'esprit, sentiment pour l'âme, image pour l'imagination, et musique pour l'oreille ! Voilà pourquoi cette langue, quand elle est bien parlée, foudroie l'homme comme la foudre et l'anéantit de conviction intérieure et d'évidence irréfléchie, ou l'enchante comme un philtre, et le berce immobile et charmé, comme un enfant dans son berceau, aux refrains sympathiques de la voix d'une mère ! Voilà pourquoi aussi l'homme ne peut ni produire ni supporter beaucoup de poésie ; c'est que le saisissant tout entier par l'âme et par les sens, et exaltant à la fois sa double faculté, la pensée par la pensée, les sens par les sensations, elle l'épuise, elle l'accable bientôt, comme toute jouissance trop complète, d'une voluptueuse fatigue, et lui fait rendre en peu de vers, en peu d'instants, tout ce qu'il y a de vie intérieure et de force de sentiment dans sa double organisation. La prose ne s'adresse qu'à l'idée, le vers parle à l'idée et à la sensation tout à la fois. Cette

---

262. *1866* pensée,] de [ce que].

langue, toute mystérieuse, tout instinctive qu'elle soit, ou plutôt par cela même qu'elle est instinctive et mystérieuse, cette langue ne mourra jamais ! Elle n'est point, comme on n'a cessé de le dire malgré les démentis successifs de toutes les époques, elle n'est pas seulement la langue de l'enfance des peuples, le balbutiement de l'intelligence humaine ; elle est la langue de tous les âges de l'humanité, naïve et simple au berceau des nations ; conteuse et merveilleuse comme la nourrice au chevet de l'enfant, amoureuse et pastorale chez les peuples jeunes et pasteurs, guerrière et épique chez les hordes guerrières et conquérantes, mystique, lyrique, prophétique ou sentencieuse dans les théocraties de l'Égypte ou de la Judée ; grave, philosophique et corruptrice dans les civilisations avancées de Rome, de Florence ou de Louis XIV ; échevelée et hurlante aux époques de convulsions et de ruines, comme en 93 ; neuve, mélancolique, incertaine, timide et audacieuse tout à la fois, aux jours de renaissance et de reconstruction sociale, comme aujourd'hui ! plus tard, à la vieillesse des peuples, triste, sombre, gémissante et découragée comme eux, et respirant à la fois dans ses strophes les pressentiments lugubres, les rêves fantastiques des dernières catastrophes du monde, et les fermes et divines espérances d'une résurrection de l'humanité sous une autre forme : voilà la poésie. C'est l'homme même, c'est l'instinct de toutes ses époques, c'est l'écho intérieur de toutes ses impressions humaines, c'est la voix de l'humanité pensant et sentant, résumée et modulée par certains hommes plus hommes que le vulgaire, *mens divinior*, et qui plane sur ce bruit tumultueux

285. *1834* toute [instinctive]

314. Horace, *Satires*, I, 4, 43.

Ingenium cui sit, cui mens divinior atque os

et confus des générations et dure après elles, et qui rend témoignage à la postérité de leurs gémissements ou de leurs joies, de leurs faits ou de leurs idées. Cette voix ne s'éteindra jamais dans le monde ; car ce n'est pas l'homme qui l'a inventée. C'est Dieu même qui la lui a donnée, et c'est le premier cri qui est remonté à lui de l'humanité ! Ce sera aussi le dernier cri que le Créateur entendra s'élever de son œuvre, quand il la brisera. Sortie de lui, elle remontera à lui.

Un jour, j'avais planté ma tente dans un champ rocailleux, où croissaient quelques troncs d'oliviers noueux et rabougris, sous les murs de Jérusalem, à quelques centaines de pas de la tour de David, un peu au-dessus de la fontaine de Siloé, qui coule encore sur les dalles usées de sa grotte, non loin du tombeau du poète-roi qui l'a si souvent chantée. Les hautes et noires terrasses qui portaient jadis le temple de Salomon s'élevaient à ma gauche, couronnées par les trois coupoles bleues et par les colonnettes légères et aériennes de la mosquée d'Omar, qui plane aujourd'hui sur les ruines de la maison de Jéhovah ; la ville de Jérusalem, que la peste ravageait alors, était tout inondée des rayons d'un soleil éblouissant

---

Magna sonaturum, des nominis hujus honorem.

« Le génie, un esprit divin, un verbe retentissant, voilà par où l'on mérite l'honneur d'être appelé un poète.

324. Dans tout ce qui suit, jusqu'à la ligne 1018, on reconnaîtra des souvenirs du *Voyage en Orient*, dont la rédaction est à peu près contemporaine de ces pages, et la publication (1835) postérieure.

327-328. Voyez les notes du 29 octobre 1832 (*Voyage en Orient*, éd. 1845, t. I, p. 428 et 432). Dans le manuscrit, la date est avancée de dix jours : cf. Maréchal, *Le véritable voyage en Orient*, 1908, p. 15.

333. *Voyage en Orient*, t. I, p. 402-403.

335. *Voyage en Orient*, t. I, p. 403-404.

répercutés sur ses mille dômes, sur ses marbres blancs, sur ses tours de pierre dorée, sur ses murailles polies par les siècles et par les vents salins du lac Asphaltite : aucun bruit ne montait de son enceinte muette et morne comme la couche d'un agonisant ; ses larges portes étaient ouvertes, et l'on apercevait de temps en temps le turban blanc et le manteau rouge du soldat arabe, gardien inutile de ces portes abandonnées. Rien ne venait, rien ne sortait ; le vent du matin soulevait seul la poudre ondoyante des chemins, et faisait un moment l'illusion d'une caravane ; mais quand la bouffée de vent avait passé, quand elle était venue mourir en sifflant sur les créneaux de la tour des Pisans ou sur les trois palmiers de la maison de Caïphe, la poussière retombait, le désert apparaissait de nouveau, et le pas d'aucun chameau, d'aucun mulet, ne retentissait sur les pavés de la route. Seulement, de quart d'heure en quart d'heure, les deux battants ferrés de toutes les portes de Jérusalem s'ouvraient, et nous voyions passer les morts que la peste venait d'achever, et que deux esclaves nus portaient sur un brancard aux tombes répandues tout autour de nous. Quelquefois un long cortège de Turcs, d'Arabes, d'Arméniens, de Juifs, accompagnaient le mort et défilaient en chantant entre les troncs d'oliviers, puis rentraient à pas lents et silencieux dans la ville ; plus souvent les morts étaient seuls, et quand les deux esclaves avaient creusé de quelques palmes le sable ou la terre de la colline et couché le pestiféré dans son dernier lit, ils s'asseyaient sur le tertre même qu'ils venaient d'élever, se partageaient les vêtements du mort, et, allumant leurs longues pipes, ils

344. Même impression : *Voyage en Orient*, t. I, p. 405.

355. Lamartine vit « quatre convois funèbres sortir en silence de la porte de Damas » (*Ibid.*, t. I, p. 405).

fumaient en silence et regardaient la fumée de leurs chibouks monter en légères colonnes bleues, et se perdre gracieusement dans l'air limpide, vif et transparent de ces journées d'automne. A mes pieds, la vallée de Josaphat s'étendait comme un vaste sépulcre ; le Cédron tari la sillonnait d'une déchirure blanchâtre, toute semée de gros cailloux, et les flancs des deux collines qui la cernent étaient tout blancs de tombes et de turbans sculptés, monument banal des Osmanlis ; un peu sur la droite, la colline des Oliviers s'affaissait, et laissait, entre les chaînes éparses des cônes volcaniques des montagnes nues de Jéricho et de Saint-Sabba, l'horizon s'étendre et se prolonger comme une avenue lumineuse entre des cimes de cyprès inégaux ; le regard s'y jetait de lui-même, attiré par l'éclat azuré et plombé de la mer Morte, qui luisait au pied des degrés de ces montagnes, et, derrière, la chaîne bleue des montagnes de l'Arabie Pétrée bornait l'horizon. Mais borner n'est pas le mot, car ces montagnes semblaient transparentes comme le cristal, et l'on voyait ou l'on croyait voir au delà un horizon vague et indéfini s'étendre encore, et nager dans les vapeurs ambiantes d'un air teint de pourpre et de céruse.

C'était l'heure de midi, l'heure où le muezzin épie le soleil sur la plus haute galerie du minaret, et chante l'heure et la prière à toutes les heures. Voix vivante, animée, qui sait ce qu'elle dit et ce qu'elle chante, bien supé-

---

368. *1834* legère colonne bleue
378. *1866* Saint Saba

---

370. Sur la vallée de Josaphat et le Cedron, cf. le *Voyage en Orient*, t. I, p. 430-432.
376-384. Sur l'étendue du paysage, *Voyage en Orient*, t. I, p. 408-409 et 433.

rieure, à mon avis, à la voix machinale et sans conscience de la cloche de nos cathédrales. Mes Arabes avaient donné l'orge dans le sac de poil de chèvre à mes chevaux attachés çà et là autour de ma tente ; les pieds enchaînés à des anneaux de fer, ces beaux et doux animaux étaient immobiles, leur tête penchée et ombragée par leur longue crinière éparse, leur poil gris luisant et fumant sous les rayons d'un soleil de plomb. Les hommes s'étaient rassemblés à l'ombre du plus large des oliviers ; ils avaient étendu sur la terre leur natte de Damas, et ils fumaient en se contant des histoires du désert, ou en chantant des vers d'Antar, Antar, ce type de l'Arabe errant, à la fois pasteur, guerrier et poète, qui a écrit le désert tout entier dans ses poésies nationales ; épique comme Homère, plaintif comme Job, amoureux comme Théocrite, philosophe

---

393. *1834* [voix] stupide [et

---

393. La violence de l'épithète *stupide*, dans la rédaction de 1834, indique bien à quelle distance Lamartine était à cette date de tout ce qui fait la religion catholique, rites et croyances.

394. Lamartine était venu du couvent de Saint-Jean dans le Désert avec une escorte d'Arabes du chef Abougosh et quatre cavaliers envoyés par le gouverneur de Jérusalem. Il fit le tour de la ville, sans y entrer ce jour-là, à cause de la peste qui y régnait. Le lendemain il y entra, après avoir établi son camp « à deux portées de fusil des murs, à côté d'un cimetière turc » (*Voyage*, éd. 1845, t. I, p. 410).

404. Lamartine veut sans doute parler, non du *mo' allaqa* dont Antar est l'auteur, mais du poème romanesque dont il est le héros. L'ouvrage semble avoir été composé à l'époque des croisades (Cf. Cl. Huart, *Littérature arabe*, p. 12 et 396-398). Lamartine a mis des fragments du poëme d'*Antar* à la suite de son *Voyage en Orient* (1835, in-18, t. II, p. 299-327). On voit qu'il en parle dès 1834 : il pouvait avoir connu la traduction partielle qui fut publiée en anglais dès 1820 par Terrick Hamilton. Caussin de Perceval en donna des extraits en 1841 dans le recueil des *Chrestomathies orientales*. Lamartine publia en 1863 une étude sur Antar qui avait paru dès 1854 au t. III du *Civilisateur*.

comme Salomon. Ses vers, qui endorment ou exaltent l'imagination de l'Arabe autant que la fumée du tombach dans le narguilé[1], retentissaient en sons gutturaux dans le groupe animé de mes Saïs; et quand le poète avait touché plus juste ou plus fort la corde sensible de ces hommes sauvages, mais impressionnables, on entendait un léger murmure de leurs lèvres; ils joignaient leurs mains, les élevaient au-dessus de leurs oreilles, et, inclinant la tête, ils s'écriaient tour à tour : *Allah! Allah! Allah!* A quelques pas de moi, une jeune femme turque pleurait son mari sur un de ces petits monuments de pierre blanche dont toutes les collines autour de Jérusalem sont parsemées; elle paraissait à peine avoir dix-huit à vingt ans, et je ne vis jamais une si ravissante image de la douleur. Son profil, que son voile rejeté en arrière me laissait entrevoir, avait la pureté de lignes des plus belles têtes du Parthénon, mais en même temps la mollesse, la suavité et la gracieuse langueur des femmes de l'Asie, beauté bien plus féminine, bien plus amoureuse, bien plus fascinante pour le cœur que la beauté sévère et mâle des statues grecques. Ses cheveux, d'un blond bronzé et doré comme le cuivre des statues antiques, couleur très estimée dans ce pays du soleil, dont elle est comme un reflet permanent ; ses cheveux, détachés de sa tête, tombaient autour d'elle et balayaient littéralement le sol; sa poitrine était entièrement découverte, selon la coutume des femmes de cette partie de l'Arabie; et, quand elle se baissait pour embrasser la pierre du turban ou pour coller son oreille à la tombe, ses deux seins nus touchaient la terre et creu-

1. Pipe où la fumée du tabac (*1834* où le tabac) passe dans l'eau avant d'arriver à la bouche.

---

417. Comparer la scène du *Voyage en Orient*, t. I, p. 395. Cf. aussi p. 410.

saient leur moule dans la poussière, comme ce moule du beau sein d'Atala ensevelie, que le sable du sépulcre dessinait encore, dans l'admirable épopée de M. de Chateaubriand. Elle avait jonché de toutes sortes de fleurs le tombeau et la terre alentour; un beau tapis de Damas était étendu sous ses genoux ; sur le tapis il y avait quelques vases de fleurs et une corbeille pleine de figues et de galettes d'orge, car cette femme devait passer la journée entière à pleurer ainsi. Un trou creusé dans la terre, et qui était censé correspondre à l'oreille du mort, lui servait de porte-voix vers cet autre monde où dormait celui qu'elle venait visiter. Elle se penchait de moments en moments vers cette étroite ouverture ; elle y chantait des choses entremêlées de sanglots, elle y collait ensuite l'oreille comme si elle eût entendu la réponse, puis elle se remettait à chanter en pleurant encore ! J'essayais de comprendre les paroles qu'elle murmurait ainsi et qui venaient jusqu'à moi ; mais mon drogman arabe ne put les saisir ou les rendre. Combien je les regrette ! que de secrets de l'amour et de la douleur ! que de soupirs animés de toute la vie de deux âmes arrachées l'une à l'autre, ces paroles confuses et noyées de larmes devaient contenir ! Oh ! si quelque chose pouvait jamais réveiller un mort, c'étaient de pareilles paroles murmurées par une pareille bouche !

A deux pas de cette femme, sous un morceau de toile noire soutenu par deux roseaux fichés en terre pour ser-

---

448. *1866* de moment en moment.

---

438. Souvenir inexact. Lorsque le P. Aubry et Chactas ensevelissaient Atala, les autres parties du corps disparaissaient déjà sous la terre : « son sein surmonta quelque temps le sol noirci comme un lis blanc s'élève du milieu d'une sombre argile. »

454. M. Mazoyer ou Mazolier, Français d'origine, né en Syrie (*Voyage en Orient*, t. I, p. 175 ; t. II, p. 338).

vir de parasol, ses deux petits enfants jouaient avec trois esclaves noires d'Abyssinie, accroupies, comme leur maîtresse, sur le sable que recouvrait un tapis. Ces trois femmes, toutes les trois jeunes et belles aussi, aux formes sveltes et au profil aquilin des nègres de l'Abyssinie, étaient groupées dans des attitudes diverses, comme trois statues tirées d'un seul bloc. L'une avait un genou en terre et tenait sur l'autre genou un des enfants, qui tendait ses bras du côté où pleurait sa mère; l'autre avait ses deux jambes repliées sous elle et ses deux mains jointes, comme la Madeleine de Canova, sur son tablier de toile bleue; la troisième était debout, un peu penchée sur ses deux compagnes, et, se balançant à droite et à gauche, berçait contre son sein, à peine dessiné, le plus petit des enfants, qu'elle essayait en vain d'endormir. Quand les sanglots de la jeune veuve arrivaient jusqu'aux enfants, ceux-ci se prenaient à pleurer; et les trois esclaves noires, après avoir répondu par un sanglot à celui de leur maîtresse, se mettaient à chanter des airs assoupissants et des paroles enfantines de leur pays, pour apaiser les deux enfants.

C'était un dimanche : à deux cents pas de moi, derrière les murailles épaisses et hautes de Jérusalem, j'entendais sortir par bouffée, de la noire coupole du couvent grec, les échos éloignés et affaiblis de l'office des vêpres. Les hymnes et les psaumes de David s'élevaient, après trois mille ans, rapportés, par des voix étrangères et dans une langue nouvelle, sur ces collines qui les avaient inspirés; et je voyais, sur les terrasses du couvent, quelques figures de vieux moines de terre sainte aller et venir, leur bré-

---

487. *1834 et 1866* bouffées
490. *1834* rapportées

viaire à la main, et murmurant ces prières murmurées déjà par tant de siècles dans des langues et dans des rhythmes divers !

Et moi j'étais là aussi, pour chanter toutes ces choses ; pour étudier les siècles à leur berceau ; pour remonter jusqu'à sa source le cours inconnu d'une civilisation, d'une religion ; pour m'inspirer de l'esprit des lieux et du sens caché des histoires et des monuments sur ces bords qui furent le point de départ du monde moderne, et pour nourrir d'une sagesse plus réelle, et d'une philosophie plus vraie, la poésie grave et pensée de l'époque avancée où nous vivons !

Cette scène, jetée par hasard sous mes yeux et recueillie dans un de mes mille souvenirs de voyages, me présenta les destinées et les phases presque complètes de toute poésie : les trois esclaves noires, berçant les enfants avec les chansons naïves et sans pensée de leur pays, la poésie pastorale et instinctive de l'enfance des nations ; la jeune veuve turque, pleurant son mari en chantant ses sanglots à la terre, la poésie élégiaque et passionnée, la poésie du cœur ; les soldats et les *moukres* arabes, récitant des fragments belliqueux, amoureux et merveilleux d'Antar, la poésie épique et guerrière des peuples nomades ou conquérants ; les moines grecs, chantant les psaumes sur leurs terrasses solitaires, la poésie sacrée et lyrique des

514. *1834 mukres*

503. Voyez les réflexions que Lamartine dit avoir faites au Saint-Sépulcre (*Voyage en Orient*, t. I, p. 422). La Révolution de 1830 et sa propre évolution l'avaient préparé. Mais sa grande imagination de poète vit la beauté d'une vie qui se renouvelerait au tombeau du Christ, et pour qui Jérusalem serait comme la ligne de partage des deux versants.

âges d'enthousiasme et de rénovation religieuse ; et moi, méditant sous ma tente, et recueillant des vérités historiques ou des pensées sur toute la terre, la poésie de philosophie et de méditation, fille d'une époque où l'humanité s'étudie et se résume elle-même jusque dans les chants dont elle amuse ses loisirs.

Voilà la poésie tout entière dans le passé ; mais dans l'avenir que sera-t-elle ?

Un autre jour, deux mois plus tard, j'avais traversé les sommets du Sannim, couverts de neiges éternelles, et j'étais redescendu du Liban, couronné de son diadème de cèdres, dans le désert nu et stérile d'Héliopolis. A la fin d'une journée de route pénible et longue, à l'horizon encore éloigné devant nous, sur les derniers degrés des montagnes noires de l'Anti-Liban, un groupe immense de ruines jaunes, dorées par le soleil couchant, se détachaient de l'ombre des montagnes et répercutaient les rayons du soir. Nos guides nous les montraient du doigt, et criaient : Balbek ! Balbek ! C'était en effet la merveille du désert,

---

527. *Les mots* autre *et* deux mois plus tard *manquent dans la Revue des Deux Mondes.*

532. *J'ajoute, avec R. D. M., la virgule nécessaire après* nous : *elle manque dans 1834, 1849 et 1860.*

---

527. Ici commence le premier fragment publié par la *Revue des Deux Mondes* en 1834. Il s'étend jusqu'à la ligne 757. Il se retrouve dans le *Voyage en Orient*, t. II, p. 36-44. Lamartine n'y a guère fait que transcrire sous la date du 29 mars 1833 les lignes 527-754. Il y a quelques légères différences de rédaction. Le plus curieux, c'est que dans le *Voyage en Orient* ces pages font double emploi. L'arrivée à Balbek, les ruines, l'hospitalité de l'évêque ont déjà fait l'objet d'un récit qui est aux pages 12-34. Lamartine ne s'est pas donné la peine de fondre les deux morceaux.

la fabuleuse Balbek, qui sortait tout éclatante de son sépulcre inconnu, pour nous raconter des âges dont l'histoire a perdu la mémoire. Nous avancions lentement au pas de nos chevaux fatigués, les yeux attachés sur les murs gigantesques, sur les colonnes éblouissantes et colossales qui semblaient s'étendre, grandir, s'allonger, à mesure que nous en approchions ; un profond silence régnait dans toute notre caravane ; chacun aurait craint de perdre une impression de cette scène, en communiquant celle qu'il venait d'avoir ; les Arabes même se taisaient, et semblaient recevoir aussi une forte et grave pensée de ce spectacle qui nivelle toutes les pensées. Enfin, nous touchâmes aux premiers blocs de marbre, aux premiers tronçons de colonnes, que les tremblements de terre ont secoués jusqu'à plus d'un mille des monuments mêmes, comme les feuilles sèches jetées et roulées loin de l'arbre après l'ouragan. Les profondes et larges carrières qui déchirent, comme des gorges de vallées, les flancs noirs de l'Anti-Liban, ouvraient déjà leurs abîmes sous les pas de nos chevaux ; ces vastes bassins de pierre, dont les parois gardent encore les traces profondes du ciseau qui les a creusés pour en tirer d'autres collines de pierre, montraient encore quelques blocs gigantesques à demi détachés de leur base, et d'autres entièrement taillés sur leurs quatre faces, et qui semblent n'attendre que les chars ou les bras de générations de géants pour les mouvoir. Un seul de ces *moellons* de Balbek avait soixante-deux pieds de long sur vingt-quatre pieds de largeur, et seize pieds d'épaisseur. Un de nos Arabes, descendant de cheval, se laissa glisser dans la carrière, et, grimpant sur cette pierre en s'accrochant aux entaillures du ciseau et aux mousses qui y ont pris racine, il monta sur ce piédestal, et courut

550. *1860* groupes [de marbre]

çà et là sur cette plate-forme, en poussant des cris sauvages ; mais le piédestal écrasait par sa masse l'homme de nos jours ; l'homme disparaissait devant son œuvre. Il faudrait la force réunie de dix mille hommes de notre temps pour soulever seulement cette pierre ; et les plates-formes des temples de Balbek en montrent de plus colossales encore, élevées à ving-cinq ou trente pieds du sol, pour porter des colonnades proportionnées à ces bases !

Nous suivîmes notre route entre le désert à gauche et les ondulations de l'Anti-Liban à droite, en longeant quelques petits champs cultivés par les Arabes pasteurs, et le lit d'un large torrent qui serpente entre les ruines, et aux bords duquel s'élèvent quelques beaux noyers. L'acropolis, ou la colline artificielle qui porte tous les grands monuments d'Héliopolis, nous apparaissait çà et là entre les rameaux et au-dessus de la tête des grands arbres ; enfin nous la découvrîmes tout entière, et toute la caravane s'arrêta comme par un instinct électrique. Aucune plume, aucun pinceau ne pourrait décrire l'impression que ce seul regard donne à l'œil et à l'âme ; sous nos pas, dans le lit du torrent, au milieu des champs, autour de tous les troncs d'arbres, des blocs immenses de granit rouge ou gris, de porphyre sanguin, de marbre blanc, de pierre jaune aussi éclatante que le marbre de Paros, tronçons de colonnes, chapiteaux ciselés, architraves, volutes, corniches, entablements, piédestaux, membres épars, et qui semblent palpitants, des statues tombées la face contre terre, tout cela confus, groupé en monceaux, disséminé

---

573. *R. D. M., 1834* soixante [mille] *Lamartine avait peut-être écrit en chiffres 6 000. Le Voyage en Orient* (éd. 1845, t. I, p. 38) *conserve* 60.000.

595. *J'ajoute, pour la clarté, avec R. D. M. et 1866, une virgule* (,) *après le mot* épars.

597. *R. D. M.* [tout cela] epars, [confus] — *1849 et 1860* [groupé en] morceaux disséminés : *non-sens que je corrige d'après R. D. M., 1834 et 1866.*

en mille fragments, et ruisselant de toutes parts comme les laves d'un volcan qui vomirait les débris d'un grand empire! A peine un sentier pour se glisser à travers ces balayures des arts qui couvrent toute la terre; et le fer de nos chevaux glissait et se brisait à chaque pas sur l'acanthe polie des corniches, ou sur le sein de neige d'un torse de femme: l'eau seule de la rivière de Balbek se faisant jour parmi ces lits de fragments, et lavant de son écume murmurante les brisures de ces marbres qui font obstacle à son cours.

Au delà de ces écumes de débris qui forment de véritables dunes de marbre, la colline de Balbek, plate-forme de mille pas de long, de sept cents pieds de large, toute bâtie de main d'homme, en pierres de taille, dont quelques-unes ont cinquante à soixante pieds de longueur sur vingt à vingt-deux d'élévation, mais la plupart de quinze à trente; cette colline de granit taillé se présentait à nous par son extrémité orientale, avec ses bases profondes et ses revêtements incommensurables, où trois morceaux de granit forment cent quatre-vingts pieds de développement et près de quatre mille pieds de surface, avec les larges embouchures de ses voûtes souterraines, où l'eau de la rivière s'engouffrait en bondissant, où le vent jetait avec l'eau des murmures semblables aux volées lointaines des grandes cloches de nos cathédrales. Sur cette immense plate-forme, l'extrémité des grands temples se montrait à nous, détachée de l'horizon bleu et rosé, en couleur d'or. Quelques-uns de ces monuments déserts semblaient intacts, et sortis d'hier des mains de l'ouvrier; d'autres ne présentaient plus que des restes encore debout, des colonnes isolées, des pans de muraille inclinés, et des frontons

605. *R. D. M.*: se faisait... et lavait...

démantelés ; l'œil se perdait dans les avenues étincelantes des colonnades de ces divers temples, et l'horizon trop élevé nous empêchait de voir où finissait ce peuple de pierre. Les sept colonnes gigantesques du grand temple, portant encore majestueusement leur riche et colossal entablement, dominaient toute cette scène et se perdaient dans le ciel bleu du désert, comme un autel aérien pour les sacrifices des géants.

Nous ne nous arrêtâmes que quelques minutes, pour reconnaître seulement ce que nous venions visiter à travers tant de périls et tant de distances ; et, sûrs enfin de posséder pour le lendemain ce spectacle que les rêves même ne pourraient nous rendre, nous nous remîmes en marche. Le jour baissait, il fallait trouver un asile, ou sous la tente, ou sous quelque voûte de ces ruines, pour

---

632. *R. D. M.* : [Les] trois [colonnes]

---

632. Lamartine ne met que *six colonnes* dans le *Voyage en Orient*, t. II, p. 40. Il se conforme ainsi à la description de Volney (*Œuvres*, 1825, t. III, *État politique de la Syrie*, ch. v, p. 163). La description de Volney, d'une exactitude scientifique, est intéressante à rapprocher de celle de Lamartine qui sans doute ne devait pas l'ignorer. Cependant ses mesures ne concordent pas entièrement avec celles de Volney : ainsi (l. 564-565), il donne 62 × 24 × 16 où Volney dit 69 pieds 2 pouces × 12 p., 10 × 13 p., 3 ; (l. 614) il donne 15 à 30 où Volney écrit de 28 à 35 ; (l. 617) il donne 180 p. où Volney dit 175 p. 1/2. La différence est surtout sensible dans l'évaluation de l'épaisseur : nulle part les 20-22 p. de Lamartine (l. 615) ne se retrouvent dans Volney qui donne 9 p. comme épaisseur moyenne, et 13 pour les 3 grands blocs. Je suppose que la leçon *trois colonnes* de la *R. D. M.* est une faute d'impression, corrigée en *sept* par Lamartine, d'après ses souvenirs, dans l'édition des *Destinées de la poésie*, et que, au moment de transporter le morceau dans le *Voyage en Orient*, il lut ou relut Volney : n'y trouvant que *six colonnes*, il eut peur de s'être trompé, et retira le chiffre *sept*.

passer la nuit et nous reposer d'une marche de quatorze heures. Nous laissâmes à gauche la montagne de ruines, et une vaste plage toute blanche de débris, et, traversant quelques champs de gazon brouté par les chèvres et les chameaux, nous nous dirigeâmes vers une fumée qui s'élevait, à quelque cent pas de nous, d'un groupe de ruines entremêlées de masures arabes. Le sol était inégal et montueux, et retentissait sous les fers de nos chevaux, comme si les souterrains que nous foulions allaient s'entr'ouvrir sous leurs pas. Nous arrivâmes à la porte d'une cabane basse, et à demi cachée par des pans de marbre dégradés, et dont la porte et les étroites fenêtres, sans vitres et sans volets, étaient construites de débris de marbre et de porphyre, mal collés ensemble avec un peu de ciment. Une petite ogive de pierre s'élevait d'un ou deux pieds au-dessus de la plate-forme qui servait de toit à cette masure, et une petite cloche, semblable à celle que l'on peint sur la grotte des ermites, y tremblait aux bouffées du vent. C'était le palais épiscopal de l'évêque arabe de Balbek, qui surveille dans ce désert un petit troupeau de douze ou quinze familles chrétiennes de la communion grecque, perdues au milieu de ces déserts et de la tribu féroce des Arabes indépendants du Békàa. Jusque-là nous n'avions vu aucun être vivant que les chacals, qui couraient entre les colonnes du grand temple, et les petites hirondelles au collier de soie rose, qui bordaient, comme un ornement d'architecture orientale, les corniches de la plate-forme. L'évêque, averti par le bruit de notre caravane, arriva bientôt, et, s'inclinant sur sa porte, m'offrit l'hospitalité. C'était un beau vieillard, aux cheveux et à la barbe d'argent, à la physionomie grave et douce, à la parole

---

663. *R. D. M.* [douze ou quinze] chrétiens... perdus

666. *R. D. M.* des Bquá. *1834* des Békàa *1860* du Bekâa. *1866* de Békaa. — *Le Voyage en Orient* (t. II, p. 41) *donne* Bkà.

noble, suave et cadencée, tout à fait semblable à l'idée du prêtre dans le poème ou dans le roman, et digne en tout de montrer sa figure de paix, de résignation et de charité dans cette scène solennelle de ruines et de méditation. Il nous fit entrer dans une petite cour intérieure, pavée aussi d'éclats de statues, de morceaux de mosaïques et de vases antiques, et, nous livrant sa maison, c'est-à-dire deux petites chambres basses sans meubles et sans portes, il se retira, et nous laissa, suivant la coutume orientale, maîtres absolus de sa demeure. Pendant que nos Arabes plantaient en terre, autour de la maison, les chevilles de fer pour y attacher par des anneaux les jambes de nos chevaux, et que d'autres allumaient un feu dans la cour pour nous préparer le pilau et cuire les galettes d'orge, nous sortîmes pour jeter un second regard sur les monuments qui nous environnaient. Les grands temples étaient devant nous comme des statues sur leur piédestal ; le soleil les frappait d'un dernier rayon, qui se retirait lentement d'une colonne à l'autre, comme les lueurs d'une lampe que le prêtre emporte au fond du sanctuaire ; les mille ombres des portiques, des piliers, des colonnades, des autels, se répandaient mouvantes sous la vaste forêt de pierre, et remplaçaient peu à peu sur l'acropolis les éclatantes lueurs du marbre et du travertin. Plus loin, dans la plaine, c'était un océan de ruines qui ne se perdait qu'à l'horizon ; on eût dit des vagues de pierre brisées contre un écueil, et couvrant une immense plage de leur blancheur et de leur écume. Rien ne s'élevait au-dessus de cette mer de débris, et la nuit, qui tombait des hauteurs déjà grises d'une chaîne de montagnes, les ensevelis-

680. *1834* mosaïque
686. *R. D. M.* par] un anneau
694. *R. D. M.* : et [les mille
696. *R. D. M.* : mourantes, *sans doute faute typographique.*
700. *R. D. M.* : hissées [contre], *faute d'impression.*

sait successivement dans son ombre. Nous restâmes quelques moments assis, silencieux et pensifs, devant ce spectacle sans paroles, et nous rentrâmes à pas lents dans la petite cour de l'évêque, éclairée par le foyer des Arabes.

Assis sur quelques fragments de corniches et de chapiteaux qui servaient de bancs dans la cour, nous mangeâmes rapidement le sobre repas du voyageur dans le désert, et nous restâmes quelque temps à nous entretenir, avant le sommeil, de ce qui remplissait nos pensées. Le foyer s'éteignait, mais la lune se levait pleine et éclatante dans le ciel limpide, et, passant à travers les crénelures d'un grand mur de pierres blanches et les dentelures d'une fenêtre en arabesques qui bornaient la cour du côté du désert, elle éclairait l'enceinte d'une clarté qui rejaillissait sur toutes les pierres. Le silence et la rêverie nous gagnèrent ; ce que nous pensions à cette heure, à cette place, si loin du monde vivant, dans ce monde mort, en présence de tant de témoins muets d'un passé inconnu, mais qui bouleverse toutes nos petites théories d'histoire et de philosophie de l'humanité ; ce qui se remuait dans nos esprits ou dans nos cœurs, de nos systèmes, de nos idées, hélas ! et peut-être aussi de nos souvenirs et de nos sentiments individuels, Dieu seul le sait ; et nos langues n'essayaient pas de le dire ; elles auraient craint de profaner la solennité de cette heure, de cet astre, de ces pensées même : nous nous taisions. Tout à coup, comme une plainte douce et amoureuse, comme un murmure grave et accentué par la passion, sortit des ruines derrière ce grand mur percé d'ogives arabesques, et dont le

---

707. *1866* sans parole
734. *R. D. M.* : arabes

---

734. Quel sens Lamartine donne-t-il (ici et l. 717) au mot *ara-*

toit nous avait paru écroulé sur lui-même ; ce murmure vague et confus s'enfla, se prolongea, s'éleva plus fort et plus haut, et nous distinguâmes un chant nourri de plusieurs voix en chœur, un chant monotone, mélancolique et tendre, qui montait, qui baissait, qui mourait, qui renaissait alternativement et qui se répondait à lui-même : c'était la prière du soir que l'évêque arabe faisait, avec son petit troupeau, dans l'enceinte éboulée de ce qui avait été son église, monceau de ruines entassées récemment par un tribu d'Arabes idolâtres. Rien ne nous avait préparés à cette musique de l'âme, dont chaque note est un sentiment ou un soupir du cœur humain, dans cette solitude, au fond des déserts, sortant ainsi des pierres muettes accumulées par les tremblements de terre, par les barbares et par le temps. Nous fûmes frappés de saisissement, et nous accompagnâmes des élans de notre pensée, de notre prière et de toute notre poésie intérieure, les accents de cette poésie sainte, jusqu'à ce que les litanies chantées eussent accompli leur refrain monotone, et que le dernier soupir de ces voix pieuses se fût assoupi dans le silence accoutumé de ces vieux débris.

Voilà, disions-nous en nous levant, ce que sera sans

---

756. *R. D. M., 1834* nous [disions-nous.

---

besques? On appelle *arabesques* des « ornements de peinture et de sculpture formés de plantes, d'animaux, de figures de fantaisie capricieusement entrelacées » (*Dictionnaire* de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas): ce système de décoration n'est d'ailleurs pas d'origine arabe. Lamartine veut-il dire que les baies en ogives s'encadraient d'arabesques? ou plus simplement croit-t-il *arabes* les ogives? La leçon de la *Revue des Deux Mondes* le donne à croire. Dans tous les cas l'emploi du mot *arabesques* comme adjectif est un archaïsme.

doute la poésie des derniers âges : soupir et prière sur des tombeaux, aspiration plaintive vers un monde qui ne connaîtra ni mort ni ruines.

Mais j'en vis une bien plus frappante image quelques mois après dans un voyage au Liban : je demande encore la permission de le peindre.

Je redescendais les dernières sommités de ces alpes ; j'étais l'hôte du cheick d'Éden, village arabe maronite suspendu sous la dent la plus aiguë de ces montagnes, aux limites de la végétation, et qui n'est habitable que l'été. Ce noble et respectable vieillard était venu me chercher avec ses fils et quelques-uns de ses serviteurs jusqu'aux environs de Tripoli de Syrie, et m'avait reçu dans son château d'Éden avec la dignité, la grâce de cœur et l'élégance de manières que l'on pourrait imaginer dans un des vieux seigneurs de la cour de Louis XIV. Les arbres entiers brûlaient dans le large foyer ; les moutons, les chevreaux, les cerfs étaient étalés par piles dans les vastes salles, et les outres séculaires des vins d'or du Liban, apportées de la cave par ses serviteurs, coulaient pour nous et pour notre escorte. Après avoir passé quelques jours à étudier ces belles mœurs homériques, poétiques comme les lieux mêmes où nous les retrouvions,

---

762. *1860, 1866* la [peindre]
763. *1834* des [dernières]
764 et 780. *1834* scheik. *1866* cheik

---

764. Voyez le détail de cette réception dans le *Voyage en Orient* (t. II, p. 119-122). Les lignes 763-925 de la Préface ont été, comme le morceau des ruines de Balbek, insérées dans le *Voyage en Orient* (t. II, p. 128-133) sans que Lamartine se soit inquiété de raccorder le morceau aux mots précédents et de retrancher les détails qui font double emploi. Il y a également quelques légères différences entre les deux textes.

le cheick me donna son fils aîné et un certain nombre de cavaliers arabes pour me conduire aux cèdres de Salomon; arbres fameux qui consacrent encore la plus haute cime du Liban, et que l'on vient vénérer depuis des siècles, comme les derniers témoins de la gloire de Salomon. Je ne les décrirai point ici ; mais, au retour de cette journée mémorable pour un voyageur, nous nous égarâmes dans les sinuosités de rochers et dans les nombreuses et hautes vallées dont ce groupe du Liban est déchiré de toutes parts, et nous nous trouvâmes tout à coup sur le bord à pic d'une immense muraille de rochers de quelques mille pieds de profondeur, qui cernent la Vallée des Saints. Les parois de ce rempart de granit étaient tellement perpendiculaires, que les chevreuils même de la montagne n'auraient pu y trouver un sentier, et que nos Arabes étaient obligés de se coucher le ventre contre terre et de se pencher sur l'abîme pour découvrir le fond de la vallée. Le soleil baissait, nous avions marché bien des heures, et il nous en aurait fallu plusieurs encore pour retrouver notre sentier perdu et regagner Éden. Nous descendîmes de cheval, et, nous confiant à un de nos guides, qui connaissait non loin de là un escalier de roc vif, taillé jadis par les moines maronites,

---

791. *Sans doute faut-il lire* quelque mille pieds, *c'est-à-dire* environ mille.
798. *1834 omet* et

---

785. Il les a décrits dans le *Voyage en Orient* (t. II, p. 123-126), tout en conservant p. 128 cette phrase.

795. Dans le morceau du *Voyage en Orient* qui précède ce récit, c'est lui-même qui se couche sur une pointe de rocher, et la description du monastère qu'il découvre donne à entendre qu'il n'est pas descendu (p. 127) : je ne sais comment concilier cette page avec le morceau des *Destinées*, qui a été reproduit (p. 128 et suiv.) dans le *Voyage*. L'hypothèse surgit naturellement, que la vérité exacte se trouve dans la page 127, et la poésie ici.

habitants immémoriaux de cette vallée, nous suivîmes quelque temps les bords de la corniche, et nous descendîmes enfin, par ces marches glissantes, sur une plate-forme détachée du roc, et qui dominait tout cet horizon.

La vallée s'abaissait d'abord par des pentes larges et douces du pied des neiges, et des cèdres qui formaient une tache noire sur ces neiges ; là elle se déroulait sur des pelouses d'un vert jaune et tendre comme celui des hautes croupes du Jura ou des Alpes, et une multitude de filets d'eau écumante, sortis çà et là du pied des neiges fondantes sillonnaient ces pentes gazonnées, et venaient se réunir en une seule masse de flots et d'écume au pied du premier gradin de rochers. Là, la vallée s'enfonçait tout à coup à quatre ou cinq cents pieds de profondeur, et le torrent se précipitait avec elle, et, s'étendant sur une large surface, tantôt couvrait le rocher comme d'un voile liquide et transparent, tantôt s'en détachait en voûtes élancées, et, tombant enfin sur des blocs immenses et aigus de granit arrachés du sommet, s'y brisait en lambeaux flottants, et retentissait comme un tonnerre éternel. Le vent de sa chute arrivait jusqu'à nous en emportant comme de légers brouillards la fumée de l'eau à mille couleurs, la promenait çà et là sur toute la vallée, ou la suspendait en rosée aux branches des arbustes et aux aspérités du roc. En se prolongeant vers le nord, la Vallée des Saints se creusait de plus en plus et s'élargissait davantage ; puis, à environ deux milles du point où nous étions placés, deux montagnes nues et couvertes d'ombres se rapprochaient en s'inclinant l'une vers l'autre, laissant à peine une ouverture de quelques toises entre leurs deux extrémités, où la vallée allait se terminer

820. *1866* limpide

et se perdre avec ses pelouses, ses vignes hautes, ses peupliers, ses cyprès et son torrent de lait. Au-dessus des deux monticules qui l'étranglaient ainsi, on apercevait à l'horizon comme un lac d'un bleu plus sombre que le ciel : c'était un morceau de la mer de Syrie, encadré par un golfe fantastique d'autres montagnes du Liban. Ce golfe était à vingt lieues de nous, mais la transparence de l'air nous le montrait à nos pieds, et nous distinguions même deux navires à la voile qui, suspendus entre le bleu du ciel et celui de la mer, et diminués par la distance, ressemblaient à deux cygnes planant dans notre horizon. Ce spectacle nous saisit tellement d'abord, que nous n'arrêtâmes nos regards sur aucun détail de la vallée ; mais quand le premier éblouissement fut passé, et que notre œil put percer à travers la vapeur flottante du soir et des eaux, une scène d'une autre nature se déroula peu à peu devant nous.

A chaque détour du torrent où l'écume laissait un peu de place à la terre, un couvent de moines maronites se dessinait en pierres d'un brun sanguin sur le gris du rocher, et sa fumée s'élevait dans les airs entre des cimes de peupliers et de cyprès. Autour des couvents, de petits champs, conquis sur le roc ou sur le torrent, semblaient cultivés comme les parterres les plus soignés de nos maisons de campagne, et çà et là on apercevait ces maronites, vêtus de leur capuchon noir, qui rentraient du travail des champs, les uns avec la bêche sur l'épaule, les autres conduisant de petits troupeaux de poulains arabes, quelques-uns tenant le manche de la charrue et piquant leurs bœufs entre les mûriers. Plusieurs de ces demeures de prières et de travail étaient suspendues avec leurs cha-

842. *1834* comme [à nos pieds]
857. *1834* ou le torrent

pelles et leurs ermitages sur les caps avancés des deux immenses chaînes de montagnes ; un certain nombre étaient creusées comme des grottes de bêtes fauves dans le rocher même. On n'apercevait que la porte, surmontée d'une ogive vide où pendait la cloche, et quelques petites terrasses taillées sous la voûte même du roc, où les moines vieux et infirmes venaient respirer l'air et voir un peu de soleil, partout où le pied de l'homme pouvait atteindre. Sur certains rebords des précipices l'œil ne pouvait apercevoir aucun accès ; mais là même un couvent, une croix, une solitude, un oratoire, un ermitage et quelques figures de solitaires circulant parmi les roches ou les arbustes, travaillant, lisant ou priant. Un de ces couvents était une imprimerie arabe pour l'instruction du peuple maronite, et l'on voyait sur la terrasse une foule de moines allant et venant, et étendant sur des claies ou sur des roseaux les feuilles blanches du papier humide. Rien ne peut peindre, si ce n'est le pinceau, la multitude et le pittoresque de ces retraites. Chaque pierre semblait avoir enfanté sa cellule, chaque grotte son ermite ; chaque source avait son mouvement et sa vie, chaque arbre son solitaire sous son ombre. Partout où l'œil tombait, il voyait la vallée, la montagne, les précipices s'animer pour ainsi dire sous son regard, et une scène de vie, de prière, de contemplation, se détacher de ces masses éternelles, ou s'y mêler pour les consacrer. Mais bientôt le soleil tomba, les travaux du jour cessèrent, et toutes les figures noires répandues dans la vallée rentrèrent dans les grottes ou dans les monastères. Les cloches sonnèrent de toutes parts l'heure du recueillement et des offices du soir, les unes avec la voix forte et vibrante des grands

---

881. *1834* claies ou roseaux
890. *1849, 1860* ses [masses — *Je corrige d'après 1834, avec 1866.*

vents sur la mer, les autres avec les voix légères et argentines des oiseaux dans les champs de blé, celles-ci plaintives et lointaines comme des soupirs dans la nuit et dans le désert : toutes ces cloches se répondaient des deux bords opposés de la vallée, et les mille échos des grottes et des précipices se les renvoyaient en murmures confus et répercutés, mêlés avec le mugissement du torrent, des cèdres, et les mille chutes sonores des sources et des cascades dont les deux flancs des monts sont sillonnés. Puis il se fit un moment de silence, et un nouveau bruit plus doux, plus mélancolique et plus grave remplit la vallée : c'était le chant des psaumes, qui, s'élevant à la fois de chaque monastère, de chaque église, de chaque oratoire, de chaque cellule des rochers, se mêlait, se confondait en montant jusqu'à nous comme un vaste murmure, et ressemblait à une seule plainte mélodieuse de la vallée tout entière qui venait de prendre une âme et une voix ; puis un nuage d'encens monta de chaque toit, sortit de chaque grotte, et parfuma cet air que les anges auraient pu respirer. Nous restâmes muets et enchantés comme ces esprits célestes quand, planant pour la première fois sur le globe qu'ils croyaient désert, ils entendirent monter de ces mêmes bords la première prière des hommes ; nous comprîmes ce que c'était que la voix de l'homme pour vivifier la nature la plus morte, et ce que ce serait que la poésie à la fin des temps, quand, tous les sentiments du cœur humain éteints et absorbés dans un seul, la poésie ne serait plus ici-bas qu'une adoration et un hymne !

---

922. *1860* ce que serait la

---

917. Les lignes 917-1100 ont été publiées dans la *Revue des Deux Mondes* à la suite du fragment sur les ruines de Balbeck (p. 689-693).

Mais nous ne sommes pas à ces temps : le monde est jeune, car la pensée mesure encore une distance incommensurable entre l'état actuel de l'humanité et le but qu'elle peut atteindre ; la poésie aura d'ici là de nouvelles, de hautes destinées à remplir.

Elle ne sera plus lyrique dans le sens où nous prenons ce mot ; elle n'a plus assez de jeunesse, de fraîcheur, de spontanéité d'impression, pour chanter comme au premier réveil de la pensée humaine. Elle ne sera plus épique ; l'homme a trop vécu, trop réfléchi pour se laisser amuser, intéresser, par les longs récits de l'épopée, et l'expérience a détruit sa foi aux merveilles dont le poème épique enchantait sa crédulité. Elle ne sera plus dramatique, parce que la scène de la vie réelle a, dans nos temps de liberté et d'action politique, un intérêt plus pressant, plus réel et plus intime que la scène du théâtre ; parce que les classes élevées de la société ne vont plus au théâtre pour être émues, mais pour juger ; parce que la société est devenue critique, de naïve qu'elle était. Il n'y a plus de bonne foi dans ses plaisirs. Le drame va tomber au peuple ; il était né du peuple et pour le peuple, il y retourne ; il n'y a plus que la classe populaire qui porte son cœur au théâtre. Or le drame populaire, destiné aux classes illettrées, n'aura pas de longtemps une expression assez noble, assez élégante, assez élevée pour attirer la

---

945. *R. D. M.* [dans] les [plaisirs]

---

936. Lamartine ici s'en tient à la définition classique de l'*épopée* qui

se soutient par la fable et vit de fiction.

948. Ces réflexions sont inspirées par le succès du mélodrame et du drame romantique.

classe lettrée; la classe lettrée abandonnera donc le drame; et, quand le drame populaire aura élevé son parterre jusqu'à la hauteur de la langue d'élite, cet auditoire le quittera encore, et il lui faudra sans cesse redescendre pour être senti. Des hommes de génie tentent, en ce moment même, de faire violence à cette destinée du drame. Je fais des vœux pour leur triomphe; et, dans tous les cas, il restera de glorieux monuments de leur lutte. C'est une question d'aristocratie et de démocratie; le drame est l'image la plus fidèle de la civilisation.

La poésie sera de la raison chantée, voilà sa destinée pour longtemps; elle sera philosophique, religieuse, politique, sociale, comme les époques que le genre humain va traverser; elle sera intime surtout, personnelle, méditative et grave; non plus un jeu de l'esprit, un caprice mélodieux de la pensée légère et superficielle, mais l'écho profond, réel, sincère, des plus hautes conceptions de l'intelligence, des plus mystérieuses impressions de l'âme. Ce sera l'homme lui-même et non plus son image, l'homme sincère et tout entier. Les signes avant-coureurs de cette transformation de la poésie sont visibles depuis plus d'un siècle; ils se multiplient de nos jours. La poésie s'est dépouillée de plus en plus de sa forme artificielle, elle n'a presque plus de forme qu'elle-même. A mesure que tout s'est spiritualisé dans le monde, elle aussi se spiritualise. Elle ne veut plus de mannequin, elle n'invente plus de

---

955. *Les deux phrases:* Des hommes... leur lutte *manquent dans R. D. M.*

---

955. Victor Hugo et Alexandre Dumas. — Comment faut-il interpréter la Note Critique? Lamartine n'avait-il pas pensé d'abord à faire leur part à ses grands confrères? Ou plutôt, M. Buloz n'avait-il pas supprimé leur éloge?

machine : car la première chose que fait maintenant l'esprit du lecteur, c'est de dépouiller le mannequin ; c'est de démonter la machine et de chercher la poésie seule dans l'œuvre poétique, et de chercher aussi l'âme du poète sous sa poésie. Mais sera-t-elle morte pour être plus vraie, plus sincère, plus réelle qu'elle ne le fut jamais? Non sans doute ; elle aura plus de vie, plus d'intensité, plus d'action qu'elle n'en eut encore ! et j'en appelle à ce siècle naissant qui déborde de tout ce qui est la poésie même, amour, religion, liberté, et je me demande s'il y eut jamais dans les époques littéraires un moment aussi remarquable en talents éclos et en promesses qui éclôront à leur tour. Je le sais mieux que personne, car j'ai souvent été le confident inconnu de ces mille voix mystérieuses qui chantent dans le monde ou dans la solitude, et qui n'ont pas encore d'écho dans leur renommée. Non, il n'y eut jamais autant de poètes et plus de poésie qu'il y en a en France et en Europe au moment où j'écris ces lignes, au moment où quelques esprits superficiels ou préoccupés s'écrient que la poésie a accompli ses destinées, et prophétisent la décadence de l'humanité. Je ne vois aucun signe de décadence de l'humanité. Je ne vois aucun signe de décadence dans l'intelligence humaine, aucun symptôme de lassitude ni de vieillesse ; je vois des institutions vieillies qui s'écroulent, mais des générations rajeunies que le souffle de vie tourmente et pousse en tous sens, et qui reconstruiront sur des plans inconnus cette œuvre infinie que Dieu a donnée à faire et à refaire sans cesse à l'homme, sa propre destinée. Dans cette œuvre, la poésie a sa place, quoi-

---

987. *R. D. M.*, *1834* : si [remarquable].
989. *1834* été souvent

1000. Lamartine, à cette date, pense à la Royauté et à l'Eglise.

que Platon voulût l'en bannir. C'est elle qui plane sur la société et qui la juge, et qui, montrant à l'homme la vulgarité de son œuvre, l'appelle sans cesse en avant, en lui montrant du doigt des utopies, des républiques imaginaires, des cités de Dieu, et lui souffle au cœur le courage [de les tenter et l'espoir] de les atteindre.

A côté de cette destinée philosophique, rationnelle, politique, sociale de la poésie à venir, elle a une destinée nouvelle à accomplir : elle doit suivre la pente des institutions et de la presse ; elle doit se faire peuple, et devenir populaire comme la religion, la raison et la philosophie. La presse commence à pressentir cette œuvre, œuvre immense et puissante qui, en portant sans cesse à tous la pensée de tous, abaissera les montagnes, élèvera les vallées, nivellera les inégalités des intelligences, et ne laissera bientôt plus d'autre puissance sur la terre que celle de la raison universelle, qui aura multiplié sa force par la force de tous. Sublime et incalculable association de toutes les pensées, dont les résultats ne peuvent être appréciés que par celui qui a permis à l'homme de la concevoir et de la réaliser ! La poésie de nos jours a déjà tenté cette forme, et des talents d'un ordre élevé se sont abaissés pour tendre la main au peuple ; la poésie s'est faite chanson,

---

1011. *Les mots entre crochets ne se trouvent que dans R. D. M. et 1834 : ils sont nécessaires à la justesse du sens et ne sont tombés sans doute que par une erreur typographique. Je les rétablis dans le texte.*

1006. Allusion au passage fameux de la *République* (l. II).
1009. *Utopies* (Th. Morus) ; *républiques* (Platon) ; *cités de Dieu* (saint Augustin). — En août 1837, Lamartine donnait le titre d'*Utopie* à la pièce de poésie sociale qu'il adressait à M. Bouchard.
1028. Allusion à Béranger.

pour courir sur l'aile du refrain dans les camps ou dans les chaumières; elle y a porté quelques nobles souvenirs, quelques généreuses inspirations, quelques sentiments de morale sociale; mais cependant, il faut le déplorer, elle n'a guère popularisé que des passions, des haines ou des envies. C'est à populariser des vérités, de l'amour, de la raison, des sentiments exaltés de religion et d'enthousiasme, que ces génies populaires doivent consacrer leur puissance à l'avenir. Cette poésie est à créer; l'époque la demande, le peuple en a soif; il est plus poète par l'âme que nous, car il est plus près de la nature: mais il a besoin d'un interprète entre cette nature et lui; c'est à nous de lui en servir, et de lui expliquer, par ses sentiments rendus dans sa langue, ce que Dieu a mis de bonté, de noblesse, de générosité, de patriotisme et de piété enthousiaste dans son cœur. Toutes les époques primitives de l'humanité ont eu leur poésie ou leur spiritualisme chanté: la civilisation avancée serait-elle la seule époque qui fît taire cette voix intime et consolante de l'humanité? Non sans doute; rien ne meurt dans l'ordre éternel des choses, tout se transforme: la poésie est l'ange gardien de l'humanité à tous ses âges.

Il y a un morceau de poésie nationale dans la Calabre, que j'ai entendu chanter souvent aux femmes d'Amalfi en

---

1029. *R. D. M.* : sous l'aile (*non-sens*).

1030. Nobles souvenirs : *Le vieux Sergent*; *Les deux Grenadiers*; *les Souvenirs du peuple.*

1031. Généreuses inspirations : *Honneur aux enfants de la France*; *les Hirondelles.*

1032. Morale sociale : *les Contrebandiers*; le *Vieux vagabond*; *Jacques.*

1033. Passions, haines, envies : *Le Ventru* ; *les Révérends pères.*

1151-1152. Il est difficile de préciser l'époque dont veut parler

revenant de la fontaine. Je l'ai traduit autrefois en vers, et ces vers me semblent s'appliquer si bien au sujet que je traite, que je ne puis me refuser à les insérer ici. C'est une femme qui parle :

Quand, assise à douze ans à l'angle du verger,
Sous les citrons en fleur ou les amandiers roses,
Le souffle du printemps sortait de toutes choses,
Et faisait sur mon cou mes boucles voltiger,
Une voix me parlait, si douce au fond de l'âme
Qu'un frisson de plaisir en courait sur ma peau.
Ce n'était pas le vent, la cloche, le pipeau,
Ce n'était nulle voix d'enfant, d'homme ou de femme,

C'était vous, c'était vous, ô mon Ange gardien,
C'était vous dont le cœur déjà parlait au mien !

Quand plus tard mon fiancé venait de me quitter,
Après des soirs d'amour au pied du sycomore,
Quand son dernier baiser retentissait encore
Au cœur qui sous sa main venait de palpiter,
La même voix tintait longtemps dans mes oreilles,
Et sortant de mon cœur m'entretenait tout bas.
Ce n'était pas sa voix ni le bruit de ses pas,
Ni l'écho des amants qui chantaient sous les treilles ;

C'était vous, c'était vous, ô mon Ange gardien,
C'était vous dont le cœur parlait encore au mien !

Quand, jeune et déjà mère, autour de mon foyer
J'assemblais tous les biens que le ciel nous prodigue,
Qu'à ma porte un figuier laissait tomber sa figue
Aux mains de mes garçons qui le faisaient ployer,

1056. *1860* ombre [du verger

Lamartine. Il a résidé souvent à Naples et aux environs de 1820 à 1825, pendant qu'il était attaché à la légation de France.

Une voix s'élevait de mon sein tendre et vague.
Ce n'était pas le chant du coq ou de l'oiseau,
Ni des souffles d'enfants dormant dans leur berceau,
Ni la voix des pêcheurs qui chantaient sur la vague ;

C'était vous, c'était vous, ô mon Ange gardien,
C'était vous dont le cœur chantait avec le mien !

Maintenant je suis seule, et vieille à cheveux blancs ;
Et le long des buissons abrités de la bise,
Chauffant ma main ridée au foyer que j'attise,
Je garde les chevreaux et les petits enfants :
Cependant dans mon sein la voix intérieure
M'entretient, me console et me chante toujours.
Ce n'est plus cette voix du matin de mes jours,
Ni l'amoureuse voix de celui que je pleure ;

Mais c'est vous, oui, c'est vous, ô mon Ange gardien,
Vous dont le cœur me reste et pleure avec le mien !

Ce que ces femmes de Calabre disaient ainsi de leur ange gardien, l'humanité peut le dire de la poésie. C'est aussi cette voix intérieure qui lui parle à tous les âges, qui aime, chante, prie ou pleure avec elle à toutes les phases de son pèlerinage séculaire ici-bas.

Maintenant, puisque ceci est une préface, il faudrait parler du livre et de moi : eh bien ! je le ferai avec une sincérité entière. Le livre n'est point un livre, ce sont des feuilles détachées et tombées presque au hasard sur

---

1096. Mon collègue et ami, M. Henri Hauvette, a bien voulu demander pour moi à quelques-uns de ses amis italiens des éclaircissements sur l'original italien de ces vers. Personne n'a pu le découvrir.

1105. Ce mot de « feuilles détachées » caractérise fort bien le rapport des poésies de Lamartine à sa vie intérieure. Il n'a pas mis dans ses vers le développement complet et continu de ses idées et de ses sentiments ; ils en manifestent quelques moments, ceux surtout dans lesquels son âme ne trouvait plus d'objet où se prendre dans la réalité

la route inégale de ma vie, et recueillies par la bienveillance des âmes tendres, pensives et religieuses. C'est le symbole vague et confus de mes sentiments et de mes idées, à mesure que les vicissitudes de l'existence et le spectacle de la nature et de la société les faisaient surgir dans mon cœur ou les jetaient dans ma pensée : ces sentiments et ces idées ont varié avec ma vie même, tantôt sereines et heureuses comme le matin du cœur, tantôt ardentes et profondes comme les passions de trente ans, tantôt désespérées comme la mort et sceptiques comme le silence du sépulcre, quelquefois rêveuses comme l'espérance, pieuses comme la foi, enflammées comme cet amour divin qui est l'âme cachée de toute la nature. Mais quelle qu'ait été, quelle que puisse être encore la diversité de ces impressions jetées par la nature dans mon âme, et par mon âme dans mes vers, le fond en fut toujours un profond instinct de la Divinité dans toutes choses ; une vive

---

et se reculait de l'action. Quoique le morceau des *Destinées de la poésie* fût, dans la première intention de l'auteur, une préface générale pour l'édition de ses *Œuvres Complètes*, ce passage (l. 1103-1117) se rapporte particulièrement aux *Méditations* : il convient d'ailleurs aussi bien à toutes les poésies antérieures à 1834.

1107. Les « âmes tendres, pensives et religieuses » ont *accueilli* ses vers : mais c'est bien lui-même qui les a *recueillis*. Il ne se désintéressa jamais de leur succès. Cette négligence n'est qu'une attitude.

1113. Régulièrement, les adjectifs devraient être au masculin, puisqu'ils se rapportent à la fois aux mots *sentiments* et *idées*.

1116. Pourquoi le *silence du sépulcre* est-il sceptique ? En ne répondant pas aux interrogations inquiètes de l'homme, le tombeau suggère ou entretient le doute.

1122-1131. Cette profession de foi est très sincère et très nette : elle n'a rien de catholique, ni de chrétien. Aucun privilège n'est donné à aucune religion, aucun monopole de vérité et de divinité. Ce n'est pas le déisme rationnel et moral de Voltaire ; c'est un déisme sentimental et mystique, voisin de celui de Rousseau. Voyez J. des Cognets, *ouvr. cité*, ch. v.

évidence, une intuition plus ou moins éclatante de l'existence et de l'action de Dieu dans la création matérielle et dans l'humanité pensante ; une conviction ferme et inébranlable que Dieu était le dernier mot de tout, et que les philosophies, les religions, les poésies n'étaient que des manifestations plus ou moins complètes de nos rapports avec l'Être infini, des échelons plus ou moins sublimes pour nous rapprocher successivement de *Celui qui est !* Les religions sont la poésie de l'âme.

Ces poésies, auxquelles la soif ardente de cette époque a prêté souvent un prix, une saveur qu'elles n'avaient pas en elles-mêmes, sont bien loin de répondre à mes désirs et d'exprimer ce que j'ai senti ; elles sont très imparfaites, très négligées, très incomplètes, et je ne pense pas qu'elles vivent bien longtemps dans la mémoire de ceux dont la poésie est la langue. Je ne me repens cependant pas de les avoir publiées ; elles ont été une note au moins de ce grand et magnifique concert d'intelligences que la terre exhale de siècle en siècle vers son auteur, que le souffle du temps laisse flotter harmonieusement quelques jours sur l'humanité, et qu'il emporte ensuite où vont plus ou moins vite toutes les choses mortelles. Elles auront été le soupir modulé de mon âme en traversant cette vallée d'exil et de larmes, ma prière chantée au grand Être, et aussi

1126. *1849 et 1860* de tous : *leçon erronée que je corrige d'après 1834 et 1866.*

1138. *1866* [repens] pas cependant

1140. *1834 et 1866* d'intelligence

1123. *Évidence* est pris ici dans un sens subjectif qui n'est pas habituel, dans le sens du *sentiment de l'évidence.*

1146. Le *grand Être*, comme plus haut l'*Être infini*, ce sont des expressions de la langue du XVIIIe siècle, et particulièrement de la langue de J.-J. Rousseau.

quelquefois l'hymne de mon enthousiasme, de mon amitié ou de mon amour pour ce que j'ai vu, connu, admiré ou aimé de bon et de beau parmi les hommes; un souvenir à toutes les vies dont j'ai vécu et que j'ai perdues!

La pensée politique et sociale qui travaille le monde intellectuel, et qui m'a toujours fortement travaillé moi-même, m'arrache pour deux ou trois ans tout au plus aux pensées poétiques et philosophiques, que j'estime à bien plus haut prix que la politique. La poésie, c'est l'idée; la politique, c'est le fait : autant l'idée est au-dessus du fait, autant la poésie est au-dessus de la politique. Mais l'homme ne vit pas seulement d'idéal; il faut que cet idéal s'incarne et se résume pour lui dans les institutions sociales; il y a des époques où ces institutions, qui représentent la pensée de l'humanité, sont organisées et vivantes; la société alors marche toute seule, et la pensée peut s'en séparer, et de son côté vivre seule dans des régions de son choix; il y en a d'autres où les institutions usées par les siècles tombent en ruine de toutes parts, et où chacun doit apporter sa pierre et son ciment pour reconstruire un abri à l'humanité. Ma conviction est que nous sommes à une de ces grandes époques de reconstruction, de rénovation sociale; il ne s'agit pas seulement de savoir si le pouvoir passera de telles mains royales

---

1159. *1834* des [institutions], *seule leçon peut-être qui soit authentique.*

1153. Est-il tout à fait sincère? Il s'était à coup sûr remis à la poésie, et s'occupa de *Jocelyn* pendant les vacances de 1834 (cf. des Cognets, p. 239 et suiv.).

1155. Ainsi Lamartine se rapproche des idées de Vigny (*Stello*, 1832) : mais ni dans la pratique, ni, comme on le voit, dans la théorie, il ne conclut à se retirer de l'action. Ces lignes sont comme la réponse d'un poète au Docteur Noir.

dans telles mains populaires ; si ce sera la noblesse, le sacerdoce ou la bourgeoisie qui prendront les rênes des gouvernements nouveaux, si nous nous appellerons empires ou républiques : il s'agit de plus ; il s'agit de décider si l'idée de morale, de religion, de charité évangélique, sera substituée à l'idée d'égoïsme dans la politique ; si Dieu dans son acception la plus pratique descendra enfin dans nos lois ; si tous les hommes consentiront à voir enfin dans tous les autres hommes des frères, ou continueront à y voir des ennemis ou des esclaves. L'idée est mûre, les temps sont décisifs ; un petit nombre d'intelligences, appartenant au hasard à toutes les diverses dénominations d'opinions politiques, portent l'idée féconde dans leurs têtes et dans leurs cœurs ; je suis du nombre de ceux qui veulent sans violence, mais avec hardiesse et avec foi, tenter enfin de réaliser cet idéal qui n'a pas en vain travaillé toutes les têtes au-dessus du niveau de l'humanité, depuis la tête incommensurable du Christ jusqu'à celle de Fénelon. Les ignorances, les timidités des gouvernements,

---

1176. Dieu devient ici simplement l'idéal.

1184-1198. Ces lignes sont une belle profession de foi politique qui dégage le sens de l'activité de Lamartine. M. des Cognets, en expliquant le rôle parlementaire du poète en 1834 et dans les années suivantes (p. 229-234) a donné un excellent commentaire de ce passage.

1188. *Incommensurable* est arrivé par abus à signifier : *qui ne peut être mesuré, qui dépasse toute mesure.*

1189. Lamartine, en s'arrêtant à Fénelon, semble exclure le XVIIIe siècle et la Révolution. Mais la mention de Fénelon est-elle une limitation chronologique ? Dans son effort de concentration, Lamartine a plutôt à retenir les hommes de gauche ; mais il a à attirer, à faire bouger les catholiques et les conservateurs. Il faut donc qu'il montre que, même dans la tradition chrétienne, les grands hommes ont été des hommes de progrès. On remarquera l'expression élastique : « têtes au-dessus du niveau de l'humanité », qui convient à la fois au Christ et à Fénelon, et dispense l'auteur de se prononcer sur la divinité du Christ.

nous servent et nous font place ; elles dégoûtent successivement dans tous les partis les hommes qui ont de la portée dans le regard et de la générosité dans le cœur : ces hommes, désenchantés tour à tour de ces symboles menteurs qui ne les représentent plus, vont se grouper autour de l'idée seule ; et la force des hommes viendra à eux s'ils comprennent la force de Dieu, et s'ils sont dignes qu'elle repose sur eux par leur désintéressement et par leur foi dans l'avenir. C'est pour apporter une conviction, une parole de plus à ce groupe politique, que je renonce momentanément à la solitude, seul asile qui reste à ma pensée souffrante. Dès qu'il sera formé, dès qu'il aura une place dans la presse et dans les institutions, je rentrerai dans la vie poétique. Un monde de poésie roule dans ma tête ; je ne désire rien, je n'attends rien de la vie que des peines et des pertes de plus. Je me coucherais dès aujourd'hui avec plaisir dans le lit de mon sépulcre ; mais j'ai toujours demandé à Dieu de ne pas mourir sans avoir révélé à lui, au monde, à moi-même, une création de cette poésie qui a été ma seconde vie ici-bas ; de laisser après moi un monument quelconque de ma pensée : ce monument, c'est un poème ; je l'ai construit et brisé cent fois dans ma tête, et les vers que j'ai publiés ne sont que des ébauches mutilées, des fragments brisés de ce poème de mon âme. Serai-je plus heureux maintenant que je touche à la maturité de la vie ? Ne laisserai-je ma pensée poétique que par fragments et par ébauches, ou lui donnerai-je enfin la forme, la masse et la vie dans un tout qui la coordonne et la résume, dans une œuvre qui se tienne debout et qui vive quelques années après moi ? Dieu seul le sait ; et qu'il me l'accorde ou non, je ne l'en

---

1219. *Jocelyn* et la *Chute d'un ange* sont les produits de cette ambition poétique.

bénirai pas moins. Lui seul sait à quelle destinée il appelle ses créatures, et, pénible ou douce, éclatante ou obscure, cette destinée est toujours parfaite, si elle est acceptée avec résignation et en inclinant la tête!

Maintenant il ne me reste qu'à remercier toutes les âmes tendres et pieuses de mon temps, tous mes frères en poésie qui ont accueilli avec tant de fraternité et d'indulgence les faibles notes que j'ai chantées jusqu'ici pour eux. Je ne pense pas qu'aucun poète romain ait reçu plus de marques de sympathie, plus de signes d'intelligence et d'amitié de la jeunesse de son temps que je n'en ai reçu moi-même; moi, si incomplet, si inégal, si peu digne de ce nom de poète: ce sont des espérances et non des réalités que l'on a saluées et caressées en moi. La Providence me force à tromper toutes ces espérances: mais que ceux qui m'ont ainsi encouragé dans toutes les parties de la France et de l'Europe sachent combien mon cœur a été sensible à cette sympathie qui a été ma plus douce récompense, qui a noué entre nous les liens invisibles d'une amitié intellectuelle. Ils m'ont rendu bien au delà de ce que je leur ai donné. Je ne sais quel poète disait qu'une critique lui faisait cent fois plus de peine que tous les éloges ne pourraient lui faire de plaisir. Je le plains et je ne le comprends pas: quant à moi, je puis sans peine oublier toutes les critiques, fondées ou non, qui m'ont assailli sur ma route, et d'abord j'ai la conscience d'en avoir mérité beaucoup; mais fussent-elles toutes injustes et amères, elles auraient été amplement compensées par cette foule innombrable de lettres que j'ai reçues de mes amis inconnus. Une douleur que vos vers ont pu endormir un moment,

1249. Un grand nombre de ces lettres sont conservées à Saint-Point.

un enthousiasme que vous avez allumé le premier dans un cœur jeune et pur, une prière confuse de l'âme à laquelle vous avez donné une parole et un accent, un soupir qui a répondu à un de vos soupirs, une larme d'émotion qui est tombée à votre voix de la paupière d'une femme, un nom chéri, symbole de vos affections les plus intimes, et que vous avez consacré dans une langue moins fragile que la langue vulgaire, une mémoire de mère, de femme, d'amie, d'enfant, que vous avez embaumée pour les siècles dans une strophe de sentiment et de poésie ; la moindre de ces choses saintes consolerait de toutes les critiques, et vaut cent fois, pour l'âme du poète, ce que ses faibles vers lui ont coûté de veilles ou d'amertune !

Paris, 11 février 1834.

1255. *1834 et 1866* [d'une] jeune [femme]

PREMIÈRE MÉDITATION

L'ISOLEMENT

(Texte, p. 9.)

COMMENTAIRE

DE LA PREMIÈRE MÉDITATION

J'écrivis cette première méditation un soir du mois de septembre 1819, au coucher du soleil, sur la montagne qui domine la maison de mon père, à Milly. J'étais isolé depuis plusieurs mois dans cette solitude. Je lisais, je rêvais, j'essayais quelquefois d'écrire, sans rencontrer jamais la note juste et vraie qui répondît à l'état de mon âme ; puis je déchirais et je jetais au vent les vers que j'avais ébauchés. J'avais perdu l'année précédente, par

---

N. C. — Titre. *L'éd. de 1849 porte toujours le rappel du numéro d'ordre de la* Méditation, *et non pas simplement le mot* Commentaire, *comme la plupart des éditions ultérieures. Je laisse subsister partout la formule dans son intégrité.* — L. 2. *1860, 1866* septembre] 1818.

N. L. — 1. Les rectifications de ce commentaire et des suivants se trouvent dans l'*Introduction* et dans les notes des *Méditations*. Je n'ajoute ici que les observations qui n'ont pas trouvé place dans ces deux endroits.

2. En réalité, août 1818 ; voyez p. 5.

3. Le Craz.

une mort précoce, la personne que j'avais le plus aimée jusque-là. Mon cœur n'était pas guéri de sa première grande blessure, il ne le fut même jamais. Je puis dire que je vivais en ce temps-là avec les morts plus qu'avec les vivants. Ma conversation habituelle, selon l'expression sacrée, était dans le ciel. On a vu dans *Raphaël* comment j'avais été attaché et détaché soudainement de mon idolatrie d'ici-bas.

J'avais emporté ce jour-là sur la montagne un volume de Pétrarque, dont je lisais de temps en temps quelques sonnets. Les premiers vers de ces sonnets me ravissaient en extase dans le monde de mes propres pensées. Les derniers vers me sonnaient mélodieusement à l'oreille, mais faux au cœur. Le sentiment y devient l'esprit. L'esprit a toujours, pour moi, neutralisé le génie. C'est un vent froid qui sèche les larmes sur les yeux. Cependant j'adorais et j'adore encore Pétrarque. L'image de Laure, le paysage de Vaucluse, sa retraite dans les collines *euganéennes*, dans son petit village que je me figurais semblable à Milly, cette vie d'une seule pensée, ce soupir qui se con-

9. Mme Charles.

13. *Ejus (sacerdotis) conversatio, non cum popularibus et communibus hominum viis, sed cum angelis in cœlo* (Imitation, IV, 5). L'expression est de saint Paul : *Nostra autem conversatio in cœlis* (*Philip.*, III, 20). Lamartine était peut-être plus familier avec l'*Imitation* qu'avec saint Paul.

14. Raphaël parut en 1849, mais avant l'édition où ce commentaire fut publié.

20. Aussi, dans le *Retour*, l'imitation devient-elle plus libre et toute originale à la fin.

25. Voyez le jugement de la vieillesse de Lamartine sur Pétrarque dans le *Cours de Littérature* (E. 31, tome VI, p. 1 et suiv.). Dans sa jeunesse, il n'était venu à Pétrarque qu'après la mort d'Elvire (Lettre à Virieu du 28 mars 1818, *Corr.*, t. I, p. 218).

26. A Arquà.

vertit naturellement en vers, ces vers qui ne portent qu'un nom aux siècles, cet amour mêlé à cette prière, qui font ensemble comme un *duo* dont une voix se plaint sur la terre, dont l'autre voix répond du ciel ; enfin cette mort idéale de Pétrarque la tête sur les pages de son livre, les lèvres collées sur le nom de *Laure,* comme si sa vie se fût exhalée dans un baiser donné à un rêve ! tout cela m'attachait alors et m'attache encore aujourd'hui à Pétrarque. C'est incontestablement pour moi le premier poëte de l'Italie moderne, parce qu'il est à la fois le plus élevé et le plus sensible, le plus pieux et le plus amoureux ; il est certainement aussi le plus harmonieux : pourquoi n'est-il pas le plus simple ? Mais la simplicité est le chef-d'œuvre de l'art, et l'art commençait. Les vices de la décadence sont aussi les vices de l'enfance des littératures. Les poésies populaires de la Grèce moderne, de l'Arabie et de la Perse, sont pleines d'afféteries et de jeux de mots. Les peuples enfants aiment ce qui brille avant d'aimer ce qui luit ; il en est pour eux des poésies comme des couleurs : l'écarlate et la pourpre leur plaisent dans les vêtements avant les couleurs modérées dont se revêtent les peuples plus avancés en civilisation et en vrai goût.

---

43. Lamartine connut les poésies populaires de la Grèce par Fauriel, *Chants populaires de la Grèce moderne* (1824-1825, 2 vol. in-8), et par M. de Marcellus (*Cours.* E. 79, t. XIV, p. 37-51) ; la poésie arabe par l'*Anthologie arabe* de Silvestre de Sacy (1806 ; 2e éd., 1826), ou par le *Choix de poésies arabes* de Grangeret de la Grange (1828), ou encore par les traductions du *Moallakât* insérées par Caussin de Parceval dans ses *Essais sur l'histoire des Arabes* (1847 et suiv. ; cf. Lamartine, *Antar*, 1863) ; la poésie persane enfin par la traduction du *Livre des Rois* (Shah-Nameh) de Firdousi que Mohl a donnée de 1838 à 1855, ou par l'article de Silvestre de Sacy sur l'édition anglaise de cet ouvrage (*Journal des savants*, 1833), peut-être aussi par Chodzko, *Specimen of popular poetry of Persia* (1842). Lamartine connaissait aussi sans nul doute les poésies arabes et persanes que V. Hugo avait citées dans une note de ses *Orientales*.

Je rentrai à la nuit tombante, mes vers dans la mémoire, et me les redisant à moi-même avec une douce prédilection. J'étais comme le musicien qui a trouvé un motif, et qui se le chante tout bas avant de le confier à l'instrument. L'instrument pour moi, c'était l'impression. Je brûlais d'essayer l'effet du timbre de ces vers sur le cœur de quelques hommes sensibles. Quant au public, je n'y songeais pas, ou je n'en espérais rien. Il s'était trop endurci le sentiment, le goût et l'oreille aux vers techniques de Delille, d'Esménard et de toute l'école classique de l'empire, pour trouver du charme à des effusions de l'âme, qui ne ressemblaient à rien, selon l'expression de M. D*** à Raphaël.

Je résolus de tenter le hasard, et de les faire imprimer à vingt exemplaires sur beau papier, en beau caractère, par les soins du grand artiste en typographie, de l'*Elzevir* moderne, M. Didot. Je les envoyai à un de mes amis à Paris : il me les renvoya imprimés. Je fus aussi ravi, en me lisant pour la première fois, magnifiquement reproduit sur papier vélin, que si j'avais vu dans un miroir magique l'image de mon âme. Je donnai mes vingt exemplaires à mes amis : ils trouvèrent les vers harmonieux et mélancoliques ; ils me présagèrent l'étonnement d'abord, puis après l'émotion du public. Mais j'avais moins de confiance qu'eux dans le goût dépravé, ou plu-

51. Il avait emporté en réalité un album (Cf. p. 5, **N. C.**).

63. M. Didot : cf. *Raphaël* (p. 179-182). — Il s'agit sans doute de Pierre Didot, frère aîné de Firmin, né en 1761, qui entre autres ouvrages avait publié en 1786 des *Fables* et des *Poésies diverses*. Le *Spécimen des nouveaux caractères de la fonderie et de l'imprimerie de P. Didot l'aîné* est un recueil de diverses poésies dont il est l'auteur.

64-67. En avril 1819, huit mois au moins après la composition. Cf. *Corr.*, t. II, p. 20, 23, 25 et 27, et *Introd.*, p. LXXVII.

tôt racorni, du temps. Je me contentai de ce public composé de quelques cœurs à l'unisson du mien, et je ne pensai plus à la publicité.

Ce ne fut que longtemps après, qu'en feuilletant un jour mon volume de Pétrarque, je retrouvai ces vers, intitulés *Méditation*, et que je les recueillis par droit de primogéniture pour en faire la première pièce de mon recueil. Ce souvenir me les a rendus toujours chers depuis, parce qu'ils étaient tombés de ma plume comme une goutte de la rosée du soir sur la colline de mon berceau, et comme une larme sonore de mon cœur sur la page de Pétrarque où je ne voulais pas écrire, mais pleurer.

---

80. *1860* : je] retrouvais

---

79. C'est tout de suite après l'impression d'essai que Lamartine songe à une édition de vente : il est invraisemblable qu'il ait jamais oublié l'*Isolement*.

80. Ils étaient dans un album, et non aux marges du Pétrarque. Faut-il croire qu'il y eut entre l'esquisse du Carnet Ollivier et la mise au net du même Carnet une rédaction notée aux marges d'un Pétrarque et qui correspondait au texte envoyé à Virieu (*Corr.*, t. I, p. 331)? C'est possible. Il y a certainement un état du texte qui n'est pas représenté dans les manuscrits conservés. J'ai pourtant l'impression que Lamartine poétise toute cette histoire. Peut-être confond-il tout simplement l'*Isolement* avec le *Retour* qui fut en effet écrit sur les blancs d'une Pétrarque (cf. p. 5-6).

82. *Primogeniture* est faux ; onze *Méditations* et le début de l'*Enthousiasme* sont antérieurs à l'*Isolement*, et de ces douze morceaux, neuf sont entrés dans la première édition.

DEUXIÈME MÉDITATION

L'HOMME

(Texte, p. 26.)

COMMENTAIRE

DE LA DEUXIÈME MÉDITATION

Je n'ai jamais connu lord Byron. J'avais écrit la plupart de mes Méditations avant d'avoir lu ce grand poëte. Ce fut un bonheur pour moi. La puissance sauvage, pittoresque et souvent perverse de ce génie aurait nécessairement entraîné ma jeune imagination hors de sa voie naturelle : j'aurais cessé d'être original, en voulant marcher sur ses traces. Lord Byron est incontestablement à mes yeux la plus grande nature poétique des siècles modernes. Mais le désir de produire plus d'effet sur les esprits blasés de son pays et de son temps l'a jeté dans le paradoxe. Il a voulu être le Lucifer révolté d'un *pandæmonium* humain. Il s'est donné un rôle de fantaisie dans je ne sais quel drame sinistre dont il est à la fois l'auteur et l'acteur. Il s'est fait énigme pour être deviné. On voit qu'il procédait de Goëthe, le Byron allemand ; qu'il avait lu *Faust, Méphistophélès, Marguerite,* et qu'il s'est efforcé de réaliser en lui un *Faust* poète, un don *Juan* lyrique.

---

13. Lamartine voit toujours Byron au travers de *Manfred.*

Plus tard il est descendu plus bas ; il s'est ravalé jusqu'à *Rabelais*, dans un poème facétieux. Il a voulu faire de la poésie, qui est l'hymne de la terre, la grande raillerie de l'amour, de la vertu, de l'idéal, de Dieu. Il était si grand, qu'il n'a pas pu se rapetisser tout à fait. Ses ailes l'enlevaient malgré lui de cette fange, et le reportaient au ciel à chaque instant. C'est qu'en lui le poète était immense, l'homme incomplet, puéril, ambitieux de néants. Il prenait la vanité pour la gloire, la curiosité qu'il inspirait artificiellement pour le regard de la postérité, la misanthropie pour la vertu.

Né grand, riche, indépendant et beau, il avait été blessé par quelques feuilles de rose dans le lit tout fait de son aristocratie et de sa jeunesse. Quelques articles critiques contre ses premiers vers lui avaient semblé un crime irrémissible de sa patrie contre lui. Il était entré à la chambre des pairs ; deux discours prétentieux et médiocres n'avaient pas été applaudis : il s'était exilé alors en secouant la poussière de ses pieds, et en maudissant sa terre natale. Enfant gâté par la nature, par la fortune et par le génie, les sentiers de la vie réelle, quoique si bien aplanis sous ses pas, lui avaient paru encore trop rudes. Il s'était enfui sur les ailes de son imagination, et livré à tous ses caprices.

---

19. *Don Juan* qui parut de 1819 à 1824.

31. La critique des *Hours of idleness* dans la *Revue d'Édimbourg*, janvier 1808.

34. Byron parla trois fois à la Chambre des lords, les 27 février et 21 avril 1812, et le 1er juin 1813. Le troisième discours fut très bref.

35. Byron ne quitta l'Angleterre que le 25 avril 1816. Lamartine ne parle pas des misères domestiques qui furent pour beaucoup dans son départ. Dans le *Constitutionnel* (12 octobre 1865) il attribue la résolution de Byron, en grande partie, à « l'infidélité d'une jeune et belle vassale de sa terre ».

J'entendis parler pour la première fois de lui par un de mes anciens amis qui revenait d'Angleterre en 1819. Le seul récit de quelques-uns de ses poèmes m'ébranla l'imagination. Je savais mal l'anglais alors, et on n'avait rien traduit de Byron encore. L'été suivant, me trouvant à Genève, un de mes amis qui y résidait me montra un soir, sur la grève du lac Léman, un jeune homme qui descendait de bateau et qui montait à cheval pour rentrer dans une de ces délicieuses *villas* réfléchies dans les eaux du lac. Mon ami me dit que ce jeune homme était un fameux poète anglais, appelé lord Byron. Je ne fis qu'entrevoir son visage pâle et fantastique à travers la brume du crépuscule. J'étais alors bien inconnu, bien pauvre, bien errant, bien découragé de la vie. Ce poète misanthrope, jeune, riche, élégant de figure, illustre de nom, déjà célèbre de génie, voyageant à son gré ou se fixant à son caprice dans les plus ravissantes contrées du globe, ayant des barques à lui sur les vagues, des chevaux sur les grèves, passant l'été sous les ombrages des Alpes, les hivers sous les orangers de Pise, me paraissait le plus favorisé des mortels. Il fallait que ses larmes vinssent de quelque source de l'âme bien profonde et bien mystérieuse, pour donner tant d'amertume à ses accents, tant de mélancolie à ses vers. Cette mélancolie même était un attrait de plus pour mon cœur.

Quelques jours après, je lus, dans un recueil pério-

---

42 et suiv. Voyez la notice sur la 2e Méditation, p. 19.

67. Il y avait dans la *Bibliothèque Universelle* de Genève de 1817, 1818 et 1819 (t. V, VI, VII, IX, XI; cf. Estève, p. 53, n. 2) des extraits du *Corsaire* et de *Lara*, et de *Childe Harold*, du *Prisonnier de Chillon*, du *Giaour*, des *Plaintes du Tasse*, du *Siège de Corinthe*, mais rien de *Manfred*. En juin-août 1819, le *Lycée Français*, dans ses premiers numéros (juin-septembre), donna diverses traductions de Byron (*Mazeppa*, *don Juan*, *Parisina*, *Darkness*).

dique de Genève, quelques fragments traduits du *Corsaire*, de *Lara*, de *Manfred*. Je devins ivre de cette poésie. J'avais enfin trouvé la fibre sensible d'un poète à l'unisson de mes voix intérieures. Je n'avais bu que quelques gouttes de cette poésie, mais c'était assez pour me faire comprendre un océan.

Rentré l'hiver suivant dans la solitude de la maison de mon père à Milly, le souvenir de ces vers et de ce jeune homme me revint un matin à la vue du mont Blanc, que j'apercevais de ma fenêtre. Je m'assis au coin d'un petit feu de ceps de vigne que je laissai souvent éteindre, dans la distraction entraînante de mes pensées ; et j'écrivis au crayon, sur mes genoux, presque d'une seule haleine, cette méditation à lord Byron. Ma mère, inquiète de ce que je ne descendais ni pour le déjeuner ni pour le dîner de famille, monta plusieurs fois pour m'arracher à mon poème. Je lui lus plusieurs passages, qui l'émurent profondément, surtout par la piété de sentiments et de résignation qui débordait des vers, et qui n'était qu'un écoulement de sa propre piété. Enfin, désespérant de me faire abandonner mon enthousiasme, elle m'apporta de ses propres mains un morceau de pain et quelques fruits secs, pour que je prisse un peu de nourriture, tout en continuant d'écrire. J'écrivis en effet la méditation tout entière, d'un seul trait, en dix heures. Je descendis à la veillée, le front en sueur, au salon, et je lus le poème à mon père. Il trouva les vers étranges, mais beaux. Ce

---

80. Le passage de la lettre du 16 sept. 1819 : « Je fais au travers de tout ce tumulte ma méditation à lord Byron », ne donne pas l'idée d'une pareille improvisation, dont, en général, les carnets de Lamartine suffisent à écarter l'hypothèse. S'il y a un fond de vérité dans ce récit, il doit être question d'une mise au net, de la refonte peut-être qui eut lieu après l'envoi de la pièce à Virieu (20 octobre 1819).

fut ainsi qu'il apprit l'existence du poète anglais, et cette nature de poésie, si différente de la poésie de la France.

Je n'adressai point mes vers à lord Byron. Je ne savais de lui que son nom, j'ignorais son séjour. J'ai lu depuis, dans ses Mémoires, qu'il avait entendu parler de cette méditation d'un jeune Français, mais qu'il ne l'avait pas lue. Il ne savait pas notre langue. Ses amis, qui ne la savaient apparemment pas mieux, lui avaient dit que ces vers étaient une longue diatribe contre ses crimes. Cette sottise le réjouissait. Il aimait qu'on prît au sérieux sa nature surnaturelle et infernale ; il prétendait à la renommée du crime. C'était là sa faiblesse, une hypocrisie à rebours. Mes vers dormirent longtemps sans être publiés.

Je lus et je relus depuis, avec une admiration toujours plus passionnée, ceux de lord Byron. Ce fut un second Ossian pour moi, l'Ossian d'une société plus civilisée, et presque corrompue par l'excès même de sa civilisation : la poésie de la satiété, du désenchantement et de la caducité de l'âge. Cette poésie me charma, mais

---

101. D'après Medwin (*Conversations avec lord Byron à Pise, 1821-1822*, trad. Pichot, 1824), Byron se serait fait lire la traduction des vers de Lamartine, l'aurait comparée avec l'original, et en aurait été plus flatté que fâché. Lamartine a dû s'en tenir aux *Letters and Journal* publiés par Moore en 1830 : il en ressort que Byron ne connut que par ouï-dire en 1820 la pièce de Lamartine. Son ami Webster lui dit que quelqu'un dont il ne savait plus le nom avait écrit contre lui « a most sanguinary Epitre ». Et Byron fut choqué d'avoir été représenté comme un « chantre d'enfer », lui qui n'y croyait pas. Voyez les textes cités par Estève, p. 330, et les *Lettres* de Byron traduites en français, *Rev. de Paris*, 1er mai 1911, p. 53 et 57. — En 1823 Lamartine envoya ses œuvres à Byron (Estève, p. 332).

108. Ce « longtemps » signifie quatre ou cinq mois au plus.

elle ne corrompit pas mon bon sens naturel. J'en compris une autre, celle de la vérité, de la raison, de l'adoration et du courage.

Je souffris quand je vis, plus tard, lord Byron se faire le parodiste de l'amour, du génie et de l'humanité, dans son poème de *Don Juan*.

Je jouis quand je le vis se relever de son scepticisme et de son épicuréisme, pour aller de son or et de son bras soutenir en Grèce la liberté renaissante d'une grande race. La mort le cueillit au moment le plus généreux et le plus véritablement épique de sa vie. Dieu semblait attendre son premier acte de vertu publique pour l'absoudre de sa vie par une sublime mort. Il mourut martyr volontaire d'une cause désintéressée. Il y a plus de poésie vraie et impérissable dans la tente où la fièvre le couche à Missolonghi, sous ses armes, que dans toutes ses œuvres. L'homme en lui a grandi ainsi le poète, et le poète à son tour immortalisera l'homme.

---

119. Les chants I et II de *don Juan* parurent en juillet 1819, on en parla à Paris dès le mois d'août (Estève, p. 69-70). Lamartine à Milly put n'en rien savoir.

122. Sur l'effet produit par le départ et la mort de Byron, voyez Estève, p. 117-128. On lit dans le *Manuscrit de ma mère* (in-16, p. 249) : « La mort de lord Byron, le grand poète anglais, m'a aussi vivement et plus intimement frappée (que celle de Napoléon). Dieu est grand... Je suis allée annoncer cette dernière mort à mon fils, tout émue et toute tremblante, comme si c'était un malheur personnel... »

TROISIÈME MÉDITATION

A ELVIRE

(Texte, p. 297.)

COMMENTAIRE

DE LA TROISIÈME MÉDITATION

Cette méditation n'est qu'un fragment d'un morceau de poésie beaucoup plus étendu que j'avais écrit bien avant l'époque où je composai les Méditations véritables. C'étaient des vers d'amour adressés au souvenir d'une jeune fille napolitaine dont j'ai raconté la mort dans les *Confidences*. Elle s'appelait *Graziella*. Ces vers faisaient partie d'un recueil en deux volumes de poésies de ma première jeunesse, que je brûlai en 1820. Mes amis avaient conservé quelques-unes de ces pièces ; ils me rendirent celle-ci quand j'imprimai les Méditations. J'en

---

2-3. *Bien avant* est une erreur, si Lamartine entend par là autre chose qu'un an ou deux avant *le Lac*.

4. Ainsi dans la pensée même de Lamartine, ces vers ont été composés, à Paris où à Milly, après la mort de Graziella.

8. Cf. sur ces vers brûlés p. XXIV et LXXI ; p. 363-364 et 511-512.

10-11. Virieu ne signalait (cf. p. 210) que le morceau *Vois-tu comme tout change*, etc., c'est-à-dire la fin de la pièce, comme digne

détachai ces vers, et j'écrivis le nom d'Elvire à la place du nom de *Graziella*. On sent assez que ce n'est pas la même inspiration.

---

d'être conservé. Était-ce lui, était-ce Lamartine alors qui condamnait le début ? ou bien les 26 premiers vers ont-ils été remaniés, ou même faits ultérieurement, pour introduire ce que Virieu déclarait excellent ?

11. Lamartine se trompe certainement. On a vu que les vers communiqués à Mme Charles et qui se rapportaient à Graziella, la célébraient sous le nom d'Elvire. Voyez p. xxiii-xxv et 295.

QUATRIÈME MÉDITATION

LE SOIR

(Texte, p. 52.)

COMMENTAIRE

DE LA QUATRIÈME MÉDITATION

J'avais perdu depuis quelques mois, par la mort, l'objet de l'enthousiasme et de l'amour de ma jeunesse. J'étais venu m'ensevelir dans la solitude chez un de mes oncles, l'abbé de Lamartine, au château d'Ursy, dans les montagnes les plus boisées et les plus sauvages de la haute Bourgogne. J'écrivis ces strophes dans les bois qui entourent ce château, semblable à une vaste et magnifique abbaye. Mon oncle, homme excellent, retiré du monde depuis la révolution, vivait en solitaire dans cette demeure. Il avait été, dans sa jeunesse, un abbé de cour, dans l'esprit et dans la dissipation du cardinal de Bernis.

---

4. Entre Semur et Dijon, près de la station de Malain. C'est l'endroit appelé Montculot dans la Correspondance. Urcy est le nom de la paroisse ; Montculot, celui de la terre. — Sur ce domaine et sur son maître, voyez les *Confidences*, p. 23 et 35, les *Nouvelles Confidences*, p. 121-122, et le *Cours*, E. XXIV, t. IV, p. 453, et E. XXVII, t. V, p. 173.

La révolution l'avait enchaîné et proscrit. Il l'aimait cependant, parce qu'elle lui avait permis d'abandonner sans scandale le sacerdoce, auquel sa famille l'avait contraint et auquel sa nature répugnait. Il s'était consacré à l'agriculture. Il cultivait ses vastes champs, soignait ses forêts, élevait ses troupeaux. Il m'aimait comme un père. Il me donnait asile toutes les fois que les pénuries ou les lassitudes de la jeunesse me saisissaient. Sa maison était mon port de refuge : j'y passais des saisons entières, tête à tête avec lui. Sa bibliothèque savante et littéraire me nourrissait l'esprit ; ses bois couvraient mes rêveries, mes

---

12. Selon les *Nouvelles Confidences* (*ibid.*), l'abbé de Lamartine avait été emprisonné à Paris et sur les pontons de Rochefort. Il fut certainement arrêté le 25 octobre 1793, incarcéré à Mâcon, puis à Autun, et transféré à Rochefort en 1794 pour être déporté à Cayenne. Il évita le voyage, et fut libéré en 1795 (P. de Lacretelle, *Les origines et la jeunesse de Lamartine,* 1911, p. 124-127).

16. Le chevalier de Lamartine écrivait de Montculot à son fils le 23 sept. 1820, au sujet de cette terre : « Il faut absolument l'habiter pour en tirer un bon parti, c'est un pays qu'il faut manger, où l'on trouve à peu près de tout ; la viande de boucherie, et quelques autres articles sont les seuls qu'il faille y acheter. Mon frère est très ennuyé de faire valoir vu son état ; il parle d'affermer, mais je pense qu'il n'en fera rien, parce qu'il l'estime trop. Je crois que nous allons mettre ces jours-ci un rentier à Charmoy, ce qui diminuera beaucoup de son embarras de régie et d'agriculture... Je compte partir vers le quinze prochain, ainsi ne m'écris pas ici, mais tu feras bien d'écrire de temps en temps à ton oncle... La santé de mon frère est comme tu l'as laissée, et les habitudes toujours les mêmes » (*Lettre inédite* ; Archives de Saint-Point).

18. « Je n'ai plus le sol... » écrivait-il de Montculot le 13 mai 1819, à Aymon de Virieu (*Corr.*, t. II, p. 32).

22. Malheureusement la bibliothèque du château de Saint-Point a été mise en vente et dispersée après la mort de Valentine de Lamartine. Il n'y reste aujourd'hui qu'un petit nombre de volumes, dont un certain nombre, des ouvrages de piété ou de théologie, Bourdaloue, Massillon, etc., viennent de l'abbé de Lamartine. Un Regnard porte le nom de Dumonceau-Lamartine, c'est-à-dire de l'aîné des

tristesses, mes contemplations errantes ; sa gaieté tendre, sereine et douce, me consolait de mes peines de cœur. Il planait philosophiquement sur toutes choses, comme s'il n'eût plus appartenu à la vie que par le regard. En mourant, il me légua son château et ses bois. Ils ont passé en d'autres mains. Mes souvenirs les habitent souvent, et cherchent sa tombe pour y couvrir sa mémoire de mes bénédictions.

---

oncles du poète : de même origine probablement est le volume de Montaigne, *Essais*, chez Christophe Journel, t. I, acheté à Paris en 1664 par un « Alamartine », dont la signature sur la feuille de garde a été surchargée et changée en De Lamartine par un descendant. De l'un des oncles sans doute aussi venaient les *Contes* de La Fontaine (Didot l'aîné, 1795, 2 vol.) et les *Amours de Psyché et de Cupidon* (Saugrain et Didot, l'an V-1797, 2 vol.) qui furent achetés par un amateur à la même vente.

26. L'abbé de Lamartine mourut le 8 avril 1826.

27. Lamartine vendit Montculot en 1831.

CINQUIÈME MÉDITATION

L'IMMORTALITÉ

(Texte, p. 58.)

COMMENTAIRE

DE LA CINQUIÈME MÉDITATION

Ces vers ne sont aussi qu'un fragment tronqué d'une longue contemplation sur les destinées de l'homme. Elle était adressée à une femme jeune, malade, découragée de la vie, et dont les espérances d'immortalité étaient voilées dans son cœur par le nuage de ses tristesses. Moi-même j'étais plongé alors dans la nuit de l'âme ; mais la douleur, le doute, le désespoir, ne purent jamais briser tout à fait l'élasticité de mon cœur souvent comprimé, toujours prêt à réagir contre l'incrédulité et à relever mes espérances vers Dieu. Le foyer de piété ardente que notre mère avail allumé et soufflé de son haleine incessante dans nos imaginations d'enfant, paraissait s'éteindre quelquefois au vent du siècle et sous les pluies de larmes des passions : la solitude le rallumait toujours. Dès qu'il n'y

---

2. *Contemplation* est le nom que Lamartine a employé dès 1819 dans la *Correspondance* (t. II, p. 19). Il semble qu'il ait hésité entre ce mot et celui de *Méditations* (Voyez l'*Introduction*, p. LXXIV).

avait personne entre mes pensées et moi, Dieu s'y montrait, et je m'entretenais pour ainsi dire avec lui. Voilà pourquoi aussi je revenais facilement de l'extrême douleur à la complète résignation. Toute foi est un calmant, car toute foi est une espérance, et toute espérance rend patient. Vivre, c'est attendre.

---

19. Le dernier mot des deux *Harmonies* intitulées *Hymne de la Mort* et *Éternité de la Nature, brièveté de l'homme*, est « espoir ».

SIXIÈME MÉDITATION

LE VALLON

(Texte, p. 77.)

COMMENTAIRE

DE LA SIXIÈME MÉDITATION

Ce vallon est situé dans les montagnes du Dauphiné, aux environs du *grand Lemps* ; il se creuse entre deux collines boisées, et son embouchure est fermée par les ruines d'un vieux manoir qui appartenait à mon ami Aymon de Virieu. Nous allions quelquefois y passer des heures de solitude, à l'ombre des pans de murs abandonnés que mon ami se proposait de relever et d'habiter un jour. Nous y tracions en idée des allées, des pelouses, des

---

1. « Ce fut en Dauphiné, dans les ruines du vieux château de sa famille appelé Pupetières, que j'écrivis pour lui la Méditation Poétique intitulée *le Vallon*. Ces vers rappellent le site et les sentiments que cette solitude, ces bois et ces eaux faisaient alors murmurer en nous. Si l'on écrivait le murmure des bois et des eaux, on aurait mieux que ces faibles strophes. L'âme du poète est une eau courante qui écrit ses murmures et qui les chante ; mais nous les écrivons avec les notes de l'homme, et la nature avec les notes de Dieu » (*Confidences*, XI, 21, p. 321). On remarquera les mots « pour lui » qui confirment l'induction qu'on peut tirer du vers 2 et du titre de *Vallée Férouillat*, donné dans la *Correspondance* (Cf. plus haut, p. 76).

étangs, sous les antiques châtaigniers qui se tendaient leurs branches d'une colline à l'autre. Un soir, en revenant au *grand Lemps*, demeure de sa famille, nous descendîmes de cheval, nous remîmes la bride à de petits bergers, nous ôtâmes nos habits, et nous nous jetâmes dans l'eau d'un petit lac qui borde la route. Je nageais très bien, et je traversai facilement la nappe d'eau ; mais en croyant prendre pied sur le bord opposé, je plongeai dans une forêt sous-marine d'herbes et de joncs si épaisse, qu'il me fut impossible, malgré les plus vigoureux efforts, de m'en dégager. Je commençais à boire et à perdre le sentiment, quand une main vigoureuse me prit par les cheveux et me ramena sur l'eau, à demi noyé. C'était Virieu, qui connaissait le fond du lac, et qui me traîna évanoui sur la plage. Je repris mes sens aux cris des bergers.

Depuis ce temps, Virieu a rebâti en effet le château de ses pères sur les fondements de l'ancienne masure. Il y a planté des jardins, creusé des réservoirs pour retenir le ruisseau du vallon ; il a inscrit une strophe de cette méditation sur un mur, en souvenir de nos jeunesses et de nos amitiés ; puis il est mort, jeune encore, entre les berceaux de ses enfants.

10-24. A quel séjour de Lamartine au grand Lemps se rapporte cette anecdote ? En 1819, Virieu malade n'était certes pas capable d'un tel acte de vigueur.

31. Virieu mourut en avril 1841.

SEPTIÈME MÉDITATION

DÉSESPOIR

(Texte, p. 91.)

COMMENTAIRE

DE LA SEPTIÈME MÉDITATION

Il y a des heures où la sensation de la douleur est si forte dans l'homme jeune et sensible, qu'elle étouffe la raison. Il faut lui permettre alors le cri et presque l'imprécation contre la destinée ! L'excessive douleur a son délire, comme l'amour. Passion veut dire souffrance, et souffrance veut dire passion. Je souffrais trop ; il fallait crier.

J'étais jeune, et les routes de la vie se fermaient devant moi comme si j'avais été un vieillard. J'étais dévoré d'activité intérieure, et on me condamnait à l'immobilité ; j'étais ivre d'amour, et j'étais séparé de ce que j'adorais :

8-23. Lamartine marque bien ici ce que son pessimisme a d'accidentel et de peu profond. Il y avait en lui moins de renoncement désabusé que d'aspiration ardente à la vie.

11-13. S'il veut parler d'Elvire, elle était morte. S'il veut parler de sa femme, il n'avait pas fait encore la connaissance de Miss Birch. Se souviendrait-il qu'il avait pensé à un mariage en juillet-août 1818,

les tortures de mon cœur étaient multipliées par celles d'un autre cœur. Je souffrais comme deux, et je n'avais que la force d'un. J'étais enfermé, par les suites de mes dissipations et par l'indigence, dans une retraite forcée à la campagne, loin de tout ce que j'aimais ; j'étais malade de cœur, de corps, d'imagination ; je n'avais pour toute société que les buis chargés de givre de la montagne en face de ma fenêtre, et les vieux livres d'histoire, cent fois relus, écrits avec les larmes des générations qu'ils racontent, et avec le sang des hommes vertueux que ces générations immolent en récompense de leurs vertus. Une nuit, je me levai, je rallumai ma lampe, et j'écrivis ce

---

18. 1860 bois [chargés

---

au moment précis où il écrivait l'ode *au Malheur* ? Sa famille contraria ses projets (*Corr.*, t. I, p. 319 et 328) : et d'ailleurs c'était sans « ivresse » qu'il les faisait. Il a voulu sans doute ici reporter la pièce au temps d'Elvire.

14. Lamartine était revenu de Paris à la fin d'octobre ; il passa l'hiver à Milly. « Je suis sans le sou et je reste où ce mal me prend » (1er déc. 1818. *Corr.*, t. I, p. 357).

14-17. Il avait mal au foie (*Corr.*, t. I, p. 347). Cependant il ne se trouvait pas trop mal (*Ibid.*, p. 350 et 362). — Ces détails, donnés près de 30 ans après les événements, ne peuvent pas se situer très exactement : ils ont rapport en général à l'état où Lamartine se souvient d'avoir été entre 1816 et 1820 ; et pris ainsi, ils sont exacts.

18. La correction *bois* de l'éd. de 1860 ne paraît pas justifiée. Les buis abondent autour de Milly. Ch. Alexandre dit dans un poème en l'honneur de Lamartine, les *Vendanges* :

> Nous gravîmes Milly, cet aride village,
> Par un chemin à pic, de buis tout tacheté.
> (*Cours de Litt.*, t. X, p. 257.)

23. Lamartine aime à croire et à faire croire romantiquement qu'il a créé ainsi ses poèmes, dans une crise d'inspiration, d'un seul jet. Le carnet Ollivier, encore ici, détruit la légende et montre le travail, les tâtonnements, qui ne diminuent pas le génie.

gémissement ou plutôt ce rugissement de mon âme. Ce cri me soulagea : je me rendormis. Après, il me sembla que je m'étais vengé du destin par un coup de poignard.

Il y avait bien d'autres strophes plus acerbes, plus insultantes, plus impies. Quand je retrouvai cette méditation, et que je me résolus à l'imprimer, je retranchai ces strophes. L'invective y montait jusqu'au sacrilège. C'était byronien ; mais c'était Byron sincère, et non joué.

---

30. On a vu que Byron n'est sans doute pour rien dans cette pièce. Mais Lamartine veut peut-être indiquer la couleur sentimentale plutôt que l'origine réelle de ses vers.

HUITIÈME MÉDITATION

LA PROVIDENCE A L'HOMME

(Texte, p. 104.)

COMMENTAIRE

DE LA HUITIÈME MÉDITATION

Cette méditation ne vaut pas la précédente. Voici pourquoi : la première est d'inspiration, celle-ci est de réflexion. Le repentir a-t-il jamais l'énergie de la passion ?

---

3. On voit par la lettre à M. de Saint-Mauris (*Introduction*, p. XLVII) que Lamartine ne se repentit pas : mais il sentit, il sentait déjà en 1818 (cf. p. 89 et 103) qu'il était impossible d'imprimer l'*ode au Malheur* : quel scandale dans le monde dévot qu'il fréquentait ! Il n'avait pas besoin d'une exhortation de sa mère pour savoir qu'il ne pouvait les mettre dans son recueil qu'en les réfutant. M. Pierre de Lacretelle à qui l'on doit de si curieuses recherches sur Lamartine et sa famille, a bien voulu me faire savoir qu'il n'y avait dans le *Journal intime* inédit de Mme de Lamartine (qui est l'original dont le poète a tiré le *Manuscrit de ma mère*) pas un indice donnant à croire qu'elle avait eu connaissance des blasphèmes de son fils. Eût-elle manqué de noter sa tristesse ou son indignation, elle qui, le 10 mars 1825, mentionnait ses inquiétudes sur le *Dernier chant de Childe Harold* prêt à paraître, et les observations qu'elle avait cru devoir faire à son Alphonse ? Il semble, me dit M. de Lacretelle, que Mme de Lamartine n'a connu que très tard les Méditations : car elle écrit « 9 juin 1819 [Milly] Mme Haste et une de ses cousines ont passé vingt-quatre heures avec nous. — M. et Mme de l'Arche trois jours : ils couchaient à l'auberge et

Ma mère, à qui je montrai ce volume avant de le livrer à l'impression, me reprocha pieusement et tendrement ce cri de désespoir. C'était, disait-elle, une offense à Dieu, un blasphème contre la volonté d'en haut, toujours juste, toujours sage, toujours aimante, jusque dans ses sévérités. Je ne pouvais, disait-elle, imprimer de pareils vers qu'en les réfutant moi-même par une plus haute proclamation à l'éternelle sagesse et à l'éternelle bonté. J'écrivis, pour lui obéir et pour lui complaire, la méditation intitulée *la Providence à l'homme*.

---

mangeaient ici. — Mme de l'Arche est charmante : c'est une italienne. Elle m'a beaucoup parlé d'Alphonse qu'elle a vu souvent à Paris. — Elle m'a apporté de ses vers qui sont des stances religieuses et des méditations mélancoliques ; il y a vraiment de très belles choses. » On pourra comparer cette rédaction authentique au texte du *Manuscrit de ma mère* (p. 210). — D'ailleurs le fait que cette pièce a été écrite à Monteulot (cf. p. 103) suffit à écarter l'idée d'une intervention de la mère du poète.

10. *Proclamation à* n'est pas français. Faut-il croire que Lamartine avait écrit d'abord *invocation* ou un mot analogue, et qu'il a oublié, en substituant *proclamation*, de substituer la préposition *de* à la préposition *à* ? ou bien doit-on supposer que deux mots du manuscrit sont tombés à l'impression et qu'il faut lire : « proclamation [de foi] à l'éternelle sagesse » ?

NEUVIÈME MÉDITATION

SOUVENIR

(Texte, p. 112.)

COMMENTAIRE

DE LA NEUVIÈME MÉDITATION

Les grandes douleurs sont muettes, a-t-on dit. Cela est vrai. Je l'éprouvai après la première grande douleur de ma vie. Pendant six ou huit mois, je me renfermai comme dans un linceul avec l'image de ce que j'avais aimé et perdu. Puis, quand je me fus pour ainsi dire apprivoisé avec ma douleur, la nature jeta le voile de la mélancolie sur mon âme, et je me complus à m'entretenir en invocations, en extases, en prières, en poésie même quelquefois, avec l'ombre toujours présente à mes pensées.

Ces strophes sont un de ces entretiens que je me plai-

---

1. Voyez la notice en tête du *Soir* (p. 51) et l'*Introduction*, p. xxxiv et xlix.

5. Ainsi Lamartine ne se serait pas remis à la poésie avant la fin de mai ou de juillet 1818. En réalité il se remit à *Saül* dès le mois d'avril (*Corr.*, I, p. 291) et même dès la fin de janvier (*Ibid.*, p. 286). En mai, il pensait à *Clovis* (*Ibid.*, p. 308). La première poésie personnelle à laquelle il songea fut l'*ode au Malheur*, en juillet (*Ibid.*, p. 321).

sais à cadencer, afin de les rendre plus durables pour moi-même, sans penser alors à les publier jamais. Je les écrivis un soir d'été de 1819, sur le banc de pierre d'une fontaine glacée qu'on appelle *la fontaine du Hêtre*, dans les bois qui entourent le château de mon oncle à Ursy. Que de vagues secrètes de mon cœur le murmure de cette fontaine, qui tombe en cascade, n'a-t-il pas assoupies en ce temps-là !

---

15. Cf. p. 53, *le Soir*, vers 9 et note.

DIXIÈME MÉDITATION

ODE

(Texte, p. 304.)

COMMENTAIRE

Il ne faut pas chercher de philosophie dans les poésies d'un jeune homme de vingt ans. Cette méditation en est une preuve de plus. La poésie pense peu, à cet âge surtout ; elle peint et elle chante. Cette méditation est une larme sur le passé. Je venais de lire le *Génie du Christianisme,* de M. de Chateaubriand : j'étais fanatisé des images dont ce livre, illustration de toutes les belles ruines, était étincelant. J'étais de l'opinion de *René,* de la religion d'*Atala,* de la foi du père *Aubry*. De plus, j'avais eu toujours une indicible horreur du matérialisme, ce *squelette* de la création, exposé en dérision aux yeux de l'homme par des algébristes sur l'autel du néant, à la place de Dieu. Ces hommes me paraissaient et me paraissent encore aujourd'hui des aveugles-nés, des *Œdipes* du genre humain, niant l'énigme de Dieu parce

---

2. Il avait 27 ans.

5. Ou plutôt relire. Lamartine connaissait le *Génie du Christianisme* dès le collège (Dejey, *Le séjour de Lamartine à Belley*, 1901, ch. XIII, p. 181).

qu'ils ne peuvent pas la déchiffrer. Enfin, j'étais né d'une famille royaliste qui avait gémi plus qu'aucune autre sur la chute du trône, sur la mort du vertueux et malheureux roi, sur les crimes de l'anarchie. J'eus un accès d'admiration pour tous les passés, une imprécation contre tous les démolisseurs des vieilles choses. Cet accès produisit ces vers et quelques autres : il ne fut pas très long. Il se transforma par la réflexion en appréciation équitable des vices et des avantages propres à chaque nature de gouvernement, et en spiritualisme religieux plein de vénération pour toutes les fois sincères, et plein d'aspiration pour le rayonnement toujours croissant du nom divin sur la raison de l'homme.

ONZIÈME MÉDITATION

LE LIS
DU GOLFE DE SANTA RESTITUTA

DANS L'ILE D'ISCHIA.

NOTICE

J'ignore pourquoi la pièce est datée de 1842 dans les éditions. — La copie manuscrite donne la vraie date (1844). « Nous sommes, ma femme, Mme de Cessia, son fils, ses filles et moi à Marseille. Nous ne pouvons y trouver un logement près des bains de mer. Nous nous décidons à partir par le bateau à vapeur de Naples demain. Nous allons à l'île d'Ischia dans le golfe de Naples. Là il y a la mer et à la fois quatorze espèces d'eaux minérales. Nous y résiderons jusqu'à la fin de septembre et ne serons à Montceau qu'en octobre » (A M. Dargaud, Marseille, 6 août 1844. *Corr.*, t. III, p. 191). Lamartine était le 29 septembre à Rome (*Ibid.*, p. 192). — Deux autres pièces, copiées dans le Carnet de Valentine qui appartient à M. Émile Ollivier, datent du même voyage : *Les voiles, Ischia, septembre 1844*; et *Vers à Mme Capecelatro, Ischia, 6 septembre 1844*. Une troisième, *Le Lys rose*, est ainsi datée : *Ischia, septembre 1842*. Mais Lamartine en 1842 passa le mois de septembre à Saint-Point (*Corr.*, III, p. 135 et 136) : il faut probablement lire 1844. Cette erreur, rapprochée de celle que j'ai constatée pour le *Lis du Golfe de Santa Restituta*, semble indiquer que le chiffre *4*, dans l'écriture de Lamartine à cette époque, prêtait à la confusion.

LE LIS

DU

GOLFE DE SANTA RESTITUTA

DANS L'ILE D'ISCHIA

1842

Des pêcheurs, un matin, virent un corps de femme
Que la vague nocturne au bord avait roulé ;
Même à travers la mort sa beauté touchait l'âme.
Ces fleurs, depuis ce jour, naissent près de la lame
Du sable qu'elle avait foulé.

D'où venait cependant cette vierge inconnue
Demander une tombe aux pauvres matelots ?
Nulle nef en péril sur ces mers n'était vue ;
Nulle bague à ses doigts : elle était morte et nue,
Sans autre robe que les flots.

N. C. — Ms. : 2[e] *Carnet Ollivier*, copie de Valentine de Lamartine = *V*.
1. *V* : Les [pêcheurs
4-5. *V*. Et l'on sentait monter un odorant dyctame
Du sable qu'elle avait foulé.
9. *V*. Point de bague(s)..... blanche [et nue]

N. L. — 1-2. Ce début rappelle les vers d'André Chénier :
Elle est au sein des flots, la jeune Tarentine :
Son beau corps a roulé sous la vague marine.
(Œuvres complètes d'A. Chénier, p. p. P. Dimoff, t. I, p. 168.)

Ils allèrent chercher dans toutes les familles
Le plus beau des linceuls dont on pût la parer ;
Pour lui faire un bouquet, des lis et des jonquilles ;
Pour lui chanter l'adieu, des chœurs de jeunes filles ;
Et des mères pour la pleurer.

Ils lui firent un lit de sable où rien ne pousse,
Symbole d'amertune et de stérilité ;
Mais les fleurs de pitié rendirent la mer douce,
Le sable de ses bords se revêtit de mousse,
Et cette fleur s'ouvre l'été.

Vierges, venez cueillir ce beau lis solitaire,
Abeilles de nos cœurs dont l'amour est le miel !
Les anges ont semé sa graine sur la terre ;
Son sol est le tombeau, son nom est un mystère ;
Son parfum fait rêver du ciel.

---

11. *V.* allèrent] queter
12. *V.* un linceul ou (*le vers est inachevé*).
13. *V.* d'iris et de [jonquilles
14. *V.* de belles [jeunes
20. *V* : y croit
24. *V.* Il croit sur une tombe, il vit dans le [mistere
25. *V* : Ischia, 30 août = 44.

DOUZIÈME MÉDITATION

L'ENTHOUSIASME

(Texte, p. 119.)

COMMENTAIRE

DE LA DOUZIÈME MÉDITATION

Cette ode est du même temps. C'est une goutte de la veine lyrique de mes premières années. Je l'écrivis un matin à Paris, dans une mansarde de l'hôtel du maréchal de Richelieu, rue Neuve-Saint-Augustin, que j'habitais

1. Du même temps que l'*ode aux Français* qui précède celle-ci dans l'édition sur laquelle Lamartine fait son commentaire, avant l'insertion des pièces nouvelles. Ceci n'est vrai, on l'a vu, que pour les deux premières strophes. Lamartine se trompe sur la chronologie; il a raison sur la qualité de sa poésie. La *veine lyrique de ses premières années* a duré plus longtemps qu'il ne l'a cru plus tard : cette ode est encore d'un disciple de J.-B. Rousseau et de Lebrun.

4. On trouvera des détails sur cet hôtel construit par Pierre Levé en 1707 et qui n'avait pris qu'en 1757 l'enseigne du *maréchal de Richelieu* dans L. Séché, *Le roman de Lamartine*, p. 176. « Il (Aymon de Virieu) m'avait prêté comme un frère une pièce de son appartement dans un vaste hôtel aujourd'hui détruit que le maréchal de Richelieu avait élevé à la fin du dernier siècle. » C'était « une chambre basse, située au-dessus de la loge » du concierge (*Lamartine peint par lui-même*, p. 59). Il s'agit dans ce passage du séjour que Lamartine fit à Paris en 1816-17. En 1819, dit-il plus loin « je revins, l'âme

alors. Un de mes amis entra au moment où je terminais la dernière strophe. Je lui lus toute la pièce; il fut ému. Il la copia, il l'emporta, et la lut à quelques poètes classiques de l'époque, qui encouragèrent de leurs applaudissements le poète inconnu. Je la dédiai ensuite à cet ami, qui faisait lui-même des vers remarquables. C'est M. *Rocher*, aujourd'hui une des lumières et une des éloquences de la haute magistrature de son pays. Nos routes dans la vie se sont séparées depuis; il a déserté la poésie avant moi. Il y aurait eu les succès promis à sa belle imagination. Nos vers s'étaient juré amitié : nos cœurs ont tenu la parole de nos vers.

---

consternée et découragée, reprendre à Paris, dans le grand hôtel du maréchal de Richelieu, non plus la mansarde basse au-dessus de la loge du concierge, mais une mansarde au-dessus des grands appartements donnant sur le jardin qui s'étendait alors jusqu'au boulevard. Ces appartements conservaient dans les marbres des cheminées, dans les encadrements dorés, et dans les dessus de porte par Watteau (?), les traces d'une élégance et d'une opulence en contraste avec leur destination actuelle » (*Ibid.*, p. 90). Cf. *Cours*, t. XXVII, p. 292, 294-295, et *Raphael*, in-12, p. 140 : mais ces deux passages regardent le séjour de 1816.

7. Quels sont ces poètes? Brifaut sans doute (*Œuvres*, t. I, p. 491 ; cf. Séché, p. 235-237).

11. Joseph Rocher, né à la Côte-Saint-André le 7 juillet 1794, fut conseiller à la Cour de Grenoble et de Lyon, puis secrétaire général du ministère de la Justice (1828), conseiller à la Cour de Cassation (1830), et enfin en 1856 recteur de l'Académie de Toulouse. Il mourut à Lyon le 27 janvier 1864. Lamartine fit sa connaissance en février 1816. C'est par Rocher qu'il connut Genoude et le duc de Rohan (Séché, p. 237-244). Voyez la *Corr.*, t. I, p. 255, 257, etc.

15. Leurs relations ne cessèrent que par la mort de Rocher. Lamartine en recevait encore une lettre en 1863 (Archives de Saint-Point).

TREIZIÈME MÉDITATION

LA RETRAITE

(Texte, p. 272.)

COMMENTAIRE

DE LA TREIZIÈME MÉDITATION

Voici à quelle occasion j'écrivis ces vers :

Mes deux amis MM. de Virieu, de Vignet et moi, nous nous embarquâmes, un soir d'orage, dans un petit bateau de pêcheurs sur le lac du Bourget. La tempête nous prit, et nous chassa au hasard des vagues à trois ou quatre lieues du point où nous nous étions embarqués. Après avoir été ballottés toute la nuit, les flots nous jetèrent entre les rochers d'une petite île, à l'extrémité du lac. Le sommet de l'île était surmonté d'un vieux château flanqué de tours, et dont les jardins, échelonnés en terrasses unies les unes aux autres par de petits escaliers dans le roc, couvraient toute la surface de l'îlot. Ce château était habité par M. de Châtillon, vieux gentilhomme savoisien. Il nous

11. « Près de Chindrieux, à droite (du chemin de fer venant de Paris), le vieux château de Châtillon dominant le lac à 1/4 d'heure de la station de Chindrieux et 16 kil. d'Aix » (Baedeker, *le Sud-est de la France*, p. 99).

12. Hyacinthe-Rose-Baptiste Rambert, baptisé le 15 juillet 1758,

offrit l'hospitalité ; nous passâmes deux ou trois jours dans son manoir, entre ses livres et ses fleurs. M. de Châtillon menait, depuis quinze ou vingt ans, une vie d'ermite dans cette demeure. Il sentait son bonheur, et il le chantait. Il avait écrit un poème intitulé *Mon lac et mon Château*. C'était l'Horace rustique de ce Tibur sauvage. Ses vers ne manquaient ni de grâce ni de sentiment ; ils réfléchissaient la sérénité d'une âme calmée par le soir de la vie, comme son lac réfléchissait lui-même son donjon, festonné de lierre, d'espaliers et de jasmin. Il était loin de se douter qu'un de ses trois jeunes hôtes était lui-même poète sous ses cheveux blonds. Il fut heureux de trouver en nous des auditeurs et des appréciateurs de sa poésie : en trois séances, après le souper, il nous lut tout son poème. Quand notre bateau fut radoubé, nous prîmes congé du vieux gentilhomme. Nous étions déjà amis. Quelques jours après, je lui renvoyais pour carte de visite, par un batelier qui allait à Seyssel et qui passait au pied de son île, ces vers.

---

fut lieutenant au régiment de Piémont Cavalerie. Il est dit baron Rambert et baron Rambert de Châtillon dans des actes de 1783 et 1784, et fut investi en 1791 de la dignité de seigneur de la Chantagne (où était Châtillon). Il devint le citoyen Rambert sous la Révolution et vécut en paix dans son château qu'il embellit. Voyez *Armorial nobiliaire de Savoie*, t. V, article RAMBERT, p. 60 ; et J. Masse, *Histoire de l'ancienne Chantagne*, dans *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XLVI, p. 383. J'extrais ces détails d'une communication obligeante de M. A. Biver, bibliothécaire de la ville de Chambéry. — Ni M. Biver ni moi n'avons pu trouver trace des poésies de M. Rambert de Châtillon. M. le chanoine H. Monachon (*La Baronne de Châtillon*, 1892, p. 44, note) ne cite mon *Lac et mon château* que d'après Lamartine.

30. Pour aller d'Aix-les-Bains (c'est-à-dire de son port, presque au fond du lac) à Seyssel qui est sur le Rhône, le batelier devait passer devant Châtillon qui est près du canal par lequel, à son extrémité nord, le lac communique avec le fleuve. — Le détail donné ici par Lamartine paraît infirmé par la *Correspondance* (Cf. la Notice, p. 271).

QUATORZIÈME MÉDITATION

LE LAC

(Texte, p. 133.)

COMMENTAIRE

DE LA QUATORZIÈME MÉDITATION

Le commentaire de cette méditation se trouve tout entier dans l'histoire de *Raphaël*, publiée par moi.

C'est une de mes poésies qui a eu le plus de retentissement dans l'âme de mes lecteurs, comme elle en avait eu le plus dans la mienne. La réalité est toujours plus poétique que la fiction ; car le grand poète, c'est la nature.

On a essayé mille fois d'ajouter la mélodie plaintive de la musique au gémissement de ces strophes. On a réussi une seule fois. *Niedermeyer* a fait de cette ode une touchante traduction en notes. J'ai entendu chanter cette

---

3. Lamartine, en mettant le verbe *a* au singulier, est fidèle à l'ancien usage de la langue. Cf. Voltaire, *Lettres philosophiques*, éd. G. Lanson, l. XI, t. I, p. 133 : « Une des femmes d'Angleterre qui a le plus d'esprit. »

9. Voyez la notice bibliographique, p. CLXVII et suiv.

romance, et j'ai vu les larmes qu'elle faisait répandre. Néanmoins, j'ai toujours pensé que la musique et la poésie se nuisaient en s'associant. Elles sont l'une et l'autre des arts complets : la musique porte en elle son sentiment, de beaux vers portent en eux leur mélodie.

---

12. Il semble bien que l'histoire donne tort à Lamartine. L'association de la musique et de la poésie n'est pas une invention artificielle des siècles raffinés. Partout, aux origines de la poésie, on trouve qu'elle fut d'abord chantée, et l'idée de séparer les vers de la musique est relativement tardive. Ce qui est vrai, c'est qu'à partir de ce moment, les vers de génie ont été complets sans musique, et la musique n'y doit rien ajouter que de dissonant, si elle traduit aussi une personnalité supérieure. Il faudrait, pour retrouver l'accord primitif, que le poète fût musicien, ou le musicien poète, et que, dans la conception de l'artiste, la musique naquît en même temps que les vers.

QUINZIÈME MÉDITATION

LA GLOIRE

(Texte, p. 145.)

COMMENTAIRE

DE LA QUINZIÈME MÉDITATION

Cette ode est un des premiers morceaux de poésie que j'aie écrit, dans le temps où j'imitais encore. Elle me fut inspirée à Paris en 1817, par les infortunes d'un pauvre poète portugais appelé Manoël. Après avoir été illustre dans son pays, chassé par des réactions politiques, il s'était réfugié à Paris, où il gagnait péniblement le pain de ses vieux jours en enseignant sa langue. Une jeune religieuse, d'une beauté touchante et d'un dévouement absolu, s'était attachée d'enthousiasme à l'exil et à la misère du poète. Il m'enseignait le portugais, et m'apprenait à admirer Camoëns.

N. C. — 2. *1860, 1866* écrits.

N. L. — 2. La leçon de 1849 *écrit* n'est ni une faute d'orthographe ni une faute d'impression. Voyez le Commentaire du *Lac*, p. 467.

11. Le nom de Camoens revient souvent dans les odes de Manoel traduites par Sané. Voyez surtout l'Ode I, str. 10 et suiv.

Les poètes ne sont peut-être pas plus malheureux que le reste des hommes, mais leur célébrité a donné dans tous les temps plus d'éclat à leur malheur : leurs larmes sont immortelles ; leurs infortunes retentissent, comme leurs amours, dans tous les siècles. La pitié s'agenouille, de génération en génération, sur leur tombeau. Le naufrage de Camoëns, sa grotte dans l'île de Macao, sa mort dans l'indigence, loin de sa patrie, sont le pendant des amours, des revers, des prisons du Tasse à Ferrare. Je ne suis pas superstitieux, même pour la gloire ; et cependant j'ai fait deux cents lieues pour aller toucher de ma main les parois de la prison du chantre de *la Jérusalem*, et pour y écrire mon nom au-dessous du nom de Byron, comme une visite expiatoire. J'ai détaché avec mon couteau un morceau de brique du mur contre lequel sa couche était appuyée ; je l'ai fait enchâsser dans un cachet servant de bague, et j'y ai fait graver les deux mots qui résument la vie de presque tous les grands poètes : *Amour et larmes*.

20-30. La visite de Lamartine à la prison du Tasse eut lieu en octobre 1844 (Cf. plus loin p. 527). On trouvera, dans le *Cours* (E. XCI, 1863, t. XVI, p. 18-21) un autre récit, plus ample, de cette visite.

22. « Un autre hasard de voyageur m'ayant arrêté un jour à Ferrare, j'allai visiter l'hôpital dans lequel le Tasse avait été renfermé » (*Cours*, t. XVI, p. 18).

26. « ... Les briques rouges de la muraille à laquelle était adossée la couche du poète... La brique la plus rapprochée du chevet du lit du Tasse » (*Ibid.*, p. 18, 19).

SEIZIÈME MÉDITATION

LA CHARITÉ

NOTICE

Rien ne permet de contrôler la date de 1846 indiquée par l'édition de 1849. — L'occasion de la pièce est sans doute venue des nombreuses lettres d'inconnus que le poète recevait et qui sont encore en grand nombre conservées à Saint-Point : les lettres pareilles à celle de l'ouvrier du Pas-de-Calais qui avait lu *Jocelyn* et à qui Lamartine répondait en février 1847 (*Corr.*, t. IV, p. 235), devaient le toucher profondément.

LA CHARITÉ

HYMNE ORIENTAL

1846

Dieu dit un jour à son soleil :
« Toi par qui mon nom luit, toi que ma droite envoie
« Porter à l'univers ma splendeur et ma joie,
« Pour que l'immensité me loue à son réveil ;
« De ces dons merveilleux que répand ta lumière,
« De ces pas de géant que tu fais dans les cieux,
« De ces rayons vivants que boit chaque paupière,
« Lequel te rend, dis-moi, dans toute ta carrière,
« Plus semblable à moi-même et plus grand à tes yeux ? »

— Le soleil répondit, en se voilant la face :
« Ce n'est pas d'éclairer l'immensurable espace,
« De faire étinceler les sables des déserts,
« De fondre du Liban la couronne de glace,
« Ni de me contempler dans le miroir des mers,
« Ni d'écumer de feu sur les vagues des airs ;

N. L. — 11. Le mot *immensurable* se trouve dans la Bruyère : « On ne connaît point la hauteur d'une étoile ; elle est, si j'ose ainsi parler, immensurable » (Les Caractères, *Des esprits forts*).

15. C'est-à-dire : *de jeter une écume de feu.*

« Mais c'est de me glisser aux fentes de la pierre
« Du cachot où languit le captif dans sa tour,
« Et d'y sécher des pleurs au bord d'une paupière
« Que réjouit dans l'ombre un seul rayon du jour! »

— « Bien! reprit Jéhovah; c'est comme mon amour! »
Ce que dit le rayon au Bienfaiteur suprême,
Moi, l'insecte chantant, je le dis à moi-même.
Ce qui donne à ma lyre un frisson de bonheur,
Ce n'est pas de frémir au vain souffle de gloire,
Ni de jeter au temps un nom pour sa mémoire,
Ni de monter au ciel dans un hymne vainqueur;
Mais c'est de résonner, dans la nuit du mystère,
Pour l'âme sans écho d'un pauvre solitaire
Qui n'a qu'un son lointain pour tout bruit sur la terre,
Et d'y glisser ma voix par les fentes du cœur.

---

20. *J'ajoute les guillemets à ce vers, avec 1860 et 1866.*

DIX-SEPTIÈME MÉDITATION

LA NAISSANCE DU DUC DE BORDEAUX

(Texte, p. 322.)

COMMENTAIRE

DE LA DIX-SEPTIÈME MÉDITATION

J'étais de famille royaliste ; j'avais servi dans les gardes du roi ; j'avais accompagné à cheval le duc de Berri, père du duc de Bordeaux, jusqu'à la frontière de France, quand il en sortit pour un second exil. L'assassinat de ce prince, quelques années après, m'avait profondément remué. Le désespoir de sa jeune veuve, qui portait dans son sein le gage de son amour, avait attendri toute l'Europe. La naissance de cet enfant parut une vengeance du ciel contre l'assassin, une bénédiction miraculeuse du sang des Bourbons. J'étais loin de la France quand j'appris cet événement : il inspira ma jeune imagination autant que mon cœur. J'écrivis sous cette inspiration. Ces vers, je ne les

---

1-4. Voyez les *Mémoires inédits* de Lamartine, l. VI, p. 221-281.
12-13. On a vu plus haut (p. 321) qu'il les a envoyés au Roi.

envoyai point à la cour de France, qui ne me connaissait pas ; je les adressai à mon père et à ma mère, qui se réjouirent de voir leurs propres sentiments chantés par leur fils. J'ai été, comme la France entière de cette époque, mauvais prophète des destinées de cet enfant. Je n'ai jamais rougi des vœux très désintéressés que je fis alors sur ce berceau. Je ne les ai jamais démentis par un acte ingrat ou par une parole dédaigneuse sur le sort de ces princes. Quand les Bourbons que je servais ont été proscrits du trône et du pays en 1830, j'ai donné ma démission au nouveau souverain, pour n'avoir point à maudire ce que j'avais béni. — Depuis, cette seconde branche de la monarchie a été retranchée elle-même. J'ai été plus respectueux envers leur infortune que je ne l'avais été envers leur puissance. Quand le trône s'est définitivement écroulé sous la main libre du peuple, je ne devais rien à celui qui l'avait occupé le dernier. J'ai pu prêter loyalement ma main à ce peuple pour inaugurer la république. Dix-huit ans d'indépendance absolue me séparaient des souvenirs et des devoirs de ma jeunesse envers une autre monarchie. Mon esprit avait grandi, mes idées s'étaient élargies ; mon cœur était libre d'engagement, mes devoirs étaient tous envers mon pays. J'ai fait ce que j'ai cru devoir faire pour sauver de grands malheurs, et pour préparer de grandes voies au peuple. Je fais pour lui maintenant les mêmes vœux que je faisais il y a trente ans pour une autre forme de souveraineté. Quant à ceux que j'adressais alors au ciel pour l'enfance du duc de Bordeaux, Dieu les a autrement exaucés ; mais il les a mieux exaucés peut-être, pour son

---

23. Voyez dans la *Correspondance* (t. III, p. 211) la minute de la démission qu'il adressa au comte Molé, et (t. III, p. 210) la lettre à Virieu du 21 septembre 1830 qui en est le commentaire.

bonheur, dans l'exil que dans la patrie, dans la vie privée que sur un trône.

43. *Addition de 1860* : **Ce prince et son parti ont reconnu ma fidélité d'honneur à leur cause et à leur malheur par des procédés injurieux qui m'ont percé le cœur. Je leur rends à présent en indifférence ce qu'ils ont déversé sur moi en injures et en calomnies. — 1860**

Ces lignes n'ont pas été reprises dans 1866.

---

42. Le comte de Chambord, qui avait épousé le 16 novembre 1846 la fille aînée du duc de Modène, s'était fixé au château de Frohsdorff près de Vienne. Il dut peu goûter, s'il lut ce commentaire, le vœu enveloppé dans le choix que le poète faisait pour lui : depuis 1843, le prince avait opté pour l'état de prétendant, et depuis 1848, il s'était approché parfois de la frontière de France. — Lamartine avait été reçu à Frohsdorff au retour du voyage qu'il fit en Orient en 1849 : il aurait été très bien accueilli par le comte de Chambord qui aurait toujours bien parlé de lui (Chamborant de Perissat, *Lamartine inconnu*, p. 52). Les sentiments qu'il exprime dans son commentaire de 1849 sont repris et précisés dans une note rédigée par le père de M. de Chamborant de Perissat, d'après les propos du poète pendant le voyage, et reproduite dans *Lamartine inconnu* (p. 54-56).

DIX-HUITIÈME MÉDITATION

RESSOUVENIR DU LAC LÉMAN

NOTICE

Un jeune écrivain suisse qui s'est dévoué avec autant d'érudition que de ferveur à l'histoire intellectuelle et littéraire de son pays, M. G. de Reynold, a bien voulu m'adresser une note très précise sur cet ami de Lamartine. Je ne puis mieux faire que de la transcrire intégralement.

« Le colonel fédéral John Huber-Saladin est né à Rome en 1798. Il descendait des barons tyroliens Huber de Mauër, réfugiés en Suisse lors des guerres de Souabe en 1509, puis bourgeois de Genève. Sa mère était une princesse Ludovisi.

« Il se destina à la carrière militaire. En 1820, après avoir fait ses études d'officier en Hollande, il entre dans l'armée suisse. En 1835, il prend part, comme attaché militaire suisse, aux campagnes d'Algérie, dans l'état-major du maréchal Clausel, et il est décoré de la Légion d'honneur ; en 1846, prévoyant la guerre civile du Sonderbund, il donne sa démission de lieutenant-colonel. En 1859, il reprend du service comme colonel fédéral et reçoit le commandement d'une brigade chargée d'occuper le Tessin et de le pacifier. Attaché militaire à Paris, en 1860, il est délégué en 1869 aux conférences de Berlin pour l'organisation de la Convention de Genève. En 1870, il obtint du roi Guillaume et de Moltke des conditions inespérées pour l'évacuation des blessés enfermés dans Metz ; après la guerre, en récompense de son dévouement, le gouvernement français le nomma commandeur de la Légion d'honneur. Il mourut à Genève en 1882.

« Comme homme politique, si Huber-Saladin n'a occupé aucune fonction officielle, sauf celle de député au conseil représentatif de Genève, il n'a point laissé de remplir un certain rôle. Appartenant à l'aristocratie conservatrice, il évolua très vite vers le libéralisme. Lié avec le comte Rossi, il s'associa à ce dernier en 1836 pour diriger

un journal politique, *Le Fédéral* (1833-1846, Genève, 14 vol.). — J'ai jadis, à propos de Juste Olivier, essayé de caractériser et de définir le libéralisme suisse, dernière évolution de l' « helvétisme » héroïco-pastoral du XVIIIe siècle, mais inspiré par le libéralisme italien et la Jeune Italie en même temps que tout pénétré d'esprit humanitaire et de romantisme. Huber-Saladin fut, d'ailleurs, en politique, toujours un modéré.

« Comme homme du monde, il fut, pour ainsi dire, en relation avec tout un siècle. Dans sa jeunesse, il fut accueilli par Mme de Staël ; il rencontra chez elle, à Coppet, Schlegel, Sismondi, Montmorency, Dumont, Byron. A Rome, il fréquenta chez la reine Hortense et chez Chateaubriand. Dans ses salons de Genève, il reçut Cavour, Bonstetten et Lamartine. Au moment de l'affaire de Neuchâtel (première crise qui suivit immédiatement le Sonderbund : Neuchâtel était à la fois principauté prussienne et canton suisse), Lamartine, alors ministre, chargea Huber-Saladin d'être l'organe officieux du gouvernement français auprès du Conseil fédéral. — Huber-Saladin était calviniste.

« Comme écrivain, Huber-Saladin a fait imprimer quelques brochures et discours. Son principal ouvrage, le seul livre même qu'il ait écrit, est : *Le comte de Circourt, son temps, ses écrits. Mme de Circourt, son salon, ses correspondances.* Paris, in-8, 1881.

« Il a laissé des Mémoires qui sont encore inédits.

« A CONSULTER : *Le colonel fédéral Huber-Saladin. Notice biographique.* Extrait du Journal de Genève du 2 nov. 1881 (Par Th. Vernes d'Arlandes), 23 p. — Brochure très incomplète et assez peu claire. »

J'arrive maintenant aux vers de Lamartine qui sont adressés à ce personnage.

La date de 1842 que donne l'édition de 1849, n'est pas plus celle de la première impression que celle de la composition. La pièce parut d'abord dans la *Presse* : ce journal annonça dans son numéro des lundi 16 et mardi 17 août 1841 qu'il venait de recevoir de Genève une épître de Lamartine « remarquable par la magnificence des descriptions, par la hardiesse et la grandeur des pensées », et qu'il la publierait le lendemain. En effet, les vers du poète occupent le feuilleton du mercredi 18 août. Ensuite le *Fédéral*, journal génevois, en donna des extraits le 24 août 1841 (10e année, n° 68). La date vraie est donnée dans les éditions de 1842 et 1845.

Lamartine alla en Suisse à la fin de juillet et en août 1841 (*Corr.*, t. IV, p. 108, 109). Il vit à Genève Huber-Saladin. Il existe aux archives de Saint-Point une lettre inédite de Lamartine à sa femme, qui y a mis elle-même la date *Juillet 1841* (cf. Appendice IV) ; elle se placerait dans la Correspondance à côté

de la lettre à M. de Fontenay du 29 juillet : car Lamartine y répond à l'annonce de la visite de Fontenay. Cette lettre écrite de Genève un mardi contient le passage suivant : « ... Nous passons tout ce temps chez M. Huber-Saladin qui est adorable pour nous et les nôtres. » Il y a aussi à Saint-Point 3 lettres de J. Huber-Saladin, l'une datée de Hofstetten près de Thoune, 23 juin (1842), la seconde de Montfleury, 17 décembre (1845 ?), la dernière de Paris, 16 octobre 1860 (cf. Appendice IV).

Huber-Saladin fit une réponse en vers à son illustre ami : « *A Monsieur de Lamartine, Réponse à un ressouvenir du lac Léman,* Genève, in-8, 1841. — Montfleury, 26 août 1841. » Le *Fédéral* en donna des extraits le 21 septembre 1841 (n° 76). Huber-Saladin rappelait les ascensions qu'il avait faites avec Lamartine, et se plaignait de la décadence de sa patrie ruinée par les partis.

RESSOUVENIR DU LAC LÉMAN

A M. HUBER SALADIN

1842

Encor mal éveillé du plus brillant des rêves,
Au bruit lointain du lac qui dentelle tes grèves,
Rentré sous l'horizon de mes modestes cieux,
Pour revoir en dedans je referme les yeux,
Et devant mes regards flottent à l'aventure,
Avec des pans de ciel, des lambeaux de nature !
Si Dieu brisait ce globe en confus éléments,
Devant sa face ainsi passeraient ses fragments....
De grands golfes d'azur, où de rêveuses voiles
Répercutant le jour sur leurs ailes de toiles,
Passent d'un bord à l'autre avec les blonds troupeaux,
Les foins fauchés d'hier qui trempent dans les eaux ;

N. C. — (Titre). *Cette méditation fut imprimée d'abord le 18 août 1841 dans le feuilleton de la Presse, puis en 1842* (*Œuvres complètes*, t. VIII, Mélanges en prose et en vers) *et en 1845* (in-16, t. IV, p. 208). *Je donne le texte de 1849, puisque c'est alors que cette pièce devient une Méditation, et en note les variantes des impressions antérieures* (*Presse, 1842, 1845 in-16*).

Titre. *La date 1842 manque dans les éditions antérieures à 1849.*

6. *1845* (*in-16*) lambris [de nature. *Non-sens évident.*

11. *1845* (*in-16*) : l'autre], [avec : *ce qui fait le sens clair en altérant le rythme.*

N. L. — 4-6. Ces trois vers rendent très bien le caractère habituel de la vision et de la description de Lamartine.

Des monts aux verts gradins que la colline étage,
Qui portent sur leurs flancs les toits du blanc village,
Ainsi qu'un fort pasteur porte, en montant aux bois,
Un chevreau sous son bras sans en sentir le poids ;
Plus haut, les noirs sapins, mousses des précipices,
Et les grands prés tachés d'éclatantes génisses,
Et les chalets perdus pendant tout un été
Sur les derniers sommets de ce globe habité,
Où le regard, épris des hauteurs qu'il affronte,
S'élève avec l'amour, soupir qui toujours monte !
Désert où l'homme errant pour leur lait et leur miel
Trouve la liberté qu'il rapporta du ciel !...
Par-dessus ces sommets la neige blanche ou rose,
Fleur que l'été conserve et que la nue arrose ;

---

23. *1845 (in-16)*. déserts (*à cause de* leur ; *mais* leur *se rapporte à* sommets). — *Avec 1845, j'omets les virgules que donnent 1849, 1860 et 1866 après* errant *et après* miel : *elles rendent le sens obscur.*

17-28. Ces vers sont l'expression des souvenirs que Lamartine rapporta des courses qu'il fit avec Huber-Saladin « Nous sommes revenus ce matin, écrit-il à sa femme, de Thoune, Berne, Interlaken, Lauterbrun, Brientz et la Sementhal (Simmenthal). Superbe, superbe. Guéri à jamais des Pyrénées : Ce sont des taupinières sublimes, celles-ci seules sont des montagnes. » (*Lettre inédite ;* cf. Appendice IV, p. 589.). Huber-Saladin, dans la lettre inédite du 23 juin (1842), rappelle les promenades qu'il a faites en 1841 avec Lamartine et ses nièces sur le lac de Thoune (Cf. Appendice IV, p. 591).

17. Byron, *Manfred*, I, 2 :

Behold the tall pines dwindled as to shrubs
In dizziness of distance...

« Regarde les grands pins : on dirait des broussailles, dans le vertigineux éloignement qui les rapetisse. »

Les glaciers suspendus, océans congelés,
Pour la soif des vallons tour à tour distillés ;
Dans l'abîme assourdi l'avalanche qui plonge ;
Et sous la main de Dieu, pressés comme une éponge.
Noyés dans son soleil, fondus à sa lueur,
Ces grands fronts de la terre exprimant sa sueur !...
Je vois blanchir d'ici, dans les sombres vallées,
Des torrents de poussière et des ondes ailées ;
Leur sourd mugissement tonne si loin de moi,
Que je n'entends plus rien du fracas que je voi !

. . . .

. . . .

Flèche d'eau du sommet dans le gouffre lancée,
La cascade en sifflant éblouit ma pensée ;
Comme un lambeau de voile arraché par le vent,
Elle claque au rocher, rejaillit en pleuvant,
Et tombe en pétillant sur le granit qui fume
Comme un feu de bois vert que le pasteur allume.
A peine reste-t-il assez de ses vapeurs
Pour qu'un pâle arc-en-ciel y trempe ses couleurs
Et flotte quelque temps sur cette onde en fumée,
Comme sur un nom mort un peu de renommée !...

. . . .

. . . .

Notre barque s'endort, *ô Thoune !* sur ta mer,
Dont l'écume à la main ne laisse rien d'amer ;
De tes flots, bleu miroir, ces Alpes sont la dune.
Il est nuit ; sur ta lame on voit nager la lune :
Elle fait ruisseler sur son sentier changeant
Les mailles de cristal de son filet d'argent,

---

27. Byron, *Manfred*, II, 3 :

The glassy ocean of the mountain ice.

« L'océan de cristal des glaces de la montagne. »

Et regarde à l'écart, des bords d'un autre monde,
Les étoiles ses sœurs se baigner dans ton onde.
Son disque épanoui, de noyer en noyer,
De l'ondoiement des flots, pour nous, semble ondoyer;
Chaque arbre tour à tour la dévoile ou la cache;
D'un côté de l'esquif notre ombre étend sa tache,
Et de l'autre les monts, leurs neiges, leurs glaçons,
Plongent dans le sillage avec leurs blancs frissons!...
Diamant colossal enchâssé d'émeraudes,
Et le front rayonnant d'auréoles plus chaudes,
La rêveuse *Yung-Frau*, de son vert piédestal
Déploie aux vents des nuits sa robe de cristal...
A ce divin tableau, la rame lente oublie
De frapper sous le bord la vague recueillie;
On n'entend que le bruit des blanches perles d'eau
Qui retombent au lac des deux flancs du bateau,
Et le doux renflement d'un flot qui se soulève,

---

53. *1849, 1860, 1866* Et regarde], à l'écart des [bords... *Je ponctue comme 1845 (in-16).*

55. *Je corrige la ponctuation absurde de 1849, 1860 et 1866* son disque], épanoui de noyer...

53-54. Byron, *Childe Harold's Pilgrimage*, III, 68 :

Lake Leman woos me with its crystal face,
The mirror where the stars and mountains view
The stillness of their aspect in each trace
Its clear depth yields of their far height and hue.

« Le lac Léman me sourit de sa face de cristal : miroir où les étoiles et les monts mirent leur immobile sérénité dans tous les reflets que sa limpide profondeur renvoie de leur hauteur et de leurs couleurs lointaines. »

67-68. Byron (*Ibid.*, 86) :

... on the ear
Drops the light drip of the suspended oar.

« L'oreille est frappée du bruit léger de l'eau qui s'égoutte de la rame soulevée. »

Sons inarticulés d'eau qui dort et qui rêve!...
O poétique mer! il est dans cet esquif
Plus d'un cœur qui comprend ton murmure plaintif;
Qui, sous l'impression dont ta scène l'inonde,
Pour soulever un sein, s'enfle comme ton onde,
S'ouvre pour réfléchir, à l'alpestre clarté,
La nature, son Dieu, l'amour, la liberté;
Et, ne pouvant parler sous le poids qui le charme,
Répand le dernier fond de toute âme... une larme!

Huber! heureux enfant de ces tribus de Tell,
Que Dieu plaça plus près des Alpes, son autel!
Des splendeurs de ces monts doux et fier interprète,
Ame de citoyen dans un cœur de poète!

---

74. *1845* (*in-16*) comme ton onde || S'ouvre (*sans virgule*): *leçon qui change le sens et n'améliore pas le passage.*

77. *1849, 1860 omettent la virgule nécessaire à la fin du vers. Je l'ajoute avec 1845* (*in-16*) *et 1866.*

70-71. Byron (*Ibid.*, 85):

Clear placid Leman...
... Thy soft murmuring
Sounds sweet...

« Clair et calme Léman... Que ton doux murmure sonne délicieusement à mon oreille! »

77. Byron (*Ibid.*, 89):

All heaven and earth are still...
And silent, as we stand in thoughts too deep...

« Le ciel et la terre sont immobiles... et silencieux, comme nous sommes, quand des pensées trop profondes nous absorbent. »

81-82. M. G. de Reynold me communique des notes bibliographiques sur les ouvrages d'Huber-Saladin. J'y relève : 1° un *Tableau chronologique de l'histoire de la Confédération suisse*, Genève, 1830, 1 feuille; 2° une brochure *De la tolérance religieuse*, Genève, 1831, in-8; 3° *Quelques réflexions sur la situation politique et militaire de la Confédération suisse*, 1834, br., in-8; 4° une autre brochure *A M. l'abbé de La Mennais, auteur des Paroles d'un croyant*, Paris, 1834, in-8. Il

Voilà donc ces sommets et ces lacs étoilés
Devant nos yeux ravis par ta main dévoilés !
Voilà donc ces rochers à qui ton amour crie
Le plus beau nom de l'homme à la terre : « O patrie !... »
Ah ! tu tiens à ce ciel par un double lien :
Qui chérit la nature est deux fois citoyen !
Mais tu dis, dans l'orgueil de ta fière tendresse :
« Ces monts sont trop bornés pour l'amour qui m'oppresse :

---

88. *Presse, 1842, 1845 (in-16)* sa [nature

89. *Presse* Dirais [tu]..... mâle [tendresse] ! *1842, 1845 (in-16)* Diras-[tu] ; *et ces textes placent le vers 88 entre guillemets, de sorte qu'il commence le discours d'Huber Saladin au lieu d'être une réflexion du poète, et que le* diras-tu *n'est point interrogatif : Lamartine a peut-être fait la correction, parce qu'il n'a plus compris son sens primitif, et pour effacer une interrogation qui lui a semblé déplacée.*

---

ne semble pas que Huber-Saladin ait fait imprimer de vers avant sa *Réponse à Lamartine*, 1841. Il écrivait depuis 1834 au *Fédéral*, journal genevois. Il est probable que Lamartine, ici, se sert moins des publications de son ami qu'il n'utilise leurs conversations et ses confidences.

88 et suiv. On pourra prendre une vue des idées politiques d'Huber-Saladin par les brochures que je viens de citer et par sa réponse à Lamartine. Elles se manifestent en outre dans un écrit intitulé *Considérations sur l'Espagne par M. Huber Saladin, 1841*, qui est, je crois, demeuré inédit et que l'on conserve en manuscrit à Saint-Point ; il débute par des considérations sur la Suisse. Enfin elles éclatent dans les lettres pleines d'amertume que je donne en appendice (p. 591).

90. Huber-Saladin voulait réformer les institutions et les mœurs de son pays, et « resserrer les liens du véritable patriotisme » (*Préface* de la Réponse à Lamartine). Mais il se défend dans cette réponse de rêver une plus grande Suisse (p. 13-14).

Non je ne souffre pas de son étroite place.

Cependant il gémit sur la protection égoïste des puissances qui n'ont pas donné à la Suisse ses frontières naturelles. M. de Reynold, dans une longue et intéressante lettre qu'il m'écrit au sujet de cette pièce, signale le mécontentement persistant que les patriotes suisses ressentirent des décisions du congrès de Vienne qui enlevèrent à la Suisse la Valteline et ne lui donnèrent pas le Chablais.

On voit la liberté sur leurs flancs resplendir ;
Mais, pour l'adorer plus, je voudrais l'agrandir.
N'être qu'un poids léger de l'immense équilibre,
C'est être respecté, ce n'est pas être libre :
Dans sa force tout droit doit porter sa raison.
Un grand peuple à ses pieds veut un grand horizon !
Si la pitié des rois nous épargne l'offense,
Le dédain des tyrans n'est pas l'indépendance ;
Il faut compter par masse et non par fractions
Pour jouer dans ce siècle au jeu des nations.
La Suisse est l'oasis de mon âme attendrie ;
J'y chéris mon berceau, j'y cherche une patrie !... »

— Adore ton pays et ne l'arpente pas.
Ami, Dieu n'a pas fait les peuples au compas :
L'âme est tout ; quel que soit l'immense flot qu'il roule,
Un grand peuple sans âme est une vaste foule !
Du sol qui l'enfanta la sainte passion
D'un essaim de pasteurs fait une nation ;
Une goutte de sang dont la gloire tient trace
Teint pour l'éternité le drapeau d'une race !
N'en est-il pas assez sur la flèche de Tell
Pour rendre son ciel libre et son peuple immortel ?

97-98. « Ce qui était le plus sensible aux Suisses, c'était le protectorat déguisé exercé sur eux par les puissances étrangères. » (Lettre de M. G. de Reynold, 13 juin 1909).

105. Huber-Saladin ne trouvait pas cette âme. « Malheureusement rien n'est grand, rien n'est complet sans pensée, sans grandeur morale », écrivait Huber à Lamartine le 23 juin (1842). « ... Mais hélas ! où en sommes-nous dans cette décomposition de nos républiques ?... » (Cf. appendice IV, p. 591).

111. Huber-Saladin songeait aussi à Léonidas. « Dans ce drame qui se prépare pour nous, il reste encore un rôle de Léonidas, et de Léonidas probablement massacré, comme d'Erlach, par ses 300 qui prendront la fuite » (Lettre du 23 juin).

Sparte vit trois cents ans d'un seul jour d'héroïsme.
La terre se mesure au seul patriotisme.
Un pays? c'est un homme, une gloire, un combat!
Zurich ou Marathon, Salamine ou Morat!
La grandeur de la terre est d'être ainsi chérie:
Le Scythe a des déserts, le Grec une patrie!...
Autour d'un groupe épars de montagnes, d'îlots,
Promontoires noyés dans les brumes des flots,
Avec son sang versé d'une héroïque artère,
Léonidas mourant écrit du doigt sur terre
Des titres de vertu, d'amour, de liberté,
Qui lèguent un pays à l'immortalité!
Qu'importe sa surface? un jour, cette colline
Sera le Parthénon, et ces flots Salamine!
Vous les avez écrits, ces titres et ces droits,
Sur un granit plus sûr que les chartes des rois!

Mais ce n'est plus le glaive, Huber, c'est la pensée,

---

122. *1849, 1860, mettent les mots* sur terre *entre deux virgules, que je supprime avec 1866 pour la netteté du sens*

---

115. « Les pays ont toujours été pour moi des hommes. Naples, c'est Virgile et le Tasse « (*Confidences*, p. 149).

116. Byron, *Childe Harold's Pilgrimage*, III, 64 :

Morat and Marathon twin names shall stand,
They were true Glory's stainless victories.

« Morat et Marathon, noms jumeaux, éternellement inséparables, furent les victoires sans tache de la vraie Gloire. »

124. Byron, *Childe Harold's Pilgrimage*, II, 88 :

Each hill and dale, each deepening glen and wold
Defies the power which crush'd thy temples gone :
Age shakes Athena's tower, but spares grey Marathon.

« Chaque colline, chaque vallée, chaque ravin qui s'enfonce, chaque plateau défie le pouvoir qui a réduit en poussière tes temples. Le temps ébranle le fronton d'Athena, mais il épargne la plaine grise de Marathon. »

129. Huber-Saladin était, comme on le voit par ses lettres, adju-

Par qui des nations la force est balancée.
Le règne de l'esprit est à la fin venu.
Plus d'autres boucliers ! — l'homme combat à nu. —
La conquête brutale est l'erreur de la gloire.
Tu l'as vu, nos exploits font pleurer notre histoire.
De triomphe en triomphe, un ingrat conquérant
A rétréci le sol qui l'avait fait si grand !...
Il faut qu'avec l'effort de l'orgueil en souffrance
Le génie et la paix reconquièrent la France,
Et que nos vérités, de leurs plus beaux rayons,
Dérobent notre épée à l'œil des nations,
Ainsi qu'Harmodius, sous un faisceau de rose,
Cachait le saint poignard altéré d'autre chose !

---

dant général, et très préoccupé d'augmenter la valeur de l'armée suisse (Cf. appendice IV, p. 591-592).

131. L'inspiration de ce passage est celle qui deux mois plus tôt avait dicté au poète la *Marseillaise de la paix*. Voyez ces vers, datés du 28 mai 1841, dans le volume des *Recueillements* (*Œuvres de Lamartine*, 1845, in-16). C'est celle aussi qui inspirait à Lamartine sa politique à la Chambre : on l'accusait de vouloir *la paix quand même* (Quentin-Bauchart, *Lamartine homme politique*, p. 75). Cf. aussi J. des Cognets, *La vie intérieure de Lamartine*, ch. VI.

135-136. Lamartine écrivait à Virieu le 20 juin 1840 en lui expliquant pourquoi son discours sur la translation des restes de Napoléon avait été modéré et politique. « Quant à mon opinion sur Bonaparte, je ne suis pas si sage que tu crois. Je n'ai pas d'opinion sur cet homme qui incarna le matérialisme dans un chiffre armé : je n'ai que haine, horreur, et, le dirai-je ? mépris ! oui, mépris, et mépris pour ceux qui l'admirent... Ah ! Dieu ! quel discours je ferais, quelle appréciation j'écrirais de cet homme, si j'avais l'auditoire libre » (*Corr.*, t. IV, p. 57-58).

137-140. Voyez la Marseillaise de la Paix.

> Le monde s'éclairant s'élève à l'unité :
> Ma patrie est partout où rayonne la France,
> Où son génie éclate aux regards éblouis.

141. « Après avoir couvert leurs poignards de branches de myrte... », disait l'abbé Barthélemy (*Voyage du jeune Anacharsis*, *Introd.*, 2e P., sec. 1).

Les serviteurs du monde en sont seuls les héros :
Où naquit un grand homme, un empire est éclos.
La terre qui l'enfante, illustrée et bénie,
Monte de son niveau, grandit de son génie :
Il conquiert à son nom tout ce qui le comprend.
O Léman, à ce titre es-tu donc trop peu grand ?
Jamais Dieu versa-t-il sur sa terre choisie,
De sa corne de dons, d'amour, de poésie,
Plus de noms immortels, sonores, éclatants,
Que ceux dont tu grossis le bruit lointain du temps ?
L'amour, la liberté, ces alcyons du monde,
Combien de fois ont-ils pris leur vol sur ton onde,
Ou confié leur nid à tes flots transparents ?
Je vois d'ici verdir les pentes de *Clarens*,

---

148. Byron (*Childe Harold's Pilgrimage*, III, 68-109) passait de même en revue les grands noms qui avaient immortalisé les rives du Léman. — Lamartine, dans une belle page de ses *Mémoires inédits* (p. 298), a repris le thème de la beauté historique du lac.

151. Byron (*Ibid.*, 105) :

Lausanne and Ferney ! ye have been the abodes
Of names which unto you bequeathed a name.

« Lausanne et Ferney, chez vous ont demeuré des noms qui vous ont fait un nom » (Littéralement, *legué* ; cf. plus haut, v. 124).

156. Byron (*Ibid.*, 99) :

Clarens ! sweet Clarens ! birthplace of deep Love...
... But his was not the love of living dame...
But of ideal beauty, which became
In him existence...

« Clarens ! délicieux Clarens ! berceau de l'amour profond... Mais l'amour de Rousseau n'allait pas à une femme vivante : il allait à une beauté idéale qui prit existence dans son âme. »

(*Ibid.*, 78.)

'Twas not for fiction chose Rousseau this spot,
Peopling it with affections ; but he found
It was the scene which passion must allot
To the mind's purified beings.

« Ce n'est pas pour encadrer que Rousseau choisit ce lieu

Des rêves de Rousseau fantastiques royaumes,
Plus réels, plus peuplés de ses vivants fantômes
Que si vingt nations sans gloire et sans amour
Avaient creusé mille ans leurs lits dans ce séjour;
Tant l'idée est puissante à créer sa patrie !
Voilà ces prés, ces eaux, ces rocs de *Meillerie*,
Ces vallons suspendus dans le ciel du Valais,
Ces soleils scintillants sur le bois des chalets,
Où, des simples des champs en cueillant le dictame
Dans leur plus frais parfum il aspira son âme!
Aussi le souvenir de ces félicités
Le suivit-il toujours dans l'ombre des cités.
Ses pieds rampants gardaient l'odeur des herbes hautes,
Son premier ciel brillait jusqu'au fond de ses fautes,
Comme une eau de cascade, en perdant sa blancheur,
Roule à l'Arve glacé sa première fraîcheur.

. . . .

Voltaire! quel que soit le nom dont on le nomme,
C'est un cycle vivant, c'est un siècle fait homme!
Pour fixer de plus haut le jour de la raison,
Son œil d'aigle et de lynx choisit ton horizon;
Heureux si, sur ces monts où Dieu luit davantage,
Il eût vu plus de ciel à travers le nuage!

. . . .

Byron, comme un lutteur fatigué du combat,
Pour saigner et mourir, sur tes rives s'abat;
On dit que, quand les vents roulent ton onde en poudre,
Sa voix est dans tes cris et son œil dans ta foudre.

---

qu'il a peuplé de ses affections : mais il sentit que c'était le paysage que la passion devait attribuer à la pureté des créatures idéales. » (*Ibid.*, 104.)

162. *Nouvelle Héloïse*, I, 26; IV, 17.

163. *Ibid.*, I, 23.

173. Comparez Byron, *Childe Harold's Pilgrimage*, III, 106.

181-182. Ces vers ne sont-ils qu'une vague image ossianique (*if*

Une plume du cygne enlevée à son flanc
Brille sur ta surface à côté du mont Blanc !

. . . .

Mais mon âme, ô Copet, s'envole sur tes rives,
Où *Corinne* repose au bruit des eaux plaintives.
En voyant ce tombeau sur le bord du chemin,
Tout front noble s'incline au nom du genre humain.
Colombe de salut pour l'arche du génie,
Seule elle traversa la mer de tyrannie !
Pendant que sous ses fers l'univers avili,
Du front césarien étudiait le pli,
Ce petit coin de terre, oasis de vengeance,
Protestait pour le siècle et pour l'intelligence :

---

185. *1845* (*in-16*), *1866* Coppet
188. *1866* Ton [front (*faute évidente*)

---

thou sittest on a blast of wind... Fingal, I. III)? ou bien est-ce un souvenir précis de Childe Harold ?

I live not in myself, but I become
Portion of that around me.

« Ma vie n'est pas resserrée en moi-même, mais je deviens une partie de ce qui m'entoure. »

(III, 72.)

... Most glorious night !...
... let we be
A sharer in thy fierce and fair delight,
A portion of the tempest and of thee !

« O glorieuse nuit..., je veux avoir part à ta sauvage et belle volupté, me faire une partie de la tempête et de toi ! »

(III, 93.)

186. Voyez dans la *Corr.* (t. I, p. 75 et 79, lettres à Guichard de Bienassis, 1er juin 1809, et à Virieu) l'impression faite sur Lamartine pour la première lecture de *Corinne*. L'*Allemagne* le satisfit d'abord moins (*Ibid.*, p. 228 et 314). Il entrevit en 1815 Mme de Staël près de Coppet (*Mém. inédits*, p. 316-321). Voyez dans les *Nouvelles Confidences* (p. 280 et 306) le jugement que Lamartine portait sur elle en 1850 : c'est le développement et le commentaire de ces vers. Voyez aussi les 2 Entretiens sur Mme de Staël (CLIII et CLIV) dans le *Cours de Littérature* (t. XXVI).

194-195. On sait combien Mme de Staël à Coppet préoccupait

Le poids du monde entier ne pouvait assoupir,
Liberté, dans ce cœur ton suprême soupir !
Ce soupir d'une femme alluma le tonnerre
Qui foudroya d'en bas le Titan de la guerre ;
Il tomba, sur son roc par la haine emporté.
Vesta de la vengeance et de la liberté,
Sous les débris fumants de l'univers en flamme
On retrouva leurs feux immortels dans ton âme!...
Ah ! que d'autres, flatteurs d'un populaire orgueil,
Suivent leur servitude au fond d'un grand cercueil ;
Qu'imitant des Césars l'abjecte idolâtrie,
Pour socle d'une tombe ils couchent la patrie,
Et, changeant un grand peuple en servile troupeau,
Qu'ils lui fassent lécher la *botte* et le *chapeau* !
D'autres tyrans naîtront de ces larmes d'esclaves :
Diviniser le fer, c'est forger ses entraves !
Avilir les humains, ce n'est pas se grandir ;
C'est éteindre le feu dont on veut resplendir,
C'est abaisser sous soi le sommet où l'on monte,
C'est sculpter sa statue avec un bloc de honte !
Si le banal encens qui brûle dans leurs mains
Se mesure au mépris qu'on a fait des humains,

---

l'empereur et comment il la faisait surveiller par le préfet de Genève (Cf. Paul Gautier, *Mme de Staël et Napoléon*, ch. XII-XVI et XIX).

197-198. Ces vers et tout le passage sont justifiés par la très savante et pénétrante étude de M. P. Gautier (Cf. en particulier le ch. XIII).

203. *D'autres* : Thiers et ceux qui ont voulu le retour des cendres.

210. « Je ne suis pas, disait-il dans son discours du 26 mai 1840, de cette religion napoléonienne, de ce culte de la force que l'on veut depuis quelque temps substituer dans l'esprit de la nation à la religion sérieuse de la liberté... » (Cf. Quentin-Bauchart, *Lamartine homme politique*, p. 70-71). — En 1849, l'application de ces vers se faisait sans peine.

Le colosse de fer dont ils fardent l'histoire
Avec plus de mépris aurait donc plus de gloire ?
Plus bas, Séjans d'une ombre ! admirez à genoux !
Il avait deviné des juges tels que vous.

Mais le temps est seul juge : ami, laissons-les faire ;
Qu'ils pétrissent du sang à ce dieu du vulgaire ;
Que tout rampe à ses pieds de bronze.... excepté moi !
Staël, à lui l'univers ! — mais cette larme à toi ! —
. . . .
Huber, que ce grand nom, que ces ombres si chères
Agrandissent pour vous le pays de vos pères !
Rebandez le vieil arc que son poids détendit :
On resserre le nœud quand le faisceau grandit.
Dans le tronc fédéral concentrez mieux sa sève ;
La tribu devient peuple et l'unité l'achève !
Que Genève à nos pieds ouvre son libre port :
La liberté du faible est la gloire du fort.
Que, sous les mille esquifs dont ses eaux sont ridées,
Palmyre européenne au confluent d'idées,
Elle voie en ses murs l'Ibère et le Germain

---

235. *1842, 1845* (in-16), voit, *faute d'impression que 1849 corrige.*

227-229. Ces vers correspondent aux vues de Huber-Saladin. « Le comte Rossi, ami du colonel Huber-Saladin, exprima la doctrine nouvelle. Le pacte Rossi (1832), projet repoussé par les conservateurs à cause de son origine étrangère, crée un gouvernement fédéral permanent, une capitale, Lucerne ; il centralise les postes, monnaies et douanes ; il crée surtout l'armée. Ce sont là les réformes pour la défense desquelles Huber-Saladin s'était uni à Rossi et avait pris avec lui la direction du journal dont le titre même est un programme : *le Fédéral* » (Lettre de M. G. de Reynold, 13 juin 1909).

231-240. Genève et la Suisse, seules républiques de l'Europe, lieux d'asile de tous les proscrits, avaient donné plus d'une fois depuis 1815 des inquiétudes aux monarchies européennes.

Échanger la pensée en se donnant la main !
Nid d'aigles élevé sur toute tyrannie,
Qu'elle soit pour l'exil l'hospice du génie,
Et que ces grands martyrs de l'immortalité
Lui paient d'un rayon son hospitalité !

Pour moi, cygne d'hiver égaré sur tes plages,
Qui retourne affronter son ciel chargé d'orages,
Puissé-je quelquefois, dans ton cristal mouillé,
Retremper, ô Léman, mon plumage souillé !
Puissé-je, comme hier, couché sur le pré sombre
Où les grands châtaigniers d'*Évian* penchent l'ombre,
Regarder sur ton sein la voile de pêcheur,
Triangle lumineux, découper sa blancheur,
Écouter attendri les gazouillements vagues
Que viennent à mes pieds balbutier tes vagues,
Et voir ta blanche écume, en brodant tes contours,
Monter, briller et fondre, ainsi que font nos jours !...

---

252. *Après ce vers, la Presse, 1842, 1845 (in-16) donnent la date* : Saint-Point, 12 août 1841.

DIX-NEUVIÈME MÉDITATION

LA PRIÈRE

(Texte, p. 153.)

COMMENTAIRE

DE LA DIX-NEUVIÈME MÉDITATION

J'ai toujours pensé que la poésie était surtout la langue des prières, la langue parlée et la révélation de la langue intérieure. Quand l'homme parle au suprême Interlocuteur, il doit nécessairement employer la forme la plus complète et la plus parfaite de ce langage que Dieu a mis en lui. Cette forme relativement parfaite et complète, c'est évidemment la forme poétique. Le vers réunit toutes les conditions de ce qu'on appelle la parole, c'est-à-dire le son, la couleur, l'image, le rhythme, l'harmonie, l'idée, le sentiment, l'enthousiasme : la parole ne mérite véritablement le nom de Verbe ou de Logos, que quand elle réunit toutes ces qualités. Depuis les temps les plus reculés les hommes l'ont senti par instinct ; et tous les cultes ont eu pour langue la poésie, pour premier prophète ou pour premier pontife les poètes.

---

1 et suiv. Voyez sur ces idées les *Destinées de la Poésie* (p. 387 et suiv., 412 et suiv.).

11. Allusion au début du Quatrième Évangile.

J'écrivis cet hymne de l'adoration rationnelle en me promenant sur une des montagnes qui dominent la gracieuse ville de Chambéry, non loin des Charmettes, ce berceau de la sensibilité et du génie de J.-J. Rousseau.

---

16. Lamartine en 1849 accentue le caractère rationaliste et rousseauiste de son poème : il a, malgré tout, raison de le considérer ainsi. Il suffira d'ajouter que, pour lui, en 1819, l'adoration rationnelle se manifestait sans répugnance aucune, et même avec prédilection, dans les formes du catholicisme.

VINGT-UNIÈME MÉDITATION

LA FOI

(Texte, p. 171.)

COMMENTAIRE

DE LA VINGT-UNIÈME MÉDITATION

Ces vers furent écrits par moi dans cet état de convalescence qui suit les violentes convulsions et les grandes douleurs de l'âme, où l'on se sent renaître à la vie par la puissante sève de la jeunesse, mais où l'on sent encore en soi la faiblesse et la langueur de la maladie et de la mort. Ce sont les moments où l'on cherche à se rattacher, par le souvenir et par l'illusion, aux images de son enfance ; c'est alors aussi que la piété de nos premiers jours rentre dans notre âme pour ainsi dire par les sens, avec la mémoire de notre berceau, de notre prière du premier foyer, du premier temps où l'on a appris à épeler le nom que nos parents donnaient à Dieu. — Une femme de l'ancienne cour, amie de Madame Élisabeth, femme d'un esprit très-distingué et d'un cœur très-maternel pour moi, Madame la marquise de Raigecourt, m'avait accueilli

---

15. Sur Mme de Raigecourt, voyez le *Cours* (E. X, t. II, p. 266-268 ; E. CLX, t. XXVII, p. 249-259), et surtout la *Correspondance*

avec beaucoup de bonté à Paris. Très-frappée de quelques vers que je lui avais confiés, et de la lecture d'une tragédie sacrée que j'avais écrite alors, elle entretenait une correspondance avec moi. Elle avait rapporté du pied de l'échafaud de son amie, Madame Élisabeth, des cachots de la Terreur et des exils d'une longue émigration, ce sentiment de religion et de pieuse réminiscence des autels de sa jeunesse, que le malheur donne aux exilés. Elle m'entretenait sans cesse de Racine et de Fénelon, ces *Homères* et ces *Euripides* du siècle catholique de Louis XIV ; elle me disait que j'avais en moi quelques cendres encore chaudes de leur foyer éteint ; elle m'encourageait à chercher les mêmes inspirations dans les mêmes croyances. Moi-même, lassé de chercher dans la nature et dans la seule raison les lettres précises de ce symbole que tout homme sensible a besoin de se faire à soi-même, je m'inclinais vers celui que j'avais balbutié, avec mes premières paroles, sur les genoux d'une mère.

J'écrivis ces vers sous cette double impression, et je les

(t. II, *passim*). Lamartine l'avait connue en 1816-1817; elle était venue le visiter, nous dit-il, dans sa mansarde de l'hôtel de Richelieu. — La comtesse de Vincens, chanoinesse de Metz, fille de Mme de Causans qui était dame d'honneur de Mme Élisabeth, fut attachée elle-même à cette princesse, qui la dota et lui fit épouser le marquis de Raigecourt : son premier enfant, un fils, mourut tout jeune en 1785 ; elle eut en 1791 une fille qui fut Mme de Beufvier, et en 1804 un fils qui fut pair sous Louis-Philippe. Les lettres de Mme Élisabeth à Mme de Causans et à Mme de Raigecourt ont été publiées par Ant. Ferrand en 1814 (*Éloge historique de Mme Élisabeth de France*) et par Feuillet de Conches en 1867 (*Correspondance de Mme Élisabeth de France*).

18. *Saül*. Lamartine lui en parle dans sa lettre du 24 janvier 1819 (*Corr.*, II, 6).

envoyai à Madame de Raigecourt : elle me les rendit plus tard, quand je me décidai, sur ses instances, à recueillir et à publier ces Méditations.

---

36. On a vu plus haut (p. 169 et 181) que Lamartine n'envoya à Mme de Raigecourt que la fin de cette pièce. Y eut-il une lettre postérieure contenant toute la pièce ? On peut douter en tout cas qu'il ait été nécessaire que Mme de Raigecourt la renvoyât pour la publication : Lamartine devait en avoir une copie. On remarquera aussi que la méditation n'a certainement pas été écrite à Paris, et que l'influence de Mme de Raigecourt devait être alors assez lointaine. Elle avait glissé dans la lettre à laquelle Lamartine répond par l'envoi de ses vers une « petite phrase de morale » : cela n'indique pas une ardente prédication. Je croirais volontiers que l'influence de Mme de Raigecourt s'exerça surtout un peu plus tard, en 1819-1820.

VINGT-DEUXIÈME MÉDITATION

LE GÉNIE

(Texte, p. 279.)

COMMENTAIRE

DE LA VINGT-DEUXIÈME MÉDITATION

Je ne connaissais M. de Bonald que de nom : je n'avais

---

1. Les allusions que Lamartine fait à la doctrine de Bonald dans sa pièce, sont très vagues et ne supposent pas la connaissance très intime des œuvres dont il exalte l'esprit. Il est possible qu'il n'en eût rien lu. Mais il connaissait l'homme en septembre 1817 autrement que de nom. Il l'avait rencontré chez Julie dans le séjour qu'il avait fait à Paris au début de 1817. « Ce fut dans la même année qu'une personne qui m'était bien chère me présenta dans son salon à M. de Bonald... Je fus frappé et attiré par sa noble figure de gentilhomme de campagne qui me rappelait celle de mon père » (*Cours*, E. X, t. II, p. 272-3). Mme Charles avait même essayé de lui faire lire un discours de M. de Bonald. « M. de Bonald, lui écrivait-elle, a fait un fort beau discours (sur la loi électorale) qui a fait grande impression. Les deux partis s'accordent à dire que si on eût été aux voix après, la loi n'eût pas passé. Il faudra voir demain la marche de la discussion. Lisez le rapport de M. de B., je vous en prie, mon Alphonse, et dites-moi si vous n'admirez pas le caractère et le talent du noble ami de votre mère ? Je n'en connais encore que des fragments qu'il m'a lus, mais c'est assez pour le juger. S'il n'est pas inséré en entier dans le *Moniteur*, je vous enverrai un des exemplaires de M. de B. que je

rien lu de lui. On en parlait à Chambéry, où j'étais alors, comme d'un sage proscrit de sa patrie par la révolution, et conduisant ses petits-enfants par la main sur les grandes routes de l'Allemagne. Cette image d'un Solon moderne m'avait frappé ; de plus, j'avais un culte idéal et passionné pour une jeune femme dont j'ai parlé dans *Raphaël*, et qui était amie de M. de Bonald. En sortant de chez elle un soir d'été, je gravis, au clair de lune, les pentes boisées des montagnes qui s'élèvent derrière la jolie petite ville d'Aix en Savoie, et j'écrivis au crayon les strophes qu'on vient de lire. Peu m'importait que M. de Bonald connût ou non ces vers : ma récompense

---

2. *1849, 1860, 1866 donnent la leçon inintelligible et fautive* alors] connu [d'un. *Je corrige avec les éditions ultérieures.*

---

dois avoir demain » (Lettre d'Elvire, 1[er] janvier 1817, p. par Doumic, p. 28-29). Elvire veut parler de l'*opinion sur les élections* (séance du 30 décembre 1816) qu'on trouvera dans l'édition qui porte au titre général la date de 1840 (t. VII, *Pensées sur divers sujets et discours politiques*, tome second, 1817, p. 215) : cette édition est un recueil factice des impressions non épuisées des divers ouvrages de Bonald.

2. Lamartine, ici et dans le *Cours* (E. X, t. II, p. 273), s'est trompé d'un an sur la date de cette pièce, qu'il place en 1816, au moment où il rencontra Julie à Aix. Il avait, avant de venir à Aix, passé cinq semaines à Chambéry chez son ami Vignet, du milieu d'août à la fin de septembre (L. Séché, *Lamartine et le roman de Raphaël*, Revue Hebdomadaire, 3 octobre 1908).

4. « M. de Bonald, gentilhomme philosophe du Rouergue, menant à pied ses petits enfants par la main sur les grandes routes de la Hollande, et méditant sa *Législation primitive*, théocratie biblique et absolue inventée en haine et en vengeance de notre terrorisme » (*Cours*, E. X, t. I, p. 223).

13. Il eut au contraire sans nul doute le désir que ses vers fussent connus de M. de Bonald. Il ne défendit pas à Julie de les lui communiquer. Il était très naturel qu'un jeune homme qui cherchait à sortir de son obscurité, ne dédaignât point de se faire apprécier d'un homme illustre. Mais, en 1849, Lamartine cherche à atténuer l'importance et le sérieux à l'adhésion qu'il a donnée en sa jeunesse aux principes ultra-conservateurs de Bonald. Le même sentiment inspire les passages du

était dans le sourire que j'obtiendrais, le lendemain, de mon idole. Mon inspiration n'était pas la politique, mais l'amour. Je lus, en effet, cette ode le lendemain à l'amie de ce grand écrivain. Elle ne me soupçonnait pas capable d'un tel coup d'aile : elle vit bien que j'avais été soutenu par un autre enthousiasme que par l'enthousiasme d'une métaphysique inconnue. Elle m'en sut gré, elle fut fière de moi ; elle envoya ces vers à M. de Bonald, qui fut bon, indulgent, comme il était toujours, et qui m'adressa l'édition complète de ses œuvres. Je les lus avec cet élan de la poésie vers le passé, et avec cette piété du cœur pour les ruines, qui se change si facilement en dogme et en système dans l'imagination des enfants. Je m'efforçai de croire pendant quelques mois aux gouvernements révélés,

---

24. *1849* pitié, *leçon absurde, corrigée en 1860.*

Cours de Littérature où il a parlé du personnage et de ses doctrines (Entr. X, t. II, p. 223, et p. 272-3 ; Entr. XXXIV, t. VI, p. 233).

14. « J'avais adressé à cet écrivain, sur la foi de mon amie, une ode de complaisance » (*Cours de Litt.*, Entr. X, t. II, p. 273).

23-28. « Je ne l'avais pas lu, mais je savais qu'il était l'honnête et éloquent apôtre d'une espèce de théocratie sublime et nuageuse qui serait la poésie de la politique, si Dieu daignait nommer ses vice-rois et ses ministres sur la terre. Cette doctrine tout orientale et toute biblique fascinait alors ma jeune imagination. Elle était sincère chez M. de Bonald, homme honnête, pieux, et convaincu qui ne cherchait à tromper personne. Il employait un bon esprit et un bon style du dix-septième siècle à se peindre lui-même dans ses propres sophismes » (*Cours de Litt.*, Entr. X, t. II, p. 273). — L'édition complète dont il s'agit doit être celle qui parut chez A. Leclère, en 12 volumes in-8, en 1817 et 1818. D'après la *Bibliographie de la France* (voyez 1818, n°s 1053 et 1934), ce n'est qu'au début de 1818 que l'idée vint de constituer des diverses publications de Bonald un recueil d'*Œuvres complètes* où chaque volume serait numéroté. Faut-il en conclure que Lamartine se trompe en croyant avoir reçu ce cadeau dès la fin de 1816 ? ou bien reçut-il alors quelques ouvrages de Bonald, parus séparément, dont la collection fortuite lui fait, à distance, l'effet d'une édition d'*Œuvres complètes*.

sur la foi de M. de Chateaubriand et de M. de Bonald. Puis le courant du temps et de la raison humaine m'arracha, comme tout le monde, à ces douces illusions ; et je compris que Dieu ne révélait à l'homme que ses instincts sociaux, et que les natures diverses des gouvernements étaient la révélation de l'âge, des situations, du siècle, des vices ou des vertus de l'espèce humaine.

VINGT-TROISIÈME MÉDITATION

PHILOSOPHIE

(Texte, p. 331.)

COMMENTAIRE

DE LA VINGT-TROISIÈME MÉDITATION

Le marquis de la Maisonfort était un de ces émigrés français qui avaient suivi la cour sur la terre étrangère, et qui avaient ébloui, pendant dix ans, l'Europe de leur insouciance et de leur esprit. Il avait été l'ami de Rivarol, de Champcenetz, et de tous ces jeunes et brillants écrivains des *Actes des Apôtres,* satire ménippée de 89, journal à peu près semblable au *Charivari* d'aujourd'hui, dans lequel ils décochaient à la révolution des flèches légères, pendant qu'elle combattait le trône avec la sape, et bientôt avec la hache.

---

5. Sur ce journal célèbre qui parut de novembre 1789 à octobre 1791, voyez Hatin, *Bibliographie de la Presse périodique,* p. 94-96, et *Histoire de la presse,* t. VII, p. 7-78. — La Maisonfort, né en 1763, capitaine de dragons, émigré en 1791, fonda une imprimerie à Brunswick, où il publia l'*Abeille,* journal politique et littéraire, puis une autre à Hambourg, où il fit paraître un écrit *De l'État réel de la France à la fin de 1795 et de la situation politique des puissances d'Europe à la même époque,* 1796, 2 vol. Voyez dans Quérard, *La France littéraire,* la liste de ses autres publications.

Après le retour des Bourbons en 1814, le marquis de la Maisonfort avait été nommé, par Louis XVIII, ministre plénipotentiaire à Florence. En 1825, je fus nommé secrétaire de légation dans la même cour. Le marquis de la Maisonfort était poëte : il m'accueillit comme un père, et m'ouvrit plus de portefeuilles de vers que de portefeuilles de dépêches. Il vivait nonchalamment et voluptueusement dans ce doux exil des bords de l'*Arno*. C'était le plus naïf et le plus piquant mélange de philosophie voltairienne, épicurienne et sceptique de l'ancien régime, avec les théories officielles, et le langage assaisonné de trône et d'autel, de légitimité et de culte monarchique, dont il avait pris l'habitude à la cour d'Hartwell ; un Voltaire charmant, converti par l'exil, le malheur, la situation à la cour, mais conservant, sous son habit de diplomate et d'homme d'État, la sève, la grâce et l'incrédulité railleuse de sa première vie.

Il me priait souvent d'encadrer son nom dans mes

---

23. *1849. 1860* l'habitude], [à la cour. *1866 supprime cette virgule superflue.*

---

11. Il avait pendant l'émigration beaucoup intrigué. La Restauration le fit maréchal de camp, conseiller d'État, député, directeur du domaine extraordinaire de la couronne, et enfin ambassadeur.

13. Cf. *Correspondance*, II, 307 et suiv. ; et les *Mémoires politiques* (*Lamartine par lui-même*), 204 et suiv.

16. Il en promettait à son secrétaire avant même que celui-ci eût rejoint son poste. Je ne fais plus de vers, lui écrivait Lamartine de Saint-Point à la fin d'août 1825 « mais j'en entendrai avec délices... Je me félicite d'entendre la comédie en cinq actes et en vers, c'est le poème épique du genre » (*Corr.*, II, 312).

17-27 et 40-45. Ce portrait rassemble les traits épars dans les *Mémoires politiques* (*Lamartine par lui-même*), p. 204-208, 213-215, 219-220, 251-52.

23. Hartwell, dans le Buckinghamshire, près d'Aylesbury, fut de 1811 à 1814 la résidence du comte de Provence (Louis XVIII).

vers, qui avaient, disait-il, plus d'ailes que les siens pour le porter au delà de sa vie. Je lui adressai ceux-ci, écrits, un soir d'automne, sous les châtaigniers de la sauvage colline de *Tresserves*, qui domine le lac du *Bourget* en Savoie.

Le marquis de la Maisonfort mourut l'année suivante à Lyon, en revenant de Paris à Florence. Je le remplaçai en Toscane. Sa mémoire me resta chère, douce comme ces souvenirs d'un entretien semi-sérieux qui font encore sourire, le lendemain, du plaisir d'esprit qu'on a eu la veille.

Cette race charmante de l'émigré français n'existe plus : elle s'est éteinte avec celle des abbés de cour, que j'ai encore entrevus dans ma jeunesse, et qu'on ne retrouve plus qu'en Italie. Les émigrés étaient les conteurs arabes de nos jours. Le marquis de la Maisonfort fut un des plus spirituels et des plus intéressants.

---

32. « J'ai ici l'établissement le plus parfait imaginable, une maison charmante, au-dessus de la ville (d'Aix), mais dans la campagne, avec tous ses agréments... Mon salon de plain-pied donne sur Tresserves, le lac, etc. ; une terrasse couverte de treilles me sert d'avenue » (A Virieu, 12 juin 1821 ; *Corr.*, t. II, p. 159). On a vu plus haut (p. 328) que Lamartine écrivait à la Maisonfort de Milly le 5 novembre qu'il avait fait ces vers la veille. Que faut-il croire ? Ou bien Lamartine s'est trompé en 1849 ; ou bien il avait ébauché la pièce à Aix, et s'est un peu vanté dans sa lettre en disant l'avoir faite tout d'un jet le 4 novembre. — La colline et le village de Tresserve sont au sud-ouest d'Aix et dominent le lac : il y a encore là un bois qu'on appelle « le bois Lamartine ».

34. M. de la Maisonfort, qui partit en congé en octobre 1826, ne mourut qu'un an après, en 1827 : ce fut en réalité dans son voyage de retour vers l'Italie. Lamartine ne le remplaça pas : on donna la place à M. de Vitrolles. Lamartine fut chargé d'affaires seulement pendant l'absence de M. de la Maisonfort et la vacance du poste.

42. Expression suggérée par les souvenirs du *Voyage en Orient*.

VINGT-QUATRIÈME MÉDITATION

LE GOLFE DE BAÏA

(Texte, p. 187.)

COMMENTAIRE

DE LA VINGT-QUATRIÈME MÉDITATION

Ainsi que le dit la note au bas de la page 190, ces vers, qui faisaient partie d'un recueil que je jetai au feu,

1. *1849* : 264 ; — *1860* : 223 ; — *1866* : 244.

2. Lamartine a parlé souvent de ces vers jetés au feu (Cf. 1re *Préface*, p. 364 ; *Des destinées de la poésie*, p. 385). Il comptait en juin 1816 faire imprimer « 4 petits livres d'élégies » (*Corr.*, t. I, p. 264). A quelle date eut lieu le sacrifice ? Il y en avait eu un en septembre 1810, d'où échappèrent « quelques élégies dans le genre de Bertin que quelques personnes ont trouvées joliment versifiées » (*Corr.*, t. I, p. 155 ; cf. aussi 151). Un nouveau recueil se forma ; fut-il donc aussi condamné au feu ? Dans sa Préface de 1849, Lamartine ne compte qu'un sacrifice et le place après ses voyages et avant son service militaire : donc entre 1812 et 1814. C'est impossible, puisque le recueil existait encore en 1816. On pourrait croire que le sacrifice n'était pas fait au début de 1818 quand Virieu écrivait, le 28 janvier, la lettre dont j'ai cité un fragment plus haut (p. 210). Le commentaire de 1849 sur la méditation à Elvire place la destruction du recueil des poésies de jeunesse en 1820 (cf. p. 439). Ce dut être sur les instances

avaient été écrits à Naples en 1813. J'allais souvent alors passer mes journées, avec le père de *Graziella* et *Graziella* elle-même, dans le golfe de *Baïa*, où le pêcheur jetait ses filets (voir les *Confidences*, épisode de *Graziella*). J'écrivais la côte, les monuments, les impressions de la rive et des flots, en vers, pendant que mon ami Aymon de Virieu les notait au crayon et au pinceau sur ses albums. Il avait, par hasard, conservé une copie de cette élégie, et il me la remit au moment où je faisais imprimer les *Méditations*. Je la recueillis comme un coquillage des bords de la mer qu'on retrouve dans une valise de voyage oubliée depuis longtemps, et je l'enfilai, avec ses sœurs plus graves, dans ce chapelet de mes poésies.

---

de son ami, que Lamartine mit au rebut une bonne partie de son second recueil. Le brûla-t-il réellement ? On ne sait jamais ce qu'un poète entend au juste par *jeter ses vers au feu* : ce n'est souvent qu'un geste symbolique ; rarement le manuscrit est unique.

3. Il faudrait dire 1811-1812. Lamartine, en 1849, n'a pas dû comprendre sa note du vers 48. En 1820, il voulait seulement bien faire entendre, non pas que ses vers avaient été faits en Italie, mais qu'ils avaient été écrits sous l'Empire.

6-8. Affirmation suspecte. Ce n'était pas le genre de Lamartine en 1811-1812. La *Correspondance* ne nous parle que d'une grande *satire* qu'il allonge à Milan de 2 ou 300 vers (*Corr.*, t. I, p. 200 ; 24 avril 1812). A en croire la *Préface* même de 1849 (p. 361-362), il n'*écrivait* pas alors ses impressions des côtes, des ruines et des flots. Cependant dans le *Cours de Littérature*, il donne comme écrite en Italie sa pièce *La Fille du pêcheur* (E. XXIII, t. IV, p. 438).

VINGT-CINQUIÈME MÉDITATION

LE TEMPLE

(Texte, p. 194.)

COMMENTAIRE

DE LA VINGT-CINQUIÈME MÉDITATION

Cette méditation n'est qu'un cri de l'âme jeté devant Dieu dans une petite église de village, où j'aperçus un soir la lueur d'une lampe, et où j'entrai, plein de la pensée qui me poursuivait partout. Une image se plaçait toujours entre Dieu et moi : j'éprouvai le besoin de la consacrer. En sortant de ce recueillement dans ces murs humides de soupirs, j'écrivis cette méditation. Elle était beaucoup plus longue : j'en retranchai la moitié à l'impression. La piété amoureuse a deux pudeurs : celle de l'amour et celle de la religion. Je n'osai pas les profaner.

---

4. En son imprécision, le commentaire veut évidemment suggérer l'idée de la seule Elvire que le lecteur connaisse, celle qui pour le poète remplissait l'univers. Cette pièce, où l'on voit les amants s'unir en Dieu, est comme la contrepartie de l'*Isolement*, dans l'harmonie artistique du recueil.

VINGT-SIXIÈME MÉDITATION

LE PASTEUR ET LE PÊCHEUR

NOTICE

Lamartine donne à cette pièce la date de 1826. Il habitait alors Florence, et passa à Livourne au bord de la mer la fin de juillet, le mois d'août et la moitié de septembre. Mais il était alors tout occupé à écrire des *Harmonies*. Est-ce un caprice d'un moment qui lui a fait commencer cette églogue, ce *chant amœbée*, qui semble procéder de l'inspiration païenne d'André Chénier ? Reyssié (p. 162) rapproche la pièce du premier voyage d'Italie, et de l'élégie de *Sapho* (Nouvelles méditations, III) : elle serait en tout cas de 1815 plutôt que de 1813 (cf. *Introduction*, p. XXI-XXII). Mais Lamartine, à cette date, ne faisait pas de vers pareils. Leur mollesse fluide, la rareté des inversions invitent à les rapporter à une date postérieure : celle de 1826 ne soulève pas d'objection décisive, à ne regarder que la forme. Il serait possible que la pièce fût restée inachevée précisément à cause de la dissonance qu'elle introduisait dans la pieuse inspiration des *Harmonies*.

LE PASTEUR ET LE PÊCHEUR

FRAGMENT D'ÉGLOGUE MARINE

1826

C'était l'heure chantante où, plus doux que l'aurore,
Le jour en expirant semble sourire encore,
Et laisse le zéphyr dormant sous les rameaux
En descendre avec l'ombre et flotter sur les eaux ;
La cloche dans la tour, lentement ébranlée,
Roulait ses longs soupirs de vallée en vallée,
Comme une voix du soir qui, mourant sur les flots,
Rappelle avant la nuit la nature au repos.
Les villageois épars autour de leurs chaumières
Cadençaient à ses sons leurs rustiques prières,
Rallumaient en chantant la flamme des foyers,
Suspendaient les filets au tronc des peupliers,
Ou, déliant le joug de leurs taureaux superbes,
Répandaient devant eux l'or savoureux des gerbes ;
Puis, assis en silence au seuil de leurs séjours,
Attendaient le sommeil, ce doux prix de leurs jours.

Deux enfants du hameau, l'un pasteur du bocage,
L'autre jeune pêcheur de l'orageuse plage,
Consacrant à l'amour l'heure oisive du soir,
A l'ombre du même arbre étaient venus s'asseoir :

Là, pour goûter le frais au pied du sycomore,
Chacun avait conduit la vierge qu'il adore :
Néære et Næala, deux jeunes sœurs, deux lis
Que sur la même tige un seul souffle a cueillis.
Les deux amants, couchés aux genoux des bergères,
Les regardaient tresser les tiges des fougères.
Un tertre de gazon, d'anémones semé,
Étendait sous la pente un tapis parfumé ;
La mer le caressait de ses vagues plaintives ;
Douze chênes, courbant leurs vieux troncs sur ses rives,
Ne laissaient sous leur feuille entrevoir qu'à demi
Le bleu du firmament dans son flot endormi.
Un arbre dont la vigne enlaçait le feuillage
Leur versait la fraîcheur de son mobile ombrage ;
Et non loin derrière eux, dans un champ déjà mûr,
Où le pampre et l'érable entrelaçaient leur mur,
Ils entendaient le bruit de la brise inégale
Tomber, se relever, gémir par intervalle,
Et, ranimant les airs par le jour assoupis,
Glisser en bruissant entre l'or des épis.

Ils disputaient entre eux des doux soins de leur vie ;
Chacun trouvait son sort le plus digne d'envie :
L'humble berger vantait les doux soins des troupeaux,
Le pêcheur sa nacelle et le charme des eaux ;
Quand un vieillard leur dit, avec un doux sourire :
« Chantez ce que les champs ou l'onde vous inspire !
« Chantez ! Celui des deux dont la touchante voix
« Saura mieux faire aimer les vagues ou les bois,
« Des mains de la maîtresse à qui sa voix est chère
« Recevra le doux prix de ses accords : Néære,
« Offrant à son amant le prix des moissonneurs,
« A sa dernière gerbe attachera des fleurs ;
« Et Næala, tressant les roses qu'elle noue,

« De l'esquif du pêcheur couronnera la proue,
« Et son mât tout le jour, aux yeux des matelots,
« De ses bouquets flottants parfumera les flots. »
Ainsi dit le vieillard. On consent en silence ;
Le beau pêcheur médite, et le pasteur commence.

LE PASTEUR.

Quand l'astre du printemps, au berceau d'un jour pur,
Lève à moitié son front dans le changeant azur ;
Quand l'aurore exhalant sa matinale haleine
Épand les doux parfums dont la vallée est pleine,
Et, faisant incliner le calice des fleurs,
De la nuit sur les prés laisse épancher les pleurs,
Alors que du matin la vive messagère,
L'alouette quittant son nid dans la fougère,
Et modulant des airs gais comme le réveil,
Monte, plane et gazouille au-devant du soleil :
Saisissant mes taureaux par leur corne glissante,
Je courbe sous le joug leur tête mugissante ;
Par des nœuds douze fois sur leurs fronts redoublés,
J'attache au bois poli leurs membres accouplés ;
L'anneau brillant d'acier au timon les enchaîne ;
J'entrelace à leur joug de longs festons de chêne,
Dont la feuille mobile et les flottants rameaux
De l'ardeur du midi protègent leurs naseaux.
. . . .

N. L. — 69-76. Ces vers, s'ils sont de 1826, sont comme la première idée d'un passage de l'épisode des *Laboureurs* dans *Jocelyn* : « Il rattache le joug..., etc. ».

VINGT-SEPTIÈME MÉDITATION

CHANTS LYRIQUES DE SAÜL

(Texte, p. 201.)

COMMENTAIRE

DE LA VINGT-SEPTIÈME MÉDITATION

Cette méditation est tirée des chœurs de ma tragédie de *Saül,* qui n'a jamais été ni représentée ni imprimée. J'avais écrit ce drame en 1818, pour Mme de Raigecourt, qui m'engageait à faire pour Louis XVIII ce que Racine avait fait pour Louis XIV. Mais il manquait un Racine et un Louis XIV.

Les chœurs de Racine, dans *Esther* et dans *Athalie,* furent mon modèle. On voit combien je restai loin de ce grand maître en harmonie et en images.

---

3. « *A Aymon de Virieu*... Je te prie d'accepter la dédicace de *Saül.* Je le composai pour toi et pour cette autre moitié de moi-même... Je ne puis plus le dédier qu'à son ombre » (1er mai 1818. *Corr.*, t. I, p. 302).

VINGT-HUITIÈME MÉDITATION

A UNE FLEUR SÉCHÉE DANS UN ALBUM

NOTICE

La date de 1827 est impossible. La dernière stance prouve que la pièce a été faite en France, et longtemps après le retour : or Lamartine a passé toute l'année 1827 à Florence. On peut supposer un chiffre mal lu (cf. plus haut, p. 459) : la date de 1837, ou 1847, serait acceptable.

A UNE FLEUR SÉCHÉE DANS UN ALBUM

1827

Il m'en souvient, c'était aux plages
Où m'attire un ciel du midi,
Ciel sans souillure et sans orages,
Où j'aspirais sous les feuillages
Les parfums d'un air attiédi.

Une mer qu'aucun bord n'arrête
S'étendait bleue à l'horizon ;
L'oranger, cet arbre de fête,
Neigeait par moments sur ma tête ;
Des odeurs montaient du gazon.

Tu croissais près d'une colonne
D'un temple écrasé par le temps ;
Tu lui faisais une couronne,
Tu parais son tronc monotone
Avec tes chapiteaux flottants ;

Fleur qui décore la ruine
Sans un regard pour t'admirer !

---

16. *1860, 1866* decores

N. L. — 1. Naples, sans doute.
12. Peut-être Poestum.

Je cueillis ta blanche étamine,
Et j'emportai sur ma poitrine
Tes parfums pour les respirer.

Aujourd'hui, ciel, temple, rivage,
Tout a disparu sans retour :
Ton parfum est dans le nuage,
Et je trouve, en tournant la page,
La trace morte d'un beau jour !

VINGT-NEUVIÈME MÉDITATION

HYMNE AU SOLEIL

(Texte, p. 212.)

COMMENTAIRE

DE LA VINGT-NEUVIÈME MÉDITATION

Ces vers sont postdatés. Ils sont de mon premier temps. Je les écrivis à l'âge de dix-huit ans, sous un beau rayon de soleil, après une légère maladie qui me faisait mieux sentir le prix de l'existence et la volupté d'être. Plus tard, je les retrouvai dans le portefeuille de ma mère, qui les avait conservés. J'y fis deux ou trois corrections, et je les insérai dans le volume des *Méditations*.

N. L. — 1. Voyez la notice de la pièce, p. 209.

TRENTIÈME MÉDITATION

FERRARE

NOTICE

Lamartine était à Rome le 29 septembre 1844 : il était à Genève le 24 octobre. Ces vers ont donc été faits dans les trois premières semaines de ce dernier mois, comme l'indique la copie manuscrite. Pendant son séjour à Ischia (août-septembre ; cf. p. 459), il avait fait « de fréquents pèlerinages à Sorrente, délicieuse patrie, non du poète seulement, mais de la poésie » (*Cours*, E. XII, t. XVI, p. 21). — Voyez plus haut, p. 470.

FERRARE

IMPROVISÉ EN SORTANT DU CACHOT DU TASSE

1844

Que l'on soit homme ou Dieu, tout génie est martyre :
Du supplice plus tard on baise l'instrument ;
L'homme adore la croix où sa victime expire,
Et du cachot du Tasse enchâsse le ciment.

Prison du Tasse ici, de Galilée à Rome,
Échafaud de Sydney, bûchers, croix ou tombeaux,
Ah ! vous donnez le droit de bien mépriser l'homme,
Qui veut que Dieu l'éclaire, et qui hait ses flambeaux !

N. C. — Ms. *Second Carnet Émile Ollivier*, copie de Valentine de Lamartine = *V.* — Lam. cite la pièce en la donnant comme inédite dans son *Cours de Littérature*, Entr. XCI, juillet 1863, t. XVI, p. 20. = *Cours.*

Titre. *V.* Vers improvisés en sortant, etc., *sans date.* — *1860* Improvisée (*se rapportant au mot* méditation).

1. *Cours* : Homme ou Dieu, tout génie est promis au martyre

N. L. — 4. Pour l'explication de l'allusion, cf. plus haut, p. 470.

6. Algernon Sidney, impliqué dans le procès de Monmouth, fut exécuté à Londres en 1683.

Grand parmi les petits, libre chez les serviles,
Si le génie expire, il l'a bien mérité;
Car nous dressons partout aux portes de nos villes
Ces gibets de la gloire et de la vérité.

Loin de nous amollir, que ce sort nous retrempe!
Sachons le prix du don, mais ouvrons notre main.
Nos pleurs et notre sang sont l'huile de la lampe
Que Dieu nous fait porter devant le genre humain!

---

16. *V.* a Ferrare, octobre = 44.

---

14. Il se disposait à l'ouvrir plus largement : depuis 1843, il se portait à gauche. Étranger et suspect aux partis, il voulait par-dessus leur tête atteindre le peuple, et servir l'humanité, l'idée. Il écrivait les *Girondins*.

TRENTE-UNIÈME MÉDITATION

ADIEU

(Texte, p. 219,)

COMMENTAIRE

DE LA TRENTE-UNIÈME MÉDITATION

Cette pièce est de 1815. En revenant de la Suisse après les Cent Jours, je m'arrêtai dans la vallée de Chambéry, chez l'oncle d'un de mes plus chers amis, le comte de Maistre. Le comte de Maistre était le frère cadet du fameux écrivain qui a laissé un si grand nom dans la philosophie et dans les lettres. Je passai quelques jours heureux dans cette charmante retraite de Bissy, enseveli sous l'ombre

---

3. C'est-à-dire chez le colonel de Maistre, propriétaire de Bissy. Ordinairement Lamartine réserve le titre de « Comte de Maistre » à Joseph « le fameux écrivain ». Pour le colonel « c'était un petit homme, d'une figure cordiale, gaie et sensible, qui portait encore un vestige d'habit bleu, sans épaulettes, mais dont la forme indiquait l'habitude militaire » (*Mémoires inédits*, p. 364). Joseph et l'abbé étaient les deux aînés des quatre frères ; Xavier était le plus jeune (Cf. *Cours*, E. 116, t. XX, p. 8).

7. Voyez les trois récits signalés dans la notice préliminaire de la pièce : Lamartine y complète la description de Bissy. La maison était située sur un des renflements des racines « du mont du Chat », « sur le flanc septentrional de la vallée qui court... de Chambéry au lac du

des noyers et des sapins du mont du Chat. Je voyais de ma fenêtre la nappe bleue de ce beau lac où je devais aimer et chanter plus tard. Je commençais à peine à crayonner de temps en temps quelques vers à l'ombre de ces sapins, au bruit monotone de ces eaux.

La vie que l'on menait chez mes hôtes était une vie presque espagnole : une douce oisiveté, des entretiens rêveurs, des promenades nonchalantes entre les hautes vignes et les hêtres des collines de Savoie, des lectures, des chapelets. A la nuit tombante, aux sons de l'Angelus, on s'acheminait en famille vers la petite église du hameau, cachée [sous les arbres], avec son toit de chaume et son clocher de bois noirci par la pluie. On y faisait la prière du soir. Ces habitudes régulières et saintes de cette maison m'attendrissaient et me charmaient, bien que je fusse alors dans les premiers bouillonnements et dans les dissipations de l'adolescence. Je suivais la famille dans tous ses actes

---

19. *Les mots entre crochets manquent dans l'édition de 1849. Ils sont nécessaires au sens. Je les supplée d'après l'édition de 1860. 1866 a retenu la faute de 1849.*

Bourget ». Le lac « finit de ce côté en prairies et en marécages ». Les eaux du mont du Chat « se versent dans le torrent large et rocailleux de l'Aisse ». Un petit bois de châtaigniers abrite la maison du vent du Nord. Une fontaine jaillit dans la cour « pavée de cailloux des deux couleurs roulés par l'Aisse ». Des fenêtres du salon s'aperçoivent le jardin potager et fruitier, un pré « planté de noyers énormes que la vigne enlace et d'où elle retombe en festons de toute la hauteur du tronc », puis le torrent de l'Aisse, et au delà Servolin, le château des Vignet et la montagne de Nivolet. Le lac se découvre à demi « au bout de l'horizon, à gauche » « à travers les châtaigniers et la vigne suspendue aux branches ». La chambre occupée par Lamartine avait la même vue que le salon (*Mémoires inédits*, p. 365).

14-20. Lamartine s'exprime presque dans les mêmes termes dans ses *Mémoires* (p. 367).

24. « L'exemple de cette adorable famille, le bonheur de rentrer bientôt dans mon pays près de mon père et de ma mère..., me ren-

de piété. L'esprit éminent et original, la bonté, la sérénité de caractère de toute cette maison de Maistre, me captivaient. Des jeunes personnes simples, vertueuses, charmantes, nièces de Mme de Maistre, répandaient leur rayonnement sur cette gravité de la famille. Je quittai avec peine cette *oasis* de paix, d'amitié, de poésie, pour revenir à Beauvais reprendre l'uniforme, le sabre, le cheval, le tumulte de la garnison. En arrivant à mon corps, j'écrivis ces adieux, et je les envoyai à mon ami Louis de Vignet, neveu du comte de Maistre.

---

daient à moi-même les sentiments de mon enfance » (*Mémoires inédits*, p. 367). On remarquera que dans l'*Adieu*, le sentiment chrétien ne domine pas, ni le désir ou le bonheur de rentrer près des siens. Lamartine parle en homme qui se rembarque et va s'offrir aux orages de la vie. Il regrette la paisible retraite de Bissy, mais ce n'est pas pour l'échanger contre celle de Milly qu'il s'en va, et il n'envisage le retour au « port » que pour un avenir éloigné, pour ses vieux jours. La pièce cache, sous la plainte mélancolique, une ferme volonté de vivre.

25. La famille se composait du colonel et de sa femme, du comte Joseph, de sa femme et de ses filles, de l'abbé de Maistre, plus tard évêque d'Aoste, et des deux demoiselles Constantin, nièces de la femme du colonel. Xavier était absent.

30. Lamartine souligne le mot en 1849, parce que peut-être il est encore insolite, surtout au sens figuré. Le plus ancien exemple cité par le Dictionnaire Hatzfeld-Darmesteter-Thomas est de d'Anville, 1766. Chateaubriand l'a employé (*Itinéraire*, 2). L'Académie ne l'a admis qu'en 1835.

31. « Je montai dans la diligence de Savoie pour me rendre à Lyon, et de là à Mâcon... Je me rendis à Paris. J'allai passer quelques jours à Beauvais. Huit jours après, je fus rappelé à Paris pour reprendre mon service. J'y revins, et, mon service fini, je donnai ma démission » (*Mémoires inédits*, p. 368-369).

34. Ces vers font-ils partie de ceux dont Lamartine écrivait à son oncle François-Louis le 11 novembre 1815 : « Je vous dirai à propos de vers que j'en ai fait quelques-uns pendant ces temps d'orages (car les Muses ravissent leurs amis au-dessus des soucis terrestres), qui sont forts supérieurs à tout ce que j'avais fait jusqu'ici et que quelques amateurs de métier louent beaucoup trop peut-être » (*Corr.*, t. I, p. 252).

TRENTE-DEUXIÈME MÉDITATION

LA SEMAINE SAINTE
A LA ROCHE-GUYON

(Texte, p. 225.)

COMMENTAIRE
DE LA TRENTE-DEUXIÈME MÉDITATION

C'était en 1819.

Je vis un jour entrer dans ma chambre haute du grand et bel hôtel de Richelieu, rue Neuve-Saint-Augustin, que j'habitais pendant mon séjour à Paris, un jeune homme d'une figure belle, gracieuse, noble, un peu féminine. Il était introduit par le duc Matthieu de Montmorency,

---

2. Sur cet hôtel, voyez L. Séché, *Le roman de Lamartine*, p. 125.
4. Sur le duc de Rohan, voyez le *Cours*, E. 50, t. IX, p. 128; E. 160, t. XXVII, p. 260-276; les *Mémoires politiques* de Lamartine (*Lamartine peint par lui-même*), p. 90; les *Misérables* de V. Hugo, P. II, l. VI, ch. 5; *V. Hugo raconté par un témoin de sa vie*, XXXV, t. II, p. 112; la *Correspondance* de V. Hugo (1816-1835), p. 16; et surtout Ch. Baille, *Le Cardinal de Rohan-Chabot, archevêque de Besançon* (1788-1833), Paris, 1904, in-8, p. 181. — « Le prince de Léon... était officier de mousquetaires... Je me souviens de l'avoir vu caracoler à la suite de ce prince (Louis XVIII) qui passait

depuis ministre, et gouverneur du duc de Bordeaux. M. Matthieu de Montmorency, célèbre par son rôle dans la révolution de 1789, puis par son amitié pour Mme de Staël, enfin par son dévouement à la maison de Bourbon, m'honorait d'une bienveillance qui ne coûtait rien à son caractère surabondant de tendresse d'âme et de grâce aristocratique : égalité qu'il voulait bien établir de si haut et de si loin entre lui et moi, la plus charmante des égalités, parce qu'elle est un don du cœur, et non une exigence de l'infériorité sociale.

Ce jeune homme était le duc de Rohan, depuis archevêque de Besançon et cardinal.

---

12. *1849, 1860* de tendresse], [d'âme *mauvaise ponctuation que je corrige avec 1866.*

---

en 1814 une revue sur le Carrousel. Je fus frappé de son admirable beauté. C'était la grâce d'une femme en uniforme : l'enharnachement du cheval, la coiffure militaire du jeune prince, sa taille souple et élevée, l'ondulation de ses cheveux fins et bouclés autour de son casque rappelaient Clorinde sous les murs de Sion (*Cours*, t. XXVII, p. 260).

6. Selon le *Cours* (*ibid.*, p. 263), c'est Genoude qui récita au duc de Rohan des vers de Lamartine « à la fois tristes et vaguement éthérés », et qui amena le prince chez le poète : sans doute au début de mars 1819 (cf. *Corr.*, t. II, p. 30, 4 mai : « Mon ami de deux mois... »). Mathieu de Montmorency était d'ailleurs des amis du duc de Rohan (*ibid.*, p. 263). Lamartine en a parlé assez longuement (*ibid.*, p. 277-287) : c'était encore Genoude qui le lui avait amené. Il était à la Rocheguyon avec Lamartine (*Corr.*, t. II, p. 23). Il l'invita aussi à aller le voir à la Vallée-aux-Loups (*Corr.*, t. II, p. 20). On trouve deux lettres de lui dans les *Lettres à Lamartine*. — Cependant dans un autre passage du *Cours* (t. II, p. 268-9, E. X), Montmorency amène Rohan chez Lamartine, et c'est Rohan ensuite qui lui présente Genoude. Le *Commentaire* de la *Poésie sacrée* (p. 554) confirme cette dernière version.

8. Voyez Paul Gautier, *Mathieu de Montmorency et Mme de Staël*, in-12, 1908.

Le duc de Rohan était alors un brillant officier des mousquetaires rouges, admiré et envié pour l'élégance de sa personne, pour l'éclat de ses uniformes, pour la beauté de ses chevaux, pour la magnificence de ses palais et de ses jardins aux environs de Paris, et surtout pour la splendeur de son nom. Il aimait les vers : M. Matthieu de Montmorency lui avait récité quelques strophes de moi, retenues dans sa mémoire. Il avait désiré me connaître : il me plut au premier coup d'œil. Nous nous liâmes d'amitié, sans qu'il me fît sentir jamais, et sans que je me permisse d'oublier moi-même, par ce tact naturel qui est l'étiquette de la nature, la distance qu'il voulait bien franchir, mais qui existait néanmoins entre deux noms que la poésie seule pouvait un moment rapprocher.

Le duc de Rohan rêvait déjà le sacerdoce : il était né pour l'autel comme d'autres naissent pour le champ de bataille, pour la tribune ou pour la mer. Il aspirait au

---

21. « Il venait souvent me prendre dans sa calèche pour nous promener au bois de Boulogne ou à Saint-Cloud : ses chevaux étaient magnifiques, ses équipages princiers, les grandes guides de son attelage étaient d'or et de soie ; ses cochers ne les maniaient qu'avec des gants blancs pour ne pas les ternir ; les livrées étaient de la même recherche ; il attirait les regards de la foule partout où il passait » (*Cours*, t. XXVII, p. 265). — « M. de Rohan... venait d'être fait, en attendant l'épiscopat, grand vicaire de l'archevêque de Paris... Il avait une voix douce et un peu grêle... On le disait fort coquet, fort bien coiffé avec de beaux cheveux châtains arrangés en rouleau autour de la tête... » (V. Hugo, les *Misérables*, II, VI, 5). Voyez le portrait de Camuccini reproduit par Baille.

27. Ils s'appelaient affectueusement *mon cher Auguste* (*Corr.*, t. II, p. 41), *mon cher Alphonse* (*Lettres à Lamartine*, p. 6 et 10).

34. Il exécuta sa résolution à la fin de mai 1819 (*Lettres à Lamartine*, p. 8 et 11). Lamartine la connaissait dès le 4 mai (*Corr.*, t. II, p. 30) et l'annonçait, non sans ironie, à Virieu. Il devait savoir à quoi s'en tenir avant de quitter Paris, son départ brusque ayant interrompu momentanément ses relations avec Rohan.

moment de consacrer à Dieu son âme, sa jeunesse, son grand nom. Il possédait à la Roche-Guyon, sur le rivage escarpé de la Seine, une résidence presque royale de sa famille. Le principal ornement du château était une chapelle creusée dans le roc, véritable catacombe affectant, dans les circonvolutions caverneuses de la montagne, la forme des nefs, du chœur, des piliers, des *jubés* d'une cathédrale. Il m'engagea à y aller passer la semaine sainte avec lui. Il m'y conduisit lui-même. J'y trouvai une réunion de jeunes gens distingués qui sont devenus, pour la plupart, des hommes éminents dans le clergé, dans la diplomatie, ou des hommes célèbres dans les lettres,

---

41. *1849, 1866* des chœurs. *1860 donne la correction nécessaire, que j'adopte.*

---

38. Sur la Roche-Guyon, voyez Baille, p. 175-180; et le *Cours*, t. XXVII, p. 266-267.

39. « La chapelle était sous terre et taillée dans le roc. En s'enfonçant dans la crypte, il (V. Hugo) entendit un bruit d'harmonica. Il poussa une porte et vit une chapelle splendidement illuminée. Un Christ de grandeur naturelle cherchait à faire l'illusion complète de la réalité; un jet de vermillon jaillissait de ses plaies, le bois des linges était peint en blanc, le corps en couleur de chair; les yeux étaient d'émail, et la couronne de véritable épine. Derrière le Christ, une nuée de séraphins en ronde-bosse comme ceux de Saint-Roch projetaient des rayons de bois doré » (*V. Hugo raconté*, t. I, p. 115). « Le donjon avait une chapelle, sombre crypte du XIe siècle, creusée dans le roc... (Le duc de Rohan) eut la malencontreuse idée de (la) réparer dans le goût italien, dépensant vingt-cinq mille francs pour en dénaturer le caractère » (Baille, p. 177-180).

43. « Il vint me prendre un matin, seul, en poste, dans sa calèche de voyage. Un courrier en riche livrée nous précédait pour faire préparer ses chevaux sur la route de Meulan » (*Cours*, t. XXXVII, p. 266).

45. On vit à la Roche-Guyon M. de Bausset, M. de Frayssinous, Lamennais, Dupanloup, Billard, Berryer, Lacordaire, Montalembert, Gerbet (Baille, 181). Mais je ne sais pas exactement les noms des hôtes de la semaine sainte en 1819; outre M. de Montmorency (*Corr.*, II, 23), Rocher (*Lamartine peint par lui-même*, p. 90), Genoude (*Cours*, t. XXVII, p. 269), je ne puis nommer que l'abbé

depuis cette époque. Le service religieux, volupté pieuse du duc de Rohan, se faisait tous les jours dans cette église souterraine avec une pompe, un luxe et des enchantements sacrés qui enivraient de jeunes imaginations. J'étais très-religieux d'instinct, mais très-indépendant d'esprit. Seul, de toute cette jeunesse, je n'avais aucun goût pour les délices mystiques de la sacristie. Le duc de Rohan et ses amis me pardonnaient mon indépendance de foi en faveur de mes ardentes aspirations vers l'infini et vers la nature. J'étais à leurs yeux une sorte d'instrument lyrique, sur les cordes duquel ne résonnaient encore que des hymnes profanes, mais qu'on pouvait porter dans le temple pour y chanter les gloires de Dieu et les douleurs de l'homme.

C'est au retour de cette hospitalité du duc de Rohan à la Roche-Guyon que j'écrivis ces vers.

Depuis, nous suivîmes, chacun de notre côté, la route diverse que la destinée trace à chaque existence : lui, vers le sanctuaire et vers le ciel, où il se réfugia jeune aux premiers orages de la révolution de 1830, moi, vers l'inconnu.

Dupanloup et l'abbé Gerbet. « La vie de château, à la Roche-Guyon, avait quelque chose d'un séminaire. La salle à manger et les salons étaient remplis de jeunes ecclésiastiques ou aspirant à le devenir, pleins de mérite, dont quelques-uns, tels que les évêques de Perpignan (Gerbet) et d'Orléans (Dupanloup), n'ont pas depuis trompé les augures » (*Ibid.*, 269).

53-57. Voyez la *Correspondance de Lamartine* (t. II, p. 20, 23, 27), et les *Lettres* du duc de Rohan *à Lamartine* (p. 8, 10, 12). Elles confirment ce que le poète dit ici du goût de ses amis et de ses propres réserves. Il suffit d'ailleurs de lire sa *Méditation* avec un peu d'attention pour voir qu'il reste à quelque distance de leur foi.

66. Il mourut le 8 février 1833.

TRENTE-TROISIÈME MÉDITATION

LE CHRÉTIEN MOURANT

(Texte, p. 232.)

COMMENTAIRE

DE LA TRENTE-TROISIÈME MÉDITATION

Ces strophes jaillirent de mon cœur, et furent écrites un matin, au pied de mon lit, par un de mes amis, M. de Montchalin, qui me soignait comme un frère dans une

---

1. Si ces strophes ont jailli dans sa convalescence un matin, c'est que l'application des vers de Pope que le poète connaissait, qu'il avait peut-être déjà traduits, se fit à ce moment-là dans son esprit : il songea à les rapporter à sa maladie. Mais s'il a voulu dire qu'il n'y a là qu'une pure effusion du cœur, il s'est trompé.

3. M. de Montchalin est nommé avec affection dans les lettres du 12 déc. 1816 (*Corr.*, t. I, p. 268), du 27 mars 1818 (*Ibid.*, p. 290), du 16 avril (*Ibid.*, p. 292), du 11 mai (*Ibid.*, p. 301). Je ne retrouve plus son nom dans les lettres de 1819 : peut-être les belles relations que fit alors Lamartine firent-elles passer au second plan cette amitié qui revint au premier dans les mauvais jours. Lamartine plus tard ne l'a pas distinguée. « Dire les tendres soins dont je fus entouré par mes amis qui se relayaient pour me veiller toutes les nuits dans ma mansarde, par les femmes du plus haut rang qui se métamorphosaient le jour en sœurs grises pour s'asseoir autour de mon foyer, y remuer la cendre, y faire bouillir attentivement les tisanes ordonnées par M. Alin..., serait impossible » (*Lamartine par lui-même*, p. 119). Il

longue et dangereuse maladie dont je fus atteint à Paris en 1819.

M. de Montchalin vit encore, et je l'aime toujours de la même amitié. J'aurais dû lui dédier ces vers.

---

n'y a pas de motif pour refuser de croire qu'il ait eu des raisons de nommer particulièrement M. de Montchalin dans le *Commentaire* de 1849. La phrase que j'ai citée efface un peu ingratement les amis devant les « grandes dames » dont les soins sont plus flatteurs.

TRENTE-QUATRIÈME MÉDITATION

DIEU

(Texte, p. 236.)

COMMENTAIRE

DE LA TRENTE-QUATRIÈME MÉDITATION

J'avais connu M. de Lamennais par son *Essai sur l'in-*

---

1. Mme de Montcalm invita le 23 mars 1818 Lamartine à lire l'ouvrage de M. de Lamennais, ouvrage « hors ligne par l'extravagance des idées et par l'admirable beauté du style » (*Lettres à Lamartine*, p. 2). Le 8 août Lamartine écrivit à Virieu : « Je suis enfin tombé sur du bon, même sur du beau, même sur du sublime. Cela s'appelle *Essais sur l'indifférence en matière de religion.* Cela est fait, dit-on, par un très jeune abbé. C'est magnifique, pensé comme M. de Maistre, écrit comme Rousseau, fort, vrai, élevé, pittoresque, concluant, neuf, enfin tout. Je te le conseille pour passer huit jours avec un écrivain d'un autre siècle » (*Corr.*, t. I, p. 322). On voit en avril 1819 Lamartine dîner chez le duc de Rohan avec Mathieu de Montmorency, M. de Bonald, l'abbé de Lamennais, etc., et y lire *Saül* et des odes (A Virieu, 13 avril 1819, *Corr.*, t. II, p. 24). — Lamartine a raconté comment il avait connu Lamennais, et en a fait le portrait, sans bienveillance, dans le *Cours* (E. X, t. II, p. 269). On y trouvera un autre récit un peu différent du premier (E. CXLIX, t. XXIV, p. 804). Selon ce dernier passage, le livre de Lamennais lui serait arrivé sans nom d'auteur (donc avant la lettre de Mme de Montcalm), et il l'aurait attribué à son ami de Vignet, neveu de Joseph de Maistre. Lamartine est disposé, dans le *Cours* comme dans le *Com-*

différence. Il m'avait connu par quelques vers de moi que lui avait récités M. de Genoude, alors son ami et le mien, L'*Essai sur l'indifférence* m'avait frappé comme une page de J.-J. Rousseau retrouvée dans le dix-neuvième siècle. Je m'attachais peu aux arguments, qui me paraissaient faibles ; mais l'argumentation me ravissait. Ce style réalisait la grandeur, la vigueur et la couleur que je portais

---

mentaire de 1849, à diminuer l'importance de ses relations avec Lamennais. Cependant on n'a rien qui permette de démentir son affirmation, lorsqu'il écrit : « Cette liaison, qui fut assez constante, ne fut jamais tendre. » Mais il désira du moins en 1819 pénétrer davantage dans la familiarité du nouveau grand homme. Genoude ayant accompagné Lamennais en Bretagne (*Lettres à Lamartine*, p. 13), notre poète lui écrivit : « Je vous envie d'être avec M. de Lamennais, et si Saint-Malo n'était qu'à cinquante lieues, j'irais certainement vous y voir, et achever avec votre hôte célèbre une connaissance à peine ébauchée et que je désirerais si fort cultiver davantage. Je ne le connais que par son génie..., mais je serais bien plus fier et plus heureux de le connaître par cette partie plus intime qu'un grand homme ne communique qu'à ses amis » (26 juin 1819, *Corr.*, t. II, p. 39). Voyez Maréchal, *Lamennais et Lamartine*, p. 59-61, 84-86. — Il est curieux que dans la lettre du 26 juin ci-dessus mentionnée Lamartine parle de plusieurs nouvelles *Méditations* qu'il désirerait soumettre au jugement de Lamennais et de Genoude. Mais il n'indique pas qu'il y en ait une spécialement dédiée à Lamennais. Serait-ce que l'idée de la lui adresser ne se présenta au poète que lorsqu'il fut en relation plus étroite avec l'abbé ? ou qu'il n'osait pas encore en faire la proposition ?

3. Cf. plus loin. — Genoude avait lu à Lamennais « quelques strophes d'une ode sur l'enthousiasme », et lui présenta le poète (*Cours*, E. X, t. II, p. 269). Mais dans un autre endroit (*Ibid.*, E. CXLIV, t. XXIV, p. 804) Lamartine nous dit que ce fut par la Méditation sur la Poésie sacrée que Genoude le fit connaître à Lamennais. La présentation dut avoir lieu entre le 16 mars (cf. plus haut p. 116) et le 13 avril (cf. ci-dessus n. 1). — Les expressions *alors son ami* font allusion à la brouille qui suivit la rupture de Lamennais avec Rome : Genoude resta du côté de l'orthodoxie.

6-7. Pas si faibles, comme on le voit par la lettre citée plus haut, n. 1.

dans mon idéal de jeune homme. J'avais besoin d'épancher mon admiration. Je ne pouvais le faire qu'en m'élevant au sujet le plus haut de la pensée humaine, *Dieu*. J'écrivis ces vers en retournant seul à cheval de Paris à Chambéry, par de belles et longues journées du mois de mai. Je n'avais ni papier, ni crayon, ni plume. Tout se gravait dans ma mémoire à mesure que tout sortait de mon cœur et de mon imagination. La solitude et le silence des grandes routes à une certaine distance de Paris, l'aspect de la nature et du ciel, la splendeur de la saison, ce sentiment de voluptueux frisson que j'ai toujours éprouvé en quittant le tumulte d'une grande capitale pour me replonger dans l'air muet, profond et limpide des grands horizons, tout semblable, pour mon âme, à ce frisson qui saisit et raffermit les nerfs quand on se plonge pour nager dans les vagues bleues et fraîches de la Méditerranée ; enfin, le pas cadencé de mon cheval, qui berçait ma pensée comme mon corps, tout cela m'aidait à rêver, à contempler, à penser, à chanter. En arrivant, le soir, au cabaret de village où je m'arrêtais ordinairement pour passer la nuit, et après avoir donné l'avoine, le seau d'eau du puits et étendu la paille de sa litière à mon cheval, que j'aimais mieux encore que mes vers, je demandais une plume et du papier à mon hôtesse, et j'écrivais ce que j'avais composé dans la journée. En arrivant à *Ursy*, dans les bois de la haute Bourgogne, au château de mon oncle, l'abbé de Lamartine, mes vers étaient terminés.

---

12. Cf. plus haut, p. 235.

TRENTE-CINQUIÈME MÉDITATION

L'AUTOMNE

(Texte, p. 249.)

COMMENTAIRE

DE LA TRENTE-CINQUIÈME MÉDITATION

Cette pièce ne comporte aucun commentaire. Il n'y a pas une âme contemplative et sensible qui n'ait, à certains moments de ses premières amertumes, détourné la lèvre de la coupe de la vie, et embrassé la mort souriante sous ce ravissant aspect d'une automne expirante dans la sérénité des derniers jours d'octobre ; et puis qui, prêt à

---

6. *1866* : prête · *leçon grammaticalement plus correcte, mais philosophiquement mauvaise, puis qu'une âme ne peut mourir ; aussi Lamartine en mettant le masculin, efface-t-il l'impression du mot* âme, *et impose-t-il l'idée d'*homme.

4-6. Ceci nous avertit de ne chercher dans ces vers aucune inspiration ossianesque : c'est le contraire même de la manière orageuse et frémissante d'Ossian.

6. *Automne expirante*. L'académie en 1698 faisait *automne* masculin, en ajoutant : « Quelques-uns le font féminin. » Mais dès 1762, elle avait admis les deux genres : c'était l'avis de Ménage, Ablancourt et Furetière. Ronsard (cf. p. 248), Montesquieu (*Lettres Persanes*, 26) l'ont fait féminin : mais Saint-Lambert a dit : « Et toi, riant automne... » (Les *Saisons*, III). Il semble que le mot ait été féminin

mourir, n'ait repris à l'existence par le regret, et voulu confondre au moins un dernier murmure d'adieu avec les derniers soupirs du vent du soir dans les pampres, ou avec la lueur du dernier rayon de l'année sur les sommets rosés de neige des montagnes.

Ces vers sont cette lutte entre l'instinct de tristesse qui fait accepter la mort, et l'instinct de bonheur qui fait regretter la vie. Ils furent écrits en 1819, après les premiers désenchantements de la première adolescence. Mais ils font déjà allusion à l'attachement sérieux que le poëte avait conçu pour une jeune Anglaise qui fut depuis la compagne de sa vie.

---

surtout pour les écrivains qui ont eu de l'oreille, et qui ont senti la valeur musicale de l'*e* muet : on se ménageait ainsi le moyen d'avoir des épithètes à désinence féminine.

17. Voyez plus haut, p. 251 (v. 23-28), et *Corr.*, t. II, p. 66-69, 75, 93, etc. ; L. Séché, *Le mariage de Lamartine*, dans le *Correspondant*, 1908, 25 sept., et Doumic, même titre (*lettres inédites*), dans la *Revue des Deux Mondes*, 1905.

TRENTE-SIXIÈME MÉDITATION

A UN ENFANT, FILLE DU POÈTE

NOTICE

Ces vers ont été inspirés à Lamartine par sa fille Julia, née en mai 1822 et qui mourut en décembre 1832 pendant le voyage en Orient.

A UN ENFANT, FILLE DU POÈTE

1831

Céleste fille du poète,
La vie est un hymne à deux voix.
Son front sur le tien se reflète,
Sa lyre chante sous tes doigts.

Sur tes yeux quand sa bouche pose
Le baiser calme et sans frisson,
Sur ta paupière blanche et rose
Le doux baiser a plus de son.

Dans ses bras quand il te soulève
Pour te montrer au ciel jaloux,
On croit voir son plus divin rêve
Qu'il caresse sur ses genoux !

Quand son doigt te permet de lire
Les vers qu'il vient de soupirer,
On dirait l'âme de sa lyre
Qui se penche pour l'inspirer.

Il récite ; une larme brille
Dans tes yeux attachés sur lui.
Dans cette larme de sa fille
Son cœur nage ; sa gloire a lui !

Du chant que ta bouche répète
Son cœur ému jouit deux fois.
Céleste fille du poète,
La vie est un hymne à deux voix.

TRENTE-SEPTIÈME MÉDITATION

LA POÉSIE SACRÉE

(Texte, p. 255.)

COMMENTAIRE

DE LA TRENTE-SEPTIÈME MÉDITATION

J'avais peu lu la Bible. J'avais parcouru seulement, comme tout le monde, les strophes des psaumes de David ou des Prophètes, dans les livres d'heures de ma mère. Ces langues de feu m'avaient ébloui. Mais cela me paraissait si peu en rapport avec le genre de poésie adapté à nos civilisations et à nos sentiments d'aujourd'hui, que je n'avais jamais pensé à lire de suite ces feuilles détachées des sibylles bibliques.

Il y avait en ce temps, à Paris, un jeune homme d'une figure spirituelle, fine et douce, qu'on appelait M. de

---

N. L. — 1. Lamartine oublie que *Saül* l'avait obligé à regarder la Bible d'un peu plus près qu'il ne dit ici.

4. Lamartine emprunte l'expression aux *Actes des apôtres* dans le récit de la descente du Saint-Esprit (II, 3) ; mais il la détourne de son sens.

5. *Feuilles détachées* fait allusion à la sibylle de Cumes (Virgile, *Énéide*, III, 444 et suiv.).

10. Voyez sur Genoude le *Cours de Littérature* (E. CXLIV,

Genoude. Je l'avais rencontré chez son ami le duc de Rohan. Il cultivait aussi M. de Lamennais, M. de Montmorency, M. de Chateaubriand. Il me témoigna un des premiers une tendre admiration pour mes poésies, dont il ne connaissait que quelques pages. Nous nous liâmes d'une certaine amitié. Ce jeune homme traduisait alors la Bible. Il arrivait souvent chez moi le matin, les épreuves de sa traduction à la main, et je lui faisais lire des fragments qui me révélaient une région plus haute et plus merveilleuse de poésie.

Ces entretiens et ces lectures m'inspirèrent l'idée de rassembler dans un seul chant les différents caractères et les principales images des divers poètes sacrés. J'écrivis ceci en cinq ou six matinées, au bruit des causeries de mes amis, dans ma petite chambre de l'hôtel de Richelieu. J'en fis hommage à M. de Genoude, par reconnaissance de son affection pour moi.

Il m'aida, quelque temps après, à trouver un éditeur pour mon premier volume des *Méditations*. Il fut constamment plein d'obligeance et de grâce amicale pour

---

t. XXIV, p. 798). Il était né à Montélimar le 9 février 1792, et il était fils d'un limonadier.

11. Lamartine (*Cours*, E. CLX, t. XXVII, p. 264) dit au contraire que c'est par Genoude qu'il fit la connaissance du duc de Rohan, tandis que précédemment (au t. II, E. X, p. 268), il avait dit comme ici que c'était le duc de Rohan qui lui avait présenté Genoude. Mais (au t. XXIV, E. CXLIV, p. 799), il écrit : « M. de Genoude fut un des premiers à se faire présenter à moi par un beau et excellent jeune homme de son pays, qui faisait avant moi des vers très agréables : c'était M. Rocher, de la Côte Saint-André... M. Rocher m'amena donc un matin son compatriote, qui traduisait alors les magnifiques Psaumes de David, de l'hébreu en français. »

28. Cf. le *Cours*, E. CXLIV, t. XXIV, p. 810. Et l'Introduction, p. LXXVIII et suiv.

moi. Il se destinait alors à l'état ecclésiastique. Quelques années plus tard, il renonça à cette pensée, rencontra dans le monde une jeune personne d'une grâce noble et d'une âme plus noble encore : il l'épousa ; elle lui laissa des fils. Le veuvage et la tristesse le ramenèrent à ses premières vocations. Il entra au séminaire et se fit prêtre ; mais il voulut, et je m'en affligeai pour lui, avoir un pied dans le sanctuaire, un pied dans le monde politique. Fausse attitude. Dieu est jaloux, et le monde est logique. Le prêtre, dans aucune religion, ne peut combattre. M. de Genoude resta journaliste, et devint député. La politique ne rompit pas notre ancienne amitié, mais elle rompit nos opinions et nos rapports. Il mourut les armes

---

31. « ... Il semblait se destiner à la prêtrise. La décence de sa conduite, ses traductions de la *Bible*, ses liaisons particulières avec les hommes pieux, la modestie de sa physionomie, les habitudes régulières de sa vie avaient quelque chose des jeunes lévites. Il ne se cachait pas du penchant qu'il avait pour cette profession... Mais soit nature, soit habileté politique, il ne se prononçait pas nettement encore avec le parti des saints de ses amis. Il se bornait à leur donner de l'espérance... » (*Cours*, E. CXLIV, t. XXIV, p. 810).

33. Selon Lamartine, il épousa la fille naturelle d'une princesse d'ancien régime (*Ibid.*, p. 832).

35. « Il avait eu quatre fils de son mariage ; l'aîné mourut en bas âge » (*Ibid.*, p. 838). Voyez (*ibid.*, p. 843) les vers que Lamartine leur adressa après la mort de leur mère, qui arriva en 1834.

35-44. Lamartine nous dit que Genoude eut le privilège de l'*Étoile* et de la *Gazette de France*, fit des entreprises de librairie, « prétendit fonder dans son château de Plessis-les-Tourelles une école d'élèves du sacerdoce qui n'exista jamais qu'en projet » ; que, devenu prêtre (en 1835), il « se fit nommer député » (en 1846, député de la Haute-Garonne), qu'il demanda en 1848 qu'on fît le procès des ministres de Louis-Philippe, et qu'il fut l'un des premiers à réclamer le suffrage universel. Il fonda pour cela en 1843 un journal de gauche, la *Nation*, tout en conservant la *Gazette de France* (cf. Hatin, *Histoire politique et littéraire de la Presse*, t. VIII, p. 592-593). « Il mourut en 1849 aux îles d'Hyères » (*Ibid.*, p. 844-848).

à la main. J'aurais voulu qu'il les déposât au pied de l'autel avant l'heure du tombeau. N'importe ! Nous nous trompons tous : quelle est donc la vie qui n'ait pas de fausses routes ? Une larme les efface, une intention droite les redresse : Dieu est grand ! — Il reste de M. de Genoude une mémoire sans tache, d'immenses travaux qui ont vulgarisé le sentiment de la liberté en greffant ce sentiment sur des idées ou sur des préjugés monarchiques, et de l'estime dans tous les partis. Sa mort laisse un vide dans mes souvenirs. Je le voyais peu dans le présent, mais je l'aimais dans son passé.

---

54. Dans *mon* passé, serait plus juste : le sens, d'ailleurs, est au fond le même.

TRENTE-HUITIÈME MÉDITATION

LES FLEURS

NOTICE

Si la date inscrite par Lamartine dans l'édition de 1849 est exacte, ces vers seraient à peu près contemporains de la lettre que le poète écrivait à Virieu le 3 juin 1837 (*Corr.*, t. IV, p. 424), ainsi que de la pièce *Utopie* adressée à M. Bouchard les 21 et 22 août 1837, et des vers envoyés de Saint-Point le 15 septembre à Félix Guillemardet. Ces trois morceaux tendent à l'action sociale. Ici, au contraire, c'est un retour d'un moment à l'inspiration des *Premières méditations*, un réveil passager du lyrisme personnel.

LES FLEURS

1837

O terre, vil monceau de boue
Où germent d'épineuses fleurs,
Rendons grâce à Dieu, qui secoue
Sur ton sein ces fraîches couleurs !

Sans ces urnes où goutte à goutte
Le ciel rend la force à nos pas,
Tout serait désert, et la route
Au ciel ne s'achèverait pas.

Nous dirions : A quoi bon poursuivre
Ce sentier qui mène au cercueil ?
Puisqu'on se lasse en vain à vivre,
Mieux vaut s'arrêter sur le seuil.

Mais, pour nous cacher les distances,
Sur le chemin de nos douleurs,
Tu sèmes le sol d'espérances,
Comme on borde un linceul de fleurs !

---

4. *1866* ses

N. L. — 15-22. Quelles sont ces espérances et ces lueurs d'arrière-saison ? Quelle ébauche ou quel désir de roman sentimental ces vers cachent-ils ? Le poète a 47 ans. Si la pièce était antidatée de

Et toi, mon cœur, cœur triste et tendre,
Où chantaient de si fraîches voix ;
Toi qui n'es plus qu'un bloc de cendre
Couvert de charbons noirs et froids,

Ah ! laisse refleurir encore
Ces lueurs d'arrière-saison !
Le soir d'été qui s'évapore
Laisse une pourpre à l'horizon.

Oui, meurs en brûlant, ô mon âme,
Sur ton bûcher d'illusions,
Comme l'astre éteignant sa flamme
S'ensevelit dans ses rayons !

---

10 ans, l'application en serait très claire. Valentine de Cessiat était née en 1820 ; et il semble que c'est surtout après 1840, et aux environs de 1848, qu'elle prit une place à part dans l'affection de son oncle.

TRENTE-NEUVIÈME MÉDITATION

LES OISEAUX

NOTICE

La pièce, étant datée dans la copie manuscrite du 25 janvier 1841, fut faite par conséquent au milieu de l'activité déployée par Lamartine dans la question des fortifications de Paris (cf. *Corr.*, t. IV, p. 95 et suiv.). — On peut rapprocher la dernière strophe, pour le sentiment, de la fin de la lettre du 6 février 1841 (*Corr.*, t. IV, p. 96-7). — Les manuscrits autographes de cette pièce et de la dernière (p. 569) ont été reproduits en fac-similé pour être donnés sans doute aux amis et aux visiteurs de Saint-Point. Il subsiste encore plusieurs exemplaires de ces reproductions parmi les papiers de Lamartine.

LES OISEAUX

1842

Orchestre du Très-Haut, bardes de ses louanges,
Ils chantent à l'été des notes de bonheur ;
Ils parcourent les airs avec des ailes d'anges
Échappés tout joyeux des jardins du Seigneur.

Tant que durent les fleurs, tant que l'épi qu'on coupe
Laisse tomber un grain sur les sillons jaunis,
Tant que le rude hiver n'a pas gelé la coupe
Où leurs pieds vont poser comme aux bords de leurs nids,

Ils remplissent le ciel de musique et de joie :
La jeune fille embaume et verdit leur prison,
L'enfant passe la main sur leur duvet de soie,
Le vieillard les nourrit au seuil de sa maison.

N. C. — *Cette pièce donnée comme inédite par la Table des Matières de l'édition de 1849 se trouve déjà dans l'éd. de 1845* (*in-16*, t. IV, p. 200). *Ce texte de 1845 n'offre d'ailleurs avec celui de 1849 que des différences de ponctuation. — La date finale manque dans les éditions de 1849 et suiv., et est remplacée par la date* 1842 *sous le titre* Les Oiseaux. — Ms. : *second Carnet Ollivier,* copie par Valentine de Lamartine = *V. Ce ms. est antérieur très probablement à l'impression, mais ses variantes, d'ailleurs purement orthographiques, dont deux seulement intéressent le style* (*v. 8 :* au bord ; *v. 23 :* vieux pans) *sont sans autorité, n'étant pas confirmées par les fac-similes de l'écriture de Lamartine qui sont conservés au château de Saint-Point* (= *Fs*).

Mais dans les mois d'hiver, quand la neige et le givre
Ont remplacé la feuille et le fruit, où vont-ils?
Ont-ils cessé d'aimer? ont-ils cessé de vivre?
Nul ne sait le secret de leurs lointains exils.

On trouve au pied de l'arbre une plume souillée,
Comme une feuille morte où rampe un ver rongeur,
Que la brume des nuits a jaunie et mouillée,
Et qui n'a plus, hélas! ni parfum ni couleur.

On voit pendre à la branche un nid rempli d'écailles
Dont le vent pluvieux balance un noir débris;
Pauvre maison en deuil et vieux pan de murailles
Que les petits, hier, réjouissaient de cris.

O mes charmants oiseaux, vous si joyeux d'éclore!
La vie est donc un piège où le bon Dieu vous prend?
Hélas! c'est comme nous. Et nous chantons encore!
Que Dieu serait cruel, s'il n'était pas si grand!

---

28. *V. Fs. 1845 (in-16)*. Paris, 25 janvier 1841.

QUARANTIÈME MÉDITATION

LES PAVOTS

NOTICE

Si la date de l'édition de 1849 est exacte, le moment de lassitude que trahissent ces vers se place au printemps de 1847, dans l'immense succès des Girondins, au milieu de l'exaltation ardente où ce triomphe jeta le poète (*Corr.*, t. IV, p. 236 et suiv.). Mais ce printemps n'est-il pas symbolique ? Et ne serait-ce pas le printemps d'une femme (ou d'une jeune fille), épanoui par l'amour, que le poète, dans un retour clairvoyant et triste sur son âge, repousserait doucement ? On ne peut s'empêcher encore, conformément à l'excellente suggestion de M. Des Cognets, et comme pour la pièce des *Fleurs* qui semble être la contrepartie de celle-ci, de penser à Valentine. Il y aurait, dans ces deux petites pièces, le flux et le reflux d'une âme à qui son désir dit d'accepter, et sa raison de refuser la jeune affection qui s'offre.

LES PAVOTS

1847

Lorsque vient le soir de la vie,
Le printemps attriste le cœur :
De sa corbeille épanouie
Il s'exhale un parfum moqueur.
De toutes ces fleurs qu'il étale,
Dont l'amour ouvre le pétale,
Dont les prés éblouissent l'œil,
Hélas ! il suffit que l'on cueille
De quoi parfumer d'une feuille
L'oreiller du lit d'un cercueil.

Cueillez-moi ce pavot sauvage
Qui croît à l'ombre de ces blés :
On dit qu'il en coule un breuvage
Qui ferme les yeux accablés.
J'ai trop veillé ; mon âme est lasse
De ces rêves qu'un rêve chasse.
Que me veux-tu, printemps vermeil ?
Loin de moi ces lis et ces roses !
Que faut-il aux paupières closes ?
La fleur qui garde le sommeil !

QUARANTE-UNIÈME MÉDITATION

LE COQUILLAGE AU BORD DE LA MER

NOTICE

Cette pièce datée du 23 mars 1842 a été écrite à Paris. Quelle est la *jeune étrangère* à qui le poète de 52 ans fait une telle déclaration. Je l'ignore. Dans la copie et les fac-similés, comme dans la *Revue des Deux Mondes*, cette dédicace manque.

Voici comment la *Revue* expliqua la pièce, en la publiant, le 1er avril 1842 (p. 131).

M. de Lamartine, absorbé par la politique, a presque entièrement renoncé à la poésie. Cependant, de temps en temps, le poète se retrouve comme malgré lui. Voici deux morceaux qui viennent de lui échapper ; nous devons dire à quelle occasion pour l'intelligence de ces vers.

Tous les ans, vers le milieu d'avril, Mme de Lamartine fait tirer chez elle une loterie au bénéfice d'une œuvre de charité à laquelle elle s'est consacrée : l'œuvre du patronage des jeunes filles abandonnées. Pour cette occasion, les personnes bienfaisantes et les artistes surtout, dont le génie secourable ne manque jamais à la charité, envoient des lots, ouvrages de leurs mains. Dans ces lots, cette année, se trouvent des encadremens en arabesques représentant différents sujets groupés avec goût et admirablement peints. Entre ces encadrements, les artistes ont laissé une page blanche destinée à être remplie par des autographes d'écrivains ou de poètes ; M. de Lamartine a été chargé d'en remplir deux.

Le premier de ces encadrements représente des scènes de la vie orientale : des armes, des pipes, des harnais, le désert, des chevaux arabes, des palmiers, etc. Voici les vers dont M. de Lamartine a rempli ce cadre.

(Ici, la pièce intitulée : LE CHEVAL ET LES ARMES DU VOYAGEUR.)

. . . .

Le second de ces encadrements représente des plantes marines et des

coquillages de toute espèce, parmi lesquels on distingue la grande coquille où l'air en s'introduisant reproduit à l'oreille tous les bruits de la mer et du vent. C'est ce phénomène qui a servi de texte au poème.

La dédicace introduite ultérieurement, *A une jeune étrangère*, semble avoir été mise pour dérouter le public, et peut-être par égard pour Mme de Lamartine. Les derniers vers rendent l'application de la pièce à Valentine très plausible. Les premiers aussi lui conviennent. Valentine était avec sa mère à Nice en février 1842 : elle sera en juin à Saint-Point avec son oncle et sa tante. Elle n'était sans doute pas rentrée encore en mars, et la pensée du poète, à l'occasion de la fête de charité, allait à elle.

LE COQUILLAGE AU BORD DE LA MER

A UNE JEUNE ÉTRANGÈRE

Quand tes beaux pieds distraits errent, ô jeune fille,
Sur ce sable mouillé, frange d'or de la mer,
Baisse-toi, mon amour, vers la blonde coquille
Que Vénus fait, dit-on, polir au flot amer.

L'écrin de l'Océan n'en a point de pareille ;
Les roses de ta joue ont peine à l'égaler ;
Et quand de sa volute on approche l'oreille,
On entend mille voix qu'on ne peut démêler.

Tantôt c'est la tempête avec ses lourdes vagues
Qui viennent en tonnant se briser sur tes pas,
Tantôt c'est la forêt avec ses frissons vagues,
Tantôt ce sont des voix qui chuchotent tout bas.

Oh ! ne dirais-tu pas, à ce confus murmure
Que rend le coquillage aux lèvres de carmin,
Un écho merveilleux où l'immense nature
Résume tous ses bruits dans le creux de ta main ?

N. C. — Ms. *Second Carnet Ém. Ollivier*, copie de la main de Valentine de Lamartine = *V. Je néglige des fautes évidentes de copie ou d'orthographe, comme :* on n'entend (v. 8), *etc. : aucune variante notable. — Des fac-similés de cette pièce existent à Saint-Point = Fs ; ils ne présentent pas de variante. Le titre y est seulement* le Coquillage. — *La pièce a paru le 1er avril 1842 dans la* Revue des Deux Mondes = *R D M.*

Emporte-la, mon ange! Et quand ton esprit joue
Avec lui-même, oisif, pour charmer tes ennuis,
Sur ce bijou des mers penche en riant ta joue,
Et, fermant tes beaux yeux, recueilles-en les bruits.

Si dans ces mille accents dont sa conque fourmille
Il en est un plus doux qui vienne te frapper,
Et qui s'élève à peine aux bords de la coquille,
Comme un aveu d'amour qui n'ose s'échapper;

S'il a pour ta candeur des terreurs et des charmes;
S'il renaît en mourant presque éternellement;
S'il semble au fond d'un cœur rouler avec des larmes;
S'il tient de l'espérance et du gémissement;...

Ne te consume pas à chercher ce mystère!
Ce mélodieux souffle, ô mon ange, c'est moi!
Quel bruit plus éternel, et plus doux sur la terre,
Qu'un écho de mon cœur qui m'entretient de toi?

---

29. *R D M.* : le [mystère]
32. *V, Fs, R D M : au-dessous de ce vers la date :* Paris, 23 mars = 42.

APPENDICES

APPENDICE I

AVERTISSEMENTS ET PRÉFACES

Nous avons donné en tête du volume l'avertissement de Genoude pour la première édition ; avant les pièces ajoutées en 1823 (p. 293), l'avis du libraire Gosselin pour la neuvième édition ; et avant les dernières additions de 1849 (p. 348 et 376) les deux grandes préfaces de l'auteur qui depuis ce temps ont précédé ce recueil. Nous croyons devoir annexer ici les morceaux qui présentèrent au public diverses autres impressions des *Premières Méditations*.

AVIS DE L'ÉDITEUR

SUR

LA DIXIÈME ÉDITION[1]

En publiant cette édition, au moment où de nouveaux succès sont obtenus par le poëte, l'éditeur croit pouvoir dési-

1. Méditations | poétiques, | par | Alphonse de Lamartine. | Dixième

1-2. La *Mort de Socrate* et les *Nouvelles Méditations*. Cf. *Corr.*, t. II, p. 247 : au comte de Virieu, 14 octobre 1823.

gner encore le recueil de ses PREMIÈRES MÉDITATIONS comme un ouvrage à part dans lequel les admirateurs de M. de Lamartine aimeront toujours à retrouver la première impression que leur causèrent ces vers harmonieux qui furent à la fois la promesse et les fruits d'un beau talent. Les nouvelles poésies de l'auteur, tout excellentes qu'elles sont par elles-mêmes, devront toujours quelque chose de leur succès à l'intérêt profond et général qu'inspira ce recueil en révélant tout à coup à notre époque, une muse si touchante dans sa grâce rêveuse, si sublime dans ses plus nobles élans. Aussi les PREMIÈRES MÉDITATIONS de M. de Lamartine expriment-elles peut-être mieux que les secondes, le caractère et la direction particulière de son talent. C'est déjà une belle gloire pour lui de rester l'égal de lui-même dans la brillante carrière poétique qu'il est destiné à parcourir.

Paris, 1er octobre 1823.

Charles GOSSELIN.

Edition. | Librairie | de | Charles Gosselin, | à Paris. | MDCCCXXIII. *Ce titre suit un feuillet portant :* MÉDITATIONS | POÉTIQUES, *au verso duquel est imprimée l'épigraphe :* Ab Jove principium : | Virg. | . *Et au-dessous :* DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX. *Le volume, de format in-12, contient IV-276 pp. Au titre, sous les mots :* Dixième édition, *une vignette symbolique, signée : « Alex. Desennes del. Adr. Godefroy sculp^r », représente une femme portée sur un nuage et qui touche en chantant une lyre.*

AVIS DE L'ÉDITEUR

SUR

LA ONZIÈME ÉDITION

Format in-8.

Le luxe typographique, seule recommandation de plus d'un ouvrage, devoit légitimement orner les œuvres d'un poëte appelé par les suffrages unanimes, à prendre place dans les bibliothèques choisies. Cette onzième édition des Méditations Poétiques est destinée à satisfaire le vœu exprimé par plus d'un amateur. Aux élégants dessins de M. Alexandre Desenne, reproduits par d'habiles burins, l'Éditeur a joint une série de ces ingénieuses vignettes sur bois, que M. Thompson sait rendre dignes de rivaliser avec les gravures en taille-douce. Quant à l'impression, en la confiant aux soins de M. Rignoux, qui, dès son début, s'est placé sur le même rang que les Didot, l'Éditeur était certain de présenter au public un véritable chef-d'œuvre typographique. Il croit devoir en outre garantir qu'aucune édition ultérieure du même format ne tendra à déprécier celle-ci, soit par des additions ou changements dans le texte, soit par de nouveaux embellissements.

Titre. *Voyez Notice Bibliographique*, II, A, 11*, et III, 4. — *Cet avis est précédé de celui de l'édition précédente, dont le titre légèrement modifié :* [Avis de l'éditeur sur la dixième édition] format in-18.

L'Éditeur a pensé que le public seroit satisfait de trouver à la tête de ce premier volume, sous la forme d'une préface, le jugement que porte du talent de M. de Lamartine un écrivain dont la prose conserve ses brillantes couleurs, même à côté des plus beaux vers.

Les amateurs apprendront avec plaisir que les SECONDES MÉDITATIONS vont être publiées par M. Urbain Canel, en un volume semblable à cette onzième édition, et avec le même genre d'ornements.

Charles GOSSELIN.

15 Décembre 1823.

18-22. Ces lignes annoncent la préface de Charles Nodier qu'on va lire.

PRÉFACE

PAR M. CHARLES NODIER

Pendant qu'on agite dans les journaux, dans les brochures, dans les écoles, dans les académies, la prééminence de deux littératures rivales, l'expression de la société actuelle achève de se manifester, et l'on discutera encore, que ce renouvellement terminé marquera une nouvelle ère dans l'histoire de l'imagination et du génie. La critique d'une littérature usée agit sur les derniers périodes de son existence, comme la médecine clinique sur l'agonie de l'homme mourant. Elle dit par quelle admirable combinaison de facultés, son organisation jeune encore a lutté contre la destruction, et ressuscitant, par la pensée, l'exercice des sens fatigués et le jeu des organes vieillis, elle leur demande de la sensibilité, de la force et de la vie, comme au temps de leur énergique adolescence. Est-il si difficile de concevoir que tout périt à son tour dans le monde matériel, même la forme des pensées de l'homme, et qu'il est aussi loin maintenant de la poésie positive des anciens, que de leurs mythologies allégoriques et de leurs croyanies de convention ? Chez les anciens, ce sont les poëtes qui ont fait les religions ; chez les modernes, c'est la

---

Cette préface, donnée d'abord dans la 11e édition (1824) a été reproduite dans la 12e édition (1825) et dans diverses éditions des Œuvres de Lamartine (voyez la Notice bibliographique, II, C, 20, 23, 24).

---

3. Voyez J. Marsan, *La bataille romantique*, 1912, in-16

religion qui crée enfin des poëtes ; et comme aucun langage ne s'adresse avec plus de pouvoir à l'intelligence, il seroit peut-être permis de dire que, tant que la poésie n'a pas été chrétienne, le grand ouvrage de cette nouvelle loi qui a révélé à l'univers un ordre entier de pensées et de sentiments, n'a pas été complet.

Voyez cependant avec quelle infaillible certitude s'accomplissent les destinées annoncées au christianisme ! Tantôt proscrit, tantôt abandonné par le pouvoir, tantôt combattu avec les armes de la dialectique, tantôt livré aux sarcasmes du mépris par ceux qui s'appellent les *sages*, il semble n'exister depuis long temps que par tolérance, et à la faveur de son indispensable nécessité. On diroit qu'il va périr sous les épigrammes des beaux-esprits et les arguties des sophistes, quand tout à coup s'élève une école inspirée des plus belles idées de l'homme et favorisée des dons les plus précieux du génie ; une école qui exprime la pensée la plus élevée, qui représente le perfectionnement le plus accompli de la société, dans un âge où le cercle entier de la civilisation a été parcouru ; et cette école est chrétienne, et ne pouvoit pas être autre chose.

On le demande : quelle impression feroit maintenant sur l'esprit des peuples désabusés le chœur fastidieux de ces divinités païennes sur lesquelles la nature physique elle-même a pour ainsi dire l'avantage de la nouveauté ? Le ciel, tout désert que les athées l'ont fait, disoit plus de choses à la pensée que Saturne et Jupiter. Il n'y a pas une vague qui ne porte au rivage sur lequel elle vient se briser, plus d'inspirations poétiques que la fable surannée de Neptune et de son cortège éternel. Les muses du Parnasse classique, froides images de quelques divisions des sciences, des arts et de la poésie, ont perdu toute leur séduction, même au collège. Le christianisme est arrivé, accompagné de trois muses immor-

51. *1re éd. omet* leur.

telles qui règneront sur toutes les générations poétiques de l'avenir, la religion, l'amour, et la liberté. Ce sont là les véritables conquêtes d'une société parvenue au point le plus élevé de ses perfectionnements, et qui n'a plus rien à gagner en améliorations morales et littéraires, car il n'y a rien au-dessus de Dieu, de la liberté et de l'amour. Si quelques grands poëtes ont relevé la gloire des muses mythologiques, vers la fin des âges classiques de l'antiquité, c'est qu'ils devinoient ces muses nouvelles, et qu'ils leur accordoient, sans les connoître encore distinctement, un empire involontaire sur leurs compositions. Le *Pollion* de Virgile étoit peut-être digne de prêter une autorité de plus aux prophéties ; et le poëte qui inventoit dans l'admirable épisode de Didon la mélancolie des amours chrétiennes, n'étoit pas loin de s'élever, comme le *Socrate* de M. de Lamartine, aux secrets les plus sublimes de la révélation.

Le succès des *Méditations poétiques* est dû sans doute en grande partie au talent prodigieux de l'auteur [1] ; mais M. de Lamartine a trop d'esprit pour ne pas reconnoître qu'il doit beaucoup lui-même aux circonstances, à l'âge de création littéraire dans lequel il a paru. La révolution avoit produit une de ces grandes secousses qui ont l'avantage au moins d'aboutir pour quelque temps à un état d'équilibre et de repos, où l'on croiroit la société arrêtée pour son bonheur et pour sa gloire. Cette situation rare dans l'histoire produit le retour et le développement des seules vérités sociales. C'est alors que le christianisme se releva des ruines sanglantes sous lesquelles il avoit paru enseveli, et manifesta, par la voix d'un de ses plus éloquents interprètes, qu'il étoit la religion

1. Cette onzième (*12e éd.* : douzième) édition forme un total de plus de vingt-cinq (*12e éd.* : trente) mille exemplaires, dans un espace de trois à quatre années.

---

63. Allusion à la IVe Églogue.
81. Allusion au *Génie du Christianisme*, de Chateaubriand (1802).

immortelle. Alors reprirent leur ascendant ces sublimes théories religieuses auxquelles se rattachent toutes les hautes pensées, toutes les affections généreuses de l'homme et sans lesquelles il n'y a point de poésie. Dès ce moment la poésie fut retrouvée ; ou, pour se servir d'une expression plus juste, qui n'a d'extraordinaire que l'apparence, la poésie nationale fut trouvée. Quand les *Méditations poétiques* furent publiées pour la première fois, les vers étaient tombés dans un tel discrédit que les libraires n'en vouloient plus, et l'on sembloit convenir généralement qu'une prose cadencée, nombreuse et noble, étoit le seul langage qui pût s'approprier avec succès aux conceptions de la nouvelle école. L'effet des *Méditations* résulta donc d'une opération soudaine qui se fit dans l'esprit des lecteurs, et qui devoit nécessairement produire l'harmonie de ces sentiments que tout le monde avoit éprouvés, avec cette belle langue dont tout le monde avoit senti le besoin. A la place d'une frivole recherche de traits précieux, d'un pénible enchaînement d'antithèses affectées, de la triste monotonie des fables grecques, de l'insipide ennui du polythéisme, on y trouve des pensées, des sentiments, des passions qui font rêver le cœur ; d'énergiques vérités qui agrandissent l'âme et la rapprochent de sa céleste origine. La poésie reprit une partie de l'empire qu'elle avoit exercé dans les temps primitifs, et à l'époque où nous vivons c'est le plus beau de ses triomphes.

Ce seroit mal remplir le devoir d'une religieuse amitié que de ne pas mêler quelques observations à ce que nous venons de dire des *Méditations poétiques* ; M. de Lamartine, préoccupé sans doute par la grandeur imposante de ses pensées, en a quelquefois négligé l'expression. On croiroit que, jaloux d'un repos que l'envie et la haine laissent rarement au talent, il a jeté comme une expiation de son génie, dans ses ouvrages les plus parfaits, des imperfections volontaires, ou qu'il a pensé vivre encore dans cet âge de goût et de raison où le plus judicieux des critiques écrivoit :

... Ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis.

M. de Lamartine a trouvé des juges plus sévères, et il devoit s'y attendre. Il est si agréable de faire preuve du facile talent de peser des syllabes, de disséquer des mots, de souligner une épithète hasardée ou une rime défectueuse ! et il est si avantageux d'ailleurs pour la cause dont le poëte n'a pas cru devoir embrasser les intérêts, de le prendre en défaut sur une rime ou sur une épithète ! joies puériles de la médiocrité, qui rappellent les *insulteurs* publics que les Romains plaçoient sur le chemin des triomphateurs, et qui ne les empêchoient pas de s'élever, entourés d'acclamations et couronnés de lauriers aux pompes du Capitole !

Charles Nodier.

---

118. Horace, *Art Poétique*, v. 351. « Si un poème brille de beautés, je ne me laisserai point rebuter par quelques taches. »

125. Sur les critiques des *Méditations*, et sur l'accueil que leur firent les libéraux, cf. *Introduction*, p. LXXXVIII et suivantes.

129. Cette préface essayait d'enrôler Lamartine dans l'armée romantique. En cette année 1824, le salon de Nodier à l'Arsenal devenait le foyer de la poésie nouvelle, le rendez-vous du premier Cénacle et de ses adorateurs. Cf. M. Salomon, *Charles Nodier et le groupe romantique*, 1908, in-16.

AVIS DE L'ÉDITEUR

SUR

CETTE DOUZIÈME ÉDITION

Après avoir publié avec un succès également rapide, dans les formats in 8° et in 18 les *Premières Méditations poétiques* de M. Alphonse de Lamartine, l'Editeur ose se flatter que le public accueillera avec le même intérêt, en un volume in 32, un recueil qui mérite plus qu'aucune autre poésie moderne de prendre place à la suite de la jolie collection de classiques français, format in 32, publiée par MM. Lefèvre, Brière, de Bure, &c. Nous nous contenterons de répéter sur les beaux vers de M. de Lamartine ce que nous crûmes pouvoir en dire dans l'avertissement mis en tête de la dixième édition :

— Les Premières Méditations peuvent être considérées [comme un ouvrage à part. . . . .
. . . . à parcourir.]

Charles Gosselin.

1 novembre 1824.

Titre. *Cf. Notice Bibliographique*, II, A, 12, et III, A, 12.
12-13. *A partir d'ici, le texte de l'avertissement de la 10e édition est reproduit sans changement* (cf. p. 573-14, l. 3-17).

---

2. Gosselin avait donné en in-18 la dixième édition, et en in-8 les huitième, neuvième et onzième.

APPENDICE II

UNE CONSULTATION DU Dr PORTAL

Il est si souvent question dans les lettres de Lamartine de sa maladie, et il a si souvent annoncé dans ses vers que sa vie touchait au terme, qu'on lira sans doute avec quelque intérêt la consultation que lui donna en 1813 le fameux Dr Portal, de Paris. En voici le texte, d'après l'original conservé à Saint-Point.

Il n'y a chez Mr le consultant aucuns symptomes de phthysie pulmonaire, mais on ne peut disconvenir qu'il n'existe en lui des dispositions à cette maladie. Son origine peut la lui faire craindre. L'habitude grêle, irritable et très sensible de son corps encore plus, et aussi les hemophthisies qu'il a éprouvé, ainsi que d'autres affections morbifiques qu'il a eu dans sa première jeunesse ou dans le reste de sa vie. Mais dans ce moment sa santé étant en assés bon état, aucun symptome de maladie de poitrine n'étant prononcé, il faut que Mr le consultant soit bien persuadé d'après les résultats constatés de l'experience des plus grands medecins qu'en prenant les précautions nécessaires il se garantira de la maladie à laquelle il paroit disposé et qu'il continuera de jouir d'une bonne santé.

Nous lui conseillons 1° d'habiter la campagne le plus qu'il pourra pendant quelques années, surtout dans les belles saisons, dans un lieu tempéré, ni froid ni humide, et à l'abri des vens le plus possible, d'y faire un doux exercice, soit à pied ou en voiture et encore mieux à cheval.

2° d'y prendre pendant le mois de juillet un bouillon tous les matins avec la moitié d'un poulet, une cuillerée d'orge mondée, dans lequel on feroit infuser une bonne pincée de fleurs de tussilage. Un pareil bouillon pourroit être pris le soir en se couchant. Si celui du matin paraissoit réussir, Monsieur se détermineroit à prendre ce second bouillon après avoir pris le premier pendant une douzaine de

jours et ensuite il prendroit les deux bouillons pendant trois semaines à un mois.

3° Dans le mois de septembre il boira le matin à jeun un ou deux verres de quelque eau sulphureuse, de Cauterés, de Bonnes, d'Aix la Chapelle, dans chacun desquels on ajouteroit deux cuillerées de lait de vache.

4° Dans le mois d'octobre il essayera de prendre le matin à jeun un verre de lait d'anesse, d'abord pur, et s'il ne passoit pas bien en y ajoutant un petit verre à liqueur d'une infusion de demi gros de quinquina. L'usage du lait d'anesse seroit ainsi continué environ un mois.

5° Pendant l'hyver Monsieur prendra alternativement pendant environ un mois le matin à jeun le bouillon adoucissant prescrit ci dessus ou autre de la même nature, ou une tasse d'infusion de feuilles de saponaire et de fleur de tussilage avec une cuillerée à bouche du syrop antiscorbutique de pavaut amer. Syrop qui est composé des antiscorbutiques, d'une préparation (? ?[1]) et de quelques (? ?[1]) qu'on vend à Paris chez plusieurs apothicaires, dont j'ai reconnu de très bons effets dans des maladies de poitrine, héréditaires surtout, et dont Mr Bouillon-Lagrange a publié la formule, mais ce syrop ne doit être pris que dans le tems de calme et de relâche, lorsque le malade n'éprouvera ni chaleur ni irritation à la poitrine, alors il en suspendroit l'usage et reprendroit celui du bouillon pectoral en usant encore dans la journée de quelques tasses de l'infusion des fleurs pectorales adoucissantes.

6° Un doux exercice a pied ou a cheval lorsque le tems le permettra sera utile à Monsieur le consultant.

8° (*sic*) Ce traitement sera aussi secondé par un bon régime. Le malade vivra de bons potages gras aux herbes et aux racines, au pain préférablement au riz, vermichel, semoulle, &c., sans cependant s'en interdire l'usage entièrement. De bonnes viandes bouillies, du poisson fraix, des œufs, des racines et herbages cuits De bons fruits cruds dans leur saison. Eviter les ragouts. Point de laitages, ni beurre, ni fromages, ni vins purs ni caffé. La boisson ordinaire sera de l'eau avec un (? ?[1]) de vin rouge, ou de la bonne biere si le malade peut facilement en supporter l'usage.

22 juin 1813.

PORTAL.

Sur ce papier, Mme de Lamartine la mère inscrivit cette mention : *papier important — à Alphonse.*

---

1 Mot illisible.

APPENDICE III

On conserve à Saint-Point la lettre suivante. C'est une réponse écrite par un ami dont la signature abrégée est illisible, et qui était certainement un officier piémontais, à une lettre que Lamartime lui avait envoyée au lendemain du jour où il apprit la mort de Julie. Elle porte témoignage des sentiments du poète. Je respecte l'orthographe ; mais j'ajoute entre crochets quelques lettres et ponctuations strictement indispensables.

J'ai trouvé effectivement comme vous l'aviez pensé votre lettre du 24 janvier en arrivant à Novarre : je metois arreté prés du[n] mois à Turin pour compiler les résultats de ma revue et les présenter après clairement pour nètre plus obligé a donner d'autres notes et à y revenir. en travaillant les matinées et quelquefois une partie des journées j'ai autant que possible suivi la société le soir pour ne pas m'engourdir. Cette société était dans la fievre du Carnaval, il y avait des bals, des mascarades et c'était une lanterne magique amusante mais dont aucun objet ne laisse grands souvenirs lorsque la boite des verres est refermée. au milieu de ce mouvement personne n'est a soi ou n'est la que pour le moment sans penser au jour de devant ni à celui d'après : et j'ai fait tout comme les autres, et me suis mis lorsque l'occasion s'en est présentée à danser comme un perdu jusques à 3 h. du matin, et puis à mon réveil j'ai remis la main à l'ouvrage, je ne sais s'il servira à quelque chose, mais c'est l'affaire des autres une fois qu'il est sorti de mes mains.

Vous êtes a ce que vous me dites, mon cher ami, dans cet état ntermédiaire entre le desespoir et l'indifference universelle. il en est au moral comme au physique ; dans les grandes soufrances les forces s'épuisent par l'effort qu'on fait pour les supporter et leur reproduction nous met dans un état violent qui nous empèche de les juger [;] à cet

état violent succede celui d'abattement et puis le repos et une espèce de sommeil (qui) pendant lequel on renait à la vie. le moment du premier reveil est ordinairemt douloureux[,] mais à la fin la main réparatrice de celui dont nous apelons les lois nature remedie à presque tout ce qui est remediable pourvu qu'on ne contrarie pas son action.

Vous me dites en me parlant d'un ange et de ses rapports avec vous [:] cela est vrai ou tout est absurde dans lunivers et tout ne peut pas être absurde parce que etc. et bien vous dites trés vrai et vous voyés vrai dans cet eclair de lumière qui traversait votre tête, mais je dirois plus encore [:] rien n'est absurde dans ce monde que nous quelquefois ou pour mieux dire trés souvent et toute[s] les fois que nous voulons que le monde aille pour not[r]e intêret particulier et du moment que nous ne jugeons que dapres l'idée qui nous occuppe exclusivement dans le moment et a travers laquelle comme a travers un verre de couleur ou de formes variées nous voyons tout le reste. si vous avies eu[,] si vous avies une indépendance de fortune[,] de santé[,] votre desespoir vous feroit prendre quelque parti qui vous eloigneroit peut-être pour toute votre vie de la route qui vous est destinée et ou vous ne pourriez plus rentrer. Voyés sous ce point de vue en arriere[,] examinés un peu ce que vous eussiés fait en telle et telle occasion si vous eussiés eu a votre disposition les moyens que vous désiriés[,] et ce qui probablement en seroit résulté. quelle difference il y auroit dans vos souvenirs. Je ne connois que par inspiration[;] aussi dirais je presque ce qui fait votre tourment et votre bonheur [:] avec une croyance a quelque chose dans l'autre monde[,] a un être d'une bonté rare que vous avés eu le bonheur de connaitre dans celui-ci[,] croyés aussi à la bonté paternelle de celui qui la jetté sur votre chemin et la retiré de ce monde peut-être a temps pour tous les deux[,] car vous deviés être son tourment comme elle etait le vôtre. elle est delivrée de ce monde et vous, vous devés a vous, vous devés à sa mémoire, vous devés à son amour de la patience et l'attente qu'une carrière vous sera ouverte lorsque votre ame sera assés tranquille pour agir avec la suite et la fermeté necessaire a celui qui se destine a influer sur ses semblables par ses discours et ses écrits. si j'en crois mon pressentiment telle est votre destinée lorsque le fourreau de votre âme aura repris de la santé et lui permettra d'agir[.] mais une activité intempestive serait contraire a cette destinée et vous resteries a moitie chemin dans l'arene sans gloire et sans utilité pour la noble cause que vous auriés entrepris de deffendre. Mais vous souffrés mon cher ami et ce n'est pas [à] celui qui souffre que l'on doit precher la patience [:] aussi si j'étois pres de vous je ne vous en parlerois pas je ne vous distrairois pas. je pleurerois caresserois votre douleur et je la sentirois avec vous pour ainsi dire

pour vous en oter la moitié jusqu'a ce que vous vous endormissiés et a votre reveil je recommencerois. J'ai été bien faché que Agnés en passant a Turin n'ait pas vu un celebre professeur *Rossi* qui a gueri un autre seigneur du pays d'une maladie absolument semblable, mais plus avancée, avec un remede bien simple [:] cest des douches d'[e]au froide ascendantes a la face le bas du front entre les sourcils et qui ont fait effet tout de suite d'une maniere sensible et au bout de quelque temps ont fait disparaitre tous les symptomes.

Vous avés vu Mlle de Cannonge a son passage vous la jugés un peu plus pres de ma maniere qu'au commencement. je vouz dirai une idée que peut être avec le temps vous vérifierés[,] que je nai pu m'ôter de la tête du premier moment que je l'ai vue et qu'ensuite j'ai toujours trouvée plus vraisemblable [:] c'est que c'est un aimable espion de police, souvenés vous quelle a parlé quelquefois de messieur[s] de cette partie du gouvernement avec lesquels elle est liée; et même d'une ou deux anecdotees assés singulières. elle ne m'a honoré daucune reponse nous avons encore froid ici mais a midi c'est du printemps[.] je vous en souhaite autant[,] l'ame et le corps y profitent. aimés moi un peu[.] pardonnés a mon galimattias [:] je suis a l'exercice[,] je suis dans les culottes les boutons de guetre les souliers les centimes[,] c'est a perdre la tête ou la retrouver par necessité [;] car il faut mener tout cela de front et par dessus tout cela chasser une diable de toux qui me tourmente. voilà bien des affaires et puis des traites et des discussions sur les manœuvres. je viens decrire a turin une lettre ou j'ai parlé 11 langues[,] surement les disciples le jour de la pentecote n'en faisoient pas mieux.

Novarre le 18 fevrier 8.8.

(*Signature illisible.*)

La lettre, timbrée du bureau frontière *Italie, Pié-Pont de Beauvoisin*, est adressée *A Monsieur, Monsieur Alphonse de La Martine, Mâcon.* Lamartine a inscrit dans un coin de l'adresse la date de réception : *26 février.*

APPENDICE IV

LAMARTINE ET HUBER-SALADIN

J'ai parlé, dans la notice et les notes du *Ressouvenir du lac Léman*, d'une lettre inédite de Lamartine et de trois lettres d'Huber-Saladin ; j'en ai cité quelques lignes. Il convient de reproduire intégralement ces quatre pièces, qui fournissent un éclaircissement nécessaire aux vers du poète.

I. Lettre de Lamartine.

Genève, mardi[1].

Nous comptons repartir ce matin. Nous ne pouvons pas avant après demain au plutot et peutetre quatre jours encore. L'affaire nest pas faite et tres incertaine et embrouillée encore. Je ne saurai rien avant 24 heures. Nous passons ce temps chez M. Huber Saladin qui est adorable pour nous et les notres.

Nous sommes revenus ce matin de *Thoune, Berne. Interlaken, Lauterbrun, Brientz* et la *Sementhal*. Superbe superbe. Guéri à jamais des Pyrénées. Ce sont des taupinières sublimes. Celles-ci seules sont des montagnes, nos compagnes et notre compagnon sont dans l'ivresse. J'ai vu les Bombelles qui vont venir bientôt te voir à Monceaux. Les nièces les enthousiasment. Elles sont on ne peut plus aimables et bonnes.

Je regrette bien tes ennuis et mon absence. Mais le ciel mest témoin que je n'en prends pas une heure pour mon plaisir. Je songe trop à Macon, Pierreclos, Alix etc.

Mes regrests a Fontenay et a M. de Joanes et de Champvans et autres. Mais il faut agir ou donner sa demission franchement.

Je me défie de l'offre de R. Au moment de mon depart de Macon

---

1. De la main de Mme de Lamartine : *juillet 1841*. — J'ai respecté l'orthographe de la pièce, comme des suivantes.

il ma écrit *juste le contraire* et puis il ne veut pas dire ses propositions. Ecris à M. d'Oisy : M. de Lamartine est à *Berne* et à *Zurich* pour 12 jours. A son retour il répondra.

Adieu, je taime et tembrasse mille fois. Je te raporte un joli *bijou* et toutes tes commissions.

Mille tendresses à tous.

Alphonse.

II. Lettre de Huber Saladin.

1. (*A Lamartine.*)

Hofstetten près de Thoune 23 Juin (1842).

Très cher et illustre ami,

Votre lettre du 10, adressée à Versoix, s'est accrochée à la poste de Berne ou je l'ai retirée ces jours derniers seulement. Merci de ce bon et aimable souvenir de S[t] Point, au moment ou je vous croyois, sur la foi des journeaux de Paris, en plein soleil de Provence. Vous pouvez attendre, paisiblement, sous les frais ombrages de S[t] Point le résultat des élections ; pour vous c'est l'embarras du choix ; Macon, Dunquerkue, Arles, nouvelle conquête de votre éloquence parlementaire, vont se disputer l'honneur d'être représentées par vous ; vous serez fidèle à Macon, je pense, et les angoisses électorales des autres sont pour vous des heures de délassements et de *dolce pensare* à tout ce qui reste encore dans l'Univers de l'ame en dehors du cercle de la tension parlementaire et politique. Merci encore une fois de cette bonne place dans vos pensées.

Circourt vous a mal informé ; je n'ai contre Genève ni dégout, ni plaintes, ni désillusionnements. Les choses à mon égard sont ce qu'elles devaient être. Cette pauvre Genève se meurt d'un cancer de nationalité outrée ; mes idées ne pouvaient y avoir aucun écho, je ne m'attendais à aucune sympathie ; mon caractère seul m'a valu quelque tolérance, c'est tout ce que je pouvais espérer. En temps de calme, ma voix, sans être écoutée, était du moins entendue ; maintenant que peutelle au milieu de toutes ces haines puritaines soit-disant religieuses et de ces haines de caste soit-disant politiques ? Il faut laisser s'affaisser toute cette écume venimeuse. J'aurais du reste mauvaise grace à jouer le rôle de victime maintenant. Ecarté de la Constituante par les conservateurs exagérés et les considérations catholiques de ma commune, j'ai eu à refuser dernièrement deux candidatures au nouveau Grand-Conseil. J'ai été presque le seul exemple

d'un éligible porté à la fois par les conservateurs et les radicaux, et l'impossibilité de remplir ce double mandat dans les circonstances actuelles est entrée pour beaucoup dans ma résolution de refuser toute candidature. J'ai quelque chance d'être utile plus tard, et malgré mon profond dégout pour toute cette politique, qui n'en est pas, je ne détournerai pas ma tête du joug de cette charrue embourbée.

En attendant je suis à Thoune, près de l'Hôtel de Bellevue d'agréable mémoire avec vous et vos aimables nièces ; je vois de ma fenêtre notre trajet matinal sur l'onde bleu du lac et le sillon de ces souvenirs embellit encore pour moi cette magnifique nature. Nous habitons une assez jolie maisonnette presque dans l'Aar ; dans ce moment une voile qui rase ma fenêtre fait une ombre charmante sur mon papier. Cette maison est presque mon rêve de chambrettes de sapin, lit blanc de neige, meubles de noyer bien luisants ; immensité du ciel, des Alpes, de l'eau, verdure de la terre, aux fenêtres ; murmure de la vague pour le calme de la pensée et du sommeil. Avec cela toute ma famille réunie ; je me suis donné depuis vous deux jolis chevaux et une petite voiture basse qui nous promène tous les soirs dans les sites les plus variés et les plus ravissants. J'ai aussi un cheval de selle, enfant anglais peu docile, que je dresse au métier de la guerre au milieu de ces montagnes de neige qui ressemblent si peu aux plaines d'Epsom, illustrées par son père et son grand père. Dans un pays comme celui-ci, si tous les métiers ne sont pas bons, ils sont tout du moins tous pittoresques et poëtiques et sans les faire en Aristippe on peut les faire en poëte et en penseur. N'étaient les complications politiques, un camp de manœuvres dans cette belle plaine de Thoune serait une partie de plaisir pour moi. Sans m'occuper des alignements, j'ai la mission des manœuvres de guerre et mes promenades ont le but aussi de reconnaître le pays pour y exécuter tous les mouvements d'attaque et de défense contre des tentatives supposées faites de divers côtés. Un peintre pourrait nous suivre plus tard et trouver d'admirables épisodes dans ces simulacres de guerre de montagne. Malheureusement rien n'est grand, rien n'est complet sans pensée, sans grandeur morale. L'ame pourrait s'élever au milieu de ces jeux guerriers d'un peuple jadis héroïque à la conquête de sa liberté ; d'un peuple fier de son indépendance dans ses libres montagnes, fier de se faire respecter et de se rendre respectable. L'étude de l'art de la guerre est encore alors la noble nécessité de la défense nationale. Mais hélas où en sommes nous dans cette décomposition de nos vieilles républiques ? On peut encore se retirer avec le meilleur de notre vieux sang vers la fibre du cœur militaire ; c'est ce qui nous reste de plus énergique et de plus pur. Ménacés de périr par nos propres fautes, au jour de l'intervention étrangère, périssons du moins avec quelque gloire ; finissons

comme nous avons commencé. Quand la voix est impuissante pour apprendre à un peuple comment il doit vivre, c'est encore un dernier devoir à remplir que de lui apprendre à bien mourir. Dans ce drame qui se prépare pour nous, il reste encore un rôle de Léonidas et de Léonidas probablement massacré, comme d'Erlach, par ses 300 qui prendront la fuite.

Pour revenir à Genève, les élections viennent de s'y faire tant bien que mal ; la majorité n'est pas radicale ; c'est quelque chose ; mais peut être quelque chose de pis si les ultra-protestants y dominent. Ce petit pays est profondément malade, si ce n'est incurable ; avoir été quelque chose est une raison pour qu'il ne soit plus rien ; cette nationalité, élixir de vie tourné à l'aigre, est un obstacle à tout élargissement d'idées et d'âmes ; tout élan se brise, tout retombe dans la poussière de ce petit marais desséché où rien ne peut plus fleurir ni mûrir. Genève n'est pas perdue, aucun peuple ne périt ; mais la vieille Genève est finie et peu de Genevois auront le courage de le comprendre et de travailler à l'œuvre nouvelle ; les étrangers y suppléeront ; de tous côtés ils y viennent, attirés par la beauté du pays, l'intelligence de ses ressources dédaignées par ses habitans bilieux, dédaigneux, atrabilaires ; les étrangers referont une autre Genève européenne ; l'escargot laissera sa coquille aux abeilles du siècle. Pour moi, je regrette amèrement d'avoir fait mon nid sur cette rive desséchée, près de ce foyer de haines et d'intolérance. Je ne parle plus, dans mon pays, la langue de personne ou plutôt personne ne parle la mienne ; je ne trouve plus à échanger ni une pensée, ni une idée, ni un sentiment. N'étaient de vieux parents et d'autres liens, je construirais, de nouveau, sous ces ombrages de Thoune quelque abri modeste selon mes goûts et je vivrois avec les livres, la nature, mon ame et celles qui me sont attachées de près et de loin. Je ne renonce pas entièrement à ce projet et ce séjour ici est un essai pour les miens de cette émigration projettée.

Nous aurons un été peut être difficile en politique suisse. L'affaire des couvents d'Argovie va être remise sur le tapis, et comme toutes nos querelles elle n'est guère qu'un prétexte ; les partis se battent sur le dos des moines. On s'effraye beaucoup de ce rassemblement de troupes ici, près de Berne et je ne suis pas très rassuré ; les radicaux et les aristocrates incorrigibles tenteront certainement quelque chose sur nos soldats. Mes fonctions d'Adjudant Général, qui me donnent la haute main sur toute la police intérieure et extérieure, seront difficiles.

Je conserve l'espoir d'aller vous voir à Monceaux l'automne, si vous me voulez ; je n'ai aucune perspective de Paris pour l'hiver et je ne puis pas me résoudre à une année entière sans vous voir ainsi que

Mad. de Lamartine. Vous ne me dites rien de sa santé & de la votre ; veuillez la prier de ne pas m'oublier aussi longtemps. Nous attendons Mad. de Marmier la semaine prochaine ; elle vient avec les Newkerken : Mr et Mad. de Gravier sont attendus à la Chartreuse chez mes amis de Rougemont. Adieu, très cher et excellent ami ; mille choses aimables autour de vous. Mad. Huber et ma fille sont très reconnaissantes de votre souvenir.

J. Huber.

2. (*A Lamartine.*)

Montfleury 17 décembre (1845).

Très cher ami,

Merci de votre aimable lettre et de votre intérêt pour nous et nos plans de voyage. Pour le moment, plus d'embarras du choix entre Nice et Pau ; nous renonçons à tout déplacement dans cette saison avancée. Ces difficultés et les chances du mouvement balancent celles du repos. Une indisposition de ma fille nous a préoccupés, pendant quelques jours, au milieu de grandes tristesses autour de nous. Mon beau-frère, remarié depuis 20 mois à une charmante jeune femme, vient de la perdre emportée par le typhus qui sévit dans le pays et fait beaucoup de jeunes victimes. Une jeune et charmante institutrice de ma nièce a été atteinte et a également succombé. Les enfans résistent mieux que les adultes. Ce fléau manquait encore à Genève pour alourdir notre voile de tristesse.

Vous partez donc pour Paris avant le jour de l'an. Vous aurez plus de temps pour reconnaître le terrain et la position du champ de bataille. L'aide de camp de Mr Molé vous aura renseigné à sa manière et vous devez voir par vous même. Vos amis ont le droit d'exagérer les difficultes de votre position ; le rôle de vos ennemis est de vous cacher les batteries qui seront démasquées contre vous. Attendez vous à n'être pas ménagé par les conservateurs comme par le passé ; on est sans pitié pour les transfuges et les blessures faites aux *bornes* sont entaillées dans la pierre qui n'en guérit pas. Le beau spectacle qui me charme d'avance c'est de [vous] voir si calme au milieu de ces attaques, mettant de votre côté la modération des modérés qui en manquent et la véritable confiance conservatrice qu'ils ne comprennent pas. En y réfléchissant, je trouve votre position une des plus grandes et des belles que puisse tenter un homme politique. J'ai regretté de vous voir passer à la gauche, maintenant je vous suis sur ce terrain avec toutes mes sympathies d'ami et de frère en *Jésus Christ humanitaire.* Si Dieu m'avait donné l'émancipation politique intellectuelle ;

si j'étois né de l'autre côté du ruisseau qui marque la frontière de la France, environ deux mille *pas plus au nord*, je serois sur les rangs pour combattre à vos côtés dans la Chambre, heureux même d'échouer dans cette noble lutte. Hélas, il faut vivre et mourir ilote de la destinée, vieux républicain genevois, dans une république qui n'a plus d'ame républicaine, dans un petit pays qui n'a plus la vertu du passé et qui manque des conditions vitales de l'avenir. Qu'on ne s'étonne pas du puritanisme de chez nous : rien de plus naturel ; il ne reste d'ambition sage et possible pour nous, que celle de conquérir la vie éternelle. Rien sur la terre, tout dans le ciel. J'ai peine à atteindre cette abnégation sublime des nobles joies de la terre que Dieu n'a pas créées stériles, impures et irréligieuses. Vous avez cherché à ranimer mon ambition littéraire ; vous voulez faire de moi un historien. J'ai plus de penchant, maintenant, au métier d'Apôtre. La plume dont on a tant abusé m'inspire presque du dégoût. Je voudrois agir plutôt qu'écrire. Trouvez-moi une belle et noble mission, pleine à la fois de sagesse et de dévouement, dans laquelle le talent de rédiger sa pensée ne serait qu'un moyen pour faire retentir noblement l'écho du cœur. Voilà ce qui me convient. Je suis trop vieux, trop désabusé pour *le succès*. Deux choses l'une ; ou agir sur les destinées de son pays comme vous le faites pour l'amener aux grandes vérités et aux nobles choses. Ou rester à l'ambulance des blessures humaines pour y panser les plaies, y adoucir les souffrances réelles. Vous vous êtes fatigué de l'éclectisme humanitaire ; si vous faites mieux, vous aurez eu raison. Je crois cependant que c'est là encore un beau et noble rôle que celui de travailler à cette grande réconciliation sociale entre le pouvoir et les administrés, le pauvre et le riche, l'heureux selon le monde et le souffrant par le monde. J'ai toujours eu le cœur à cette tâche et je veux y persévérer dans mon ilotisme et mon obscurité. Je me sens la verve littéraire, mais encore plus profonde la verve du bien à répandre et des douleurs à consoler.

J'aime ce que vous me dites de vos idées philosophiques que je prends trop au sérieux. Prenez y garde ; vous ne vous doutez pas, dans les illusions de votre noble cœur, du parti que vos ennemis politiques futurs ne manqueroient pas de tirer de vos tendances philosophiques. On entrerait dans votre forteresse politique par ce bastion démantelé et le public ne serait pas pour vous. A votre point de vue d'abus catholiques, vous exagérez la nécessité de verser la vérité philosophique sur la foule ; quand vous tiendrez cette cruche, prenez garde à l'eau claire, heureux encore si le residu n'est pas du poison. Tout ce que vous voulez de bon, de noble, de grand, de saint, de fraternel : tout est dans le christianisme, vous le savez mieux que personne ; c'est la forme seulement que vous condamnez. Je ne vois

rien de plus dans la philosophie & beaucoup de choses de moins. Soyez plus grand que Voltaire de toute la hauteur dont notre siècle dépasse le sien. Pardonnez moi ce sermon genevois. Plus vous me montrez d'amitié, plus vous me donnez les droits d'un ami dévoué et sincère.

J'ai fait votre commission à Janot qui vous écrira au premier jour. Envoyez-moi par les voitures ordinaires une pièce de Milly rouge. Il est plus sain pour moi et vous m'avez dit qu'il supportait mieux l'eau. Je ne bois plus que de l'eau rougie & Milly me va mieux que Monceaux ; il est plus classique & cette communion avec vous est plus complette avec ce vin du cru héréditaire. Vous me direz la facture que je ferai toucher à Janot. Je ferai boire le vin & je vous aurai des achetteurs pour d'autres années.

Milles choses a Madame de Lamartine ; ne m'oubliez, ni auprès de Mad. votre sœur ni auprès des charmantes nièces.

J. Huber.

3. *(A Madame de Lamartine.)*

Paris le 16 oct. 1860.

Chère Madame

Après un été qui ressemblait à une automne, comme deux gouttes de pluie, voici le moment de s'informer de ceux, parmi nos amis, qui ont échappé, de cœur et d'esprit, au déluge universel. Mr Ed. Texier, que j'ai vu hier, m'assure que vous êtes de ce nombre & qu'au milieu des submersions maconnaises, vos vignes, seules protégées, y reproduisent le miracle de Chanaan. Il ajoute que les cœurs et les esprits bravent à Monceaux tous les orages avec la même sérénité & le même courage. Une petite affaire, qui concerne William, m'ayant appelé à l'Illustration, j'ai su que M. Texier était auprès de vous et j'ai attendu son retour pour prendre la plume.

Nous avons passé tout cet été diluvien à Paris sans regret, ni des champs, ni de la mer. Les pelouses des Champs Elysées et du Bois de Boulogne, ses cascades & ses lacs, ont suffi à la modération de nos goûts champêtres, sans les déceptions que d'autres ont été chercher ailleurs. Je n'ai fait en Suisse que deux apparitions de quelques heures pour y passer des troupes en revue à Soleure & Bâle. L'Helvétie est armée de pied en cap, mais elle ne ressemble à Minerve que par le casque et la carabine. Ce n'est plus la Liberté qui fait le tour du monde, c'est la carabine. Après vos Riffles anglais, nous avons eu Cologne, Bruxelles imitant nos tirs fédéraux ; voici, maintenant le tir

national français à Vincennes. — La Suisse aura l'honneur d'avoir doté l'Europe de ce progrès libéral philantropique.

J'ai été plusieurs fois aux Bruyères, comme vous pouvez le penser. Je ne vois aucun progrès; mêmes souffrances, même prostration, dans un état qui épuise les forces et les sources de la vie. Le courage, la résignation sont admirables. Même interet porté sur ses nombreux amis, sur les choses, les livres, les présents et les absents, et tout cela, maintenant, avec l'absence de toute passion & le détachement du point de vue qui plane au dessus de toutes les luttes humaines. Circourt vous écrit souvent ; je ne vous parle pas de lui, ni de ses indignations superbes, lorsqu'il ameute l'histoire contre ses contemporains.

Madame de Rauzan a dans ce moment au Thil, vous le savez, les d'Esgrigny & quelques personnes aimables. Le Thil doit être très humide, au milieu des plus beaux arbres que je connaisse, après un été sans soleil. On en reviendra je pense de bonne heure à Paris, où, comme on dit dans le beau monde, entouré d'un million de créatures humaines, il n'y a pas âme vivante. En effet je ne saurais à qui demander une tasse de thé. Voici cependant Mad[e] de Courbonne & sa fille revenues d'Auteuil. Votre chalet devient charmant, avec le bois pour parc & le monde entier y envoyant ses produits les plus rares. Vous y trouverez le jardin d'Acclimatation, arrangé avec un goût exquis & déjà très peuplé. On bâtit partout et vous serez moins loin du centre de Paris que certains quartiers de Londres ne le sont de Saint Paul.

Mon fils a passé ce charmant été dans les neiges du col de la Fourka. L'Illustration de vendredi prochain ou la suivante me dispensent de vous parler de lui plus longuement; je vous renvoye aux dessins & au récit du touriste qui le raconte. Le pauvre garçon avait besoin de cette forte diversion ; sa jeune fiancée est perdue pour lui sans retour. — Samedi prochain, je repars pour des inspections militaires et des affaires à Montfleury que mon neveu de Pourtalès vient de nous rendre et que je loue à un banquier de Paris. Ma belle-fille vient me remplacer auprès de sa mère ; elle a perdu un directeur excellent & un ami dans Monseig[r] de Troyes ; c'est un grand chagrin pour elle ; il avait fait son instruction catholique.

Parlez de moi affectueusement à M[r] de Lamartine & à tous les votres. Ne jugez pas de mes sentiments par ma discretion à vous les exprimer & conservez moi une petite place de sincère & bon ami dans les votres.

J. Huber-Saladin.

TABLE DES MATIÈRES

MÉDITATIONS POÉTIQUES

(Deuxième édition, 1820).

TABLE.

MÉDITATIONS POÉTIQUES

(Neuvième édition, 1823)

TABLE.

N.B. Les méditations nouvelles sont marquées d'un astérisque.

MÉDITATIONS POÉTIQUES AVEC COMMENTAIRES

(Édition des souscripteurs, 1849)

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME [1].

1. Les chiffres entre parenthèses, pour les *Méditations* parues en 1820 et

TABLE DES MATIÈRES.

1823, renvoient à la page où l'on trouvera le texte : le mot *commentaire* est ajouté par moi, en face du numéro de page correspondant. La mention *Inédite*, bien entendu, ne se rapporte qu'à l'édition de 1849.

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES MATIÈRES.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

Lamartine, Alphonse Marie Louis de
Méditations poétiques
Nouv. éd.


[redacted]